FONTAINEBLEAU PARIS VERSAILLES

Osenat

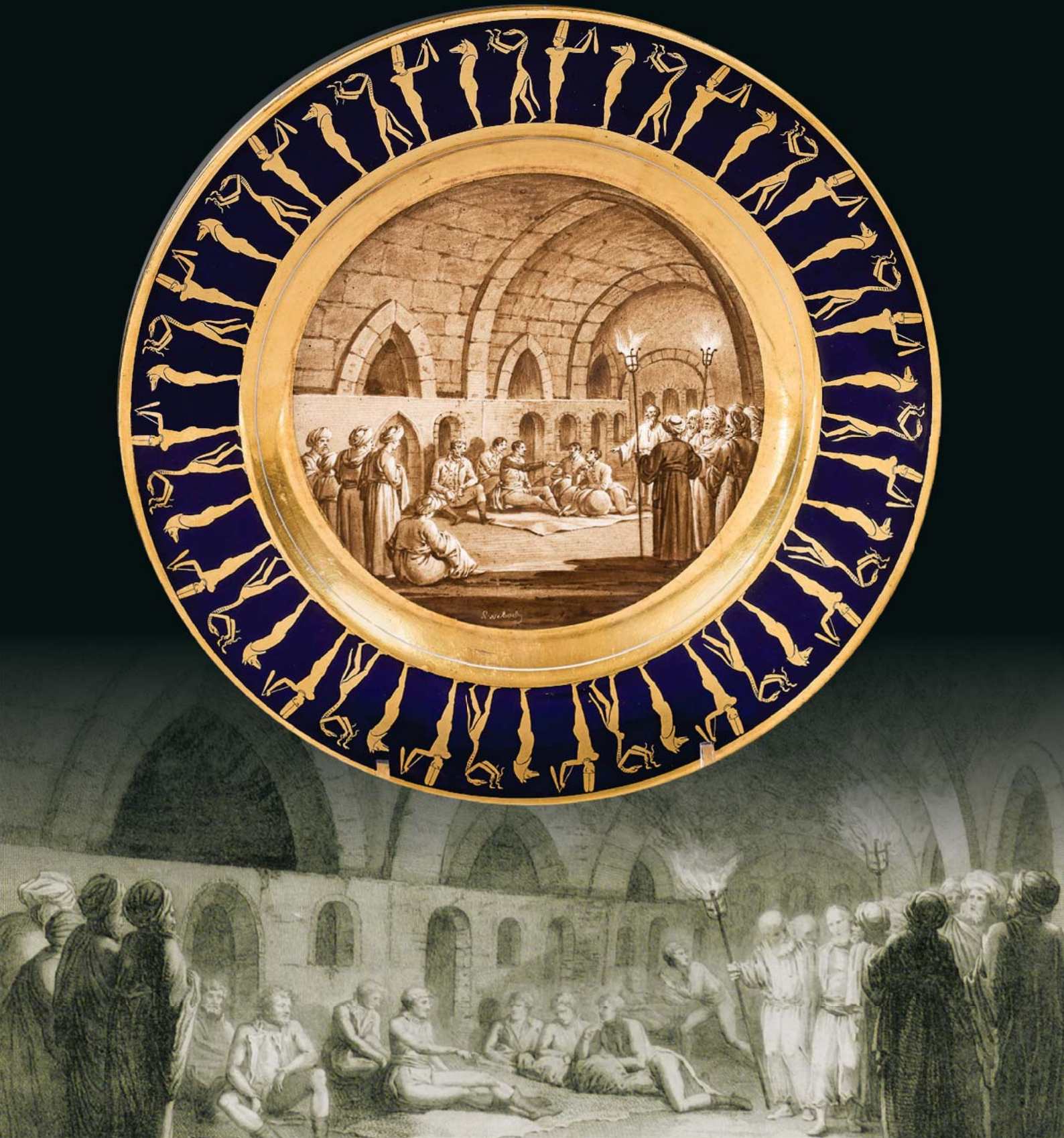

« Il n'y a qu'un secret pour mener le monde, c'est d'être fort,
parce qu'il n'y a dans la force ni erreur, ni illusion ; c'est le vrai, mis à nu »

Napoléon I*er*

EXPERTS

Jean-Claude DEY

Membre du Syndicat Français des Experts Professionnels

Expert honoraire près la Cour d'Appel de Versailles

Assisté de **Arnaud de GOUVION SAINT-CYR**

8 bis, rue Schlumberger 92430 Marne-la-Coquette
jean-claude.dey@wanadoo.fr
Tél. : +33 (0)1 47 41 65 31
Lots n°106 à 150 - 152 à 155 - 158 à 216 - 224 à 232
234 - 240 - 242 à 246 - 248 à 250 - 252 - 254 - 263 à 271
291 à 294 - 308 à 380 - 413 à 420 - 422 à 443

Alain NICOLAS

Expert près la Cour d'Appel de Paris

Pierre GHENO

Expert près la Cour d'Appel de Paris

Librairie les Neuf Muses
41, quai des Grands Augustins 75006 Paris
neufmuses@orange.fr
Tél. : +33 (0)1 43 26 38 71
Lots n°1 à 103

Marie de La CHEVARDIERE

Membre du Syndicat Français des Experts Professionnels
25 Kensington Court, London W8 5DP
mlc@lefuel.net
Mobile : +33 (0)6 22 29 07 64
Lots n°253 - 272 à 276 - 280 à 290 - 384 à 412 - 421

Cyrille FROISSART

Membre du Syndicat Français des Experts Professionnels
16, rue de la grange batelière 75009 Paris
froissart.expert@gmail.com
Tél: +33(0)1 42 25 29 80
Lots n°217 - 218 - 255 à 262 - 277 à 279 - 295 à 307

Alexis BORDES

4 rue de la Paix 75002 Paris
expert@alexis-bordes.com
Tél: +33(0) 6 10 80 64 34
Lots n°221

Cabinet TURQUIN

69 rue Sainte-Anne 75002 Paris
eric.turquin@turquin.fr
Tél: +33(0)1 47 03 48 78
Lots n°233

Cabinet de BAYSER

69, rue Sainte-Anne 75002 Paris
galerie.debayser@wanadoo.fr
Tél. : +33 (0)1 47 03 49 87
Lots n°238

FONTAINEBLEAU PARIS VERSAILLES

Osenat

L'Empire à Fontainebleau

Samedi 7 & Dimanche 8 Décembre 2019

Jean-Pierre OSENAT
Président
Commissaire-priseur

Jean-Christophe CHATAIGNIER
Directeur Associé
Département Souvenirs Historiques
+33 (0)1 80 81 90 04
jc.chataignier@osenat.com

Mélanie PETIT
Assistante administrative
Département Souvenirs Historiques
+33 (0)1 80 81 90 13
m.petit@osenat.com

Ventes
- Samedi 7 Décembre 2019
à 16h : n°1 à 151
- Dimanche 8 Décembre 2019
à 14h : n°152 à 448
Hôtel d'Albe
9-11 rue Royale
77300 Fontainebleau

Expositions publiques
Vendredi 6 Décembre de 14h à 18h
Samedi 7 Décembre de 10h à 18h
Dimanche 8 Décembre de 10h à 12h

Ordres d'achat et enchères téléphoniques
Absentee bids & telephone bids
Nous sommes à votre disposition pour organiser des enchères téléphoniques pour les oeuvres d'art et objets de cette vente.

We will be delighted to organise telephone bidding.

Tél. : +33 (0)1 64 22 27 62
www.osenat.com

Consultez nos catalogues et laissez des ordres d'achat sur www.osenat.com

Résultats des ventes
Sale results
visibles sur **www.osenat.com**

Participez à cette vente avec :
Drouot LIVE.com
Enregistrez vous sur www.osenat.com

interencheres-live.com
Enchères LIVE et ordres d'achat secrets

invaluable
The world's premier auctions and galleries

Administration des Ventes / Règlements
Marie-Christine COMBET
+33 (0)1 80 81 90 06
administration@osenat.com

Expedition / Shipping
Pierre LORTHIOS
+33 (0)1 80 81 90 14
expedition@osenat.com

Important
La vente est soumise aux conditions imprimées en fin de catalogue. Il est vivement conseillé aux acquéreurs potentiels de prendre connaissance des informations importantes, avis et lexique figurant également en fin de catalogue.

Prospective buyers are kindly advised to read the important information, notices, explanation of cataloguing practice and conditions at the back of this catalogue.

Agrément 2002-135

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

SAMEDI 7 DÉCEMBRE À 16H

RÉVOLUTION & PREMIER EMPIRE

LES ARMES DE NAPOLÉON Ier

1 **ARRIGHI DE CASANOVA** (Jean-Toussaint). Lettre autographe signée [à Joseph BONAPARTE]. S.l., [1840]. 3 pp. in-4.
150/200 €

« *Je pense que vous ne devez avoir aucun regret de n'avoir pas fait un procès plutôt au g*[énér]*al Bertrand ; l'opinion publique ne se prononcera que plus fortement contre lui à la suite de la protestation ou de l'action que vous jugerez convenable d'intenter contre lui. ON VOUS SAURA GRÉ DES MÉNAGEMENS ET DE LA GÉNÉROSITÉ DONT VOUS AVEZ FAIT PREUVE ENVERS LE COMPAGNON D'EXIL DE VOTRE FRÈRE, ET ON BLÂMERA D'AUTANT PLUS LE G*[ÉNÉR]*AL BERTRAND D'AVOIR TRAHI TOUS SES DEVOIRS ENVERS L'EMPEREUR ET ENVERS VOUS… J'ai fait, avant de partir de Paris, tout ce qui m'a été possible pour préparer l'opinion des rédacteurs des différens journaux… : reste à savoir maintenant quelle sera leur direction car presque tous sont subventionnés par la Cour ou le Ministère… Je ne puis trop vous rappeler… la recommandation que j'ai déjà eu l'honneur de vous faire plusieurs fois, de VOUS TENIR, AINSI QUE LE PRINCE LOUIS, SUR VOS GARDES, DE BRÛLER VOS PAPIERS, et de vous assurer qu'ils ne sont connus de personne. Vous ne sauriez avoir trop de méfiance, car il paraît qu'on est au courant de ce que vous faites et dites tous les deux, ainsi que les personnes qui vous entourent…* »

UNE DES PÉRIPÉTIES DU TESTAMENT DE L'EMPEREUR. En 1821, Napoléon Ier avait légué ses armes à son fils, mais l'Autriche refusa qu'elles soient remises à celui-ci, et elles restèrent en possession de Louis Joseph Marchand, un des exécuteurs testamentaires. Après la mort du duc de Reichstadt en 1832, s'éleva une longue polémique entre le grand maréchal Bertrand et la famille Bonaparte, sur le fait de savoir si ces armes devaient revenir aux Bonaparte ou à Marie-Louise – donc à l'Autriche. Le 4 juin 1840, quelques mois avant le retour des cendres, Bertrand vint finalement remettre l'épée impériale à Louis-Philippe Ier, provoquant des protestations indignées de Joseph et de Louis-Napoléon Bonaparte.

COUSIN DE NAPOLÉON Ier QUI LE FIT DUC DE PADOUE EN 1808, LE GÉNÉRAL ARRIGHI DE CASANOVA fut chargé par la famille Bonaparte, absente du territoire français, de défendre ses intérêts.

OPPOSANTS AU 18 BRUMAIRE

2 **AUGEREAU** (Pierre-François-Charles). Lettre signée à Pierre-Anselme Garrau sous le couvert de l'épouse de celui-ci. Paris, 21 brumaire an VIII [12 novembre 1799]. 1/2 p. in-12, adresse au dos, déchirure angulaire au feuillet d'adresse due à l'ouverture.
150/200 €

Augereau, farouche jacobin, ne se rallia pas immédiatement à Napoléon Bonaparte, et protégea par exemple le député au Conseil des Cinq-Cents Garrau qui, opposant actif au coup d'État, avait été exclu de la représentation nationale le 19 brumaire et devait se cacher. C'est sur l'intervention de Bernadotte, autre général proche des jacobins, et de Joseph Bonaparte, que Garrau serait ensuite réhabilité.

« *J'ai envoyé de suite chés Lannes, j'ai envoyé aussi un de mes amis chés Roger Ducos pour lui parler. Sitôt que j'aurai la réponse, j'enverrai quelqu'un chés ta femme. Si tu n'a pas une maison sûre, je t'en procurerai une. Prends patience, mon cher camarade, et sois persuadé que je partagerai ton sort. Dispose de moi et envoy-moi souvent de tes nouvelles…* » Le futur maréchal Lannes et l'ancien Directeur Roger Ducos étaient de fervents soutiens de Napoléon Bonaparte et du coup d'État.

« BREVET HONORABLE » DE VAINQUEUR DE LA BASTILLE

3 **BASTILLE.** – PANNETIER (Jean-Armand). Pièce signée en qualité de président des vainqueurs de la Bastille, contresignée par Charles de LAMETH en qualité de président de l'Assemblée nationale, par plusieurs autres « vainqueurs de la Bastille », et par le bénéficiaire Dominique Derudder. Paris, 19 juin 1790. 1 p. in-folio oblong gravée sur cuivre avec ajouts manuscrits, vestige de cachet de cire rouge, quelques corrections disgracieuses, un trou, fleurs de lis et « le roi » biffés à l'encre.
300/400 €

Ce certificat était décerné par l'Assemblée nationale, « *frappée d'une juste admiration pour l'héroïque intrépidité des vainqueurs de la Bastille, et voulant donner, au nom de la nation, un témoignage publique à ceux qui ont exposé et sacrifié leur vie pour secouer le joug de l'esclavage, et rendre leur patrie libre* ». Cette reconnaissance ouvrait droit à des avantages : un habit, un armement complet à son nom, etc.

DOCUMENT ILLUSTRÉ TRÈS DÉCORATIF.

4 **BERNADOTTE** (Jean-Baptiste). Lettre signée avec 3 mots autographes « *votre très affectionné Charles Jean* » en qualité de roi de Suède. Stockholm, 14 janvier 1842. 1 p. in-4.
100/150 €

« *Madame la comtesse, recevez mes sincères remerciemens des vœux que vous avez bien voulu former pour mon bonheur, à l'approche de l'année qui vient d'entrer. Ceux que je forme pour votre constante prospérité et celle de votre famille vous sont connus, Madame la comtesse ; ils sont à l'abri des tems et des* événemens. *J'espère que le souvenir que j'avais chargé le comte de Löwenhielm de vous offrir de ma part vous rappellerai toujours un ami constant de votre mari…* » Le comte Gustaf Carl Fredrik Löwenhielm, officier et diplomate, était alors ministre des Affaires étrangères de Bernadotte.

Selon une note ancienne jointe, cette lettre a sans doute été adressée à Louise-Claire de Vauchaussade-Chaumont, veuve du comte Jean-Louis-Gaspard de Cassagnes de Beaufort, comte de Miramon, qui fut préfet et chambellan de Napoléon Ier.

5 **BERTHIER** (Louis-Alexandre). Lettre signée comme major-général de la Grande Armée, adressée à Aymar Olivier Le Harivel de Gonneville. Schönbrunn, 17 août 1809. 3/4 p. in-4.
150/200 €

« *L'empereur ordonne, Monsieur, que vous vous rendiez de suite au 6e* régiment de cuirassiers pour y remplir un emploi du grade de capitaine… » Le futur colonel de Gonneville était un fils d'émigré, mais s'était rallié à l'Empire et servit dans la cavalerie, notamment comme aide de camp du général d'Avenay.

JOINT : CLARKE (Henry). Lettre signée en qualité de ministre de la Guerre adressée au même. Paris, 5 septembre 1809. Il lui confirme sa nomination à ce grade.

DES DRAPEAUX POUR LES PRUSSIENS VAINQUEURS

6 **BLÜCHER** (Gebhard Leberecht von). Lettre signée au général prussien Friedrich Erhard von Röder, en allemand. Compiègne, 16 octobre 1815. 1 p. in-folio, en-tête imprimé « General Armee-Commando », quelques rousseurs.
200/300 €

« *Indem ich Eur*[er] *Exellenz anbei die Einlage übersende, ersuche ich dieselben, zufolge einer vom Kriegsminister mir zugekommen Aufforderung, mir gefälligst die Listen von DENJENIGEN REGIMENTERN,* in duplo *einzuschicken, WELCHE IM DIESJÄHRIGEN KRIEGE* VORWURFSFREI *GEFOCHTEN und noch keine Fahnen oder Standarten erhalten HABEN, um auf den Grund derselben die Verleihung der Fahnen… Allerhöchsten Orts auswirken zu können. Ich bin überzeugt daß Eur*[e] *Exellenz bei dieser Auswahl mit der größten Strenge verfahren werden…* »

Traduction : « En adressant à Votre Excellence les pièces ci-jointes, je requiers qu'elle-même veuille bien, selon une prescription du ministre de la Guerre que j'ai reçue, me faire le plaisir de m'envoyer les listes de CHACUN DES RÉGIMENTS, en double, QUI ONT COMBATTU IRRÉPROCHABLEMENT DANS CETTE GUERRE et n'ont pas encore reçu de drapeaux ou d'étendards, afin de pouvoir, selon les indications données, répercuter la distribution des drapeaux en haut lieu… Je suis persuadé que, lors de ce choix, Votre Excellence procédera avec la plus grande sévérité… »

LE « *MARSCHALL VORWÄRTS* » [LE « MARÉCHAL EN AVANT ! »], défait à Auerstädt, Lübeck, Lützen, Bautzen, Brienne, Ligny, fut en revanche vainqueur à Leipzig et à Waterloo.

7 **BOISSY D'ANGLAS** (François-Antoine de). Lettre autographe signée à Antoine-François Delandine. Paris, 14 février 1807. 2 pp. 1/2 in-12, adresse au dos, déchirure due à l'ouverture sans atteinte au texte.
150/200 €

« *... Vous êtes toujours aussi ingénieux qu'obligeant, vous avés l'air de faire presque un ouvrage d'une simple annonce bibliographique, et vous trouvés toujours le moyen de dire des choses mémorables à ceux que vous aimés* ; *je vous en remercie pour ce qui me concerne ; vous savés que sous tous les rapports votre suffrage est l'un de ceux dont je me glorifie le plus, parce que c'est celui d'un homme de bien, et d'un homme de lettres recommandable, et que je vous ai voué depuis bien longtems autant d'attachement que d'estime... La 3me* classe de l'Institut a élu hier 2 correspondants, M. [Jacques] *Vincens-St-Laurens de l'Académie de Nismes, et M.* [Alexandre-Jules-Antoine de] *Fauris de St-Vincent, domicilié à Aix...* » Il s'excuse par ailleurs de n'avoir pu lui rendre visite à Lyon lors de son voyage, en raison de la maladie de sa fille.

ANCIEN AVOCAT ET DÉPUTÉ À LA CONSTITUANTE, ANTOINE-FRANÇOIS DELANDINE était membre et bibliothécaire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. Auteur d'ouvrages d'érudition historique, il fut également membre correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et belles-lettres).

BOISSY D'ANGLAS, FIGURE RESPECTÉE DE LA RÉVOLUTION, DE L'EMPIRE ET DE LA RESTAURATION. Avocat favorable aux idées nouvelles, il embrassa les principes révolutionnaires et fut élu aux États généraux en 1789, siégeant dans des assemblées sous presque tous les régimes qui se succédèrent, de 1789 à 1797, de 1801 à 1814 et de 1815 à 1826. Sous la Révolution, partisan de l'ordre, il se montra hostile aux insurrections royalistes comme aux excès de la Terreur, et vota pour un simple emprisonnement de Louis XVI. Membre du Comité de Salut public thermidorien comme Cambacérès, il fréquenta cependant le club royaliste de Clichy et fut victime du coup d'État du 18 fructidor. Sous l'Empire, il fut fait comte et grand officier de la Légion d'Honneur, reçut en 1814 la mission de maintenir l'ordre à La Rochelle puis, fait pair de France sous les Cent Jours, envoyé mettre le Midi en état de défense. Il vota pour la déchéance de Napoléon Ier en 1814 et contre l'avènement de Napoléon II en 1815, aussi ne fut-il exclu qu'un mois de la Chambre des pairs (juillet-août 1815). Il continua alors à se faire le défenseur des libertés publiques et contribua à faire rappeler plusieurs conventionnels bannis, dont Cambacérès.
Il fut membre de l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de La Rochelle, et membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et belles-lettres).

LE BOURREAU DE NANTES

8 **CARRIER** (Jean-Baptiste). Pièce autographe signée en qualité de conventionnel, contresignée par 2 autres conventionnels, Albert RUELLE et Louis TURREAU DE LINIÈRES. [Probablement Paris, vers mai 1794]. 1 p. in-4, estampille de collection.
100/150 €

En mission à Nantes sous la Terreur, où son activité fit tant de victimes, Jean-Baptiste Carrier fut rappelé en février 1794 et exécuté en décembre suivant. Ses collègues Louis Turreau de Linières (cousin du général), Albert Ruelle et Joseph-Étienne Richard furent également envoyés en mission dans l'Ouest insurgé.

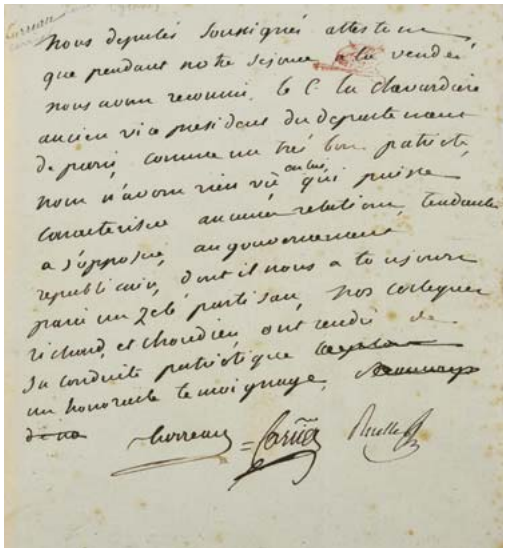

« *Nous députés soussignés ATTESTONS QUE PENDANT NOTRE SÉJOUR À LA VENDÉE NOUS AVONS RECONNU LE C*[ITOYEN] *LA CHEVARDIÈRE, ancien vice-président du département de Paris, COMME UN TRÈS BON PATRIOTE* ; nous n'avons rien vu en lui qui puisse caractériser aucunes relations *tendantes à s'opposer au Gouvernement républicain, dont il nous a toujours paru un zélé partisan ; nos collègues Richard et Choudieu ont rendu de sa conduite patriotique un honorable témoignage...* »

DANTONISTE UN TEMPS PROTÉGÉ PAR ROBESPIERRE, ALEXANDRE-LOUIS LACHEVARDIÈRE, avait été un actif commissaire civil aux armées de l'Ouest (où il noua une utile relation avec le général Menou), mais fut incarcéré en mai 1794 à la prison du Luxembourg. Libéré après thermidor, il remplit différentes fonctions administratives et diplomatiques sous le Directoire (notamment au ministère de la Police), le Consulat et l'Empire, mais se retira définitivement après avoir été mêlé à une affaire de corruption à Hambourg.

« JE M'EMPRESSERAI DE FAIRE CE QUE VOUS DÉSIRÉS EN VOUS ENVOYANT LES ROSES... »

9 **CATHERINE DE WURTEMBERG.** Lettre autographe signée « *Catherine* » À L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE. Château de Napoleonshöhe [près de Cassel], 13 août 1809. 2 pp. in-4 sur papier de vélin fin à encadrement de frise gaufrée et liseré bleu. **1.500/2.000 €**

BELLE LETTRE DE LA REINE DE WESTPHALIE, ÉPOUSE DE JÉRÔME BONAPARTE.

Tandis que Napoléon Ier menait campagne en Autriche (il s'y attarderait jusqu'à la fin du mois d'octobre), Joséphine vint séjourner à Strasbourg puis prendre les eaux à Plombières, où elle retrouva entre autres sa fille Hortense de Beauharnais, épouse du roi de Hollande Louis Bonaparte, et Catherine de Wurtemberg. L'impératrice ne quitterait la ville d'eau que le 18 août.

« *Ma très chère sœur ! Je voulois attendre pour vous écrire que j'eusse la certitude du retour de Votre Majesté à Paris mais j'ai trouvé cet intervalle trop long et je n'ai pu résister davantage au désir de vous donner de mes nouvelles, et de vous en demander des vôtres. Malheureusement la distance qui nous sépare ne me permet guerres de les recevoir bien fraîches ni d'être au courant de votre marche. LES BRUITS SONT CONTRADICTOIRES SUR LE RETOUR SI DÉSIRÉ DE L'EMPEREUR À PARIS, il est donc bien possible que vous changiés également de détermination quelques soient les lieux que vous habitiés* ; *veuillés, ma chère sœur, m'y conserver un souvenir et une amitié qui me sont bien chers et bien précieux.*
LE ROI [JÉRÔME], *QUI VOUS EST ENTIÈREMENT ATTACHÉ ET DÉVOUÉ, me charge de vous exprimer le tendre et affectueux attachement qu'il a conservé à sa sœur chérie. Il espère, ma bonne sœur, trouver toujours en vous les sentiments sur lesquels vous nous avés permis de compter et que tous deux nous savons si bien aprécier.*
JE VIENS D'ÉCRIRE À L'EMPEREUR POUR LA FÊTE DU 15 D'AOÛT [la saint-Napoléon], *nous le célébrons ici aussi bien que le locale le permet, mais jamais autant que nos cœurs le désireroient. Veuillés me rappeller au souvenir de la reine d'Hollande.*
Je reçois à l'instant, ma chère sœur, votre lettre du 7 août, JE M'EMPRESSERAI DE FAIRE CE QUE VOUS DÉSIRÉS EN VOUS ENVOYANT LES ROSES, ET JE ME TROUVERAI BIEN HEUREUSE SI EN LES VOYANT DANS VOTRE JARDIN VOUS VOUS RAPPELLÉS CELLE QUI VOUS LES A DONNÉS.
Jérôme se trouve trop heureux que vous lui permettiés de vous embrasser, et moi, ma chère sœur, de pouvoir vous répetter qu'on ne sauroit vous être plus tendrement ni plus respectueusement attachée que votre dévouée sœur... »

espère, ma bonne sœur, trouver toujours en vous les sentiments sur lesquels vous nous avés permis de compter et que tous deux nous savons si bien apprécier.

je vous écrirai à l'Empereur pour la fête du 15 d'Août nous la célébrerons ici aussi bien que le bal le permet mais jamais autant que nos cœurs le désireront.

Veuillés me rappeller au souvenir de la Reine d'hollande.

je recevs à l'instant, ma chère sœur, votre lettre du 7 Août, je m'empresserai de faire ce que vous désirés en vous envoyant les Roses, et je me trouverai bien heureuse si en les voyant dans votre jardin vous vous rappellés celle qui vous les a données.

jérome se trouve trop heureux que vous lui permettés de vous embrasser, et moi, ma chère sœur, je puisse vous répéter qu'on ne saurait vous - être plus tendrement ni plus respectueusement attachée que

Votre dévouée sœur

Catherine

Wydenhof ce 13 Août 1809

« IL FAUT BIEN QUE LES FOUS BRISENT LES PORTES POUR FAIRE ENTRER LES SAGES DANS LA MAISON DE LA LIBERTÉ… »

10 **CHABOT** (François). Lettre autographe signée à sa mère. Prison du Luxembourg, 28 nivôse an II–17 janvier 1794. 4 pp. in-4.
600/800 €

SUPERBE ET LONGUE LETTRE DE PRISON DU CONVENTIONNEL, QUI SERAIT GUILLOTINÉ TROIS MOIS PLUS TARD. Capucin converti aux idées nouvelles et devenu vicaire de l'abbé Grégoire à Blois, il adopta une position extrémiste, refusant par exemple de s'opposer aux massacres de septembre 1792, ou participant activement à l'accusation des Girondins. IL FUT LE PREMIER À AVOIR PRONONCÉ LES EXPRESSIONS DE « SANS-CULOTTES » ET DE « MUSCADINS ». Néanmoins, corrompu et spéculateur, il fut emprisonné au Luxembourg, condamné en même temps que Danton et Camille Desmoulins, puis guillotiné.

Ferme dans ses convictions révolutionnaires, François Chabot convoque ici avec une certaine cuistrerie les autorités de Démocrite, Épictète, Socrate ou Montaigne, pour appuyer sa réponse aux reproches de sa mère sur les ennuis qu'il s'est attiré par ses « étourderies», et qui ont également atteint sa famille :
« … IL FAUT BIEN QUE LES FOUS BRISE*NT LES PORTES POUR FAIRE ENTRER LES SAGES DANS LA MAISON DE LA LIBERTÉ* ; et je vous *rappellais toutes les folies que j'ai faites à Rodès, à St-Geniès et même à Toulouse, et qui toutes ont servi la cause de la liberté, sans compter toutes celles que j'ai faites à la législature, et MA FOLIE DE JUILLET 1792 QUI SAUVA LA LIBERTÉ DE LA PRESSE, ET MA FOLIE DU 8 ET 9 AOÛT* [1792] *QUI RENVERSA LE TRÔNE ET CELLE DU 31 MAI pour laquelle Camboulas et Lanjuinais* [les conventionnels Simon Camboulas d'Esparou et Jean-Denis Lanjuinais] *voulaient m'envoyer à la guillotine et QUI A DÉLIVRÉ LA RÉPUBLIQUE DES BRISSOTINS. Eh bien ! vous disais-je, « quand je n'aurais pas été aussi heureux contre les deux factions des ultra- et des citra-révolutionnaires, mes intentions seraient toujours justifiées par mes anciennes folies que je crois avoir été utiles».*
À TOULOUSE*, le 12 mai, je luttais avec sept à huit sans-culotes contre toutes les autorités constitu*ées, contre *mes collègues, contre toute la Garde nationale ; et MA FOLIE SAUVA LE MIDI DE LA FRANCE.*
À AMIENS*, sur la fin de juillet, je fus couché en joue par deux cens scélérats sous les armes avec sept mille gardes nationaux en révolte ouverte contre la représentation nationale, et MA FOLIE SAUVA CETTE VILLE DE LA FAMINE que les égoïstes avaient préparé aux sans-culotes, et DU PILLAGE que les sans-culotes auraient été forcés de commettre pour avoir du pain, et DE LA GUERRE CIVILE qu'on avait déjà organisée. J'en fus quitte pour quelques cheveux qu'une bale m'emporta et ce fut le seul coup de fusil qui fut tiré… Il ne faut que de l'audace pour forcer le bonheur. Il n'y a rien de si heureux que les fous audacieux… Ma bonne mère…, j'étais trop heureux pour n'être pas un sujet de jalousie et par conséquent de persécution…* »

Joint, 8 lettres et pièces du XIXe siècle concernant François Chabot.

« UN MÉMOIRE SUR LA DISTILLATION DES VINS… »

11 **CHAPTAL** (Jean-Antoine). Lettre autographe signée à un « *très cher confrère* ». S.l., 13 novembre 1787. 3/4 pp. in-4.
300/400 €

BELLE LETTRE DU CHIMISTE ET FUTUR HOMME POLITIQUE, concernant ses « Observations sur la distillation des vins dans la province de Languedoc », publiées en 1788 dans le *Recueil des actes de la Société royale des sciences de Montpellier*, et sur ses *Observations sur quelques avantages qu'on peut retirer des terres ocreuses, avec les moyens de les convertir en brun rouge, et d'en former des pouzzolanes propres à remplacer avec économie les étrangères et les nationales*, imprimées en 1787 par Firmin Didot pour les États du Languedoc.

« *J'ai l'honneur de vous adresser… un exemplaire de mon travail sur les ocres que la province a bien voulu faire imprimer chez Didot. Je vous prie de vouloir bien me réserver 10 minutes dans la séance publique de votre société, J'Y LIRAI UN MÉMOIRE SUR LA DISTILLATION DES VINS QUI INTÉRESSE LA SCIENCE ET L'ADMINISTRATION ; comme je pars dès demain pour Toulouse où je serai jusqu'aux États* [jusqu'à la session des États du Languedoc], *je vous prie d'en prévenir votre Académie…* »

ELLE EST TRÈS PROBABLEMENT ADRESSÉE À L'ASTRONOME ET PHYSICIEN JACQUES POITEVIN, membre de la Société royale des sciences de Montpellier, qui avait publié en 1773 un « Mémoire sur l'effervescence et la chaleur du vin dans la fermentation spiritueuse ». Jean-Antoine Chaptal aiderait à faire renaître l'Académie des sciences de Montpellier en 1795.

« *LA REINE EST PARTIE LE 2 AVRIL DE MITTAU…* »

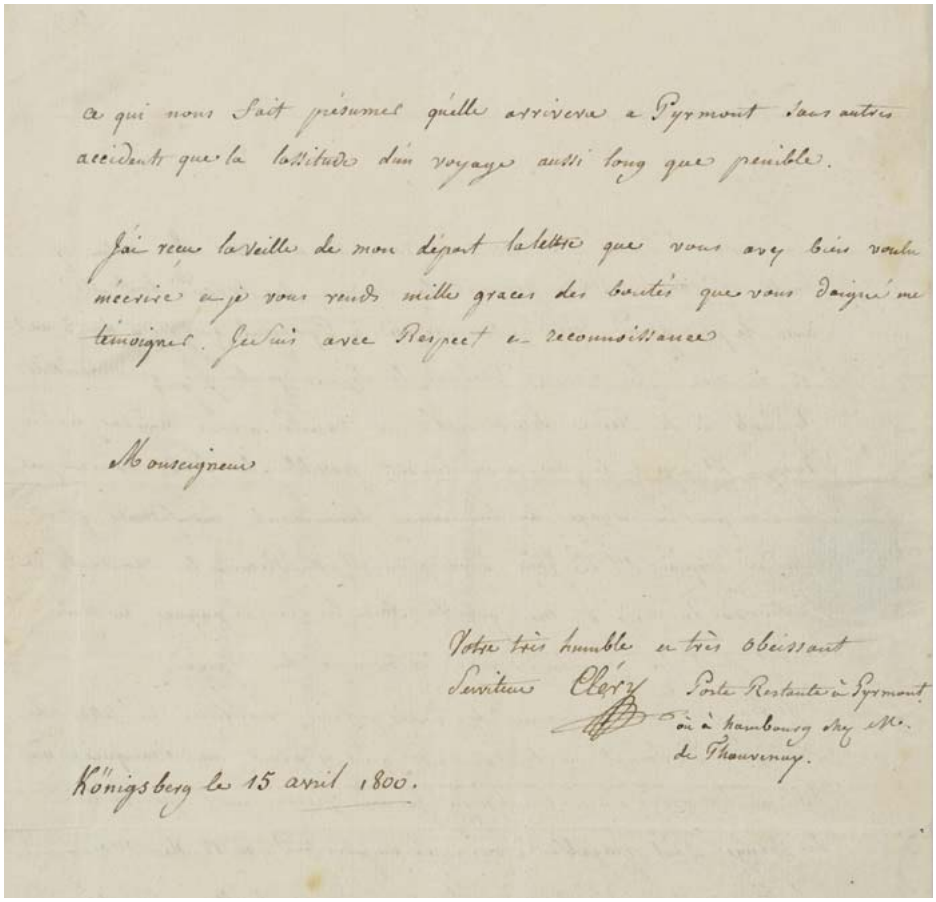
a qui nous fait présumer qu'elle arrivera a Pyrmont sans autres accidents que la lassitude d'un voyage aussi long que pénible.

J'ai reçu la veille de mon départ la lettre que vous avez bien voulu m'écrire et je vous rends mille graces des bontés que vous daignés me témoigner. Je suis avec Respect et reconnoissance

Monseigneur

Votre très humble et très obéissant Serviteur Cléry

Poste Restante à Pyrmont ou à Hambourg chez Mr. de Thouvenay.

Königsberg le 15 avril 1800.

12 **CLÉRY** (Jean-Baptiste Cant Hanet de). Lettre autographe signée à l'évêque de Nancy Anne-Louis-Henry de La Fare. KÖNIGSBERG [alors en Prusse, actuellement Kaliningrad en Russie], 15 avril 1800. 2 pp. in-4, adresse au dos, déchirure marginale au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte.
500/600 €

« *SA MAJESTÉ LA REINE M'ORDONNE DE VOUS FAIRE PASSER LA NOTTE CY-JOINTE AFIN DE LUI FAIRE PARVENIR LA SOMME DE 10.000 L*[IVRES] *DONT ELLE AURA LE PLUS GRAND BESOIN À SON ARRIVÉE À PYRMONT, qui sera du 8 au 12 de mai. Les mauvais chemins, les séjours prolongés que nécessite la santé de la reine déterminent Sa Majesté à vous mander de lui envoyer cet argent le plus promptement possible. Les fonds avancés par le roi pour le voyage de la reine deviendront insufisants pour attendre jusqu'au 1er* de juin, époque où Sa Majesté recevra le montant de la pension du

mois de mai que lui fait le roi d'Espagne, le mois d'avril étant déjà employé pour les avances du voyage...
LA REINE EST PARTIE LE 2 AVRIL DE MITTAU [alors en Russie, actuellement Jelgava en Lettonie]. *S*[a] M[ajesté] *a supporté avec beaucoup de courage la fatigue des 12 premiers jours de marche. Ce qui nous fait présumer qu'elle arrivera à Pyrmont sans autres accidents que la lassitude d'un voyage aussi long que pénible...* »

À la fin, il indique où recevoir sa correspondance : « *poste restante à Pyrmont ou à Hambourg chez M. de Thouvenay* [Athanase Perrinet Des Faugnes de Thauvenay, représentant diplomatique de Louis XVIII à Hambourg] ».

GRAND TÉMOIN DE LA CAPTIVITÉ DE LOUIS XVI AU TEMPLE, JEAN-BAPTISTE CLÉRY (1759-1809) avait débuté au service de madame de Guéméné, gouvernante des enfants de France, avant de devenir valet de chambre du duc de Normandie, futur Louis XVII. C'est également en qualité de valet de chambre qu'il accepta de servir Louis XVI à la prison du Temple à partir de 26 août 1792. Après la mort du roi, il demeura incarcéré au Temple puis à La Force, et ne fut libéré qu'après le 9 thermidor. Il remplit ensuite quelques missions auprès de Madame Royale, de Louis XVIII et de la reine Marie-Joséphine de Savoie en émigration. Il publia à Londres en 1798 un *Journal de ce qui s'est passé à la Tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI* qui remporta un vif succès.

PRINCIPAL AGENT ROYALISTE FRANÇAIS EN EUROPE, ANNE LOUIS HENRI DE LA FARE (1752-1829) était évêque de Nancy avant la Révolution. Il fut élu aux États généraux et défendit alors les droits du Clergé, s'opposant farouchement aux principes révolutionnaires. Il fut des premiers à émigrer et, en 1792, se réfugia à Vienne, muni d'une lettre de recommandation de Marie-Antoinette. À partir de 1795, il fut le chargé d'affaires de Louis XVIII dans cette capitale, le relai de correspondance des princes, et le principal agent des émigrés sur le continent. Revenu en France en 1814, il continua de servir les intérêts des anciens émigrés et participa à la réorganisation de l'Église de France. Il fut fait aumônier de la duchesse d'Angoulême, archevêque de Sens, cardinal, ministre d'État et pair de France.

VOYAGE AUX INDES ORIENTALES

13 **CRETET** (Emmanuel). Lettre signée à l'historien Louis-Pierre Anquetil. Paris, 1er juin 1808. 1 p. in-4, en-tête imprimé « Le ministre de l'Intérieur », déchirure marginale au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte.
100/150 €

« *J'ai reçu, Monsieur, avec votre lettre du 31 mai, LE VOYAGE AUX INDES ORIENTALES que vous avez eu l'honnêteté de m'adresser. Je lirai avec plaisir un ouvrage que Mr votre frère a enrichi de ses notes. Je vous en fais mes remerciemens...* »

L'ORIENTALISTE ET VOYAGEUR ABRAHAM-HYACINTHE ANQUETIL-DUPERRON, frère de Louis-Pierre Anquetil, avait publié plusieurs ouvrages sur l'Inde, et avait rédigé des notes sur le *VOYAGE AUX INDES ORIENTALES* DU PÈRE PAULIN DE SAINT-BARTHÉLEMY, mais était mort en 1805 avant d'en voir l'édition, qui parut en 1808 à l'instigation de son frère.

14 **DANTON** (Georges Jaqcues). Pièce signée en qualité de membre du Conseil exécutif provisoire, contresignée par 4 autres membres du Conseil, Étienne Clavière (président), Pierre-Henri-Helène-Marie LE BRUN-TONDU, Jean-Marie ROLAND DE LA PLATIÈRE, et Joseph-Marie SERVAN DE GERBEY, et par le secrétaire du Conseil, l'homme de lettres, futur diplomate et homme politique Philippe-Antoine GROUVELLE. Paris, 5 septembre 1792. 1 p. in-folio imprimée avec ajouts manuscrits, papier jauni.
400/500 €

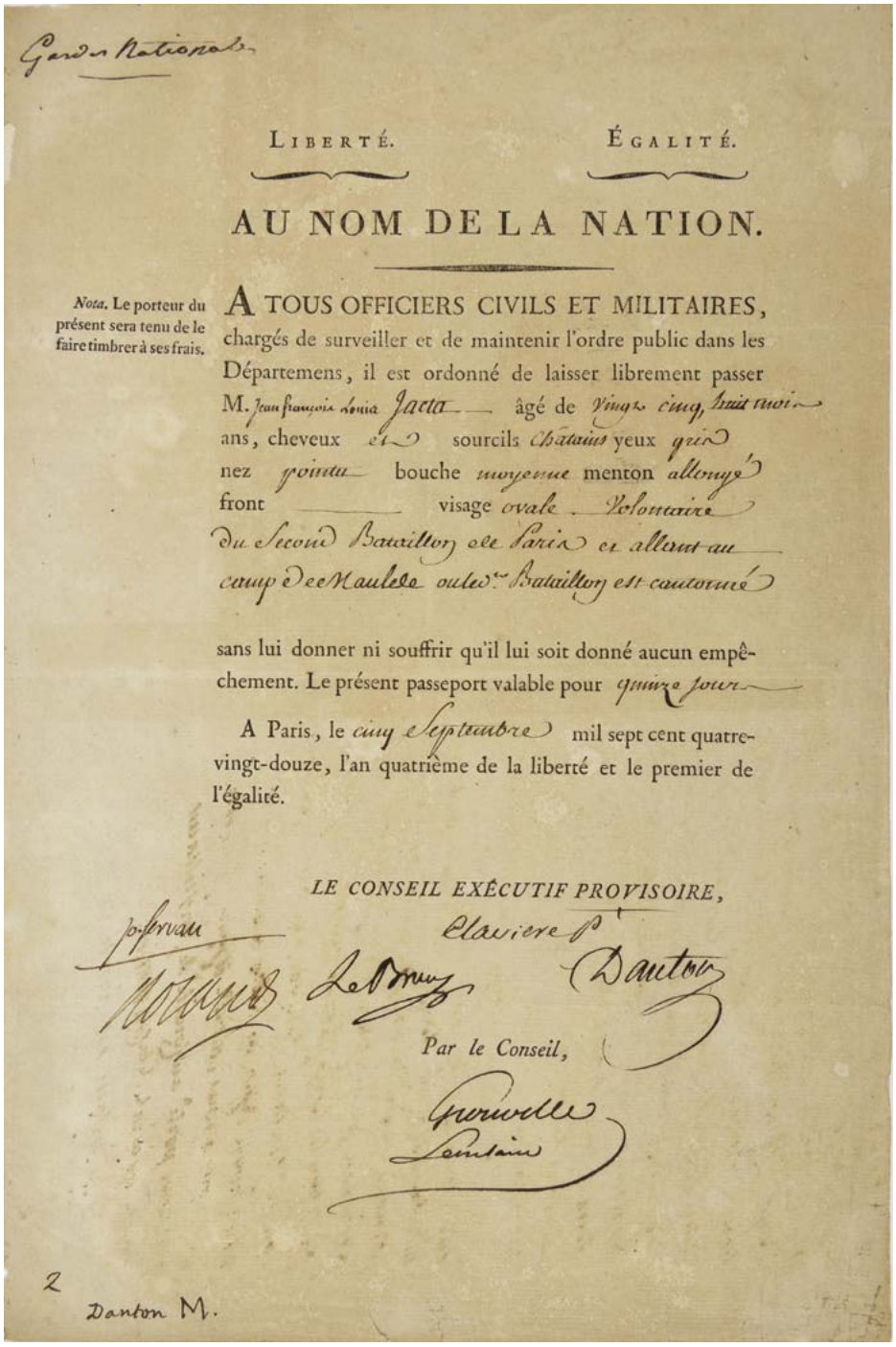

Garde Nationale

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

AU NOM DE LA NATION.

Nota. Le porteur du présent sera tenu de le faire timbrer à ses frais.

A TOUS OFFICIERS CIVILS ET MILITAIRES, chargés de surveiller et de maintenir l'ordre public dans les Départemens, il est ordonné de laisser librement passer M. Jean François Louis Jacta âgé de vingt cinq trente ans, cheveux et sourcils châtains yeux gris nez pointu bouche moyenne menton allongé front visage ovale. Volontaire du second Bataillon de Paris et allant au camp de Maulde où ledit Bataillon est cantonné sans lui donner ni souffrir qu'il lui soit donné aucun empêchement. Le présent passeport valable pour quinze jours.

A Paris, le cinq Septembre mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an quatrième de la liberté et le premier de l'égalité.

LE CONSEIL EXÉCUTIF PROVISOIRE,

Clavière

Le Brun

Danton

Par le Conseil,

Grouvelle

Lentain

2

Danton M.

Laissez-passer octroyé à « *Jean-François-Louis Jacta, volontaire du second bataillon de Paris… allant au camp de Maulde* [dans le département du Nord, entre Valenciennes et Tournai] *où led*[i]*t bataillon est cantonné…* »

Le roi ayant été suspendu le 10 août 1792, l'Assemblée confia le pouvoir exécutif à un Conseil provisoire constitué de 6 ministres, Danton pour la Justice (avec la signature générale), Clavière pour les Finances, Lebrun-Tondu pour les Relations extérieures, Monge pour la Marine, Roland pour l'Intérieur, et Servan de Gerbey pour la Guerre.

15 **DROUET D'ERLON** (Jean-Baptiste). Lettre signée à son aide de camp le capitaine et futur général Pantaléon-Charles-François Du Trousset d'Héricourt, en convalescence à Paris. Soissons, 29 pluviôse an XI [18 février 1803]. 2 pp. in-4, adresse au dos, déchirure marginale au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte.
200/300 €

« *Depuis longtems, mon cher d'Héricourt, nous n'avons reçu de vos nouvelles et, vous sachant malade, cela nous laisse dans des inquiétudes continuelles. Pourquoi garder un silence aussi absolu sur l'état de votre santé, vous savez que je m'intéresse assez à vous pour que cela ne me soit pas indifférent ; ainsi j'espère recevoir de vos nouvelles courier par courier. Surtout aprenez-moi le retour de votre santé...* »

16 **GAZAN** (Honoré Théodore Maxime). Lettre signée en qualité de chef de l'état-major général de l'armée des Pyrénées, adressée au général François Lhuillier de Hoff, commandant la première division de réserve de cette armée. Peyrehorade [sur les Gaves-réunis, dans les Landes], 25 décembre 1813. 1 p. in-4.
400/500 €

LETTRE ÉCRITE ALORS QUE LE MARÉCHAL SOULT TENTAIT D'ARRÊTER LA REMONTÉE DES TROUPES DE WELLINGTON.

« *J'ai l'honneur de vous prévenir que S. E. le général en chef* [le maréchal Soult] *a nommé Mr le chef de b*[ataill]*on Yost employé à l'état-major g*[énér]*al pour remplir provisoirement les fonctions de commandant d'armes à DAX en remplacement du chef de b*[ataill]*on Roumette* décédé. Le général en chef a aussi désigné Mr le chef de b[ataill]*on Duprat pour être employé, sous les ordres de Mr l'adjud*[an]*t command*[an]*t Dorsonval, à l'organisation de la LEVÉE GÉNÉRALE DES GARDES NATIONALES DU DÉP[ARTÊMEN]T DES LANDES...* »

« *JE ME SOUVIENS LE PLAISIR QUE NOUS AVIONS* À CAUSER ENSEMBLE AUX TUILERIES... »

17 **HORTENSE DE BEUHARNAIS.** Lettre autographe signée à la comtesse Pauline von Neale. Château d'Arenenberg [dans le canton suisse de Thurgovie], 6 décembre 1834. 1/2 p. in-8, adresse au dos, cachet de cire rouge à son initiale.
150/200 €

« *JE NE POUVOIS VOUS AVOIR OUBLIÉE, MADAME, VOUS ENTRIEZ DANS UN DE MES SOUVENIRS DE JEUNESSE ET CEUX-LÀ NE S'EFFACENT PAS. Je me souviens le plaisir que nous avions à causer ensemble aux Tuileries, et sans doute si nous nous retrouvions la conversation seroit plus triste qu'elle ne l'*étoit *alors. J'ai été fort aise de voir votre sœur* [Sophie von Neale] *et de parler de vous. Je regrette que vous ne l'ayez pas accompagnée en Suisse. NOUS HABITONS UN PETIT COIN ISOLÉ DU MONDE OÙ LA NATURE EST SI BELLE QU'ELLE CONSOLE DES MÉCOMPTES DE LA VIE, quoiqu'elle ne puisse pas en effacer les douleurs. Croyez au plaisir que j'aurais à vous y recevoir et à vous renouveler l'assurance des sentimens que je vous ai voués...* »

PAULINE VON NEALE FUT DAME D'HONNEUR DE LA NIÈCE DE FRÉDÉRIC II, princesse Radziwill née Louise de Prusse.

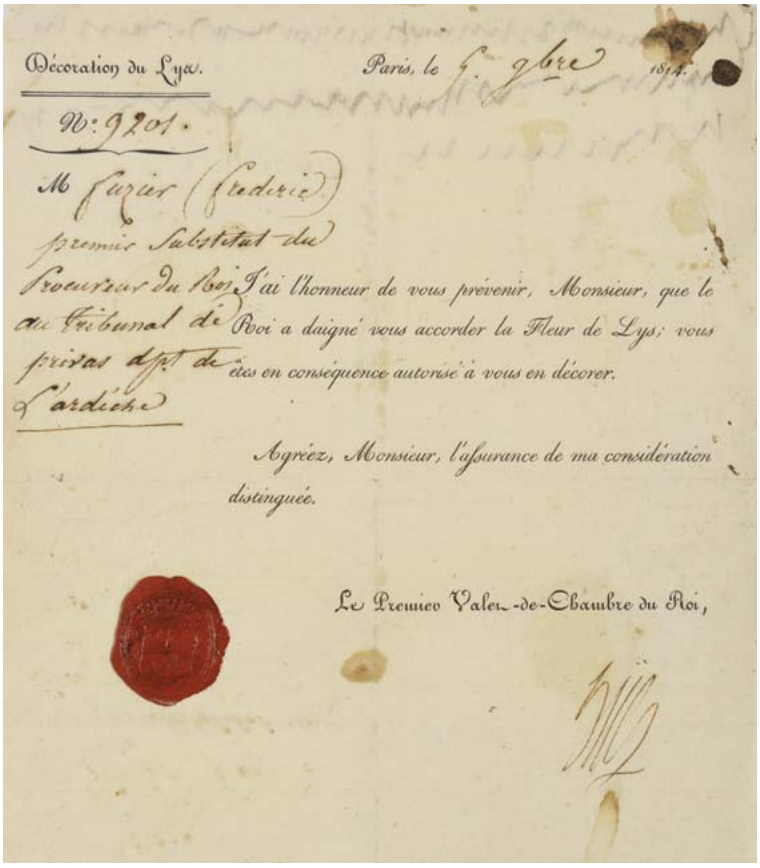

Décoration du Lys.

Paris, le 5 9bre 1814.

N: 9201.

M Fuzier (Frederic)
premier Substitut du
Procureur du Roi
au Tribunal de
Privas dpt de
l'ardèche

J'ai l'honneur de vous prévenir, Monsieur, que le Roi a daigné vous accorder la Fleur de Lys; vous êtes en conséquence autorisé à vous en décorer.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Premier Valet-de-Chambre du Roi,

18 **HÜE** (François). Lettre signée à Frédéric Fuzier, premier substitut du procureur du roi au tribunal de Privas. Paris, 5 novembre 1814. 1 p. in-4 imprimée avec ajouts manuscrits, en-tête imprimé « Décoration du Lys ».
300/400 €

« *J'ai l'honneur de vous prévenir, Monsieur, que le roi a daigné vous accorder la Fleur de lys ; vous êtes en conséquence autorisé à vous en décorer…* »

FIDÈLE SERVITEUR DE LA ROYAUTÉ JUSQUE DANS L'EN EXIL, FRANÇOIS HÜE (1757-1819) fut d'abord huissier de la chambre du roi (1787) puis premier valet de chambre du Dauphin (1791). Il s'avéra un homme de confiance dans la tempête, faisant preuve de courage et de dévouement, notamment lors des journées insurrectionnelles du 20 juin et du 10 août 1792. Il entretint une correspondance avec le roi et la reine prisonniers au Temple, ce qui lui valut d'être lui-même incarcéré deux fois, en 1792 et en 1794. Il fut ensuite autorisé par le Directoire à accompagner Madame Élisabeth en Autriche, dans le cadre d'un échange, et resta ensuite auprès d'elle à Vienne et à Mittau où elle épousa le duc d'Angoulême. Il servit alors le couple comme commissaire général de leur maison, remplissant entre temps une dangereuse mission pour Louis XVIII à Hambourg. De retour à Paris avec la famille royale en 1814, il fut chargé en mars 1815 de mettre à l'abri hors de France les diamants de la Couronne. À la seconde restauration, il reprit ses fonctions de valet de chambre du roi auxquelles lui furent adjointes celles de trésorier général de la Maison militaire et du Domaine privé – il fut créé baron héréditaire en 1818. Il publia à Londres en 1808 un fameux livre de mémoires, *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI.*

19 **JOURDAN** (Jean-Baptiste). Lettre autographe signée en qualité de général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, adressée au futur maréchal François-Joseph Lefebvre. Herve [à l'est de Liège], 2 vendémiaire an III [23 septembre 1794]. 1/2 p. in-folio, en-tête imprimé « Jourdan, commandant en chef l'armée de *Sambre-et-Meuse* » illustré d'une vignette gravée sur bois représentant la République ; quelques rousseurs, quelques déchirures notamment dues à l'ouverture.
150/200 €

« *IL SEROIT À PROPOS, MON CAMARADE, DE S'ASSURER SI L'ARMÉE DE CLERFAYT EST ENCORE À BOLDUC* [Bois-le-Duc, par traduction en partie erronée pour Herzogenrath], *comme tu me l'annonce, et faire reconnaître s'il seroit possible que tu vins demin prendre position du cotté de Kerckrode* [Kerkrade] *en face Boleduc. Tu me répondra le plutôt possible. Salut et fraternité…* »

L'armée de Sambre-et-Meuse, dirigée par le futur maréchal Jourdan, s'affrontait alors à l'armée autrichienne du comte de Clerfayt, Sébastien Charles de Croix, remportant pour l'heure quelques succès comme les victoires de Sprimont (18 septembre 1794) et d'Aldenhoven (2 octobre 1794).

François-Joseph Lefebvre commandait alors la 2e division de l'armée de Sambre-et-Meuse, stationnée autour du château de Neubourg sur l'actuelle commune de Gulpen, entre Maastricht et Aix-la-Chapelle.

LE VAINQUEUR DE VALMY

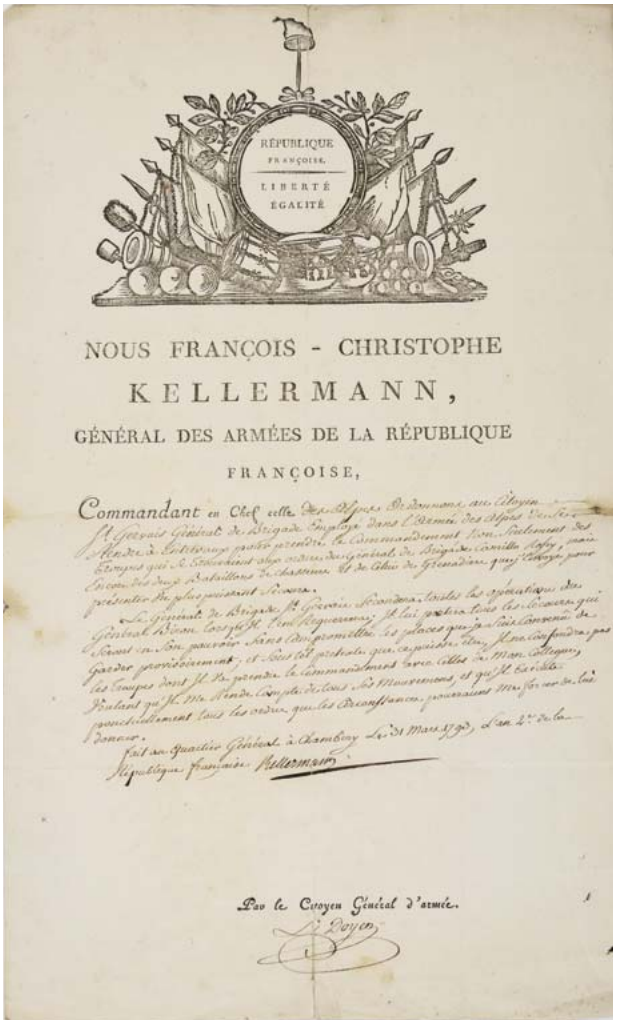
RÉPUBLIQUE FRANÇOISE.
LIBERTÉ ÉGALITÉ

NOUS FRANÇOIS - CHRISTOPHE
KELLERMANN,
GÉNÉRAL DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE
FRANÇOISE,

Pour le Citoyen Général d'armée.

20 **KELLERMANN** (François-Étienne-Christophe). Pièce signée en qualité de général en chef de l'armée des Alpes, contresignée par le futur général Jean-Denis LE DOYEN. Chambéry, 31 mars 1793. 1 p. grand in-folio, en-tête imprimé à son nom avec grande vignette gravée sur bois à emblèmes militaires et révolutionnaires ; petites fentes aux pliures restaurées au verso.
200/300 €

« *Nous... ordonnons au citoyen* [Jean-Pierre-Aaron Seimandy de] *St-Gervais,* général de brigade employé dans l'armée des Alpes, de se rendre à Entrevaux pour prendre le commandement non seulement des troupes qui se trouvaient aux ordres du général de brigade Camille [de] *Rossy, mais encore des deux bataillons de chasseurs et de celui de grenadiers que j'envoye pour présenter un plus puissant secours. Le général de brigade St-Gervais secondera toutes les opérations du général* [Amand-Louis de Gontaut, duc de] *Biron lorsqu'il l'en requerrera* ; il lui portera tous les secours qui seront en son pouvoir sans compromettre les places que je suis convenu de garder provisoirement ; et sous tel prétexte que ce puisse être, il ne confondra pas les troupes dont il va prendre le commandement avec celles de mon collègue... »

21 **LA FAYETTE** (Gilbert Du Motier de). Lettre signée à Pierre-François Palloy. Château de Lagrange-Bléneau [près de Courpalay en Seine-et-Marne], 19 novembre 1819. 3/4 p. in-4.
200/300 €

« *Ce n'est pas moi qui suis venu à la sous-préfecture pour demander des nouvelles de monsieur Palloy* : je *voudrais penser que ces informations tiennent aux démarches que nous avons faites. Quoi qu'il en soit, j'arriverai à Paris quelques jours avant l'ouverture de la session* [parlementaire] *et je serai bien heureux de seconder les bonnes intentions de M. Desgranges* [François Desgranges, notaire et ancien maire de Sceaux] *et de M. Champion en m'unissant à eux pour tâcher d'obtenir l'acte de justice auquel je m'intéresse de tout mon cœur...* »

CHARGÉ DE LA DÉMOLITION DE LA BASTILLE, L'ENTREPRENEUR PIERRE-FRANÇOIS PALLOY fit des modèles réduits du bâtiment avec des matériaux recueillis sur les lieux, de même que des médailles commémoratives, qu'il offrit par ailleurs aux différentes institutions civiles et militaires françaises.
Pour l'aider à surmonter des difficultés financières, le département décida en 1819 de lui acheter sa maison de Sceaux, et d'y installer la sous-préfecture.

22 **LA FAYETTE** (Gilbert Du Motier de). Lettre autographe signée à Léon Deveaux. Hôtel de ville de Paris, 3 août 1830. 1/4 p. in-folio, en-tête imprimé « Garde nationale de Paris. Le général commandant en chef », papier jauni.
300/400 €

BELLE LETTRE PATRIOTIQUE écrite durant la lieutenance de Louis-Philippe d'Orléans, c'est-à-dire entre les journées révolutionnaires des 27-29 juillet, et l'élévation du duc à la royauté le 9 août.

« *C'est avec beaucoup de plaisir et de confiance que je vois le voyage patriotique de messieurs de Montigny, Devaux, et Leymarie entrepris dans des vues de liberté et d'ordre public, et je serai très empressé de recevoir de leurs nouvelles...* »

JOINT : LA FAYETTE (George Washington). Lettre autographe signée du fils de La Fayette adressée au sculpteur Jean DAVID D'ANGERS. Paris, 19 janvier 1837. Concernant la réparation et le transport des deux bustes de son père et de Washington (1 p. 1/2 in-12, adresse au dos).

23 **LA FAYETTE** (Gilbert Du Motier de). 2 lettres autographe signées à sa belle-sœur la marquise de Montagu, Pauline de Noailles. S.d.
1.500/2.000 €

Lettres illustrant la proximité du général et homme politique avec son cercle familial et amical. Il y évoque ses enfants Oscar et Virginie, ses petites-filles Mathilde, Clémentine, Nathalie (et l'époux de cette dernière Adolphe Périer), ainsi, probablement, que son médecin et ami Jules Cloquet.

– « *Nous envoïons savoir de vos nouvelles, mes deux jeunes compagnes et moi, ma bien-aimée sœur. On dit que vous aviés été souffrante : donnés-moi ou faites-nous donner votre bulletin. Je voudrais bien vous envoïer celui d'Oporto postérieur à l'attaque dont on parlait pour le 20. Mais nous n'avons rien reçu depuis que Virginie a dû y arriver. Si Jules a suivi son projet tel qu'il nous le donnait depuis qu'il avait su sa mère à Falmouth, et avant qu'il connût son embarquement, ils doivent nous retrouver dans la semaine prochaine. Mathilde* [petite-fille de La Fayette] *compte être à Paris avec son mari du 5 au 8 ; Clémentine me recommande d'en informer ses cousines qui le lui ont demandé. Ils passeront par Vizille pour voir le ménage Adolphe. Oscar doit passer son examen lundi ou mardi. Nous partirons pour Paris lundi, nous ne tarderons pas à y voir les arrivants d'Avignon et d'Oporto. Bonjour, ma chère sœur, donnés-nous de vos nouvelles ; distribués nos tendresses autour de vous. Je vous embrasse de toute mon âme…* » (s.l., « *jeudi 1er* août », 1/2 p. in-4, adresse au dos).

– « *Vous êtes bien bonne, ma bien-aimée sœur, de tant penser à mon rhume au milieu de vos spectacles et de vos répétitions. Je me soigne avec excès ; mais comme ma petite inflammation de poitrine est en miniature du même genre que celle d'il y a deux ans, j'aime mieux jouer le malade imaginaire à La Grange que de le devenir réellement cet hyver. Nos Adolphes iront à Paris dans les premiers jours de décembre ; Pauline et son mari n'osent pas déplacer leur nouvelle nourrice. Le reste de la famille, y compris nos aimables cousins d'Alva, s'en ira successivement. Je serai du dernier départ le 15 décembre. Mais s'il est vrai que les Chambres ne s'ouvriront que vers la fin de février, je viendrai faire des civilités solitaires à La Grange. Il est très superflu de vous dire… que les visites annoncées de Lumigny seront les bienvenues ; mais je vous prie de le dire à ces messieurs en leur exprimant mes regrets de ne pouvoir pas leur faire moi-même les honneurs des dehors de La Grange. Comme je m'en serais fait un grand plaisir sans cette ennuïeuse petite maladie…* » (Château de Lagrange-Bléneau, près de Courpalay en Seine-et-Marne, « *25 novembre* »).

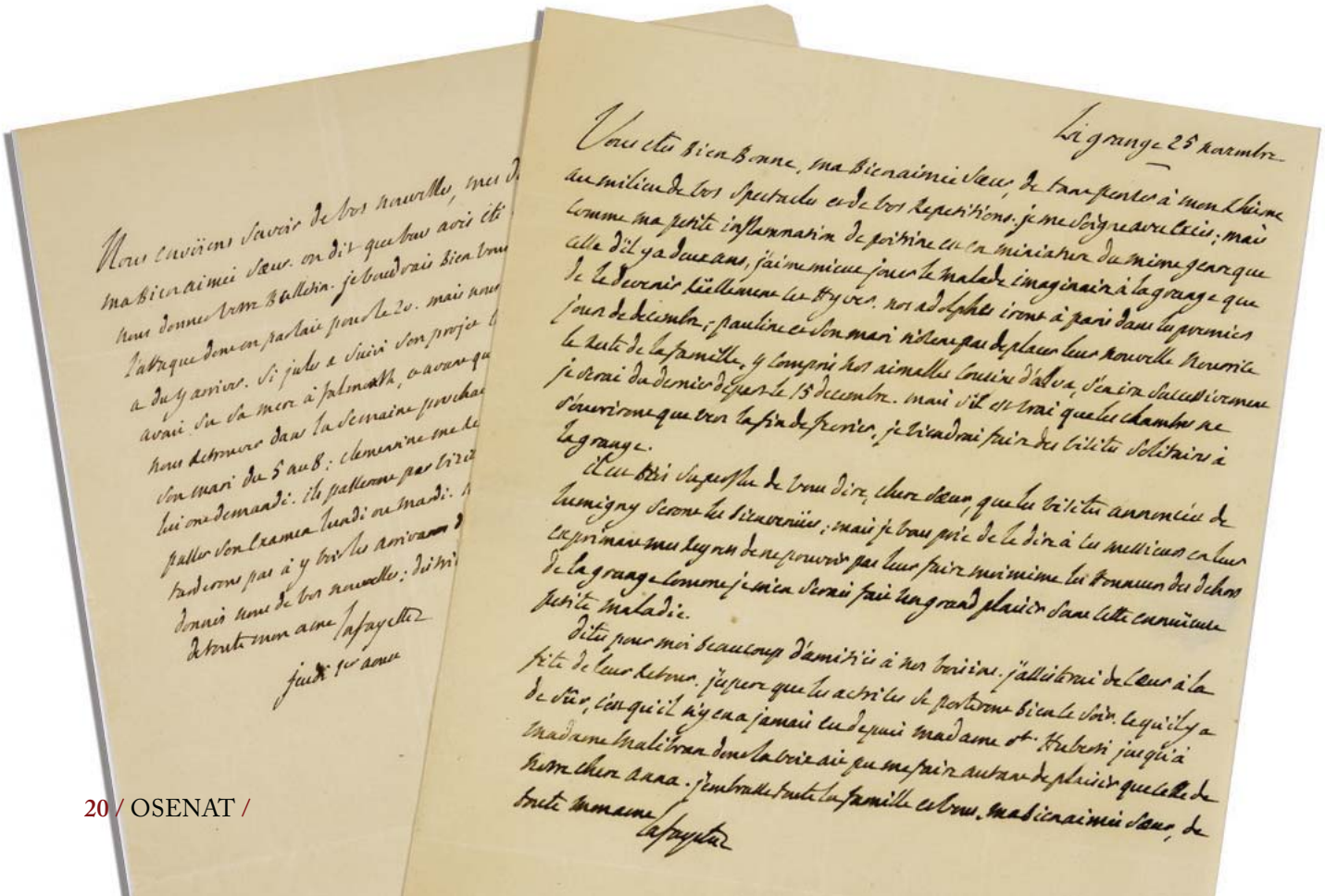

« UN MONUMENT À ÉLEVER
À LA GLOIRE DE L'ARMÉE DE NAPLES... »

24 **LAMARQUE** (Jean-Maximilien). Lettre autographe signée au général Jacques-David-Martin de Campredon. Naples, 13 janvier 1808. 1 p. in-folio, en-tête imprimé « Armée française dans le royaume de Naples. État-major général ».
200/300 €

« *J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le journal du siège de Scilla et je vous prie, mon cher général, de m'en donner une copie avec un petit plan. Cette belle deffense honore beaucoup Mr le chef de bataillon Michel ; il seroit à désirer qu'elle fût connue du public ; ce seroit la récompense des braves qui ont si vaillament combattu sous ses ordres. L'HISTOIRE DES SIÈGES DE GAËTE, DE SCILLA, D'AMANTHEA ET DE COTRONE* [*sic* pour Cortone] *SEROIT UN MONUMENT À ÉLEVER À LA GLOIRE DE L'ARMÉE DE NAPLES... P.S. Je vous renvoie le siège de Danzig ; je vous remercie de votre complaisance...* »

GÉNÉRAL D'EMPIRE
ET FUTURE GRANDE VOIX DE L'OPPOSITION LIBÉRALE

25 **LAMARQUE** (Jean-Maximilien). Lettre autographe signée à Dumoulin aîné. Saint-Sever, 29 avril 1819. 1 p. 1/2 in-4, adresse au dos.
150/200 €

« *Depuis que j'ai quitté* Paris, *je n'ai aucune nouvelle de vous... et mon amitié en souffre... Je commence à m'ennuyer au fond de ma triste province ; j'y fais cependant continuer la construction d'une vaste cazerne à laquelle mes compatriotes donnent le nom pompeux d'hôtel et même de château. J'aurai de la place pour y loger quelques amis et j'espère bien vous y recevoir un jour et vous voir peindre dans un vaste atelier que je place dans un pavillon... Votre clair de lune est dans une chambre et fait merveille...*
JE LIS BIEN LE CONSTITUTIONNEL, LE LIBÉRAL, LA MINERVE *ET* LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE [organes de presse libéraux], *MAIS JE NE SAIS PAS TOUT CE QU'ON DIT À PARIS. Écrivez-moi donc dans vos moments perdus et ne craignez pas de m'envoyer des fagots.* [Le général Lamarque, qui avait vu sa proscription annulée, était rentré en France et s'intéressait à l'action politique : il allait briguer la députation à partir de 1820 et serait élu en 1828.]
VOYEZ-VOUS SOUVENT LA BONNE, L'AIMABLE, LA BELLE M[ADAM] *E LAVOLÉE ? Je vous soubçonne un peu d'amour pour elle et je vous le pardonne. Il est impossible d'avoir plus d'aimant. Je reçois quelquefois des lettres bien intéressantes de son mari...* » Olivier Lavolée, qui fut le secrétaire intime et peut-être l'amant de Cambacérès, avait épousé une cousine de ce dernier, Rose Du Vidal de Montferrier.

L'ADMIRATION DU TSAR ALEXANDRE Ier
POUR LE MARÉCHAL LANNES

26 **LANNES** (Jean). Lettre autographe signée à son épouse Louise Guéheneuc. Erfurt, 4 octobre 1808. 2 pp. in-4, adresse au dos, petites déchirures sans atteinte au texte dues à l'ouverture.
1.500/2.000 €

« *Je n'ai reçu qu'une lettre de toi, ma chère Louise. Je t'ai dit dans ma dernière que je voulais attandre avant de te gronder si c'était la faute de la poste ou la tienne. J'aurais dû recevoir deux ou trois fois de tes nouvelles, tu mérites donc d'ettre bien grondée, sependent je ne veux le faire que quand je serai près de toi.*
Nous sommes ici au milieu des visites on ne fait autre chose de toute la journée. LES DEUX EMPEREURS SONT SEULS, occupés de manière que tout va le mieux du monde.
J'AI REÇU DE LA MAIN DE L'EMPEREUR ALEXANDRE LE GRAND CORDON DE ST-ANDRÉ. En me le donnant il m'a dit que c'était une faible marque de son estime pour moi.
Il me tarde bien, ma chère Louise, d'ettre près de toi. Tout au plus si j'aurai huit jours à y rester avant MON DÉPART POUR L'ESPAGNE. TU SÇAIS TOUTE LA RÉPUGNANCE

QUE J'AI D'ALLER DANS CE PAYS-LÀ. JE SÇAIS QUE C'EST LA PLUS GRANDE PREUVE DE DÉVOUEMENT QUE J'AYE JAMAIS DONNÉ À SA MAJESTÉ, MAIS QUE FAIRE, IL FAUT EN FINIR. J'espère que cela ne sera pas long, que nous serons de retour en France vers le printems...
Tu dois être bien heureuse d'ettre auprès de nos enfans. Parle leur souvent de moi, la petite doit être bien gentille. Il me tarde bien de vous embrasser à tous.
KIRGENER est parti [François-Joseph Kirgener de Planta, futur beau-frère de Louise Lannes], *il doit être dans ce moment à Paris. JE COMPTE LE DEMANDER POUR MON CHEF D'ÉTAT-MAJOR...* »

L'ENTREVUE D'ERFURT. Après Friedland et le traité de Tilsit (juin-juillet 1807), l'heure était à la réconciliation : l'empereur des Français et le tsar de Russie passèrent deux semaines de fêtes à Erfurt, du 27 septembre au 14 octobre 1808, assistant à des représentations théâtrales, échangeant des présents et des honneurs. Il signèrent également une convention préparée par Talleyrand, par laquelle Napoléon cherchait à se concilier la Russie pour s'opposer à l'Angleterre, tenir en respect l'Autriche, et se retrouver avec les mains libres en Espagne.

La maréchale Lannes était la seconde épouse de Lannes (il divorça de la première, Barbe Méric, en 1800). Née Louise Guéheneuc (1782-1856), elle était la fille du sénateur, et devint dame du Palais de Joséphine puis dame d'honneur de Marie-Louise.

« IL FAUT PLUS QUE DU DÉVOUEMENT POUR SA MAJESTÉ POUR AVOIR SUPORTÉ TOUTES LES FATIGUES... »

27 **LANNES** (Jean). Lettre autographe signée à son épouse Louise Guéhenneuc. Burgos, 14 janvier 1809. 3 pp. in-4.
1.200/1.500 €

LONGUE ET BELLE LETTRE SUR SON ENVOI À SARAGOSSE.

« *Je t'ai écrit dans ma dernière lettre, ma chère Louise, que je partais pour aller prendre le commandement des corps du g*[énéra]*l Junot et Morthier qui sont devant Sarragosse* ; je n'ai pas besoin de te dire combien cela me contrarie ; il est *dessidé que SA MAJESTÉ PART POUR PARIS* ; je *comptois bien l'accompagner ; IL ATTACHE LE PLUS GRAND PRIS À LA PRISE DE SARRAGOSSE, IL A DÉSIRÉ QUE J'I AILLE, JE N'AI PAS VOULU REFUSER* ; mais je te promets bien que je partirai auss*itôt la redition de cette place, qui ne sera pas vraisanblablement avant trois mois ; je te mets bien au courant des mes opérations militaires ; tu mériterai, ma chère amie, que je te gronde de ce que tu m'as dit dans une de tes lettres, que tu croyez que je n'avez pas besoin de m'occuper de toi ; je te prouve le contraire en t'écrivant presque tous les jours.*
Je viens de passer quinse jours bien peinibles, ma chère Louise, J'AI SUIVI SA MAJESTÉ PANDANT TOUT LE TEMS, SANS DOMESTIQUE, NI SANS AVOIR DE QUOI ME CHANGER UNE SEULE FOIS DE CHEMISE ; AUSSI ÉTÉ-JE CHARGÉ DE VERMINE. JE NE ME RAPPELLE PAS AVOIR JAMAIS AUTANT SOUFERT, IL FAUT AJOUTER À CELA QUE J'ÉTOIS ENCORE SOUFRANT DE MA CHUTE DE CHEVAL.

JE TE JURE, MA CHÈRE LOUISE, QU'IL FAUT PLUS QUE DU DÉVOUEMENT POUR SA MAJESTÉ POUR AVOIR SUPORTÉ TOUTES LES FATIGUES ; ON NE S'AIT PAS MÊME APERÇU QUE JE SOUFROIS.

*De retour près de ma chère Louise, je ne penserais plus qu'au plaisir d'ettre auprès d'elle ; oui, ma bonne amie, cette idée me rend heureux. Ne sois pas inquiète, si tu ne reçois pas aussi souvent de mes nouvelles que quand j'*étois *près de l'empereur ; les lettres partent de Saragosse, vienent à Madrid, pour la France. Par la même raison, je recevrai de tes nouvelles plus rarement ; ainsi, ma chère Louise, il faut m'écrire plus souvent, et me parler beaucoup de ta santé. Je pense que ton ami* [le père de Louise, François-Scholastique Guéhenneuc] *aura donné des ordres pour qu'on détruise les lapins à Maison* [château du maréchal Lannes, actuellement Maisons-Laffitte], *tu sais combien cela est important à cause de nos plantations que je te recomande. Il faudrait aussi que tu allonges les comptes avec le munier, je crois qu'il nous doit sis mois, il a fourni cinquante sacs de son, nous lui avons vendu du seigle, le fermier te dira combien. Enfin, ma chère Louise, mets de l'ordre dans toutes nos affaires ; fais aussi payer les impositions de l'année dernière si tu ne l'as déjà fait. Tu trouveras le bordereau de ce que j'avai payé dans un tirroir du cecrétaire de Maison ; adieu, ma chère Louise, embrasse toute la famille, grands et petits...* »

à y rester avant mon départ pour l'espagne. tu
sais toute la répugnance que j'ai d'aller dans le pays là.
je crois que c'est la plus grande preuve de dévouement
que j'aie jamais donné à Sa majesté. mais que faire
il faut en finir jusque que cela ne dura pas longs
que nous serons de retour en France vers le printemps.

je pense ma bonne amie, que tu auras fait partir
mes chevaux comme je te l'ai marqué.

tu dois être bien heureuse d'être auprès de nos enfans
elle leur conviennent de moi, la petite doit être bien jentille
il me tarde bien de vous embrasser à tous.

Filgueira et petit doit être dans le moment après
je compte le demander pour mon chef d'état major
je ne pense pas que le mariage se fasse avant notre
retour d'espagne, alors on pourrait faire les deux
en même tems. adieu ma chère Louise, embrasse tous
ceux pour moi ainsi que ta heureuse.

Fernel

« CETTE FIÈRE AUTRICHE
QUI VOULAIT VENIR AVEC SON ARMÉE À PARIS,
ELLE Y VIENDRA MAIS SANS ARME… »

28 **LANNES** (Jean). Lettre autographe signée à son épouse Louise Guéhenneuc. Braunau-am-Inn [en Autriche], 29 avril [1809]. 1 p. in-4.
1.200/1.500 €

« *Je t'ai écrit de Ratisbonne, ma chère Louise, que NOUS AVIONS UNE BATAILLE* [ECKMÜHL, 21-22 avril 1809] *et plusieurs affaires.*

Depuis lors, ma chère amie, NOUS NE POUVONS PLUS JOINDRE L'ENNEMI, IL FUIT DE TOUT DEVANT NOS TROUPES.

Nous avons passé hier l'Inn, tu vois, ma bonne amie, que NOUS ALLONS ASSÉS VITTE POUR ÊTRE À VIENNE DANS QUINZE JOURS AU PLUS TARD.

CETTE FIERRE AUTRICHE QUI VOULOIT VENIR AVEC SON ARMÉE À PARIS, ELLE Y VIENDRA MAIS SANS ARME ; j'espère, ma chère Louise, que cette campagne ne sera pas longue, tout au plus si nous aurons encore une bataille.

J'ai reçu une lettre de ton ami [le père de Louise, François-Scholastique Guéhenneuc] *qui me dit que tu as eu la fièvre apprès mon départ ; je t'engage, ma chère amie, à ne point t'inquiéter et à aller passer quelques jours à* Étoges [château du père de Louise] *après que tu auras ordonné ce que nous sommes convenus pour Maison* [château du maréchal Lannes, aujourd'hui Maisons-Laffitte]. *JE SUIS BIEN FATIGUÉ, MA CHÈRE AMIE, IL FAUT VRAIMENT ÊTRE DE FER POUR Y RÉSISTER* ; écris-moi bien *souvant, ma chère amie ; embrasse nos enfans, et toute la famille. je n'ai pas besoin de te dire combien je t'aime, c'e*[s]*t de cœur et d'âme…*
Louis se porte bien [Louis Guéhenneuc, frère de Louise, aide de camp du maréchal Lannes, futur général et aide de camp de Napoléon Ier]. »

« LES COSTUMES DOIVENT ÊTRE À LA FRANÇOISE… »

29 **LEBRUN** (Charles-François). Lettre autographe au député au corps législatif André-Bazile Le Danois de La Soisière. Paris, 10 fructidor an X [28 août 1802]. 1/2 p. in-12, en-tête imprimé « Le consul Lebrun », déchirure angulaire au feuillet d'adresse due à l'ouverture sans atteinte au texte.
150/200 €

« *Les costumes doivent être à la françoise. LE 1er CONSUL demande encore quelque chose. LE CONSUL CAMBACÉRÈS aussi. Moi, je ne sais qu'en dire. On m'assure que je reste* [sévère ?]. *Salut et attachement.* »

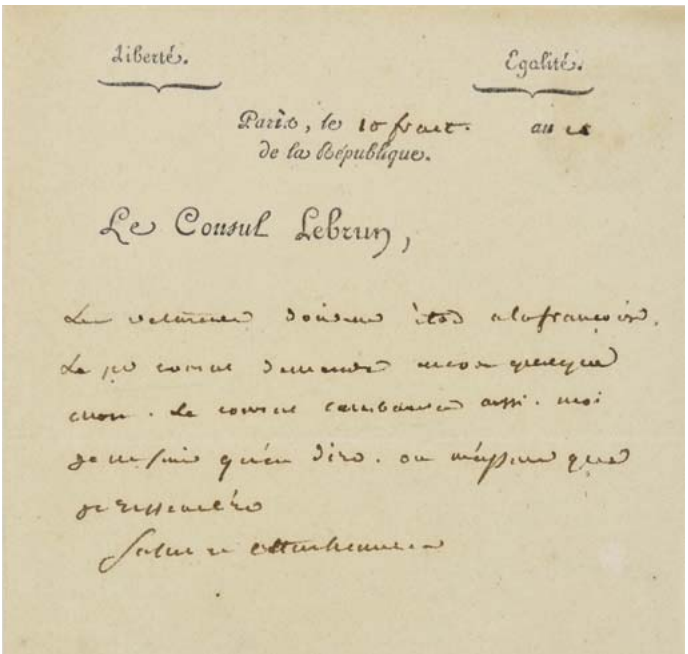
Liberté. Egalité.

Paris, le 10 fruct. an 10 de la République.

Le Consul Lebrun,

Les costumes doivent être à la françoise. Le 1er consul demande encore quelque chose. Le consul Cambacérès aussi. Moi je ne sais qu'en dire. On m'assure que je reste sévère.

Salut et attachement.

L'ENFER DU SIÈGE DE SARAGOSSE :
« Nous avons été obligés de nous retrancher sur tous les points, dans les rues et dans les maisons… »

30 **LEFEBVRE-DESNOUETTES** (Charles). 2 lettres autographes signées. 1808.
200/300 €

– AU MARÉCHAL JEAN-BAPTISTE BESSIÈRES, avec apostille autographe signée de celui-ci. Saragosse, 9 août 1808 : « *Nous n'avons pas encore reçu les ordres que le général Monthion* [François-Gédéon Bailly de Monthyon] *nous annonce, et il y a 60 heures que sa lettre est arrivée. Nous continuons à occuper dans la ville le terrein que nous avons pris le 4 : NOUS AVANÇONS MÊME, MAIS LENTEMENT PARCE QUE NOUS AVONS ÉTÉ OBLIGÉS DE NOUS RETRANCHER SUR TOUS LES POINTS, DANS LES RUES ET DANS LES MAISONS. Nos blessés ont presque tous été évacués sur* Tuedéla [Tudela] *: j'ai pris des mesures pour qu'on les transporte à* Pampelune. *Nous attendons les munitions que nous avons demandées à cette place. Aussitôt qu'elles seront arrivées, nous mettrons plus de vigueur dans nos attaques. En attendant, nous irons en avant le plus possible. HIER, L'ENNEMI S'EST PRÉSENTÉ sur la rive gauche de l'Èbre et a occupé de belles positions. Il croyoit nous éloigner de notre objet ; mais nous avons continué nos opérations…* » (1 p. 3/4 in-folio). Le maréchal a inscrit : « *Rapport à l'emp*[ereur], *projet de décret…* » Blessé le 4 août dans un assaut à Saragosse, le général Lefebvre-Desnouettes allait être promu divisionnaire et rappelé à Paris le 28 août.

– À NAPOLÉON Ier. Paris, 21 octobre 1808 : « *MES AIDES DE CAMP les capitaines Dumas et Casabianca se sont rendus recommandables par leurs services, leurs actions & leurs blessures. J'OSE PRIER VOTRE MAJESTÉ DE DAIGNER LES ADMETTRE À PRENDRE RANG DANS SA GARDE. LA BRAVOURE DONT ILS ONT CONSTAMMENT DONNÉ DES PREUVES LES REND DIGNES D'ÊTRE ASSIMILÉS AUX BRAVES QUE VOTRE MAJESTÉ HONORE DE CETTE RÉCOMPENSE…* »

Joint, un portrait gravé du général Lefebvre-Desnouettes.

MARCHE DE TCHERNYCHEV ET VORONTSOV SUR LEIPZIG

31 **LEFEBVRE-DESNOUETTES** (Charles). 2 lettres autographes signées. 1813.
400/500 €

– Freyburg, au sud-est de Leipzig, 3 octobre 1813 « à 7 h. du matin » : « *Monseigneur, j'ai poussé des partis à* Lauchtedt [actuellement Bad-Lauchstädt] & Schraplau [localités à l'est de Leipzig] ; il résulte que l'armée du prince de Suède [Jean-Baptiste Bernadotte], *d'après les rapports que je reçois, n'a pas fait le grand mouvement dont j'ai parlé dans ma précédente, sur la rive gauche de l'Elbe. L'ennemi a très peu de monde à* Halle [au nord-est de Leipzig]. *LE PREMIER PLAN DE CZERNICHEFF ÉTAIT DE MARCHER SUR* CASSEL, *MAIS L'ON M'ASSURE QU'IL EST À PRÉSENT ENTRE* NORDHAUSEN *ET* BERNBURG [il s'agit du général russe Alexandre Ivanovitch Tchernychev]. *Tout le monde dans le pays dit que son corps est de 15 mille hommes ; mais j'ai raison de croire que ce calcul est très exagéré. LE COMTE DE WORANZOW N'AVAIT QU'UN CORPS DE 4 OU 5 MILLE HOMMES* [le général russe Mikhaïl Semionovitch Vorontsov], *infanterie & cavalerie, entre* Halle & Bernburg *pour soutenir le corps de Czernicheff. La route jusqu'à présent a toujours été libre. J'attends aujourd'hui des nouvelles du duc de Castiglione* [le maréchal Pierre Augereau] & je crois que la colonne du général [Alexandre] *Dalton arrivera aujourd'hui à Nauembourg* [Naumburg]. *Si Votre Excellence veut me donner des troupes d'infanterie que je crois nécessaire pour marcher contre* Czernicheff, *je pourrais laisser sur la Saale la division Lorge* [du général Jean-Thomas-Guillaume Lorge] ; mais si vous n'êtes pas d'avis de cette *expéd*[iti]*on, je puis renvoyer cette division à Leipzig…* » (1 p. 1/2 in-folio).

– Kösen [actuellement Bad-Kösen, au sud-est de Naumburg, 4 octobre 1813 : « *Monseigneur,… je ne reste jamais deux jours dans la même position, mais je suis toujours vers les débouchés de la* Saale *& de l'*Unstruth : aujourd'hui les troupes sous mes ordres occupent le défilé de *Kösen, Camburg* [actuellement Dornburg-Camburg], *Freyburg, Laucha*

[actuellement Laucha-an-der-Unstrut], *Neibra* [Nebra], *Weissenfels. CZERNICHEFF A MARCHÉ SUR* CASSEL, *il était le 28 & le 29 du mois dernier sous les murs de cette ville. Je n'en sais pas davantage. Le prince* [Joseph-Antoine] *Poniatowski est à Frohburg* [au sud-est de Leipzig], *ayant son avant-garde à* Altenburg ; le 5e corps sur *Mitveida* [Mitweida, au nord de Chemnitz], *le 2e* à Chemnitz. *L'ennemi a passé l'Elbe à Elster* ; le 4e corps a été forcé de se retirer ; le duc de Raguse [Auguste Frédéric Louis Viesse de Marmont] *a marché la nuit dernière de Leipzig avec son corps d'armée pour le forcer à repasser l'Elbe afin de couvrir le flanc droit du prince de la* Mosckowa [Michel Ney]. *Demain je serai fort près d'ici & vous ferai connaître mes nouvelles & tous les mouvemens d'armée dont j'aurai connaissance…* » (1 p. 1/2 in-folio).

Joint, une gravure allemande ancienne représentant la bataille d'Altenburg (28 septembre 1813) où Lefebvre-Desnouettes fut vaincu par Platov.

32 **LETTRE DE SOLDAT.** – GONNARD (Benoît). Lettre autographe signée à ses parents à Mogneneins dans l'Ain. Courbevoie [dans l'actuel département des Hauts-de-Seine], 25 avril 1813. 2 pp. 3/4 in-4, en-tête imprimé « garde impériale. Grenadiers. Tirailleurs » illustré d'une vignette gravée sur bois rehaussée de couleurs à la main, adresse au dos, quelques salissures, petite déchirure due à l'ouverture.
200/300 €

« … *Nous somme dant la caserne à Courbevois préz de Paris. Mon cher père, ne faux pas parler de faire un remplassant. Comme vous m'avéz dit, se n'oit pas possible de le faire car depui l'an hoit y parte toussè* [*sic* pour « tous et »] *faite-la moi la réponse sit s'ais de même dan le paye; Mon cher père et mère, ne vous faite poin du chagrin car pour moi je ne m'ent fait poin…* »

BEL VIGNETTE EN COULEURS : EFFIGIES DE NAPOLÉON IER ET DE MARIE-LOUISE AVEC UN GROGNARD DE LA GARDE.

JOINT, un passeport délivré par le maire de Saint-Gildas dans l'actuel département des Côtes-d'Armor pour un sabotier qui se rend à Saint-Malo (1809, avec, au verso, une apostille signée du préfet du département, Jean-Pierre Boullé).

LE ROI EXILÉ COMPTE SUR LA CONTINUATION DU « *SECOURS EXTRAORDINAIRE* » *DE L'ANGLETERRE*

33 **LOUIS XVIII.** Lettre autographe à Claude-Louis de La Châtre. [Probablement au château de Hartwell, 1809]. 3/4 d'une colonne à mi-page.
300/400 €

« *Les ministres ont vu, par les états que j'ai fait mettre sous leurs yeux, que jusqu'à présent J'AI ÉTÉ ASSEZ HEUREUX POUR POUVOIR DONNER DES PENSIONS ET DES SECOURS À UN GRAND NOMBRE DE FRANÇOIS DISPERSÉS SUR LE CONTINENT.*
Je recevois, sans terme fixe, mais annuellement, de l'Angleterre, un secours extraordinaire de SIX MILLE LIVRES STERLINGS, qui étoit *destiné pour la plus grande partie à acquitter cet objet. Il a cessé depuis mon arrivée dans ce pays-cy, mais j'espère que M. Canning* [George Canning, secrétaire d'État des Affaires étrangères] *voudra bien le continuer, en considération de son emploi, auquel il me seroit impossible de pourvoir autrement.*
Le comte de La Châtre entretiendra en même temps M. Canning de quelques autres objets que je lui ai détaillés et sur lesquels je m'en remets à ce ministre avec une entière confiance. »

L'ERRANCE D'UN PRINCE INÉBRANLABLE DANS L'ADVERSITÉ ET LES HUMILIATIONS. Le futur roi avait quitté volontairement la France le 20 juin 1791 et était parvenu à Mons en territoire autrichien le jour de l'arrestation de son frère à Varennes. Ainsi débuta cette longue errance qui occupa le tiers de sa vie : privé de ses droits en France, il se proclama néanmoins régent le 28 janvier 1793 après l'exécution de son frère Louis XVI, puis roi le 24 juin 1795 après la mort de son neveu Louis XVII. Son sort fut cependant mal assuré, et il dut changer fréquemment d'asile, au gré des hasards et des expulsions : après Mons, il séjourna à Bruxelles, Coblence, Hamm, Vérone, Riegel, Blankenburg, Mittau, Varsovie, Blankenfeld, de nouveau Mitau, puis, à partir de 1809, neuf ans à Hartwell House en Angleterre chez le Révérend John Lee.

UN DES PLUS PROCHES SOUTIENS ET AMIS DE LOUIS XVIII EN ANGLETERRE, CLAUDE-LOUIS DE LA CHÂTRE (1845-1824) appartenait à une famille de très haute noblesse du Berry. Maréchal de camp avant la Révolution, il fut élu député aux États généraux mais partit rapidement en émigration. Il engagea plusieurs actions militaires, formant d'abord une armée d'émigrés (licenciée en 1793) puis le régiment Loyal-Émigrant (laminé à Quiberon en 1795). Fixé en Angleterre, il se mit au service de Louis XVIII qui l'accrédita en 1807 comme agent confidentiel auprès du roi Georges III. À la première Restauration, il fut fait général et ministre plénipotentiaire à Londres, puis, sous la seconde, premier gentilhomme de la chambre, ministre d'État, membre du Conseil privé, duc et pair de France.

LE ROI CITE *LE MARIAGE DE FIGARO*

34 **LOUIS XVIII.** Lettre autographe à Claude-Louis de La Châtre. Château de Hartwell [à Aylesbury dans le Buckinghamshire], 25 décembre 1810. 1 p. 1/4 in-8 carré, liseré de deuil.
400/500 €

« *J'ai reçu, mon cher La Châtre, votre gros paquet par M. le p*[rin]*ce de Condé ; je vous remercie de m'avoir envoyé l'ouvrage de M. Dutens* [Louis Dutens, *Correspondance interceptée*, Paris, 1788, recueil d'anecdotes évoquant entre autres l'enlèvement du « masque de fer »], *je l'ai lu avec le plus grand intérêt et non sans quelque fruit. LE LAPS DE TEMPS ET LES TERRIBLES ÉVÉNEMENS ARRIVÉS DEPUIS 1788 avoient effacé de mon esprit bien des circonstances de ce qui se passa alors et mon jugement s'en* étoit *ressenti, aussi la lecture que je viens de faire l'a-t-elle rectifié sur beaucoup de points. Elle a encore un avantage, c'est qu'ON CROIT LIRE L'HISTOIRE DU PRÉSENT, PLUTÔT QUE CELLE DU PASSÉ, tant la conduite actuelle du ministère est calquée sur celle d'alors ; reste à sçavoir si le dénouement sera le même,* Asdrubale interempto [soit, en latin, « Hasdrubal ayant été tué »], *indépendamment de la différence qu'il y a de 72 à 50, et de 48 à 26.*
EN LISANT LA LETTRE QUE JE VOUS RENVOYE, J'AI D'ABORD CRAINT D'ÊTRE OBLIGÉ DE DIRE COMME GRIPPE-SOLEIL, IL NE M'A PAS AMUSÉ DU TOUT [CITATION DU *MARIAGE DE FIGARO* DE BEAUMARCHAIS], *mais l'heureuse combinaison de la date avec les quatre mots qui précèdent la formule finale*

m'a rassuré. Avec cela, il ne faut pas trop s'y fier, car la volonté de l'homme est ambulatoire, voire celle de la femme, il faut donc s'assurer que ladite dame est retournée en Berks, ne recevoir qu'alors sa lettre errante, y répondre en votre nom, expliquer les accidents qui vous ont empêché de la recevoir plutôt, dire que vous allez m'en transmettre le contenu et vous rendre d'avance garant de la sensibilité et des regrets qu'elle excitera en moi, ENCORE VOUDROIS-JE QUE LE MOT REGRETS FÛT DE CETTE BELLE ÉCRITURE QUE LE DIABLE, QUI L'INVENTA, AUROIT LUI-MÊME DE LA PEINE À DÉCHIFFRER. Adieu mon cher La Châtre. »

Sur le duc de La Châtre, voir ci-dessus le n° 33.

L'INTERMÈDE DES CENT JOURS

35 **LOUIS XVIII.** Lettre autographe signée à Claude-Louis de La Châtre. Gand, 19 mai 1815. 1/4 p. in-4, adresse au dos.
200/300 €

« *C'EST MA NIÈCE* [MARIE-THÉRÈSE, FILLE DE LOUIS XVI] *QUI VOUS REMETTRA CETTE LETTRE, mon cher La Châtre, elle vous en expliquera l'objet, j'ajoute seulement que je vous charge de faire en mon nom toutes les démarches qu'elle jugera utiles au succès de l'affaire.*
Adieu mon cher La Châtre. »

Sur le duc de La Châtre, voir ci-dessus le n° 33.

36 **MACDONALD** (Étienne). Visa autographe signé en qualité de général commandant la 1ère division de l'Armée du Nord (s.l., 1795, 2 lignes), sur une pièce autographe signée par le commissaire des guerres Charpentier, chargé de la police de la brigade droite de cette division (1 p. in-folio, en-tête manuscrit de la division, vestige de cachet de cire rouge, document doublé de papier au verso), avec visas autographes signés par le général Jean-Baptiste EBLÉ (s.l., 1795, 2 lignes 1/2), le général Alexandre-François-Joseph de BOUBERS-MAZINGAN (s.l., 2 lignes) et par deux inspecteurs des équipages d'artillerie, nommés Ségalas (Groningue, 20 floréal an III–9 mai 1795, 5 lignes), et La Boulais, (s.l., 1795, 3 lignes).
150/200 €

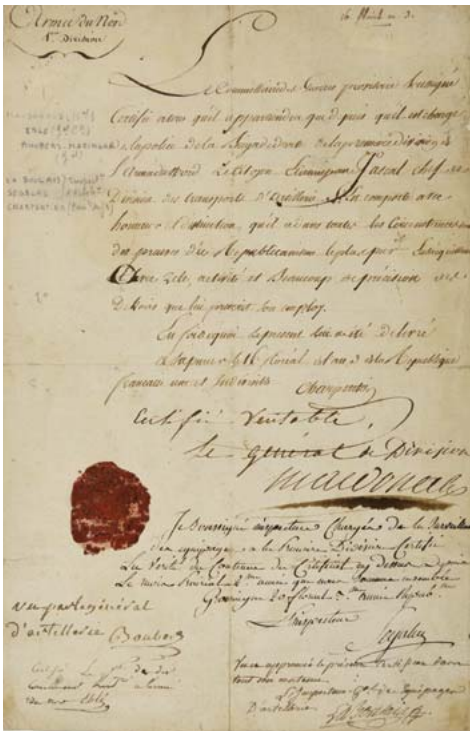

Les visas certifient la véracité de ce certificat de bonne conduite : « *… Étienne-Jean Pascal, chef de division des transports d'artillerie s'est comporté avec honneur et distinction,… IL A DANS TOUTES LES CIRCONSTANCES DONNÉ DES PREUVES DU RÉPUBLICANISME LE PLUS PUR en s'acquittant avec zèle, activité et beaucoup de précision des devoirs que lui prescrit son employ…* »

LE FAMEUX GÉNÉRAL CONSPIRATEUR

MALET

ARMÉE DE RHIN ET MOSELLE.

SIXIEME DIVISION MILITAIRE.

LIBERTÉ. ÉGALITÉ

N° 391

CONGÉ LIMITÉ.

En exécution des ordres du Général de Division Barolière Commandant cette Division, & d'après des mesures prises de concert avec le Commissaire Ordonnateur, nécessitées par l'engorgement des Hôpitaux, il est permis au Citoyen Berthiot Caporal de la 56e d'aller dans sa Commune à Saussey Canton d'Arnay Département de la Côte d'Or & d'y rester jusqu'au Six du mois de Germinal lequel est porteur d'un Certificat du Conseil de Santé, qui constate qu'il est incapable de servir pendant cinq mois. Le présent Congé lui a été accordé sur sa demande, après lui avoir donné connoissance de la Loi du 1 Thermidor an 2, qui détermine que les Militaires en congés ou permissions, n'ont droit ni aux vivres, ni à la solde.

Il présentera, à son arrivée, ce Congé pour être visé & enregistré par le Commandant Militaire ou celui de la Gendarmerie, & par la Municipalité du lieu désigné ci-dessus, lesquels sont chargés par la Loi, de veiller à ce qu'il rejoigne, si-tôt l'expiration dud. Congé, à peine d'y être contraint & puni conformément aux Loix.

Au Quartier-Général, à Besançon, le Six du mois de Pluviose an 5 de la République

L'Adjudant-Général, Chef de l'État-Major de la 6e. Division Militaire.

Malet

Approuvé par le Général Commandant la Division.

La Barolière

Vu à l'administration Municipale du Canton du Lurain à la France du Jugement ad 5e de la Rep. 5e

Couhard

Lefevre

Brunet

37 **MALET** (Claude-François de). Pièce signée en qualité de chef de l'état-major de la 6e division militaire, avec visa du général commandant cette division, Jacques-Marguerite Pilotte de LA BAROLIÈRE. Besançon, 6 ventôse an V [24 février 1797]. 1 p. in-folio oblong imprimée avec ajouts manuscrits, en-tête « Armée de Rhin-et-Moselle. Sixième division militaire » illustré d'un bois gravé à emblèmes militaires et révolutionnaires.
200/300 €

« *Congé limité* » accordé pour raisons de santé et en raison de « l'engorgement des hôpitaux », à François Berthiot, caporal à la 56e demi-brigade, autorisé à se rendre dans sa commune de Saussey dans la Côte-d'Or.

Provenance : collection F. H. Monge (estampille).

ADIEUX À UN VÉTÉRAN DE FLEURUS
(26 juin 1794)

38 **MARCEAU-DESGRAVIERS** (François Séverin). Visa autographe signé (s.d., 1795) sur une pièce signée par des membres du Conseil d'administration de la 26e demi-brigade (s.l., 2 ventôse an III–20 février 1795, 1 p. in-4, cachet de cire rouge du régiment).
100/150 €

« *Nous... certifions à tous qu'il appartiendra que le citoyen Louis-Marie Gautier, capitaine de la 2e* compagnie dudit bat[aill]*on fut BLESSÉ D'UN COUP DE BISCAYEN au bras droit, le huit messidor* [an II–26 juin 1794], *EN COMBATTANT LES ENNEMIS DE LA RÉPUBLIQUE. Certifions en outre qu'il s'est toujours comporté en vrai républicain et brave militaire...* »

À la bataille de Fleurus, le général Marceau commandait l'extrême droite française et avait été malmené au point d'être mis en déroute.

L'ENFANT CHÉRI DE LA VICTOIRE
« AU *CAMP EN AVANT DE VÉRONE…* »

17ème Brigade D'infanterie Légère
Congé absolu

39 **MASSÉNA** (André). Visa signé en qualité de général commandant la division (s.l., 1796) sur une pièce signée par des membres du Conseil d'administration de la 17e demi-brigade d'Infanterie légère (« *au camp en avant de Vérone* », 25 prairial an IV–13 juin 1796, 1 p. in-folio oblong, cachet encré du régiment, fentes aux pliures), avec un autre visa du futur maréchal Claude-Victor Perrin dit VICTOR en qualité de général de la brigade (s.l., 1796).
150/200 €

Congé de réforme : « *Nous… certifions avoir donné congé absolu au citoyen Nicolas Zinskgraff, adjud*[an]*t-major au 32ème bat*[aill]*on d'inf*[ante]*rie légère… natif de Hard en Palatinat… fait prisonnier de guerre par les Autrichiens au blocus de Maubeuge le 16 8bre 1793 où il a reçu deux blessures qui le mettent hors d'état de conserver son service, a fait les quatre campagnes depuis la Révolution à l'armée du Nord… Certifions en outre que le citoyen Zinskgraff… a toujours servi avec zèle, honneur et probité, n'a cessé dans tous les occasions de montrer à ses frères d'armes la bravoure et la fermeté qui caractérise le vrai républicain et le parfait honnête homme. C'EST AVEC PEINE QUE NOUS LE VOIONS FORCÉ PAR SES LONGS SERVICES, ÂGES ET BLESSURE, À DEMANDER SA RETRAITE…* »

MASSÉNA ÉLEVÉ À LA DIGNITÉ DE *MARÉCHAL D'EMPIRE*

40 **MASSÉNA** (André). Lettre signée au général Jacques-David-Martin de Campredon. Rueil, 1er vendémiaire an XIII [23 septembre 1804]. 1 p. in-4.
300/400 €

« *J'ai reçu, mon cher général, vos aimables félicitations ; L'ASSENTIMENT ET L'APPROBATION DE MES BRAVES FRÈRES D'ARMES EST LA PLUS DOUCE RÉCOMPENSE DE MES TRAVAUX* ; l'attachement que vous me té*moignés m'est d'autant plus cher que je vous ai toujours distingué. Je vous salue d'amitié…* »

André Masséna avait été fait maréchal le 19 mai précédent. Le général Campredon était alors employé à l'île d'Elbe.

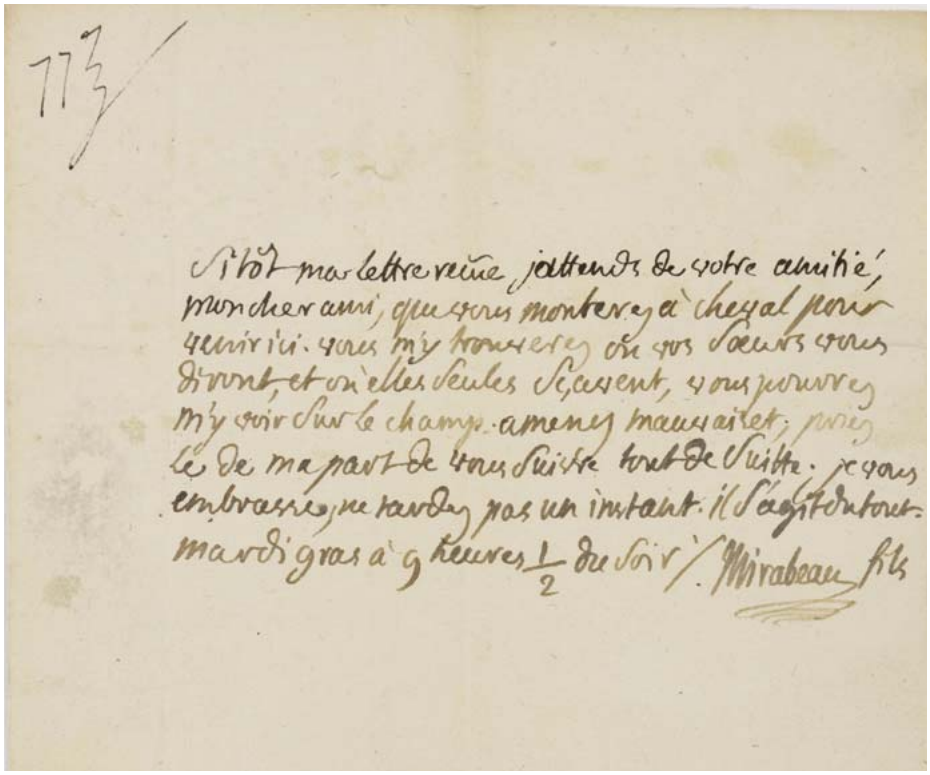

773

Sitôt ma lettre reçue, j'attends de votre amitié, mon cher ami, que vous monterez à cheval pour venir ici. Vous m'y trouverez où vos sœurs vous diront, et où elles seules sçavent, vous pourrez m'y voir sur le champ. Amenez Mauvaiset, priez le de ma part de vous suivre tout de suitte. je vous embrasse, ne tardez pas un instant. Il s'agit du tout. Mardi gras à 9 heures 1/2 du soir. Mirabeau fils

41 **MIRABEAU** (Honoré Gabriel Riquetti de). Lettre autographe signée « *Mirabeau fils* », adressée « à... *monsieur Michaud, procureur du roi chez Mr Morand à Largillia* ». S.l., « *Mardi gras à 9 heures 1/2 du soir...* » [20 février 1776]. 1/2 p. in-8 carré, adresse au dos, 2 vestiges de cachet de cire rouge ; page d'adresse avec salissures.
400/500 €

« Sitôt ma lettre reçue, j'attends de votre amitié, mon cher ami, que vous monterez à cheval pour venir ici. Vous m'y trouverez où vos sœurs vous diront, et où elles seules *sçavent, vous pourrez m'y voir sur le champ. Amenez Mauvaiset* ; priez-le de ma part de vous suivre tout de *suitte* ; je vous embrasse, ne tardez pas un instant. Il *s'agit du tout...* »

MIRABEAU RECHERCHÉ POUR ADULTÈRE SE CACHE À PONTARLIER.
Dépensier et coureur, Mirabeau subi diverses mesures de rétorsion prises par son père : il est frappé d'« interdiction » en 1774, puis, l'année suivante, enfermé par lettres de cachet au château d'If, avant d'être transféré au fort de Joux dans la Franche-Comté. Les conditions de sa détention sont bientôt adoucies et il finit par louer un logement dans la ville toute proche de Pontarlier, où son esprit et sa faconde le firent admettre dans la bonne société. Il fréquenta une femme de mœurs faciles, Jeanne Michaud, dite Jeanneton, également maîtresse du marquis de Saint-Mauris, gouverneur du fort de Joux, et se lia avec le frère de Jeanneton, Jean-Baptiste Michaud, procureur du roi au bailliage de Pontarlier.
Peu après, il entama une liaison avec Sophie Richard de Ruffey, épouse malheureuse d'un barbon septuagénaire, le marquis de Monnier, ce qui finit par être de notoriété publique, ce qui incita le marquis de Saint-Mauris à mettre fin aux libertés accordées à Mirabeau. Celui-ci se cacha alors à Pontarlier à partir de la mi-janvier 1776, et fut tenu au courant de la procédure à son encontre grâce à l'avocat Mauvaiset, amant et futur mari d'une autre fille légère, Marguerite Barbaud, dite Gotton, chez qui Mirabeau avait souvent retrouvé Sophie de Monnier. Après moult péripéties, il s'enfuit à l'étranger en août 1776 avec Sophie de Monnier, mais arrêtés en Hollande en mai 1777, la jeune femme fut enfermée dans un couvent et lui fut incarcéré à Vincennes jusqu'en 1780.

42 **MONTMORIN** (Armand-Marc de). Une pièce signée en qualité de ministre des Affaires étrangères, contresignée par l'éditeur Charles-Joseph PANCKOUCKE (Paris, 12 novembre 1789, 4 pp. in-folio) et 3 lettres signées audit Panckoucke (16 juin-1er juillet 1790, en tout environ 4 pp. in-folio).
200/300 €

TRAITÉ AUTORISANT ET AIDANT PANCKOUCKE À PUBLIER UN NOUVEAU PÉRIODIQUE, *COURRIER PATRIOTE OU MONITEUR UNIVERSEL*. Concessionnaire de la *Gazette de France* depuis avant la Révolution, il subissait « *la concurrence d'un grand nombre de journaux et de* papiers nouvelles *de toute espèce, qui se sont établi à la faveur de la liberté de la presse, et dont plusieurs s'emparent des nouvelles politiques qui lui avaient été exclusivement réservées.* » Il prit donc les devants pour réagir à cette concurrence et obtint satisfaction du ministère des Affaires étrangères, qui avait la tutelle de la *Gazette de France*. Le *Moniteur universel* connut un succès durable et fut publié jusqu'en 1901.

Les lettres concernent la gestion de la *Gazette de France*.

LE SEUL RIVAL MILITAIRE DE BONAPARTE

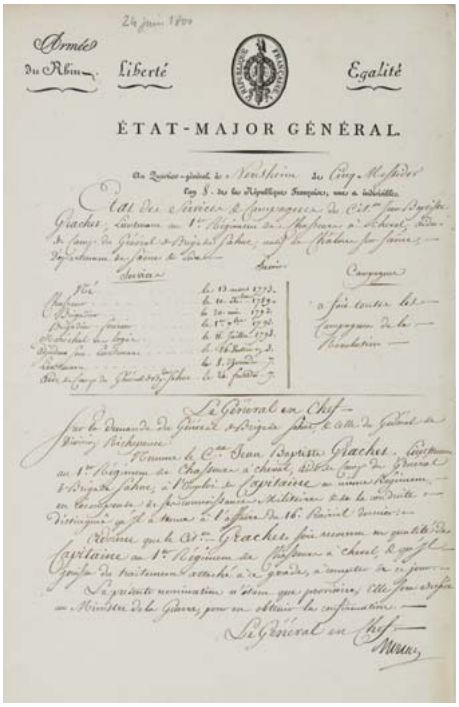
24 juin 1800

Armée du Rhin — Liberté — Egalité

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Au Quartier-général de Neuhsheim, le Cinq Messidor, l'an 8 de la République Française, une et indivisible.

Etat des services et campagnes du Cit. Jean Baptiste Grachet, lieutenant au 1er Régiment de Chasseurs à cheval, aide-de-camp du Général de Brigade Sahuc, mis sur la Balance par Jeanne, Représentant des armées de Liberté.

Grades	Dates	Campagnes
Fils		
Chasseur	le 13 mars 1773.	a fait toutes les
Brigadier	le 11. 7bre 1773.	Campagnes de la
Brigadier fourrier	le 20 mai 1777.	Révolution.
Maréchal des logis	le 1er 7bre 1791.	
Maréchal des logis chef	le 16 Fév. 1793.	
Lieutenant	le 8 Germinal 7.	
Aide de Camp du Général de Brigade Sahuc	le 16 prairial 7.	

Le Général en Chef

Sur la demande du Général de Brigade Sahuc, Aide de Camp du Général de Division Richepance.

Nomme le Cit. Jean Baptiste Grachet, lieutenant au 1er Régiment de Chasseurs à cheval, Aide de Camp du Général de Brigade Sahuc, à l'emploi de Capitaine au même Régiment en récompense de ses connaissances militaires et de la conduite distinguée qu'il a tenue à l'affaire de Kirchberg, qu'il a nommé le 1er Prairial dernier.

Ordonne que le Cit. Grachet sera reconnu en qualité de Capitaine au 1er Régiment de Chasseurs à cheval, et que il jouira du traitement attaché à ce grade, à compter de ce jour.

La présente nomination n'aura que provisoire, elle sera adressée au Ministre de la Guerre, pour en obtenir la confirmation.

Le Général en Chef
Moreau

43 **MOREAU** (Jean-Victor). Pièce signée en qualité de général en chef de l'armée du Rhin. Neresheim [à 50 km au nord d'Ulm], 5 messidor an VIII [24 juin 1800]. 1 p. in-folio, en-tête imprimé « Armée du Rhin. État-major général ».
300/400 €

Nomination au grade de capitaine de Jean-Baptiste Grachet, lieutenant au 1er régiment de chasseurs à cheval, aide de camp du général Louis-Michel-Antoine Sahuc, « *en récompense de ses connaissances militaires & de la conduite distinguée qu'il a tenue à l'affaire du 16 prairial dernier* [5 juin 1800, BATAILLE DE KIRCHBERG] ».

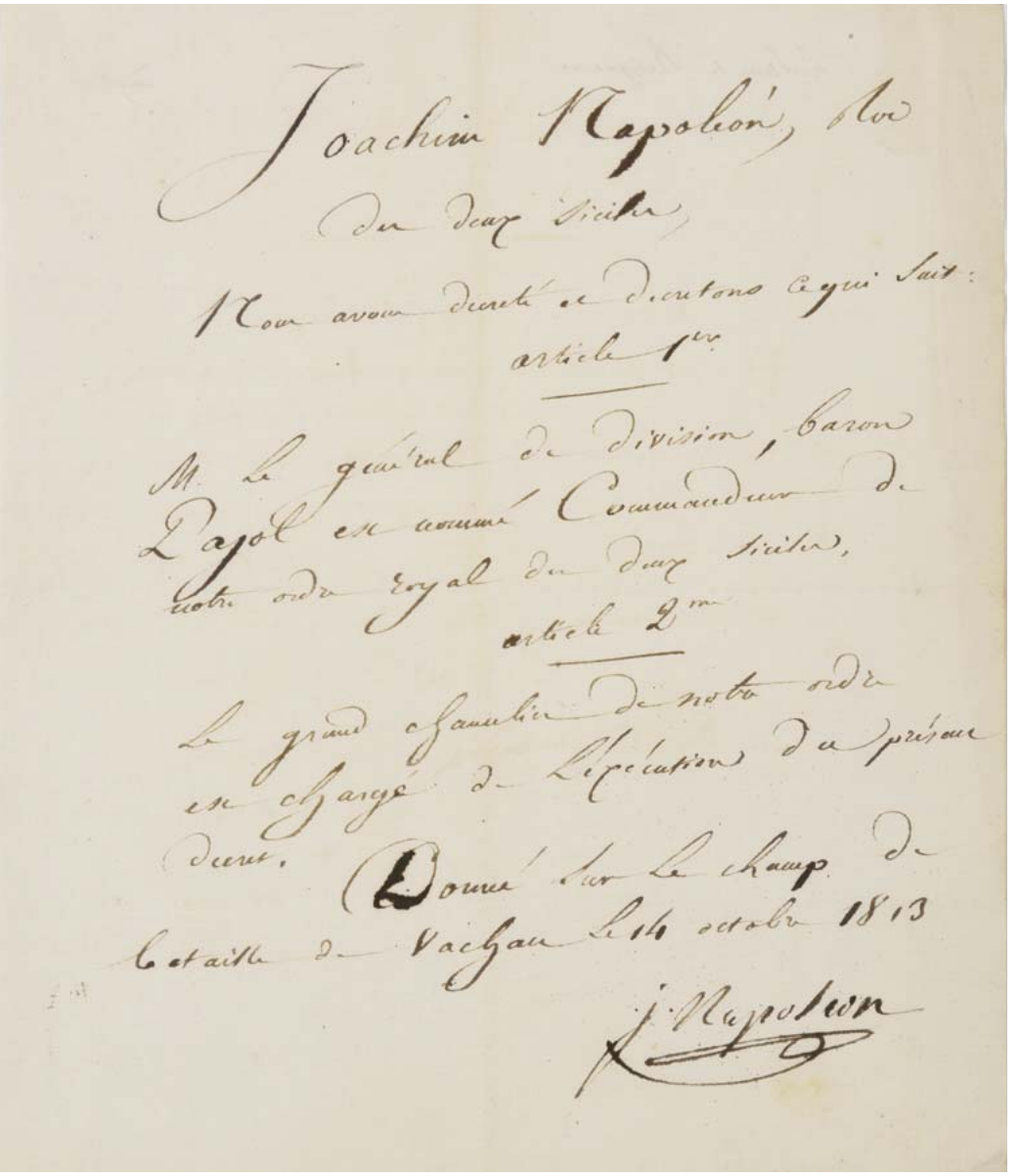

Joachim Napoléon, roi
des deux Siciles,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

article 1er

M. le général de division, baron
Pajol est nommé Commandeur de
notre ordre royal des deux Siciles,

article 2m

Le grand chancelier de notre ordre
est chargé de l'exécution du présent
décret.

Donné sur le champ de
bataille de Vachau le 16 octobre 1813

J. Napoléon

44 **MURAT** (Joachim). Lettre signée « *J. Napoléon* » en qualité de roi de Naples. « *Sur le champ de bataille de Vachau* [Wachau, près de Leipzig] », 14 octobre 1813. 1 p. in-4.
2.000/3.000 €

« *M. le général de division, baron Pajol est nommé commandeur de notre Ordre royal des Deux-Siciles...* »

L'Ordre royal des Deux-Siciles avait été créé en 1808 par le roi de Naples Joseph Bonaparte, et maintenu par son successeur Joachim Murat.

Dans la campagne de Saxe, LE GÉNÉRAL CLAUDE-PIERRE PAJOL COMMANDAIT LE 5E CORPS DE RÉSERVE DE CAVALERIE (DRAGONS) SOUS LE COMMANDEMENT DU ROI MURAT : le 14 octobre eut lieu un combat d'avant-garde à Wachau préludant à la bataille de Leipzig, où Pajol serait blessé dans la chute de son cheval tué par un boulet (16 octobre).

NAPOLÉON Ier, dans une lettre au maréchal Macdonald, affirma le 15 octobre : « L'ennemi a attaqué hier le roi de Naples avec 80,000 hommes ; il a fait six attaques, il a été partout repoussé ; quatre-vingts pièces de canon ont été engagées ; LE 5e CORPS DE CAVALERIE, COMPOSÉ EN PARTIE DE CAVALERIE VENANT D'ESPAGNE, A FAIT LES PLUS BELLES CHARGES. Non-seulement le roi de Naples a maintenu sa position, mais même il a repris la portion de terrain qu'il avait évacuée pendant la nuit pour se concentrer. »

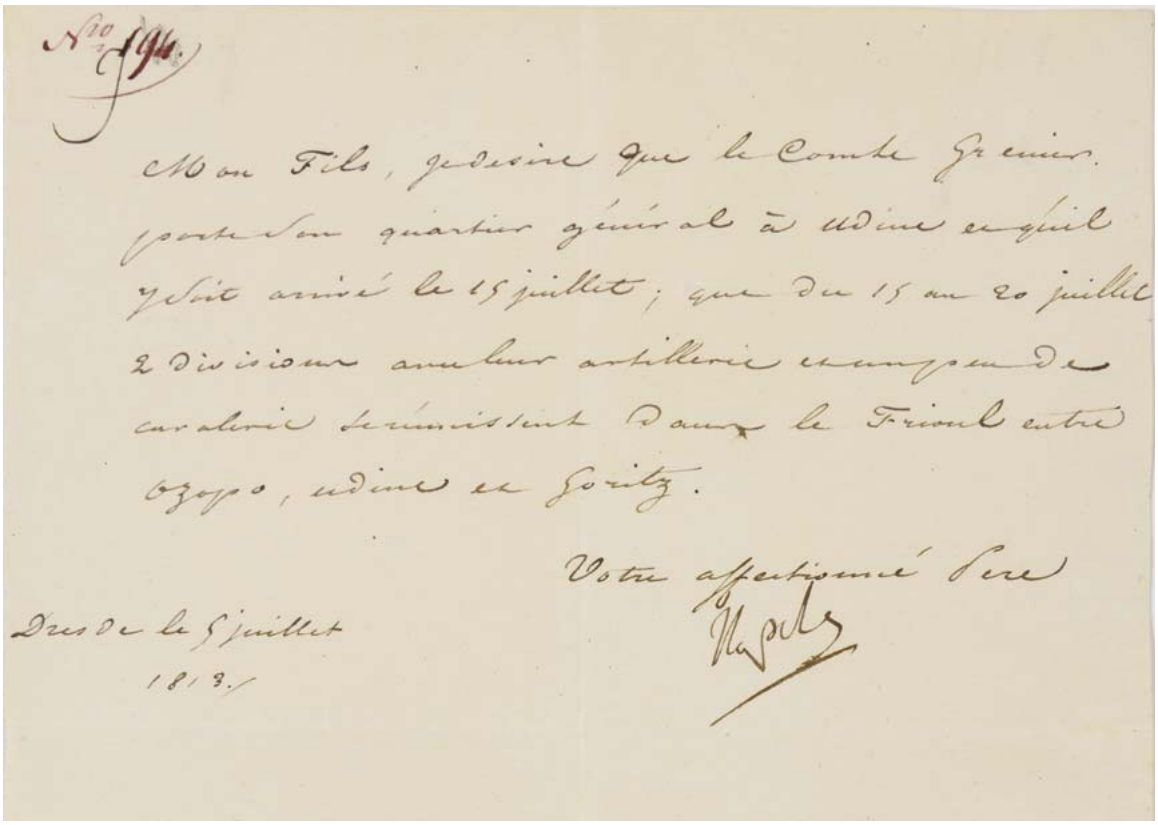
N° 196.

Mon Fils, je desire que le Comte Grenier porte son quartier général à Udine en qu'il y soit arrivé le 15 juillet ; que du 15 au 20 juillet 2 divisions avec leur artillerie et un peu de cavalerie se réunissent dans le Frioul entre Ozopo, Udine et Goritz.

Votre affectionné Père

Napoleon

Dresde le 5 juillet 1813.

45 **NAPOLÉON Ier.** Lettre signée « *Napole* » au vice-roi d'Italie, son fils adoptif le prince Eugène de Beauharnais. Dresde, 5 juillet 1813. 1/2 p. in-4, sur papier vélin doré sur tranches.
600/800 €

« *MON FILS, JE DÉSIRE QUE LE COMTE GRENIER PORTE SON QUARTIER GÉNÉRAL À UDINE et qu'il y soit arrivé le 15 juillet ; que du 15 au 20 juillet 2 divisions avec leur artillerie et un peu de cavalerie se réunissent dans le Frioul entre Ozopo, Udine et Goritz* [Osoppo, Udine et Gorizia]. *Votre affectionné père…* »

Le général Paul Grenier commandait alors la première lieutenance (2 divisions) du corps d'observation de l'Adige sous le prince Eugène, et allait bientôt être affronté aux troupes autrichiennes.

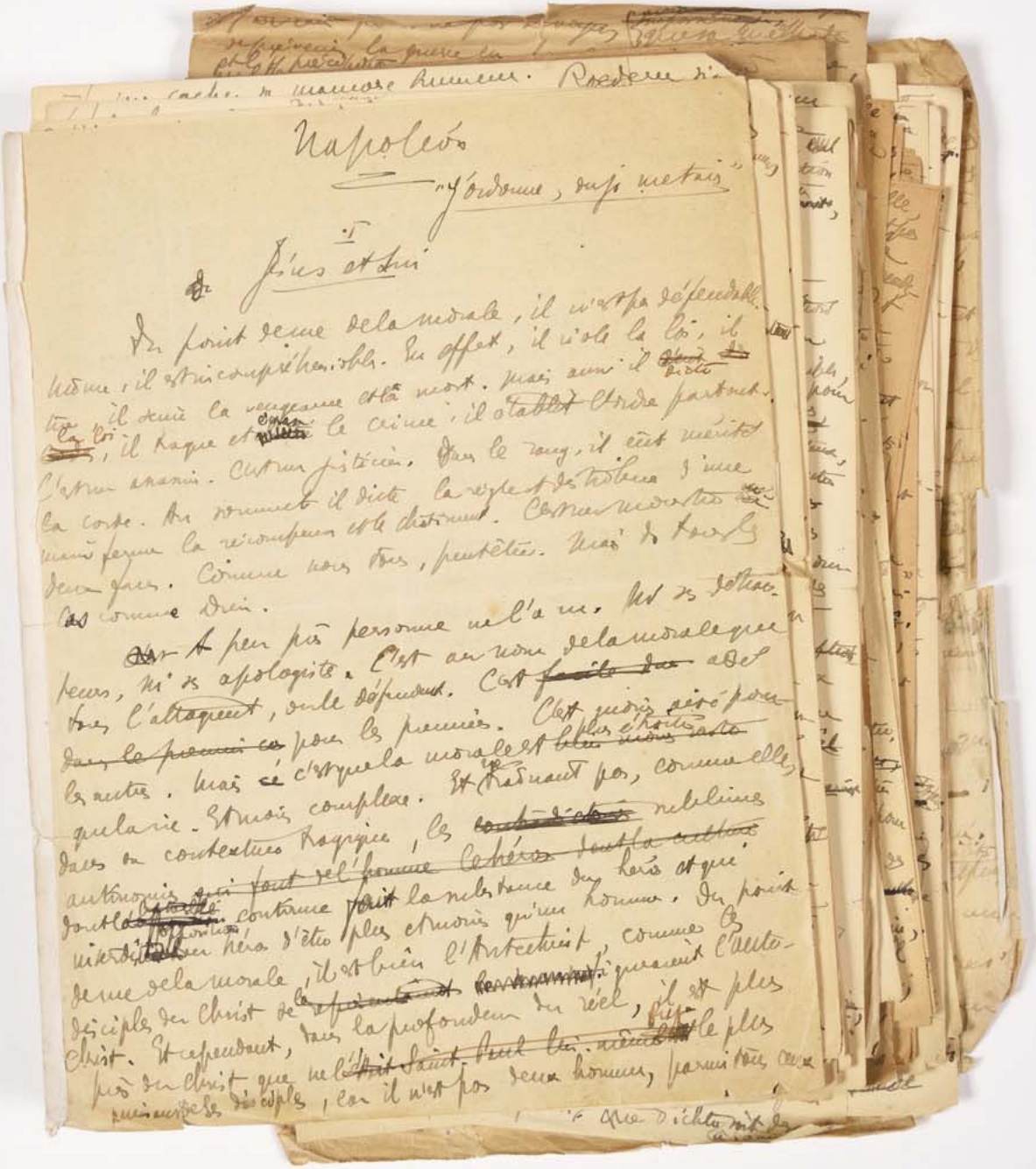

46 **NAPOLÉON. – FAURE** (Élie). Manuscrit intitulé « Napoléon ». Environ 135 ff. in-4 et in-8, placés sous chemise de vélin fort dans un portefeuille de percaline brique avec pièce de titre noire au dos.
1.000/1.200 €

MANUSCRIT COMPLET qui présente de nombreuses variantes de styles avec la version imprimée parue en 1921 chez Georges Crès. *Napoléon* fut constamment réédité, en 1924, 1964, 1983 et 2019.

ENVOI AUTOGRAPHE SIGNÉ : « à Pierre Faure, mon cher neveu, qui, je l'espère, ne confondra jamais Bonapartisme et Napoléon… »

NAPOLÉON, CÉLÈBRE ESSAI HISTORIQUE TRAVERSÉ PAR UN SOUFFLE LYRIQUE APOCALYPTIQUE, qui est la marque du style d'Élie Faure : médecin marqué par la Grande Guerre, historien et critique d'art sensible au sublime, libertaire militant irrespectueux des conventions bourgeoises, il avait baigné dans sa jeunesse dans un milieu de pasteurs protestants lié à la famille Reclus qui comptait plusieurs penseurs anarchistes.

« *DU POINT DE VUE DE LA MORALE IL N'EST PAS DÉFENDABLE. MÊME, IL EST INCOMPRÉHENSIBLE. En effet, il viole la loi, il tue, il sème la vengeance et la mort. Mais aussi il dicte la loi, il traque et écrase le crime, il établit l'ordre partout. C'est un assassin. C'est un justicier. Dans le rang, il eût mérité la corde. Au sommet il dicte la règle et distribue d'une main ferme la récompense et le châtiment. C'est un monstre à deux faces. Comme nous tous, peut-être. Mais dans tous les cas comme Dieu.*
À PEU PRÈS PERSONNE NE L'A VU. NI SES DÉTRACTEURS, NI SES APOLOGISTES. C'EST AU NOM DE LA MORALE QUE TOUS L'ATTAQUENT, OU LE DÉFENDENT. *C'est aisé pour les premiers. C'est moins aisé pour les autres. Mais c'est que la morale est plus étroite que la vie. Et moins complexe. Et ne traînant pas comme elle, dans sa contexture tragique, les sublimes antinomies dont l'opposition continue fait la substance du héros et qui interdisent au héros d'être plus et moins qu'un homme. Du point de vue de la morale, il est bien l'Antéchrist, comme les disciples du Christ figuraient l'Antéchrist. Et cependant, dans la profondeur du réel, il est plus près du Christ que ne le fut le plus puissant de ses disciples, car il n'est pas deux hommes, parmi tous ceux qui aient paru sur la terre, qui soient plus loin de saint Paul que Jésus et Napoléon.*
DU POINT DE VUE DE L'ART, TOUT S'ILLUMINE. C'EST UN POÈTE DE L'ACTION. VOILÀ TOUT... Il a pu commettre contre son art, comme tous les artistes, des fautes qui, sous l'angle moral, sont regardées comme des crimes, mais l'œuvre en son ensemble est parmi les plus surprenantes qu'artiste ait imaginées. Parmi les plus durables aussi, par son esprit, et indépendamment de sa survivance matérielle qui périt mais importe peu. Parmi les plus décisives dans l'histoire spirituelle de l'humanité. La plus décisive, sans doute, depuis celle du Christ, étant immorale comme elle, puisque, comme elle, elle culbute toutes les habitudes sociales et les préjugés de son temps, dissout, disperse les familles, précipite le monde entier dans un abîme de guerre, de gloire, de misère et d'illusion... » (f. 1).

LE NAPOLÉON D'ÉLIE FAURE SOULEVA L'ENTHOUSIASME D'ABEL GANCE, AUTRE LYRIQUE APOCALYPTIQUE, qui lui écrivit le 20 septembre 1927 – année de la première sortie de son film *Napoléon* : « *Donc, depuis un mois, de Thiers à Madelin, de Marco St-Hilaire à Masson, de Gourgaud à Chateaubriand, d'O'Meara à Stendhal, de Walter Scott à Ludwig, d'Henry Houssaye à Aldanov, de Lord Rosebery à Léon Bloy, de Carlyle à Élie Faure, je plonge dans des océans d'histoire et je reviens à la surface à chaque fois avec une gerbe d'étincelles. AVEC VOTRE* NAPOLÉON : C'EST DU FEU QUE JE RAPPORTE DU FOND DE L'HISTOIRE... »

47 **NARBONNE-LARA** (Louis-Marie de). Lettre autographe signée à Claude-Ignace Brugière de Barante. S.l., [entre 1802 et 1806]. 1 p. in-4, adresse au dos.
200/300 €

« *PENDANT QUE JE MÈNE VOTRE FILS AU BAL, MON CHER BARANTE, DE QUOI DIABLE VOUS AVISÉS-VOUS D'ALLER VOUS BATTRE CONTRE LES JACOBINS – la présente est donc pour vous dire que je vous prie en grâce de recommencer vos combats pour qu'ils vous amènent bien vite à Versailles, à Rouen, au Conseil, & en attendant, si vous avés besoin d'un aide de camp, je vous recommande bien vivement Mr Bontemps qui vous remettra ma lettre – fort riche autrefois, il se trouve aujourd'hui dans la nécessité de solliciter une place – il n'en est aucune à laquelle sa délicatesse et sa capacité ne lui donnent des droits. Il peut, je crois, vous être fort utile en vous donnant de fort justes notions et sur les choses et sur les personnes auxquelles vous allés avoir affaire, et vous me ferés un bien véritable plaisir et de vous en servir et de le servir. Je vous aime et vous embrasse du fond de mon cœur...* »

GÉNÉRAL, MINISTRE ET DIPLOMATE, LE COMTE DE NARBONNE-LARA (1755-1813) était peut-être un fils naturel de Louis XV. Il reçut une éducation soignée et entra dans la carrière militaire, atteignant le grade de général. Ministre de la Guerre en 1791-1792, il émigra en août 1792, et ne rentra en France qu'en 1801. Il exerça alors ses talents dans le double domaine militaire et diplomatique : AIDE DE CAMP DE NAPOLÉON Ier EN RUSSIE, il fut également ambassadeur en Bavière

et à Vienne. Grand séducteur, il eut des maîtresses parmi lesquelles, de 1788 à 1794, MADAME DE STAËL dont les deux fils Auguste et Albert sont peut-être de lui.

Alors préfet du Léman, Claude-Ignace Brugière de BARANTE (1745-1814), d'esprit libéral mais hostile aux excès révolutionnaires, occupa deux préfecture sous l'Empire, dont celle de Genève de 1802 à 1810, où il fut chargé entre autres de surveiller madame de Staël et le cercle d'émigrés de Coppet – mais il y noua des amitiés, ce qui le fit révoquer. Son fils, l'historien, diplomate et homme politique Prosper fut l'amant de madame de Staël et chercha en vain à l'épouser.

Provenance : collection de l'écrivain et libraire Pierre-Adolphe Capelle (n° 847-2 du catalogue de sa vente aux enchères, Paris, salle Téchener, 1849).

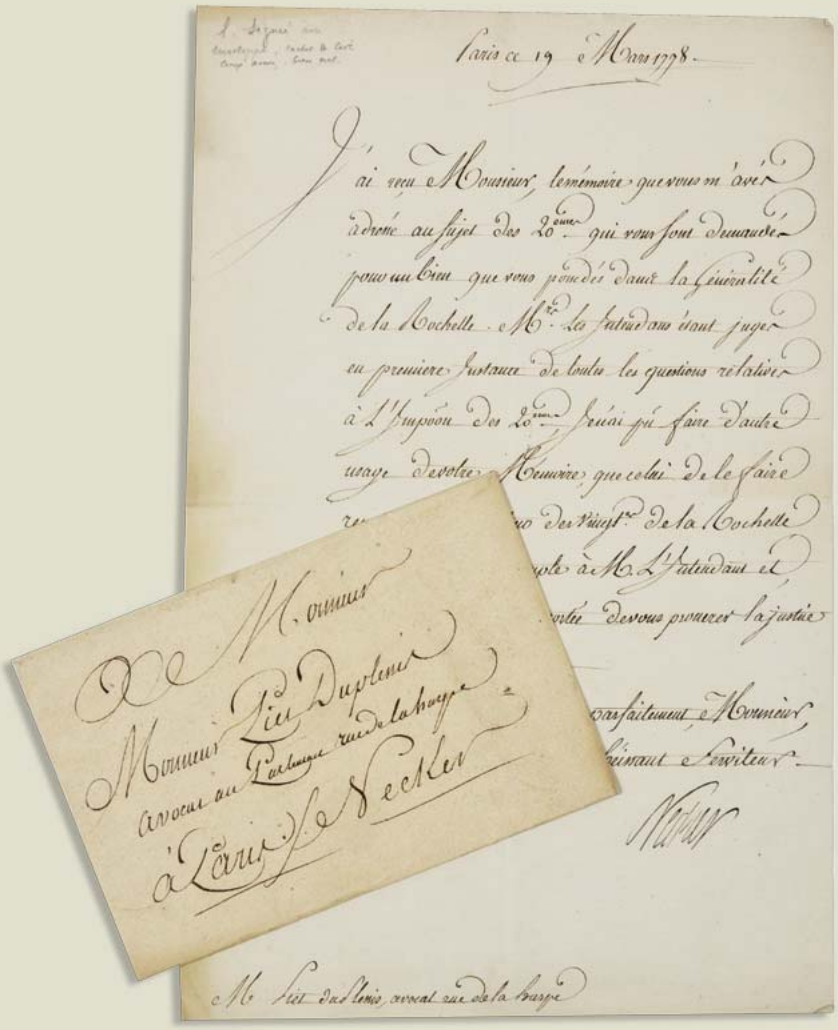
Paris ce 19 Mars 1778.

J'ai reçu Monsieur le mémoire que vous m'avés adressé au sujet des 20ièmes qui vous sont demandés pour un bien que vous possédés dans la généralité de la Rochelle. Mrs les intendans étant juges en première instance de toutes les questions relatives à l'impoisition des 20ièmes je n'ai pu faire d'autre usage de votre mémoire que celui de le faire renvoier au directeur des Vingtièmes de la Rochelle afin qu'il en rende compte à M. l'intendant et mette ce magistrat à portée de vous procurer la justice qui vous sera due.

Je suis parfaitement Monsieur votre très humble et très obéissant serviteur

Necker

Me Piet Duplessis avocat au Parlement de la Barre

Monsieur
Monsieur Piet Duplessis
avocat au Parlement rue de la barre
à Paris
Necker

48 **NECKER** (Jacques). Lettre signée en qualité de directeur général des Finances, adressée à l'avocat au Parlement de Paris Gabriel Piet-Duplessis. Paris, 19 mars 1778. 1 p. in-folio, enveloppe conservée avec cachet de cire rouge à ses armoiries.
200/300 €

« J'ai reçu... *le mémoire que vous m'avés adressé au sujet des 20èmes qui vous sont demandés* [impôt cédulaire sur les revenus] *pour un bien que vous possédés dans la généralité de La Rochelle. Mrs les intendans étant juges en première instance de toutes les questions relatives à l'impo*[siti]*on des 20èmes, je n 'ai pu faire d'autre usage de votre mémoire que celui de le faire renvoier au directeur des vingt*[ièm]*es de La Rochelle afin qu'il en rende compte à M. l'intendant et mette ce magistrat à portée de vous procurer la justice qui vous sera due...* »

49 **NEIPPERG** (Adam Albert von). Lettre signée en qualité de chevalier d'honneur de la duchesse de Parme Marie-Louise d'Autriche, en italien, adressée au comte Leopoldo Branciforte à Plaisance. Parme, 28 mars 1828. 1 p; in-4, 2 fentes aux pliures restaurées au verso.
200/300 €

« *Sua Maestà volendo dare à V*[ostra] *S*[ignoria] *Illustr*[issi]*ma un contrassegno della sua soddisfazione per la cantata intitolata* Le beneficienze *da lei composta ed umiliata all'augusta sua persona, m'incarica di farle pervenire la qui unita scatola d'oro. Nell'adempiere gli ordini datimi della prefata Maestà Sua, approffitto di quest'incontro per riconfermarle i sentimenti della distinta considerazione con cui sono, di V*[ostra] S[igniora] *Illust*[rissi]*ma devotissimo il… c*[on]*te di Neipperg, cav*[aliere] *d'onore di s*[ua] *M*[aestà]. »

Traduction : « Sa Majesté, voulant donner à Votre Illustrissime Seigneurie une marque de sa satisfaction pour la cantate intitulée *Les Charités* par vous composée et mise aux pieds de son auguste personne, me charge de vous faire parvenir la boîte d'or ci-jointe. En exécutant les ordres à moi donnés par Sa susdite Majesté, je profite de cette occasion pour vous renouveler les sentiments de la considération distinguée avec laquelle je suis, de Votre Illustrissime Seigneurie, le très dévoué conte de Neipperg, chevalier d'honneur de Sa Majesté. »

GÉNÉRAL AUTRICHIEN AYANT SERVI À MARENGO ET À LEIPZIG, ADAM ALBERT VON NEIPPERG (1775-1829) conduisit également d'importantes missions diplomatiques. Chargé en 1815 de surveiller Marie-Louise pour qu'elle ne tente pas de rejoindre son mari, il en devint l'amant et en eut quatre enfants. Il la suivit dans son duché de Parme où il participa à la gouvernance, et, peu de temps après la mort de Napoléon Ier, l'épousa.

50 **PAPAUTÉ.** – 2 lettres.
150/200 €

LES DEUX PRÉLATS QUI JOUÈRENT UN RÔLE MAJEUR DANS LES RELATIONS ENTRE LA PAPAUTÉ ET LA FRANCE NAPOLÉONIENNE

– CAPRARA (Giovanni-Battista). Lettre signée, en français. Paris, 12 juillet 1806 : « *Je viens de recevoir, Monsieur, les deux pièces de vers tant latins que français, sur l'état actuel de la France, et sur le rétablissement de l'Université. Les objets en eux-mêmes sont trop intéressantes et c'est à cet effet que malgré la foiblesse de mes yeux je me procurerai la satisfaction d'en faire lecture ; ce que je ferai aussi du POÈME LATIN, QU'AVEC TANT DE SUCCÈS VOUS AVEZ PUBLIÉ À L'OCCASION DU SACRE DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR. Sensible à la bonté de me faire jouir des productions de vos talents, je vous en offre mes remerciements…* » (1 p. in-4, petite déchirure angulaire affectant une lettre). Le cardinal CAPRARA participa aux négociations du Concordat de 1801, dont il signa le décret d'application, et fut légat du pape en France de 1801 à 1808, sacrant Napoléon Ier roi d'Italie en 1805. Son manque de fermeté vis-à-vis des exigences de l'empereur le fit rappeler à Rome.

– CONSALVI (Ercole). Lettre signée avec 2 mots autographes « *servitor vero C. Card. Consalvi* », en italien, adressée à Anne-Antoine-Jules de Clermont-Tonnerre. Rome, 29 février 1816 : « *Ho ricevuto la lettera di V*[ostra] *S*[ignoria] *Ill*[ustrissi]*ma coll'altra annessa per Sua Santità, alla quale mi sono fatto un dovere di presentarla, e mi d*à *l'onore di accluderne la risposta. La ringrazio vivamente delle felicitazioni inviatemi pel nuovo anno, e formando equali voti per le sue prosperità con sentimenti di distinta stima…* » Traduction : « J'ai reçu la lettre de Votre Illustrissime Seigneurie avec l'autre jointe pour Sa Sainteté, à laquelle je me suis fait un devoir de la présenter, et je me fais un honneur d'en inclure la réponse. Je vous remercie vivement des souhaits que vous m'envoyez pour le nouvel an, et, formant également des vœux pour votre prospérité avec les sentiments de mon estime distinguée… » Le cardinal CONSALVI fut le négociateur et signataire du Concordat de 1801 pour la papauté. Futur cardinal-archevêque de Toulouse, CLERMONT-TONNERRE avait été évêque de Châlons-sur-Marne jusqu'au Concordat de 1801.

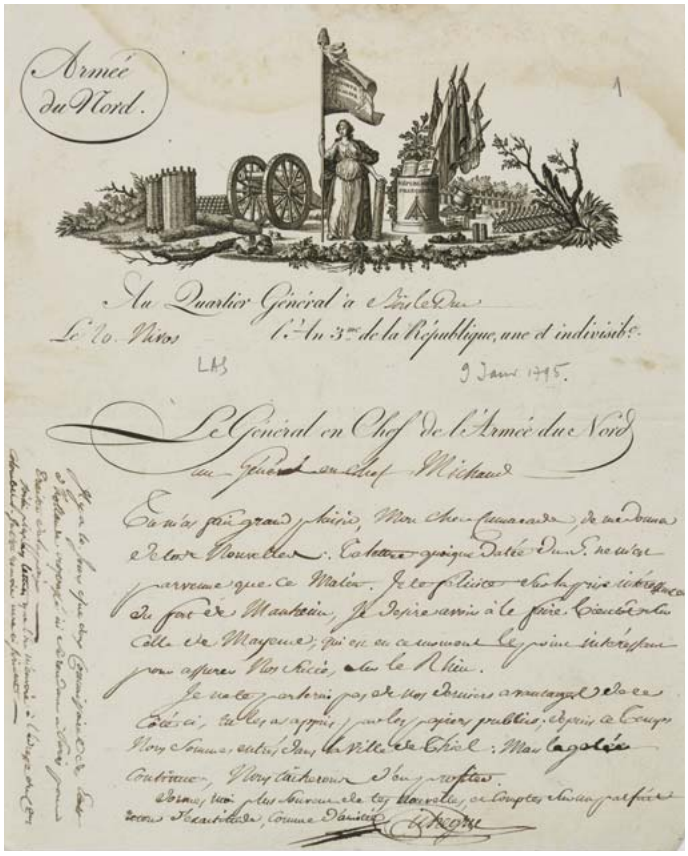

51 **PICHEGRU** (Jean-Charles). Lettre autographe signée au général Claude-Ignace-François Michaud. Bois-le-Duc [aux Pays-Bas], 20 nivôse an III [9 janvier 1795]. 1 p. in-folio, en-tête gravé sur cuivre « Le général en chef de l'armée du Nord » avec illustration représentant la République dans un décor militaire.
150/200 €

BELLE LETTRE AMICALE : « *Tu m'as fait grand plaisir, mon cher camarade, de me donner de vos nouvelles. Ta lettre, quoique datée du 5, ne m'est parvenue que ce matin. JE TE FÉLICITE SUR LA PRISE INTÉRESSANTE DU FORT DE MANHEIM* [le général Michaud était alors à la tête de l'armée de la Moselle] ; JE DÉSIRE AVOIR À LE FAIRE BIENTÔT SUR CELLE DE MAYENCE *qui est en ce moment le point intéressant, pour assurer nos succès, sur le Rhin. Je ne te parlerai pas de nos derniers avantages, de ce côté-ci, tu les as appris par les papiers publics ; depuis ce temps nous sommes entrés dans la ville de Thiel* [au nord de Bois-le-Duc, sur la rive droite du Waal]. *Mais la gelée continue, nous tâcherons d'en profiter. Donne-moi plus souvent de tes nouvelles, et compte sur un parfait retour d'exactitude, comme d'amitié... IL Y A 10 JOURS QUE DEUX COMMISSAIRES DES ÉTATS DE HOLLANDE ONT PASSÉ ICI, SE RENDANT À PARIS POUR TRAITER DE LA PAIX...* »

52 **ROCHAMBEAU** (Donatien Marie Joseph de Vimeur de). 2 documents signés.
300/400 €

– Visa signé en qualité de général commandant la 1ère division de réserve de l'armée d'Italie (s.l., 1800), sur une pièce signée par les membres du Conseil d'administration de la 78e demi-brigade d'Infanterie, dont le chef de brigade Jean-Joseph Cassine (Milan, 30 vendémiaire an IX–22 octobre 1800, 1 p. in-folio oblong imprimée dans un encadrement gravé illustré de personnages et symboles militaires, avec ajouts manuscrits et autres apostilles au recto et au verso, cachet de cire rouge du régiment). Congé

militaire « *de réforme par suite de l'organisation de réduction en deux bataillons* », octroyé au sous-lieutenant Hyacinthe François « *par suite de ses longs services et de ses infirmités* », certifiant en outre qu'il « *s'est toujours conduit avec honneur et civisme* » et qu'il a « *fait toutes les campagnes depuis la révolution et s'est trouvé dans les différentes affaires où le corps a été employé.* »

– Visa signé en qualité de général commandant en Ligurie (s.l., 1801), sur une pièce signée par les membres du Conseil d'administration de la 106e demi-brigade d'Infanterie, dont le chef de brigade Jean-Claude Roussel (San Pier d'Arena près de Gènes, 30 prairial an IX–19 juin 1801, 1 p. in-folio oblong imprimée dans un encadrement gravé, avec ajouts manuscrits et autres apostilles au recto et au verso, estampille encrée du régiment). « *Congé de retraite* » octroyé au fusilier Nicolas Beaucourt, « *ayant été blessé d'un coup de feu à la hanche droite le 21 floréal an 8e* [11 mai 1800] *à Montefacio* [actuellement Monte Fasce, bataille remportée par le futur maréchal Soult lors du siège de Gênes], *laquelle blessure l'empêche de continuer son service…* »

VÉTÉRAN DE LA GUERRE D'INDÉPENDANCE DES ÉTATS-UNIS ET AMI DE JOSÉPHINE, LE FILS ROCHAMBEAU avait combattit en Amérique sous les ordres de son père, aux côtés d'Alexandre de Beauharnais, premier mari de l'impératrice. Il servit ensuite à deux reprises à Saint-Domingue, la seconde sous les ordres du général Leclerc, et fut à chaque fois fait prisonnier. Il participa alors à la campagne d'Allemagne de 1813 et trouva la mort à la bataille de Leipzig.

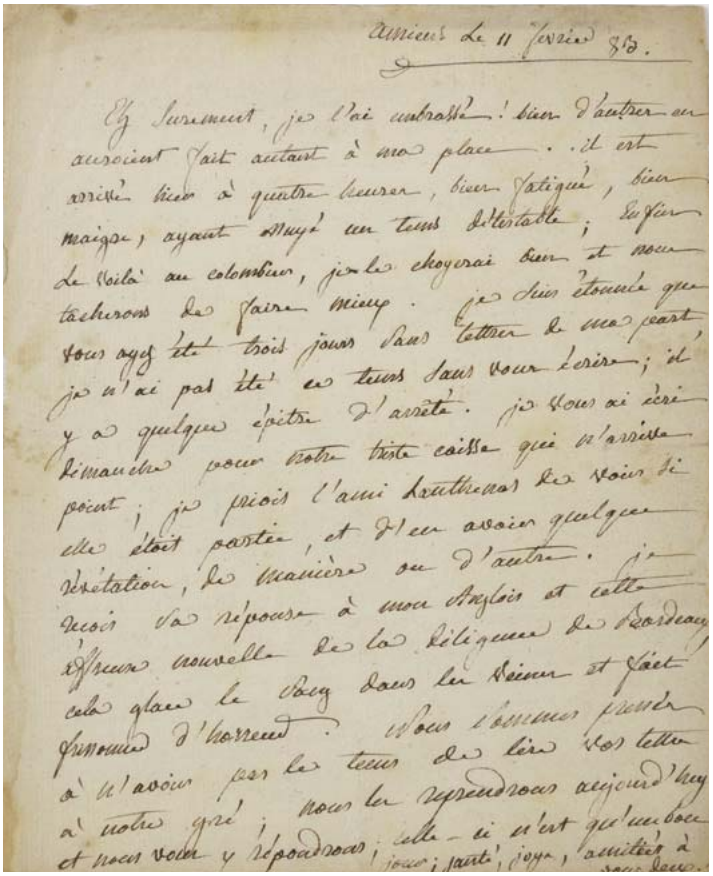

Amiens le 11 février 83.

Eh, surement, je l'ai embrassé ! bien d'autres en auroient fait autant à ma place. il est arrivé hier à quatre heures, bien fatigué, bien maigre, ayant essuyé un tems détestable ; enfin, le voilà au colombier, je le choyerai bien et nous tâcherons de faire mieux. je suis étonnée que vous ayez été trois jours sans lettres de mes pages, je n'ai pas été un tems sans vous écrire ; il y a quelques épitres d'arrêté. je vous ai écrit dimanche pour votre triste caisse qui n'arrive point ; je prie l'ami Lauthenas de vous dire elle étoit partie, et d'en avoir quelque révélation, de manière ou d'autre. je reçois sa réponse à mon Anglois et cette affreuse nouvelle de la Réligieuse de Bordeaux cela glace le sang dans les veines et fait frémir d'horreur. nous tâcherons prévenir à n'avoir pas les tems de lire vos lettres à notre gré ; nous les reprendrons aujourd'hui et nous voulons y répondre ; celle-ci n'est qu'un bonjour ; santé, joye, amitiés à

53 **ROLAND** (Jeanne-Marie Philipon, madame). Lettre autographe à des amis. Amiens, 11 février 1783. 1 p. in-4.
400/500 €

« *Eh, sûrement, je l'ai embrassé ! Bien d'autres en auroient fait autant à ma place. Il est arrivé hier à quatre heures, bien fatigué, bien maigre, ayant essuyé un tems détestable ; enfin, le voilà au colombier, je le choyerai bien et nous tâcherons de faire mieux. Je suis étonnée que vous ayez*

été trois jours sans lettres de ma part, je n'ai pas été ce tems sans vous écrire ; et il y a quelque épître d'arrêté. Je vous ai écri *dimanche pour notre triste caisse qui n'arrive point ; je priois l'ami Lanthenas* [le futur conventionnel François-Xavier Lanthenas, intime des Roland] *de voir si elle* étoit *partie, et d'en avoir quelque révélation, de manière ou d'autre. Je reçois sa réponse à mon Anglois et cette affreuse nouvelle de la diligence de Bordeaux, cela glace le sang dans les veines et fait frissonner d'horreur. Nous sommes pressés* à n'avoir pas le tems de lire vos lettres à notre gré ; nous les reprendrons *aujourd'huy et nous vous y répondrons ; celle-ci n'est qu'un bonjour* ; santé, *joye, amitiés à vous deux.* »

UNE DES HAUTES FIGURES DE LA RÉVOLUTION, MADAME ROLAND jouerait un rôle éminent auprès de son mari Jean-Marie Roland de La Platière qui, alors inspecteur général des manufactures, serait ministre de l'Intérieur (1792-1793) : très cultivée, passionnée de botanique, auteur de plusieurs articles elle tiendrait un salon politique où fréquenteraient les Girondins. Elle fut guillotinée en 1793.

54 **SÉRURIER** (Jean-Mathieu-Philibert). Apostille autographe signée (s.l., 1802, 2 lignes) sur une pièce signée par le général Jean-Baptiste SOLIGNAC (Paris, 7 fructidor an X–25 août 1802, 1 p. in-folio, en-tête gravé sur cuivre « Solignac général de brigade »).
100/150 €

Le général Solignac « *certifie… que le citoyen Batteau, MON AIDE DE CAMP, A REÇU PLUSIEURS BLESSURES et principalement deux coups de feu, le 29 germinal an X* [19 avril 1802] à la défense du pont de *Palazzolo sur l'Oglio* [entre Bergame et Brescia] *dans l'armée d'Italie, qui rendent sa jambe droite impotente…* »

Le futur maréchal Sérurier ajoute : « *Je certifie que LE CITOYEN BATEAU A RÉELLEMENT ÉTÉ BLESSÉ AU PONT DE POLAZOLLO SUR L'OGLIO…* »

55 **SIEYÈS** (Emmanuel-Joseph); Pièce signée en qualité de secrétaire de l'Assemblée nationale, contresignée par 2 autres députés secrétaires, Nicolas Louis FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU, Marguerite-Élie GUADET, et par le président, Charles DELACROIX. Paris, 13 octobre 1792. 1 p. in-folio imprimée avec ajouts manuscrits, sceau de cire sous papier de la Convention.
200/300 €

CERTIFICAT DE VIE : « Nous, président et secrétaires de *la Convention* nationale, certifions à tous qu'il appartiendra, que M. *René François Primaudière*, député de *la Sarthe* à la *Convention* nationale, est vivant, pour s'être aujourd'hui présenté devant nous, à l'effet de requérir le présent, et qu'il est à son poste depuis le *1er 8bre 1791…* » Le formulaire a été imprimé pour l'Assemblée nationale, dont il porte l'en-tête fleurdelisé gravé sur bois, et corrigé afin d'être réutilisé pour la Convention qui venait d'ouvrir ses travaux le 21 septembre 1792.

Provenance : collection de l'écrivain Jules de Gères (estampille de la bibliothèque de son château de Mony à Rions en Gironde).

56 **SOULT** (Nicolas Jean-de-Dieu). Visa signé en qualité de général commandant la 3e division de l'armée du Danube (s.l., 1799) sur une pièce signée par Nicolas GODINOT en qualité de chef de la 25e demi-brigade d'infanterie légère (Bad-Ragaz, dans le canton suisse de Saint-Gall, 30 vendémiaire an VIII–22 octobre 1799, 1 p. in-4 oblong, cachet de cire du régiment).
150/200 €

Certificat de bonne conduite. Le futur général Godinot certifie que le lieutenant Pierre Vauriot « *s'est comporté en officier d'honneur tout le tems qu'il est resté à la demi-brigade, notamment aux AFFAIRES DE LA LINTH le 3 vendémiaire, & DE GLARIS le neuf du même moys* [le 25 septembre et 1er octobre 1799]… »

« LE VICOMTE CAVAIGNAC, LIEUTENANT GÉNÉRAL, *EST ÉLEVÉ À LA DIGNITÉ DE PAIR DE FRANCE…* »

57 **SOULT** (Nicolas Jean-de-Dieu). Pièce signée « *m^al* duc de Dalmatie » en qualité de président du Conseil. [Paris, novembre 1839]. 2 pp. in-folio.
100/150 €

Copie d'une ordonnance prise par Louis-Philippe Ier le 7 novembre 1839 au château des Tuileries : « … *Considérant les services rendus à l'État par M. le vicomte Cavaignac, lieutenant général, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :… Le vicomte Cavaignac, lieutenant général, est élevé à la dignité de pair de France…* »

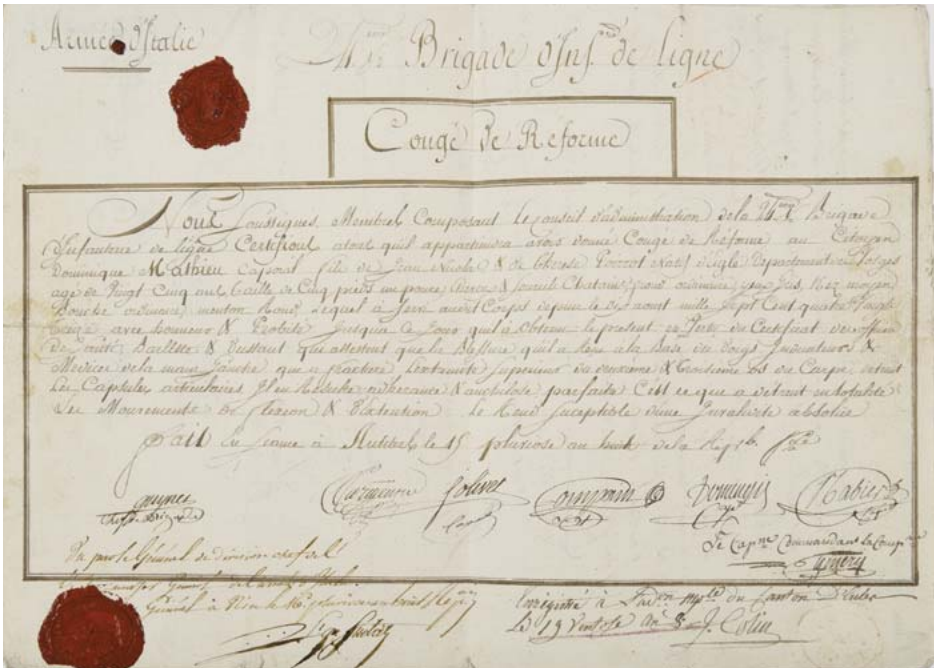
Armée d'Italie
Brigade d'Inf.^ie de ligne
Congé de Réforme

58

58 **SUCHET** (Louis-Gabriel). Visa signé par le futur maréchal duc d'Albufera en qualité de général chef de l'état-major général de l'armée d'Italie (Nice, 16 pluviôse an VIII–5 février 1800, 3 lignes, cachet de cire rouge de l'état-major général), sur une pièce signée par des membres du Conseil d'administration de la 24e demi-brigade d'infanterie de ligne (Antibes, 15 pluviôse an VIII–4 février 1800, 1 p. in-folio oblong, cachet de cire rouge du régiment).
100/150 €

Congé de réforme au caporal Dominique Mathieu, attestant qu'il a servi « *avec honneur et probité* », que « *la blessure qu'il a reçu à la base des doigs indicateur & médius de la main gauche… a détruit en totalité ses mouvements de flexion & d'extension…* [et] *le rend susceptible d'une invalidité absolue…* »

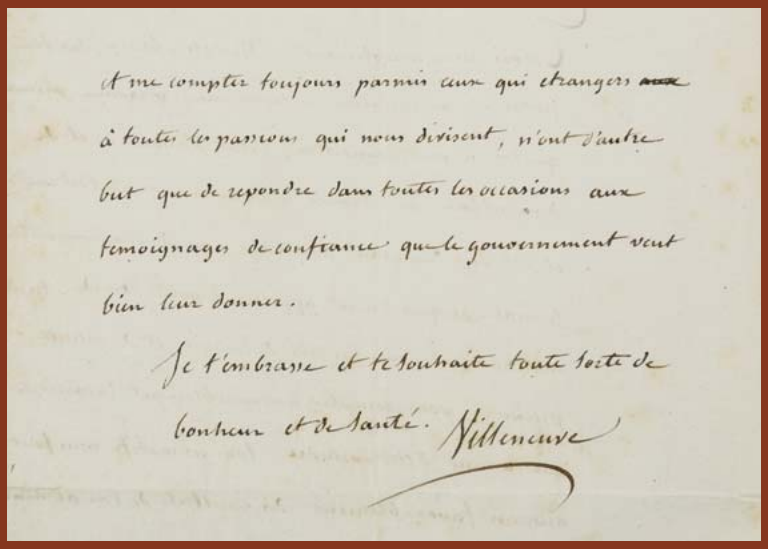

et me compter toujours parmis ceux qui étrangers ~~aux~~
à toutes les passions qui nous divisent, n'ont d'autre
but que de repondre dans toutes les occasions aux
temoignages de confiance que le gouvernement veut
bien leur donner.

Je t'embrasse et te souhaite toute sorte de
bonheur et de santé. Villeneuve

59 **VILLENEUVE** (Pierre-Charles de). Lettre autographe signée À L'AMIRAL EUSTACHE BRUIX. Toulon, 19 floréal an VI [8 mai 1798]. 1 p. 1/2 in-folio, trace d'onglet au verso.
200/300 €

« *REÇOIS MON COMPLIMENT... SUR TON ÉLÉVATION AU MINISTÈRE DE LA MARINE*; PERSONNE MIEUX QUE TOI NE PEUT CONNOÎTTRE *L'ÉTAT D'ANARCHIE ET DE DISSOLUTION OÙ SE TROUVE LE DÉPARTEMENT QUI T'EST CONFIÉ, et c'est déjà un grand avantage que de bien connaître le mal auquel on est appellé à porter remède. Tu as une habitude, une facilité de travail, et des talents précieux pour remplir honnorablement la carrière que tu viens d'entreprendre ; tous ces motifs nous font augurer favorablement des résultats de ton administration, et portent avec l'espoir, la consolation dans nos âmes.*
C'EST AINSI QUE HIER NOUS NOUS ENTRETENIONS DE CETTE NOUVELLE AVEC LE PETIT NOMBRE DE NOS CAMARADES QUI, HABITUÉS À RÉFLÉCHIR, PORTENT DANS LEUR CŒUR L'AMOUR DE LEUR MÉTIER, ET LA PASSION DE LA GLOIRE DU PAVILLON. Je désire d'être assés bien connu de toi pour que tu puisses apprécier la sincérité de mes vœux pour la gloire de ton ministère et me compter toujours parmis ceux qui, étrangers à toutes les passions qui nous divisent, n'ont d'autre but que de répondre dans toutes les occasions aux témoignages de confiance que le gouvernement veut bien leur donner. Je t'embrasse et te souhaite toute sorte de bonheur et de santé... » Recommandé par le général Hoche, l'amiral Bruix avait été nommé au ministère de la Marine et des Colonies le 27 avril 1798 et resterait en poste jusqu'au 2 juillet de l'année suivante. Il organiserait une expédition navale, dont il prendrait la tête, en soutien à l'armée d'Orient et, s'il déjouerait habilement la surveillance anglaise, il ne parviendrait cependant pas à ses fins, en raison de la piètre qualité de ses équipages. Il participerait par la suite à l'organisation du camp de Boulogne.

LETTRE ÉCRITE PAR L'AMIRAL DE VILLENEUVE 11 JOURS AVANT SON DÉPART POUR L'ÉGYPTE. Il servirait à Aboukir, dont il sortirait indemne, et serait le grand vaincu de Trafalgar.

60 **WELLINGTON** (Arthur Wellesley, duc de). Lettre autographe signée en tête à monsieur Kraft, en français. Londres, 14 février 1825. 1 p. 1/4 in-12.
100/150 €

« *Le duc de Wellington présente ses complimens à Monsr* Kraft. Le duc reçoit la lettre de *Monsr* Kraft du *9me. Il n'a pas reçu le plan que Monsr* Kraft annonce qu'il lui *avoit envoyé.* »

Lettre peut-être adressée au général prussien Karl-August-Adolf von Krafft, qui avait notamment servi dans les batailles de Grossbeeren (1813), Leipzig (1813), Laon (1814), et surtout Ligny et Waterloo (1815).

« NOTRE BELLE AFFAIRE DE MONTEBELLO... »

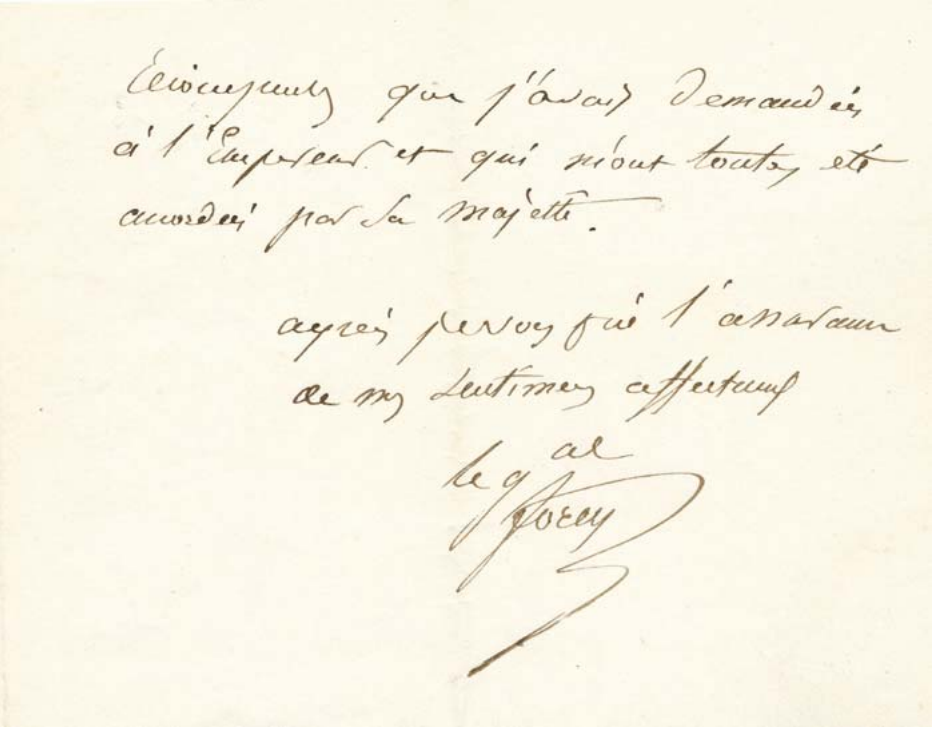

Récompenses que j'avais demandées à l'Empereur et qui m'ont toutes été accordées par Sa Majesté.

Agréez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments affectueux

Le g al
Forey

61 **FOREY** (Élie-Frédéric). Lettre autographe signée à monsieur Chapuis. Casteggio [à 5 km de Montebello], 26 mai 1859. 2 pp. 1/2 in-8, nom du destinataire gratté en première page mais non en seconde.
100/150 €

Montebello (à l'est de Voghera), où le futur maréchal Lannes avait remporté une fameuse bataille en 1800, fut le lieu d'une autre victoire française, le 20 mai 1859, remportée par le futur maréchal Forey.

« J'ai été bien sensible à... votre lettre de félicitations au sujet de notre belle affaire de Montebello deux fois illustré en ce siècle par nos armes, m'a été au cœur – J'AVAIS CHERCHÉ À ANIMER NOS JEUNES SOLDATS DE L'ARDEUR DE LEURS DE LEURS PÈRES et j'ai été assez heureux pour avoir réussi. Ils m'ont tenu ce que j'attendais d'eux et je leur dois le plus beau jour de ma vie. Je n'ai pas le temps de vous écrire longuement – le Moniteur *a dû vous donner les détails de cette journée – j'ajouterai seulement que j'ai évalué les forces ennemies bien au-dessous de ce qu'elles étaient réellement d'après tous renseignemens recueillis depuis, et CE N'A PAS ÉTÉ À MOINS DE 25000 HOMMES QUE MES 3 À 4000 AU PLUS ONT EU À FAIRE – et malgré cette disproportion de forces, ils ont battu en retraite dans un désordre tel que si j'avais eu quelques réserves fraîches sous la main, je leur prenais quantité d'hommes et de canons. Et dans leur* Bulletin *ils ont le front de dire qu'ils se sont retirés devant des forces très supérieures... J'ai passé la revue de ma division et distribué LES RÉCOMPENSES QUE J'AVAIS DEMANDÉES À L'EMPEREUR et M'ONT TOUTES ÉTÉ ACCORDÉES PAR SA MAJESTÉ... »*

« DES MEXICAINS QUI AVAIENT TENDU UNE EMBUSCADE… »

62 **FOREY** (Élie-Frédéric). Pièce signée. ORIZABA [au Mexique], 24 novembre 1862. 3/4 p. in-folio imprimé avec ajouts manuscrits, en-tête imprimé « Empire français. Expédition du Mexique » illustré aux armoiries impériales gravées sur bois.
150/200 €

« Le général commandant en chef le corps expéditionnaire du Mexique, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par le décret impérial du 24 juillet 1862, *confère provisoirement la MÉDAILLE MILITAIRE au n*[omm]é *Charvet, Antoine, trompette au 1er* régiment de Chasseurs d'Afrique. Ce militaire compte 13 ans de service et 8 campagnes. Il a *MONTRÉ BEAUCOUP DE COURAGE EN REPOUSSANT DES MEXICAINS QUI AVAIENT TENDU UNE EMBUSCADE À UNE COLONNE EN MARCHE…* »

FACE À L'ARMÉE ROUGE

63 **FRANCHET D'ESPÈREY** (Louis-Félix-marie-François). Lettre autographe signée à un « *cher ami* ». [Probablement Constantinople], 14 avril 1919. 4 pp. in-8.
150/200 €

Après sa victoire sur le front oriental, le futur maréchal fut placé à la tête des armées d'occupation alliées, à Constantinople, pour maintenir la paix et faire pièce à l'avancée de l'armée rouge : il fit évacuer Odessa et Sébastopol, et protégea la Bessarabie.

« *… J'ai eu fort à faire. ODESSA QUI M'A ÉTÉ PASSÉ LE 20 MARS EN PLEINE CRISE A DÛ ÊTRE ÉVACUÉ NON PAS SOUS UNE PRESSION MILITAIRE, MAIS PARCE QU'IL ÉTAIT IMPOSSIBLE DE NOURRIR CETTE POPULATION DE UN MILLION D'HABITANTS.*
Ce qui s'est passé en Hongrie se renouvellera en Bulgarie et peut-être en Allemagne. Au lieu de traiter la question de la paix, on s'occupe de la journée de huit heures et du suffrage des femmes ! C'est à en pleurer.
Enfin.
Pour en revenir aux Turcs, le général Chevki-Pacha est un excellent homme qui a reçu Malandain [topographe militaire ayant servi à l'armée d'Orient] *et lui a longuement parlé de vous et du service géographique français. J'espère vous revoir en octobre si les choses tournent bien, ce dont je doute…* »

« DONNEZ-NOUS DEUX VOIX DE PLUS POUR LA RÉPUBLIQUE… »

64 **GAMBETTA** (Léon). 2 lettres autographes signées.
300/400 €

– À son « *cher Lefèvre* » [peut-être le républicain Louis Florent-Lefèvre, qui serait élu en 1876]. Paris, 24 septembre 1874. Sur les élections partielles du 18 octobre dans le Pas-de-Calais : « *… Je ne saurai trop vous recommander la formation de comités cantonaux reliés à un comité central. Ayez les listes électorales complètes et faites composer par l'imprimerie de votre journal 5 ou 6 bandes à l'adresse de chaque électeur et adressez individuellement à chaque inscrit journaux, brochure, professions de foi, billets de vote. Multipliez les réunions privées et publiques, songez qu'EN MATIÈRE DE SUFFRAGE UNIVERSEL, C'EST LE MIEUX OUTILLÉ, LE MIEUX ORGANISÉ QUI TRIOMPHE LE PLUS SOUVENT. Prenez l'exemple sur nos amis de Maine-et-Loire et donnez-nous deux voix de plus pour la République…* »

– À son « *cher Monsieur Louis* ». S.l., 6 avril 1865. Concernant une affaire où il agit en qualité d'avocat.

65 **MOLTKE** (Helmuth Karl Bernhard von). Lettre autographe signée en français à un commandant. Berlin, 20 mars 1888. 1 p. in-8, liseré de deuil.
100/150 €

« *Veuillez excuser que je n'ai pas répondu plus tôt à votre lettre du 6 de ce mois, c'est que le livre, qui devait l'accompagner, n'est pas arrivé. Agréez, Monsieur le comte, l'expression du parfait estime avec lequel j'ai l'honneur de signer C*[omt]*e Moltke, maréchal* »

LE VÉRITABLE VAINQUEUR DE 1870. Grand réorganisateur de l'administration militaire du royaume de Prusse et inspirateur de sa stratégie (fortement inspirée de Clausewitz), il prépara et conduisit avec succès les guerres contre l'Autriche (1866) et contre la France (1870-1871), ce qui lui valut le maréchalat et le titre de comte.

« JE SUIS DONC PRISONNIER DE GUERRE AU CHÂTEAU DE WILHELMSHÖHE PRÈS CASSEL… »

66 **PAJOL** (Louis Eugène Léonce). Lettre autographe signée à son « *cher ami* ». Château de Wilhelmshöhe près Cassel, 11 septembre 1870. 3 pp. in-8.
150/200 €

Fils du célèbre général de Napoléon Ier, et frère d'un général de la Garde, il reçut lui-même ce grade et fut employé comme aide de camp auprès de l'empereur Napoléon III qu'il accompagna dans sa captivité après Sedan. Il devint ensuite une des chevilles ouvrières du mouvement bonapartiste.

« *DEPUIS QUE JE VOUS AI QUITTÉ, J'AI BEAUCOUP VOYAGÉ, DE METZ* À CHÂLONS, DE CHÂLONS À SEDAN, ET DE SEDAN À CASSEL. *Je suis donc prisonnier de guerre au château de Wilhelmshöhe près Cassel. Je m'abstiendrai de toute considération politique et de guerre, nous en causerons, quand nous nous verrons. Il est probable que vous êtes en rapport avec un banquier de Cassel, si oui, envoyez à ma femme, à Bellozanne 1200 ff. et faites-les prendre chez moi par votre correspondant à Cassel. Je viens de vendre mes chevaux qui m'avaient coûté 8000 ff., pour la modique somme de 2400 ff., je veux lui en envoyer la moitié, n'ayant besoin de rien ici, puisque JE SUIS HÉBERGÉ AUX FRAIS DU ROI* [DE PRUSSE], *et dans les conditions les meilleures. Je voudrais alors que votre correspondant envoyât chercher la somme où je suis, il n'y a que 3 kilomètres de Cassel. Il est entendu que je paierais la course du commis. Si vous avez un correspondant, faites-le de suite ; si vous n'en avez pas, écrivez-moi toujours un mot, afin que je sache à quoi m'en tenir, que je prenne alors un autre moyen, et les nouvelles que vous me donnerez me seront toujours agréables…* »

« SÉBASTOPOL… UN MORCEAU RUDE À ENLEVER… »

67 **PÉLISSIER** (Aimable). 3 lettres autographes signées à Juliette Destailleur. Sébastopol, février-septembre 1855. Environ 9 pp. in-8 en tout, sur 4 bifeuillets dont un avec en-tête imprimé « Armée d'Orient. 1er corps », quelques fleurs séchées conservées entre les feuillets.
400/500 €

Le futur maréchal duc de Malakoff évoque la guerre, à cette amie qui lui a recommandé un jeune homme servant dans le corps expéditionnaire français (comme sous-lieutenant puis lieutenant). Juliette Destailleur était la fille de l'architecte François-Hippolyte Destailleur, la sœur de l'architecte et bibliophile Gabriel-Hipolyte Destailleur, et avait épousé un autre architecte, Jean-Louis-Romain De Bourge.

– 17 février 1855 : « … *Je compte bien quand je pourrai vous revoir, au coin du feu, vous raconter LA PRISE DE SÉBASTOPOL. NOUS N'Y SOMMES POINT ENCORE, C'EST UN MORCEAU RUDE À ENLEVER & dont la défense devient chaque jour plus ardue. j'ai toutefois bonne espérance qu'avec de la résolution & de la constance nous en viendrons à bout. Les journaux vous disent à cet égard d'étranges choses… Quant à moi je ne vous dis rien, j'examine fort attentivement. je reconnais souvent que je voyais mieux d'Alger*

que certaines personnes ici. En ce moment, pour activer la besogne, nous concourrons aux travaux des Anglais qui sont de bien braves gens, de bien solides soldats, mais qui aiment peu remuer la terre & dont les lenteurs nous ont été bien préjudiciables jusqu'ici. C'EST PAR LA TOUR MALAKOFF QU'IL EÛT FALLU COMMENCER LES APPROCHES. ON S'Y EST ENFIN DÉTERMINÉ. Lorsque les choses auront reçu, de ce côté, l'avancement convenable, on pourra songer au coup de collier définitif... »
– 12 mai 1855 : « *... Nous vivons ici dans des préoccupations continuelles... et nous sommes tellement absorbés par ce qui se passe sous nos yeux par cette obligation que nous sommes sans cesse au lendemain nos correspondances avec ceux qui nous aiment...* »
– 3 juillet 1855 : « *... Je vous quitte à la hâte parce que JE VAIS MONTER À CHEVAL POUR ACCOMPAGNER EN CORTÈGE À KAZACH* [baie près du cap Chersonèse, à l'Est de Sébastopol] *LA DÉPOUILLE MORTELLE DE CET EXCELLENT LORD RAGLAN qu'une dysenterie aiguë a enlevé en quelques jours. Cette fin si inattendue provoque des regrets immortels. Pour ma part, je le regrette profondément car il serait difficile d'être plus bienveillant & plus affectueux qu'il était pour moi...* »
– 22 septembre 1855 : « *VOTRE JEUNE PROTÉGÉ est en bonne santé, mais j'ai à vous apprendre à son sujet une nouvelle peu agréable. Il EST PRISONNIER DES RUSSES et bien par sa faute, vous allez en juger. Il a été pris ce matin par les Cosaques en avant du col de Cardon Bell, occupé par son régiment. En compagnie de M. Arnauld, sous-lieutenant au même corps, ils s'étaient aventurés seuls jusqu'au village de Koklos à plus de mille mètres en avant du col malgré les recommandations les plus expresses et les consignes les plus sévères de ne point dépasser les avant-postes... Je ne puis préciser encore le moment où ils seront échangés... J'aime à penser... que ma lettre vous trouvera tous en bonne santé et bien SATISFAITS DE NOS SUCCÈS DU 16 AOÛT* [VICTOIRE DE LA TCHERNAÏA] *ET DU 8 SEPTEMBRE* [PRISE DE MALAKOFF], *AINSI QUE DE MON ÉLÉVATION À LA DIGNITÉ DE MARÉCHAL DE FRANCE...* »

68 **PROCÈS DE LOUIS XVI.** – Ensemble d'environ 12 plaquettes imprimées, brochées ou en feuilles, parfois débrochées, quelques-unes avec mouillures.
300/400 €

CONVENTION NATIONALE. *DÉCRET* [...]. *Du 6 décembre 1792* [...]. *Jugement de Louis Capet.* À Paris, de l'Imprimerie nationale exécutive du Louvre. 1792. In-4. – BRISSOT (Jacques-Pierre). *Discours sur le procès de Louis. prononcé à la Convention nationale le 1er janvier 1793.* [Paris], de l'Imprimerie nationale, [1792]. In-8. – CHÉNIER (Marie-Joseph). *Opinion* [...] *Pour le jugement du ci-devant roi.* [Paris], de l'Imprimerie nationale, [1792]. In-8. – SAINT-JUST (Louis-Antoine-Léon). *Opinion* [...], *concernant le jugement de Louis XVI ; séance du 13 novembre 1792.* À Lyon, de l'imprimerie d'Aimé Vatar-Delaroche, 1792. In-4. – CONVENTION NATIONALE. *Procès-verbal* [...] Séance du mardi 11 décembre 1792. [Paris], de l'Imprimerie nationale, [1792]. In-8. – MALESHERBES (Christien-Guillaume de Lamoignon de), François-Denis TRONCHET et Raymond de SÈZE. *Observations des défenseurs de Louis sur une imputation particulière qui lui a été faite dans la Convention.* [Paris], de l'Imprimerie nationale, [1792]. In-8. – CONVENTION NATIONALE. *Appels nominaux faits dans les séances des 15 & 19 janvier 1793* [...], *sur ces trois questions : 1° Louis Capet est-il coupable de conspiration contre la liberté publique, &d'attentats contre la sûreté générale de l'État ? 2° Le jugement de la Convention nationale contre Louis Capet sera-t-il soumis à la ratification du peuple ? 3° Y aura-t-il un sursis, oui ou non, à l'exécution du décret qui condamne Louis Capet ?* À Paris, de l'Imprimerie nationale, 1793. In-8. – CONVENTION NATIONALE. *Appel nominal, extrait du procès-verbal de la séance permanente de la Convention nationale, des 16 et 17 janvier 1793* [...], *sur cette question : quelle peine sera infligée à Louis ?* À Paris, de l'Imprimerie nationale, [1793]. In-8. – CONVENTION NATIONALE. *Décret* [...] *Des 15, 17, 19 & 20 janvier 1793* [...], *relatif à Louis Capet, dernier roi des Français.* À Paris, de l'Imprimerie nationale exécutive du Louvre. 1793. In-4. – EXÉCUTION DU ROI : *L'Ordre et la marche, et tout ce qui sera exécuté, aujourd'hui, pour l'arrivée de Louis Capet, à la place du Carrouzel.* [Suivi de :] *Grand jugement rendu en dernier ressort, par la Convention nationale de France, au nom du peuple français, qui condamne Louis Capet, ci-devant roi des Français* [...] à *subir la peine de mort, demain place du Carouzel.* [Paris], se vend chez Lefebvre, de l'imprimerie de Feret, [1793]. In-4. – CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DE PARIS. *Arrêté* [...] *du 20 janvier 1793.* S.l.n.d. Petit in-8. Extrait d'un ouvrage plus vaste. – LOUIS XVI. *Testament de Louis Capet, dicté par lui-même, et écrit par le citoyen Beaudrais, officier-municipal, de service au Temple, le 2 janvier, jour de son supplice.* Paris, de l'imprimerie de Vinçard, s.d. In-8. – CONVENTION NATIONALE. *Décret* [...]. *Du 23 janvier 1793* [...]. *Adresse* [...] *au peuple françois.* À Paris, de l'Imprimerie nationale exécutive du Louvre. 1793. In-4.

69 **ROBESPIERRE** (Maximilien de). 2 plaquettes imprimées, en feuilles.
100/150 €

DISCOURS [...], *AU PEUPLE RÉUNI POUR LA FÊTE DE L'ÊTRE-SUPRÊME, décadi 20 prairial, an second de la République* [8 juin 1794]. [Paris], de l'Imprimerie nationale, [1794]. In-8. – *LE DÉFENSEUR DE LA CONSTITUTION.* N° 1. [Paris], s.n., [17 mai 1792]. In-8, quelques taches, estampille de « double échangé » de la bibliothèque royale. – JOINT : *Bulletin des lois,* n° 29. [Paris], de l'Imprimerie nationale des lois, [1794]. Petit in-8, débroché. Comprend notamment le texte des lois de la Convention nationale du 9 thermidor décrétant d'arrestation Robespierre et Saint-Just.

70 **SAINT-JUST** (Louis-Antoine-Léon). Ensemble de 6 plaquettes imprimées, brochées et en feuilles ; plusieurs avec rousseurs.
200/300 €

OPINION [...], *concernant le jugement de Louis XVI ; séance du 13 novembre 1792.* [Paris], de l'Imprimerie nationale, [1792]. In-8. – *RAPPORT fait au nom du Comité de salut public, dans la séance du 9 juillet, sur les trente-deux membres de la Convention, détenus en vertu du décret du 2 juin.* À Paris, de l'Imprimerie nationale ; 1793. In-8. – *RAPPORT fait à la Convention nationale au nom de ses Comités de sûreté générale et de salut public, sur la conjuration ourdie depuis plusieurs années par les factions criminelles, pour absorber la Révolution française dans un changement de dynastie ; & contre Fabre d'Églantine, Danton, Philippeaux, Lacroix & Camille-Desmoulins, prévenus de complicité dans ces factions, & d'autres délits personnels contre la liberté* [...]. *Séance du 11 germinal* [31 mars]. À Paris, de l'Imprimerie nationale, l'an 2 [1794]. In-8. – Autre édition du même rapport. [Paris], Imprimerie nationale des rédacteurs-traducteurs des séances de la Convention, [1794]. In-8. – *DISCOURS commencé* [...], *en la séance du 9 thermidor.* [Paris], de l'Imprimerie nationale, [1794]. In-8. – Autre édition du même discours. S.l.n.n. [1794]. In-8.

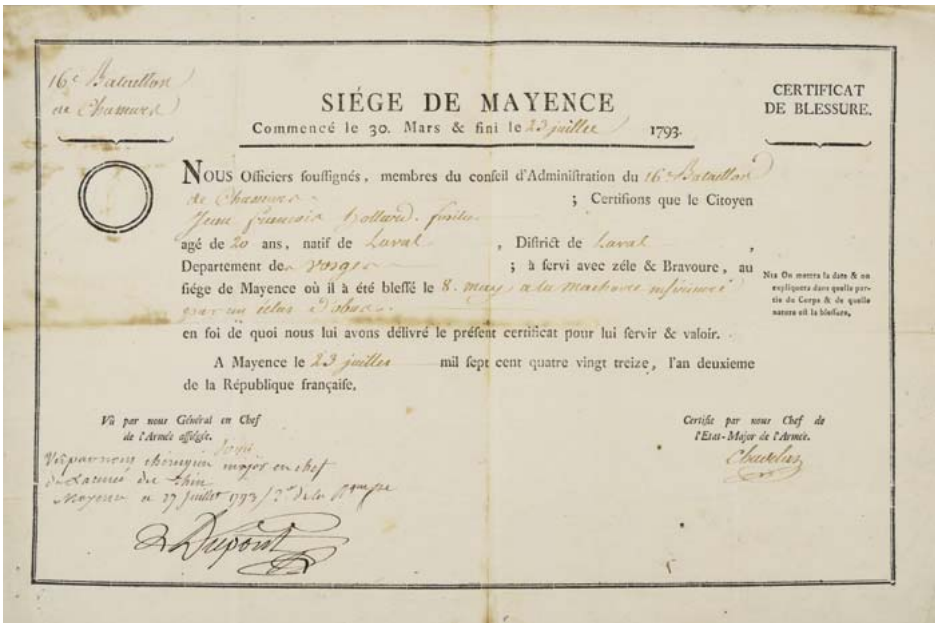
16e Bataillon de Chasseurs

SIÉGE DE MAYENCE
Commencé le 30. Mars & fini le 23 juillet 1793.

CERTIFICAT DE BLESSURE.

NOUS Officiers soussignés, membres du conseil d'Administration du 16e Bataillon de Chasseurs ; Certifions que le Citoyen Jean François Bollard, fusilier, âgé de 20 ans, natif de Laval, District de Laval, Departement de Mayenne ; à servi avec zéle & Bravoure, au siége de Mayence où il a été blessé le 8. mars à la machoire inférieure par un coup d'obus.

Nta On mettra la date & on expliquera dans quelle partie du Corps & de quelle nature est la blessure.

en foi de quoi nous lui avons délivré le présent certificat pour lui servir & valoir.

A Mayence le 23 juillet mil sept cent quatre vingt treize, l'an deuxieme de la République française.

Vû par nous Général en Chef de l'Armée assiégée. Dupont

Certifié par nous Chef de l'Etat-Major de l'Armée. Chancel

71

71 **RÉVOLUTION.** – Ensemble d'environ 185 lettres et pièces.
1.200/1.500 €

– LOUIS XVI (secrétaire, pièce contresignée par le ministre de la Guerre Joseph Servan de Gerbey, 1792).

– Les ministres Jean-Frédéric de LA TOUR DU PIN DE GOUVERNET (1789), Pierre Henri Helene Marie LEBRUN-TONDU (1792, et 1793, pièce contresignée par Jean-Baptiste Bouchotte), Claude PETIET (1796 et 1797), etc.

– Les membres des assemblées Jean-Pierre BRISSOT DE WARVILLE (s.d.), François Nicolas Léonard BUZOT (1788), Pierre-Joseph CAMBON (1794, contresigné par des conventionnels membres du Comité des finances, dont André Réal et Louis-Julien Garos et), Lazare CARNOT (1796, contresigné par le ministre de la Guerre Claude Petiet), Jean-Louis CARRA (1791), Claude FAUCHET, évêque constitutionnel du Calvados (1791), Nicolas-Louis FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU (1797), Stanislas-Louis FRÉRON (1780), Armand GENSONNÉ (1792, contresigné par les députés, Étienne-Nicolas de Calon, Jean-Baptiste Mailhe, François-Alexandre Tardiveau, Jean Henri Joseph Tarté), Louis Jérôme GOHIER (1793), Étienne LAMOURETTE, évêque constitutionnel de Rhône-et-Loire (1791), Louis-Marie LA RÉVELLIÈRE-LÉPEAUX (1796, contresigné par le ministre de la Guerre Claude Petiet), Louis-Michel LEPELETIER DE SAINT-FARGEAU (1787), Étienne-Louis-François-Honoré LETOURNEUR (1796, contresigné par le ministre de la Guerre Claude Petiet), etc.

– Le révolutionnaire lyonnais Marie-Joseph CHALIER (1793), le futur vice-président du Tribunal révolutionnaire Jean-Baptiste COFFINHAL (1793), le maréchal Louis-Philippe Marc Antoine de NOAILLES, guillotiné en 1794 (1785), le révolutionnaire François-Nicolas VINCENT, secrétaire greffier du club des Cordeliers (convocation au club adressée à Fabre d'Églantine), etc.

– Les maires de Paris Jean-Sylvain BAILLY (1789) et Jérôme PÉTION DE VILLENEUVE (s.d.).

– Les généraux Amand-Louis de Gontaut duc de BIRON (1792 et 1793), Auguste Marie Henri Picot de DAMPIERRE (1793), Edme Étienne Borne DESFOURNEAUX (1792, contresigné par le général Henri de Fulque d'Oraison), Arthur DILLON (1794), Barthélemy Catherine JOUBERT (1799, contresigné par le futur général Auguste Caffarelli Du Falga), Antoine Nicolas Collier de LA MARLIÈRE (1793), Pierre-Antoine MICHAUD (1795), François-Ignace Ervoil d'OYRÉ (1793), Antoine-Joseph SANTERRE (1789 et 1795), etc.

– Le « premier grenadier de France » Théophile Malo Corret de LA TOUR D'AUVERGNE (1795), un billet d'entrée à la fête de la Confédération nationale (gravé sur cuivre et estampé sur bristol), un billet d'entrée pour la tribune de l'Assemblée nationale (imprimé sur bristol), etc.

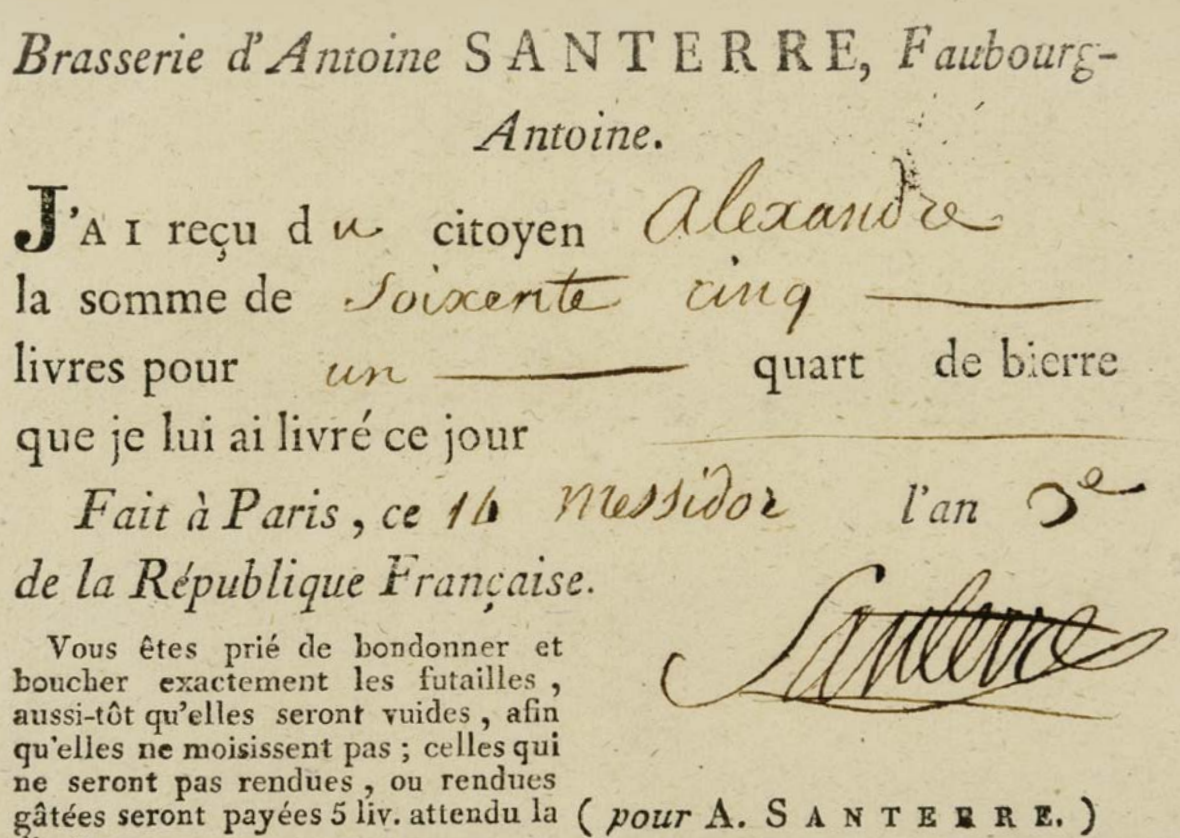

Brasserie d'Antoine SANTERRE, *Faubourg-Antoine.*

J'AI reçu du citoyen Alexandre la somme de Soixante cinq livres pour un quart de bierre que je lui ai livré ce jour

Fait à Paris, ce 14 Messidor l'an 3e de la République Française.

Santerre

Vous êtes prié de bondonner et boucher exactement les futailles, aussi-tôt qu'elles seront vuides, afin qu'elles ne moisissent pas ; celles qui ne seront pas rendues, ou rendues gâtées seront payées 5 liv. attendu la disette.

(*pour* A. SANTERRE.)

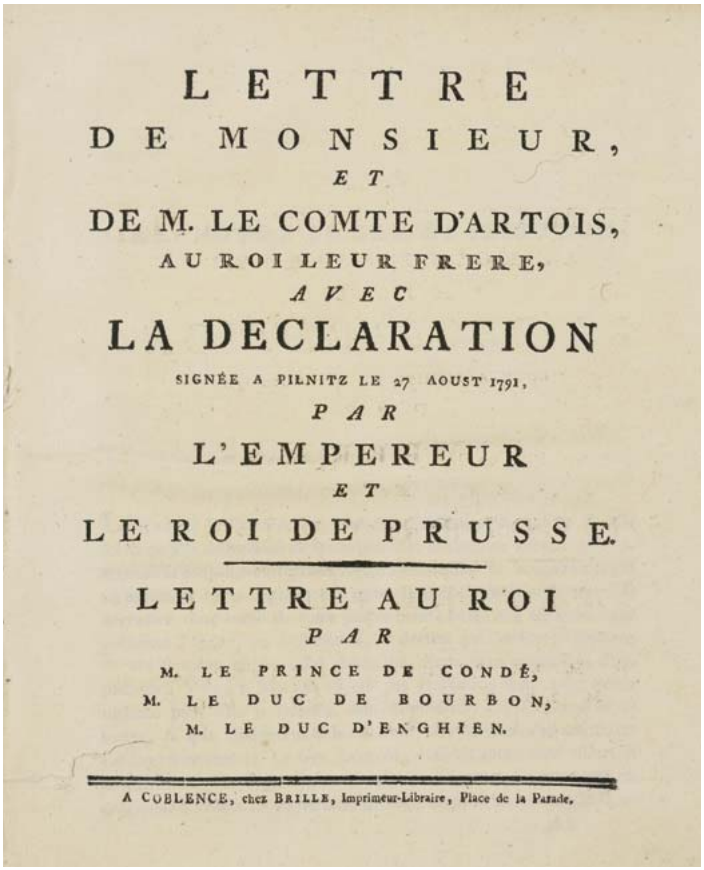

LETTRE
DE MONSIEUR,
ET
DE M. LE COMTE D'ARTOIS,
AU ROI LEUR FRERE,
AVEC
LA DECLARATION
SIGNÉE A PILNITZ LE 27 AOUST 1791,
PAR
L'EMPEREUR
ET
LE ROI DE PRUSSE.

LETTRE AU ROI
PAR
M. LE PRINCE DE CONDÉ,
M. LE DUC DE BOURBON,
M. LE DUC D'ENGHIEN.

A COBLENCE, chez BRILLE, Imprimeur-Libraire, Place de la Parade.

72 **RÉVOLUTION.** – Ensemble d'environ 280 pièces imprimées, brochées ou en feuilles, soit environ 150 plaquettes et environ 130 fascicules de périodiques ; quelques-unes avec mouillures ou taches.
600/800 €

Discours et opinions de BRISSOT, COLLOT D'HERBOIS, MIRABEAU. – Documents concernant la convocation des États généraux, l'affaire Réveillon, les cahiers de doléances, la séance royale du 23 juin 1789, la « Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen (1789), la constitution civile du clergé, la division de la France en départements, les jacobins parisiens (liste nominale), l'uniformité des poids et mesures, la Constitution de 1791, la déclaration de Pillnitz (1791, impression de Coblence), le comte d'Artois, la guillotine, la guerre contre l'Autriche (déclaration de guerre du 20 avril 1792), la journée insurrectionnelle du 20 juin 1792, la patrie en danger, le suppression du régime féodal le 10 août 1792, la guerre avec l'Angleterre, la formation du département des Alpes maritimes à partir des territoires du comté de Nice, la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1793, la formation du Tribunal criminel extraordinaire, la défection de Dumouriez, la formation du Comité de salut public, la mise en accusation de Marat, l'arrestation des Girondins, l'organisation du Muséum d'histoire naturelle, la condamnation de Chalier, les accapareurs, William Pitt (déclaré « ennemi du genre humain »), le siège de Toulon (dont le décret selon lequel « l'armée de la République, dirigée contre Toulon, a bien mérité de la patrie »), la loi des suspects, le monument à la mémoire de Calas, l'instauration du calendrier révolutionnaire, les émigrés, la mort du jeune Barra (honneurs du Panthéon), l'organisation du Tribunal révolutionnaire, la conspiration de Batz, la Constitution de l'an III, le traité de Campo-Formio, etc.

JOINT : ASSIGNATS. Une quinzaine de ff., pour diverses valeurs : 25 et 50 sols, 5, 10, 25, 50, 250 et 500 livres, 100 et 1000 francs. – BONS D'EMPRUNT FORCÉ DE L'AN IV. Planche en partie découpée comportant plusieurs bons pour 180 francs. – PROMESSES DE MANDAT TERRITORIAL. Bons pour 25 et pour100 francs. – ESTAMPES ANCIENNES ET MODERNES. Une vingtaine de planches concernant la Révolution française : portraits, scènes, notamment de batailles.

73 **CAMPAGNE D'AUSTERLITZ.** – Ensemble de 7 pièces imprimées, chacune sur un f. in-folio. S.l.n.d.
400/500 €

ORDRES DU JOUR DE LA GRANDE ARMÉE, du 9 brumaire an XIV à Braunau (31 octobre 1805, exemplaire avec estampille de la bibliothèque des comtes de Starhemberg au château d'Eferding en Autriche), des 16 et 18 brumaire an XIV à Linz (7 et 9 novembre 1805), des 4 et 16 frimaire an XIV à Brünn (25 novembre et 7 décembre 1805, comprenant le décret instituant une pension pour les officiers et soldats morts à Austerlitz et prévoyant l'adoption des enfants de ceux-ci par l'empereur), des 5 nivôse an XIV (26 décembre 1805) et du 1er janvier 1806 au château de Schönbrunn.

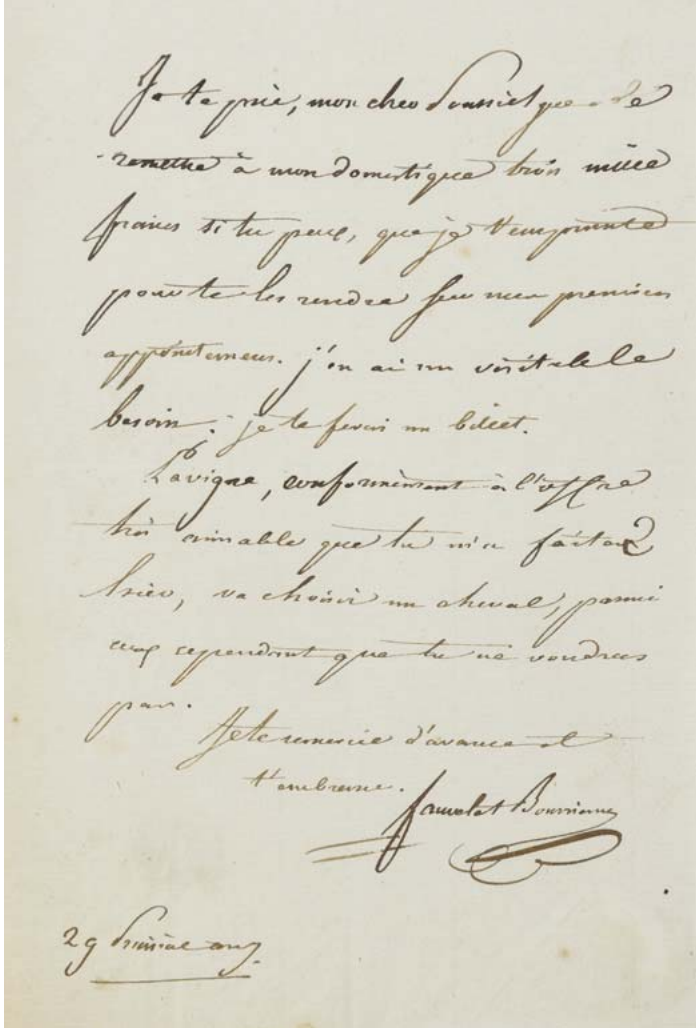
Je te prie, mon cher Sonnet que tu
remette à mon domestique trois mille
francs si tu peux, que je t'emprunte
pour te les rendre sur mon premier
appointement. j'en ai un véritable
besoin. je te serai un élève.
Lavigne, conformément à l'offre
très aimable que tu m'en faisais
hier, va choisir un cheval, parmi
ceux cependant que tu ne voudrais
pas.
Je te remercie d'avance et
t'embrasse.
Jamelet Bonnivet
29 brumaire an 7

74

74 **CONSULAT ET EMPIRE.** – Ensemble d'environ 125 lettres et pièces.
1.000/1.200 €

– Les ministres et administrateurs François de BARBÉ-MARBOIS (probablement 1802), Louis-François-Joseph de BAUSSET (1811), Félix-Julien-Jean BIGOT DE PRÉAMENEU (1810), Jean-Baptiste de Nompère de CHAMPAGNY (1809), Henry CLARKE (1816), Joseph DEFERMON (1811), le grand maître de l'Université Louis de FONTANES (1812), Martin Michel Charles GAUDIN (1801), Antoine-Marie Chamans de LAVALETTE (1809, s.d.), Hugues-Bernard MARET (1801), Jean-Pierre Bachasson de MONTALIVET (1810), Jean-Étienne-Marie PORTALIS (1801), Joseph-Marie PORTALIS (1806), etc.

– Les généraux et maréchaux Jean-Baptiste BERNADOTTE (signé en qualité de roi de Suède), Henri-Gatien BERTRAND (s.d.), Guillaume Marie-Anne BRUNE (1813), Pierre Jacques Étienne CAMBRONNE (s.d.), Antoine DROUOT (1830), Laurent de GOUVION-SAINT-CYR (1815), Pierre-Augustin HULIN (1809), Claude-Jacques LECOURBE (1811), Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT (1819), Édouard MORTIER (1833), Jean-Marie Mellon ROGER-VALHUBERT (1803), Louis Antoine VIMEUX (1808), etc.

– Le secrétaire de Napoléon Bonaparte Louis-Antoine Fauvelet de BOURRIENNE (Égypte, 1799), le diplomate Emmerich Joseph von DALBERG (1810), le graveur François-Anne DAVID (1805, reçu d'un M. de Montesquiou pour une épreuve de sa gravure *Distribution des aigles aux membres de la Légion d'honneur*), l'abbé Henri GRÉGOIRE (1808), le naturaliste Étienne de LACÉPÈDE (1803 et 1805, en qualité de grand-chancelier de la Légion d'honneur), le sénateur Jean-Denis LANJUINAIS (1802, contresigné par André-Joseph Abrial), l'archevêque de Paris Jean-Sifrein MAURY (1810), l'architecte Charles PERCIER (1829), etc.

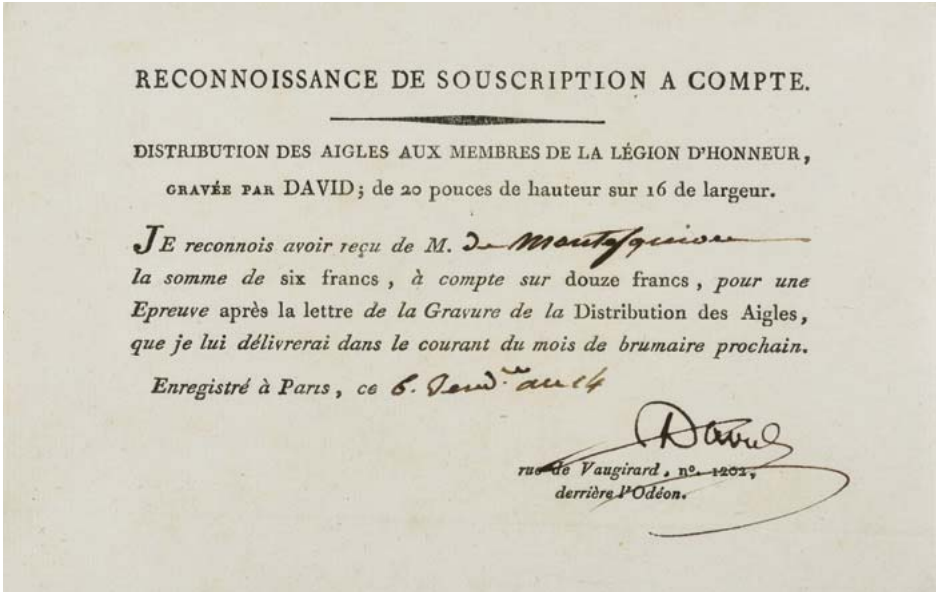

RECONNOISSANCE DE SOUSCRIPTION A COMPTE.

DISTRIBUTION DES AIGLES AUX MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR, GRAVÉE PAR DAVID; de 20 pouces de hauteur sur 16 de largeur.

JE reconnois avoir reçu de M. de Montesquiou *la somme de* six francs, *à compte sur* douze francs, *pour une Epreuve* après la lettre *de la Gravure de la* Distribution des Aigles, *que je lui délivrerai dans le courant du mois de brumaire prochain.*

Enregistré à Paris, ce 6. Jeud.di an 14

David

rue de Vaugirard, n°. 1202, derrière l'Odéon.

74

75 **CONSULAT ET EMPIRE.** – Ensemble d'environ 60 pièces : des imprimés (brochés ou en feuilles, soit une trentaine de plaquettes et une vingtaine de fascicules de périodiques), et des estampes anciennes et modernes ; quelques-unes avec mouillures.
300/400 €

Lettre de Paul de BARRAS au président du Conseil des Anciens (18 brumaire an VIII–9 novembre 1799), discours de Lucien BONAPARTE en qualité de président du Conseil des Cinq-Cents (19 brumaire an VIII–10 novembre 1799), Constitution de l'an VIII organisant le Consulat, traité de paix de Lunéville (9 février 1801), traité de paix d'Amiens (27 mars 1802), sénatus-consulte organique du 16 thermidor an X renforçant le Consulat (4 août 1802), sénatus-consulte organique du 28 floréal an XII instaurant l'Empire (18 mai 1804), décret impérial « relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires » (juillet 1804), traité de paix de Schönbrunn (décembre 1805), traité instaurant la Confédération des États du Rhin (juillet 1806), traités de paix de Tilsit avec la Russie (7 juillet 1807) et la Prusse (9 juillet 1807), traité de Fontainebleau avec le royaume de Hollande concernant des modifications territoriales (11 novembre 1807), *Règlement pour l'organisation de la gendarmerie pour la sûreté des routes de l'Autriche, le maintien de la tranquillité publique, et la répression du brigandage dans les cercles occupés par les armées françaises et alliées* (14 mai 1809), traité de paix de

Schönbrunn (15 octobre 1809), programme de la réception de Marie-Louise d'Autriche à Strasbourg en mars 1810 (impression de Strasbourg à cette date). – Documents concernant la fin de la campagne d'Allemagne de 1813, la déchéance de Napoléon Ier par le Sénat conservateur (2 avril 1814), ou encore les Cent jours : vol de l'Aigle, acte additionnel aux Constitutions de l'Empire, batailles de Ligny et de Waterloo (« de Mont-Saint-Jean »), seconde abdication, mise en état de siège de Paris, négociations de paix avec les Alliés, la mort de Napoléon Ier.

– Une dizaine d'estampes anciennes et modernes concernant l'Empire : portraits, armoiries, scènes de batailles.

76 **BONAPARTE** (Famille). Ensemble de 10 lettres et pièces.
400/500 €

Félix BACIOCCHI, époux d'Élisa Bonaparte (1808 et 1826), Caroline BONAPARTE (1826, marge haute rognée court avec atteinte à quelques lettres), Élisa BONAPARTE (1812, état médiocre), Joseph BONAPARTE (1801), Jérôme BONAPARTE (à Louis Marchand, 1824), Pauline BONAPARTE (s.d., état médiocre), Désirée CLARY, belle-sœur de Joseph Bonaparte et épouse de Bernadotte (s.d.), Julie CLARY, épouse de Joseph Bonaparte (à sa sœur Désirée, 1799), Joseph FESCH, demi-frère de Letizia Bonaparte (à l'archéologue Ennio Quirino Visconti, 1802).

77 **[SAINTE-HÉLÈNE].** – Ensemble de 10 lettres et pièces.
800/1.000 €

Le docteur Francesco ANTOMMARCHI (1828), le grand maréchal Henri-Gatien BERTRAND (s.d., et 1842 concernant un « *souvenir de Sainte-Hélène* »), Emmanuel de LAS CASES, fils de l'auteur du *Mémorial* (1827), Hudson LOWE (1826), le général Charles Tristan de MONTHOLON (1823, et s.d. évoquant son « *journal de Sainte-Hélène* »), le docteur Barry O'MEARA (1835), Louis-Étienne SAINT-DENIS dit le Mameluck Ali (s.d., critiquant les *Mémoires* du docteur Antommarchi), une pièce signée par un transporteur à bord de La Belle Poule avant le départ (7 juillet 1840).

78 **PREMIÈRE RESTAURATION.** – Ensemble de 14 lettres et pièces.
300/400 €

Le duc d'ANGOULÊME Louis-Antoine de Bourbon (1814), le financier, homme politique et conspirateur royaliste Jean de BATZ (1814), l'avocat et homme politique Jacques-Claude BEUGNOT (1814), le général et homme politique Pierre Riel de BEURNONVILLE (1814), le duc de Villars Louis-Léon-Félicité de BRANCAS (1814), le général et homme politique Jean Joseph Paul Auguste DESSOLES (1814), le grand-maître des cérémonies Henri-Évrard de DREUX-BRÉZÉ (1814), l'écrivain et homme politique Louis de FONTANES (1814), le juriste, financier et homme politique Charles-François LEBRUN (1814), l'homme politique Pierre-Victor MALOUET (1814), l'avocat et homme politique Pierre Paul Désiré PÉRIGNON (1814), le directeur de l'institution des Sourds-Muets Roch-Ambroise SICARD (1814), le maréchal et homme politique Nicolas Jean de Dieu SOULT (1814), l'homme politique Eugène François Auguste Arnaud de VITROLLES (1814).

JOINT, 10 pièces imprimées : l'arrêté du Gouvernement exigeant la suppression des « emblèmes, chiffres et armoiries qui ont caractérisé le gouvernement de Buonaparte » (4 avril 1814), le projet de Constitution monarchique du Sénat (6 avril 1814), le traité de Paris du 30 mai 1814, la charte constitutionnelle du 4 juin 1814, etc.

79 **BOURBON** (Famille) et autour. – Ensemble de 5 lettres.
400/500 €

– La duchesse d'ANGOULÊME Marie-Thérèse de Bourbon (Frohsdorf, 1846), la duchesse de BERRY Marie-Caroline de Bourbon-Siciles (Gratz, 1836), le comte de CHAMBORD Henri de Bourbon (s.d.), le prince de CONDÉ Louis-Henri-Joseph de Bourbon (1826).

– Le baron Maxence de DAMAS, officier et homme politique, gouverneur du duc de Bordeaux futur comte de Chambord qu'il suivit en exil (1861), la baronne de FEUCHÈRES Sophie Dawes, maîtresse du dernier prince de Condé (s.d.).

80 **ORLÉANS** (Famille), XIXe-XXe siècles. – Environ 25 lettres.
300/400 €

– Le futur roi LOUIS-PHILIPPE Ier (1816 et 1825), la reine MARIE-AMÉLIE DE BOURBON-SICILES (1840 et s.d.), le duc d'AUMALE Henri d'Orléans (1856), le prince de JOINVILLE François d'Orléans (1874), le duc de MONTPENSIER Antoine d'Orléans (1848), le duc Ferdinand-Philippe d'ORLÉANS (1834 et 1836).

– Le duc Philippe d'ORLÉANS (prison de Clairvaux, 1890), le comte de PARIS Philippe d'Orléans (1863 à 1887), le duc de CHARTRES Robert d'Orléans (1882 et 1890), Henri d'ORLÉANS (1901), le duc de GUISE Jean d'Orléans (1931), le comte de PARIS Henri d'Orléans (1935, « ... *La France, en effet, est entrée depuis quelque temps dans une période de révolution qui la met en face de l'alternative suivante : ou l'anarchie et le désordre ; ou l'ordre par la monarchie...* », et 1935, carte contresignée par son épouse Isabelle d'Orléans et Bragance), etc.

JOINT, 2 estampes concernant le duc Ferdinand-Philippe d'Orléans, une pièce lithographiée (billet pour les funérailles de ce dernier, 1842), un portrait photographique (comte de Paris, années 1920).

81 **RESTAURATION ET MONARCHIE DE JUILLET.** – Ensemble d'environ 95 lettres et pièces.
600/800 €

Le magistrat et homme politique François de BARBÉ-MARBOIS (1815), l'avocat Pierre-Nicolas BERRYER (1833), l'économiste Adolphe BLANQUI (s.d.), Victor-Amédée-Marie de BROGLIE (1845), le journaliste Armand CARREL (s.d.), le diplomate et homme politique Robert Stewart, vicomte CASTLEREAGH (1818), le journaliste Godefroy CAVAIGNAC (s.d.), la marquise de CONDORCET Sophie de Grouchy (s.d.), l'ingénieur, libraire et journaliste Alexandre CORRÉARD, un des survivants de *La Méduse* (1830), le philosophe et homme politique Victor COUSIN (s.d.), l'homme politique Emmanuel-Marie-Maximilien de CROŸ-SOLRE (1830, ordre du jour de Charles X déchu daté de Valognes, adressé aux militaires l'ayant accompagné jusqu'au port à son départ en exil), le grand-maître des cérémonies Henri-Évrard de DREUX-BRÉZÉ (1814), le futur amiral Abel DU PETIT-THOUARS (1829), le philosophe saint-simonien Barthélemy-Prosper ENFANTIN (1843), l'homme politique Denis FRAYSSINOUS (1824), l'historien et homme politique François GUIZOT (1845), Marie Cappelle épouse LAFARGE, condamnée pour le meurtre de son mari (s.d., affirmant son innocence), Gilbert Du Motier de LA FAYETTE (1817), le banquier Jacques LAFFITTE (1838), Trophime-Gérard de LALLY-TOLLENDAL (1818, concernant la mémoire de son père), Félicité Robert de LA MENNAIS (s.d., à Victor Hugo), l'homme politique et duc François

de LA ROCHEFOUCAULD (1816), LOUIS-PHILIPPE Ier (1833, 1848), Klemens Wenzel Nepomuk Lothar von METTERNICH (1836), l'homme politique Mathieu de MONTMORENCY-LAVAL (s.d.), le ministre des Affaires étrangères de Russie Karl-Robert von NESSELRODE (s.d.), le chancelier Étienne-Denis PASQUIER (1817), l'avocat, écrivain et homme politique Emmanuel PASTORET (1829, 1837, concernant la mort de Charles X), le banquier et homme politique Casimir PÉRIER (1816), le diplomate et homme politique Jules de POLIGNAC (1829), Fanny Sebastiani, duchesse de PRASLIN, morte assassinée (vers 1845), le philosophe politique Pierre-Joseph PROUDHON (1847), l'homme politique Claude-Philibert Barthelot de RAMBUTEAU (1843 et s.d.), l'homme politique Armand-Emmanuel de Vignerot Du Plessis, duc de RICHELIEU (1815), le corsaire et armateur Robert SURCOUF (sans doute 1826, taches), l'homme politique Joseph de VILLÈLE (s.d.), l'écrivain, universitaire et homme politique Abel-François VILLEMAIN (1839), l'architecte Louis Tullius Joachim VISCONTI (1828), etc.

JOINT, environ 45 imprimés et estampes : proclamations de Louis XVIII des 28 juin et 6 juillet 1815, traité de Paris du 20 novembre 1815, documents concernant l'assassinat du duc de Berry, la mort de Louis XVIII, le sacre de Charles X, l'avènement de la Monarchie de juillet, le choléra, les affaires dites du cloître de Saint-Merri et de la rue Transnonain, l'attentat de Fieschi ; une suite lithographiée par Édouard Swebach intitulée *Fastes des habitants de Paris. Album national* (12 planches) ; des portraits.

82 **SECONDE RÉPUBLIQUE.** – Ensemble d'environ 35 lettres et pièces.
300/400 €

L'archevêque de Paris Denis-Auguste AFFRE (1848), l'avocat et homme politique Odilon BARROT (1848 ou 1849), l'économiste et homme politique Jean-Martial BINEAU (s.d.), le futur empereur Louis-Napoléon BONAPARTE (Londres, 1846), Napoléon BONAPARTE, fils du roi Jérôme (s.d.), le médecin et homme politique Philippe Joseph Benjamin BUCHEZ (1842), le général et homme politique Eugène CAVAIGNAC (1848, s.d.), l'homme politique Alfred de FALLOUX (s.d.), l'avocat, journaliste et homme politique Jules FAVRE (10 août et 30 novembre 1848), l'écrivain, journaliste et homme politique Ferdinand FLOCON (1846, 1847, 1848, contresigné par Armand Marrast et Pierre Marie de Saint-Georges, et s.d.), le journaliste et homme politique Émile de GIRARDIN (s.d.), Alphonse de LAMARTINE (s.d.), le journaliste et homme politique Armand MARRAST (1849, s.d.), etc.

JOINT, 12 imprimés et estampes : listes de candidats pour les élections d'avril 1848, manifeste électoral de Louis-Napoléon Bonaparte (1848, avec bulletin de vote à son nom), liste des représentants élus en avril 1848, ordre du jour du général Nicolas Oudinot (Rome, 1949), et 5 caricatures (coupures de presse).

83 **SECOND EMPIRE.** – Ensemble d'environ 75 lettres et pièces.
600/800 €

Le futur maréchal François-Achille BAZAINE (1863), l'avocat, journaliste et homme politique Pierre Antoine BERRYER (s.d.), la princesse Mathilde BONAPARTE (probablement 1857), l'officier et homme politique Pierre-Napoléon BONAPARTE (1864), Victor-Amédée-Marie de BROGLIE (1849), le futur maréchal François-Certain CANROBERT (1854), le philosophe saint-simonien Barthélemy-Prosper ENFANTIN (1860), l'impératrice EUGÉNIE (s.d.), l'écrivain et historien Augustin FILON, précepteur du Prince Impérial (1873, s.d.), le général et grand chancelier de l'Ordre de la Légion d'honneur Charles de FLAHAULT, père du duc de Morny (1864), l'homme politique Achille FOULD (1860), l'administrateur et homme politique Georges Eugène HAUSSMANN (1890), le prédicateur dominicain Henri-Dominique LACORDAIRE (1852), le futur maréchal Edmond LE BŒUF (1869), le roi LÉOPOLD Ier DE BELGIQUE (1863), le maréchal Bernard-Pierre MAGNAN (1854), l'écrivain Prosper MÉRIMÉE (s.d.), l'avocat et chef de cabinet de Napoléon III Jean-François-Constant MOCQUARD (1852), l'homme politique Auguste de MORNY, demi-frère de Napoléon III (s.d.), l'avocat, essayiste et homme politique

Émile OLIVIER (1863), le patriote révolutionnaire italien Felice ORSINI, auteur d'un attentat contre le couple impérial (1852), le maréchal Aimable PÉLISSIER (s.d.), le financier et homme politique Isaac PEREIRE (1857), le PRINCE IMPÉRIAL Louis-Napoléon Bonaparte (1878), l'historien et homme politique Edgar QUINET (1869), le médecin, chimiste et homme politique François-Vincent RASPAIL (1854), le journaliste et homme politique Henri ROCHEFORT (1868, « *Vive la France ! C'est-à-dire la République !...* »), l'industriel et homme politique Eugène SCHNEIDER (1868), l'ingénieur, inventeur et entrepreneur Marc SEGUIN (1858), le journaliste Louis VEUILLOT (1856-1859), le maréchal et homme politique Jean-Baptiste Philibert VAILLANT (1855), le peintre et lithographe Horace VERNET (dessin à lui attribué par une note à l'encre d'une autre main, portrait-charge de l'architecte Hector Le Fuel), le diplomate et homme politique Alexandre WALEWSKI, fils naturel de Napoléon Ier et de Marie Walewska (1859), etc.

JOINT, une douzaine d'imprimés et d'estampes : lettre du général Pajol sur la capitulation de Sedan (1871), prospectus électoral de Napoléon III appelant à approuver les réformes libérales par référendum le 8 mai 1870, ordre du défilé de rentrée des troupes d'Italie (1859), 6 caricatures gravées sur bois, etc.

84 **ITALIE.** – Ensemble de 3 pièces.
200/300 €

L'homme politique Camillo CAVOUR (1860), le général et homme politique Giuseppe GARIBALDI (Ravenne, 1859), le patriote révolutionnaire Giuseppe MAZZINI (1849).

85 **GUERRE FRANCO-PRUSSIENNE ET COMMUNE DE PARIS.** – Environ 25 pièces.
400/500 €

Le général François-Achille BAZAINE (fort retranché de Metz au Ban-Saint-Martin, 19 octobre 1870), le général et homme politique Antoine-Eugène-Alfred CHANZY (juin 1871, sur son livre concernant l'armée de la Loire), l'avocat et homme politique Adolphe CRÉMIEUX (2 février 1871), l'archevêque de Paris Georges DARBOY, fusillé sous la Commune (1851, en qualité d'aumônier du lycée Napoléon), le journaliste et homme politique communard Charles DELESCLUZE (vers 1867), le colonel et homme politique Aristide DENFERT-ROCHEREAU (1873 et 1877), le journaliste communard Gustave FLOURENS (1864), le maréchal Edmond LE BOEUF (19 novembre 1870, alors prisonnier de guerre à Bonn), l'écrivain, journaliste et homme politique communard Félix PYAT (1853), le député et secrétaire d'Adolphe Thiers Barthelemy SAINT-HILAIRE (1er juin 1871, avec apostille signée du colonel Régnier), l'homme politique socialiste communard Édouard VAILLANT (1897), l'écrivain et homme politique Jules VALLÈS (s.d.), un REÇU POUR UN FUSIL À TABATIÈRE, signé de la mairie du 9e arrondissement de Paris (25 mai 1871), etc.

JOINT, environ 40 imprimés, estampes et photographies dont : [DARBOY (Georges)]. Portrait photographique. Cliché Pierre Petit, Paris, s.d. Tirage monté sur bristol imprimé au nom du photographe. – [THIERS (Adolphe)]. Portrait photographique. Cliché Eugène Disdéri, Paris, s.d. Tirage monté sur bristol imprimé au nom du photographe. – [THIERS (Adolphe)]. Portrait photographique. Cliché Nadar, Paris, s.d. Tirage monté sur bristol imprimé au nom du photographe. – 2 numéros du périodique *LE BALLON POSTE*, imprimés sur papier pelure (n° 10 et 11, datés des 4 et 8 décembre 1870). – Des imprimés, certains avec ajouts manuscrits : laisser-passer franco-allemand, cartes d'alimentation, listes de candidats et bulletins de vote pour les élections du 8 février 1871, affiche anti-bonapartiste, etc. – 13 estampes sur le Paris de la Commune, extraites de la suite lithographiée *La Prise de Paris* et de la suite à l'eau-forte *Les Ruines de Paris*.

86 **IIIe RÉPUBLIQUE.** – Ensemble d'environ 100 lettres et pièces.
600/800 €

– Les hommes politiques Louis BARTHOU (1915), Léon BLUM (s.d.), Aristide BRIAND (s.d.), Joseph CAILLAUX (1935), Georges CLEMENCEAU (1893), Émile COMBES (s.d.), Théophile DELCASSÉ (s.d.), Paul DESCHANEL (1907, 1921), Gaston DOUMERGUE (1936), Jules FERRY (s.d.), Léon GAMBETTA (s.d.), Jules GRÉVY (1878), Jules GUESDE (s.d.), Édouard HERRIOT (s.d.), Pierre LAVAL (1936), Albert LE BRUN (s.d.), Émile LOUBET (1896 et portrait photographique signé), Alexandre MILLERAND (s.d.), Paul PÉRIER (1885), Raymond POINCARÉ (1906, 1920 et 1927), Paul REYNAUD (1924), Jules SIMON (1872), l'homme politique allemand Gustav STRESEMANN (1928 et s.d.), Adolphe THIERS (1871 et 1872), René VIVIANI (s.d.).

– Les généraux et maréchaux Léon FAIDHERBE (1872, taches, doublure), Émile FAYOLLE (1922), Ferdinand FOCH (1928), Gaston Alexandre Auguste de GALLIFET (1895), Henri GOURAUD (s.d.), Joseph-Simon GALLIÉNI (1905), Joseph JOFFRE (s.d., « *J'apporte à l'Alsace le baiser de la France...* »), Hubert LYAUTEY (1911), Jean-Baptiste MARCHAND (1917), Joseph MAUNOURY (1920).

– L'écrivain et homme politique Maurice BARRÈS (s.d.), l'historien, journaliste et homme politique Louis BLANC (1871), le général et homme politique Georges BOULANGER (1889, s.d.), le journaliste Gaston CALMETTE (s.d), l'écrivain et homme politique Paul DÉROULÈDE (s.d. et probablement 1879), l'évêque d'Orléans Félix DUPANLOUP (1871), l'architecte, ingénieur et constructeur Gustave EIFFEL (probablement 1890), l'empereur GUILLAUME II D'ALLEMAGNE (1890 et 1899), le diplomate et administrateur Ferdinand de LESSEPS (« *Fais ce que dois, advienne que pourra...* »), l'écrivain et théoricien politique Charles MAURRAS (s.d.), le maréchal et chef d'État Philippe PÉTAIN (vers 1911-1914, 1921 et 1932), le géographe anarchiste Élisée RECLUS (1890 et s.d.), l'écrivain et officier de marine Henri RIVIÈRE, qui s'illustra au Tonkin (1849), l'explorateur et administrateur colonial Pierre SAVORGNAN DE BRAZZA (s.d.), la reine VICTORIA d'Angleterre (1878), l'historien et homme politique Henri WALLON (1876), etc.

JOINT, environ 35 pièces imprimées, photographiques ou estampées : tracts électoraux du prince Napoléon et du maréchal de Mac-Mahon, un ticket d'omnibus, des tickets d'entrée à l'Exposition universelle de 1900, des cartes d'alimentation, de pain, de sucre ou d'essence de la Première Guerre mondiale, etc.

87 **PÉRIODE CONTEMPORAINE.** – 12 lettres et pièces.
100/150 €

Vincent AURIOL (1951), Maurice COUVE DE MURVILLE (1967), Gaston DEFERRE (1963), le futur pape JEAN XIII Angelo Giuseppe Roncalli (1956), le médecin Bernard MÉNÉTREL, secrétaire particulier du maréchal Pétain (1940), Pierre MESSMER (s.d.), Georges POMPIDOU (s.d.), Jean-Jacques SERVAN-SCHREIBER (1977), Maurice THOREZ (1947).

JOINT, une douzaine de pièces imprimées : affiche diffusant l'allocution du maréchal Pétain du 30 octobre 1940, 2 laissez-passer allemands (1942, 1943), etc.

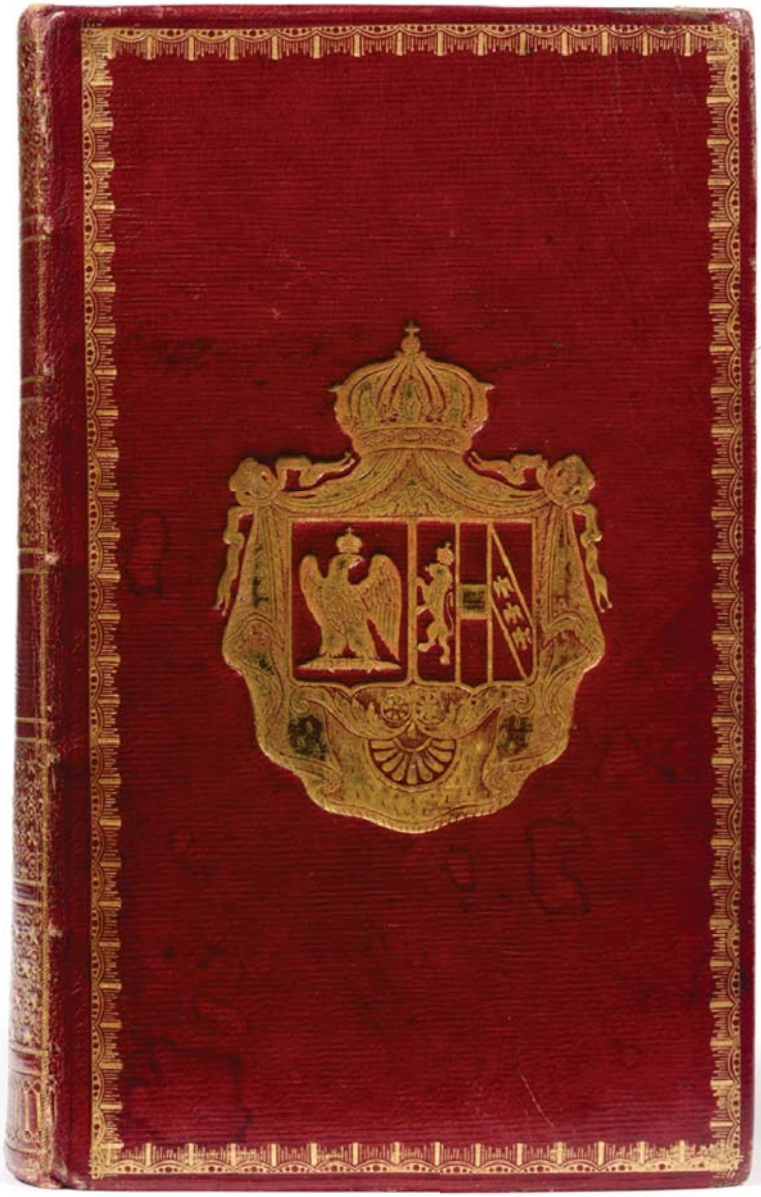

88 ***ALMANACH IMPÉRIAL****, pour l'année M. DCCC. XI.* À Paris, chez Testu et Cie, [1811]. Fort in-8, 964 pp., maroquin à grain long rouge, dos lisse cloisonné et orné d'un semis de motifs étoilés dorés, fine roulette dorée encadrant les plats avec armoiries dorées au centre, coupes filetées, roulette intérieure dorée, doublures et gardes de tabis vert, tranches dorées, reliure un peu usagée avec petites mouillures ; pp. 119 à 122 manquantes (*reliure de l'époque*).
600/800 €

Armoiries de Napoléon Ier gravées sur bois au titre.

MAROQUIN AUX ARMES DE MARIE-LOUISE IMPÉRATRICE (OHR, pl. n° 2654, fer n° 3).

« L'EMPEREUR, DE SI PRÈS QU'ON L'AIT VU,
ÉTAIT TOUJOURS UN HÉROS,
et il y avait beaucoup à gagner
à voir aussi en lui l'homme de près et en détail »

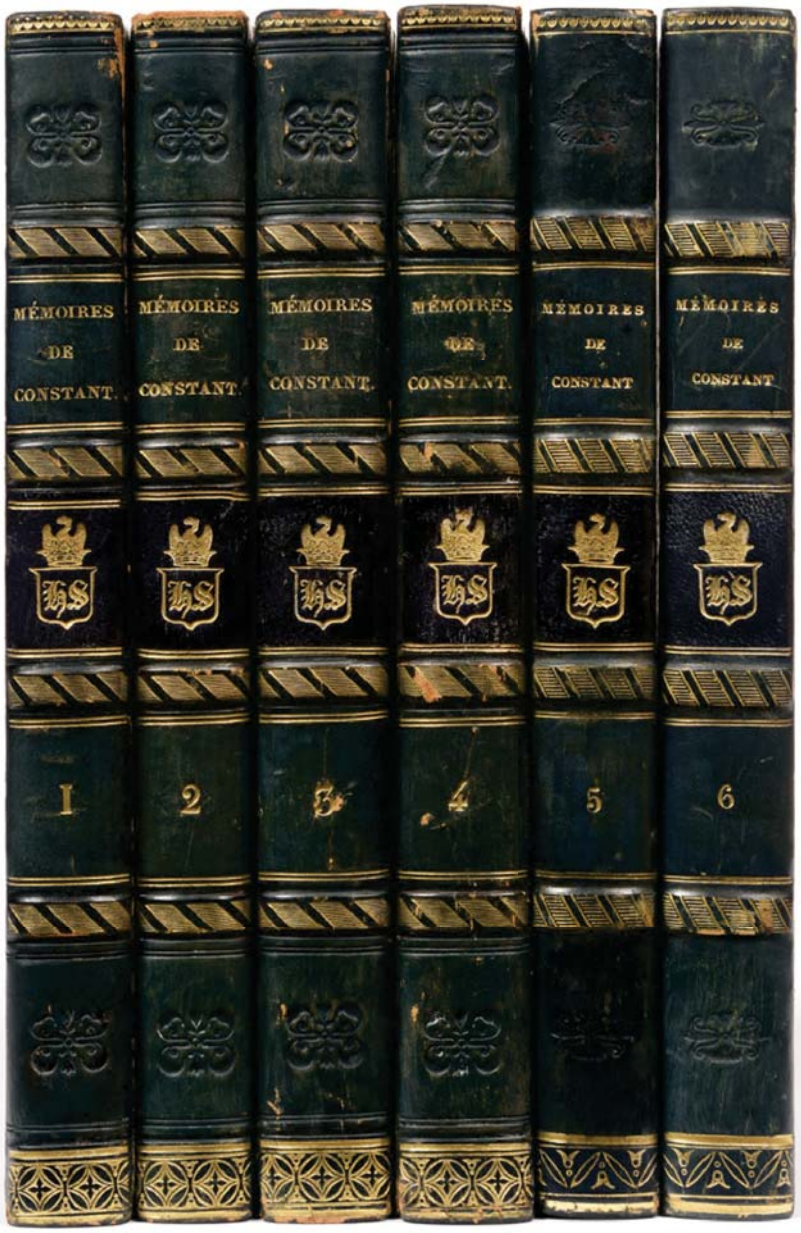

89 **CONSTANT** (Constant Wairy, dit). *Mémoires* [...] *sur la vie privée de Napoléon, sa vie et sa Cour.* À Paris, chez Ladvocat, 1830-[1831]. 6 volumes in-8, demi-veau bleu nuit à coins, dos à larges nerfs ornés de motifs dorés et à froid avec pièce ex-libris noires, filets pointillés en lisière de cuir sur les plats, tranches mouchetées ; reliure très légèrement frottée ; quelques rousseurs, parfois fortes sur les feuillets liminaires (*reliure de l'époque*).
4.000/5.000 €

I : (4)-iv-xv-(1 blanche)-357-(1 blanche) pp. – **II :** (4)-364 pp. – **III :** (4)-vii-(1 blanche)-400 pp. – **IV :** (4)-400 pp. – **V :** (4)-397-(1 blanche) pp. – **VI :** (4)-432 pp.

ÉDITION ORIGINALE.

PARMI LES PLUS CÉLÈBRES MÉMOIRES DE « TEINTURIERS » SUR L'EMPIRE. Premier valet de chambre et donc serviteur le plus proche de Napoléon de 1800 à 1814, Constant ne pouvait qu'apporter un témoignage extraordinairement intime sur l'empereur. L'introduction écarte d'ailleurs ici d'emblée la critique habituelle de ce genre de mémoires : « On a prétendu *qu'il n'était point de héros pour le valet de chambre*. Je demande la permission de ne point être de cet avis. L'empereur, de si près qu'on l'ait vu, était toujours un *héros*, et il y avait beaucoup à gagner à voir aussi en lui *l'homme de près et en détail* » (t. I, p. xi). Et pour cette raison, ces souvenirs rencontrèrent un grand succès – un succès dû cependant en grande partie à l'habileté éditoriale du libraire Pierre-François Ladvocat, qui publia maints mémoires, authentiques, arrangés ou fictifs. Dans le cas de Constant, il semble qu'ils aient bien été établis à partir d'éléments fournis par l'intéressé, mais que ces éléments aient été arrangés par des littérateurs professionnels (pour cela dits « teinturiers ») : Jean-Baptiste-Bonaventure de Roquefort-Flaméricourt, pour les premiers volumes, puis les frères Méliot, Auguste Luchet et Désiré Nisard, et, pour les derniers volumes, Charles-Maxime Catherinet dit de Villemarest (Tulard, n° 351).
LES MÉMOIRES DE CONSTANT SONT PAR AILLEURS COMPLÉTÉS ET ENRICHIS DE TEXTES COMPLÉMENTAIRES D'UN INTÉRÊT CERTAIN : tout d'abord les « Souvenirs d'une dame du palais impérial », par Marie-Antoinette-Élisabeth Le Michaud d'Arçon, baronne de Vaudey de Vellexon, puis un ensemble de pièces concernant les opérations militaires de 1807 en Dalmatie, et enfin « Le Piémont sous l'Empire et la cour du prince Borghese [...], 1808 et 1809 », probablement des souvenirs personnels de Villemarest, secrétaire du prince Camille Borghese quand celui-ci était gouverneur général des départements au-delà des Alpes.

PROVENANCE : HENRY SEYMOUR (pièce ex-libris dorée à ses initiales en un écu couronné). Personnalité en vue du Paris romantique, compagnon de plaisir du duc d'Orléans, Henry Seymour (1805-1859) appartenait à la famille des ducs de Sommerset mais était issu d'une mésalliance, entre son père, le comte de Yarmouth puis marquis de Hertford, et une belle aristocrate italienne de paternité incertaine. Henry Seymour fut un des fondateurs du Jockey club, contribua à introduire en France la mode britannique des sports, et se distingua également par son goût pour la bibliophilie.

LES PYRAMIDES ÉGYPTIENNES ŒUVRE SURNATURELLE

90 **DEVISMES DU VALGAY** (Anne-Pierre-Jacques). *Nouvelles recherches sur l'origine et la destination des pyramides d'Égypte.* Paris, 1812. Imprimé chez Charles. Et se trouve chez Treuttel et Würtz. In-8, (2 dont la seconde blanche)-iv-130-151-(1 blanche) pp., maroquin à grain long rouge, dos lisse fileté orné de palmettes dorées et, en queue, d'un semis d'étoiles dorées, plats ornés d'un décor doré à encadrement de palmettes entre deux avec fers d'angles aux hibou et abeilles en écoinçons, filet ondé sur les coupes et chaînette dorée ornant les chasses, gardes de papier bleu, tranches dorées (*relié par Doll*), volume conservé en un élégant boîtier cartonné rouge moderne.
14.000/15.000 €

ÉDITION ORIGINALE. Une planche dépliante gravée sur cuivre hors texte.

TRADITION ÉSOTÉRIQUE DE CAGLIOSTRO. Alors que la *Description de l'Égypte* avait commencé de paraître, fondant l'égyptologie moderne, Devismes Du Falgay affirme ici que les pyramides sont d'une conception et d'une réalisation trop vaste pour être de la main de l'homme. Il émet l'hypothèse qu'elles sont le fait d'« esprits dégradés », « rebelles » à Dieu, qui ont opéré par moyens surnaturels, et dit s'appuyer sur les propos que lui aurait tenu Cagliostro en juillet 1785. À la fin de l'ouvrage est imprimée une autre dissertation du même Devisme sur la fin inéluctable du globe terrestre, annoncée selon lui par les calculs des astronomes et les prophéties de la Bible confirmées par les Pères de l'Église.

MUSICIEN ET ÉCRIVAIN FRANC-MAÇON, ANNE-PIERRE-JACQUES DE VISMES DU VALGAY (1745-1819) – qui donna sous la Révolution une forme roturière à son nom – fut d'abord sous-directeur des fermes, mais se consacra bientôt à sa passion pour la musique : il publia un traité de composition et d'accompagnement (1767), un essai sur la musique comme langage universel (1806), et fut deux fois directeur

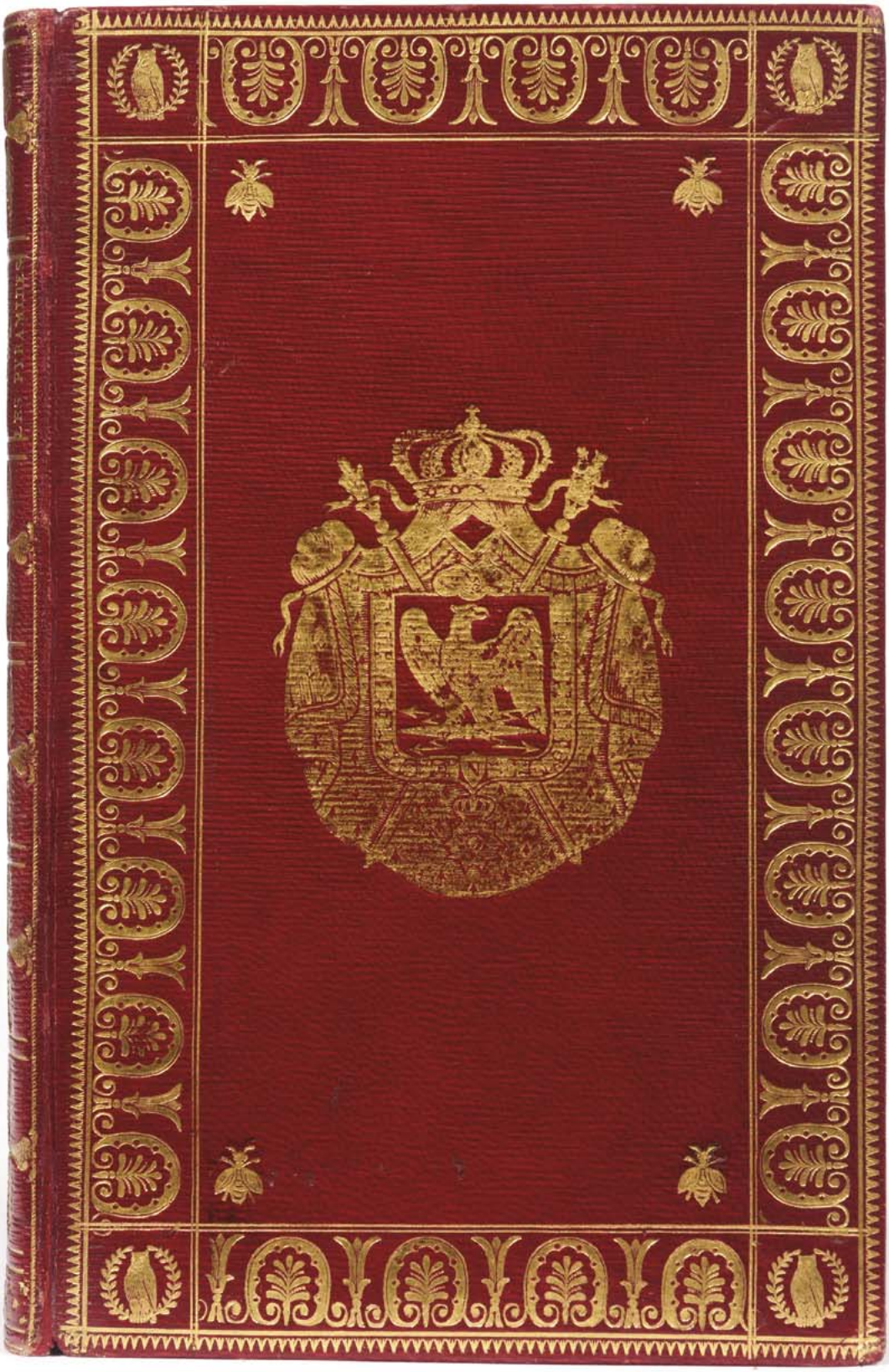
LES PYRAMIDES

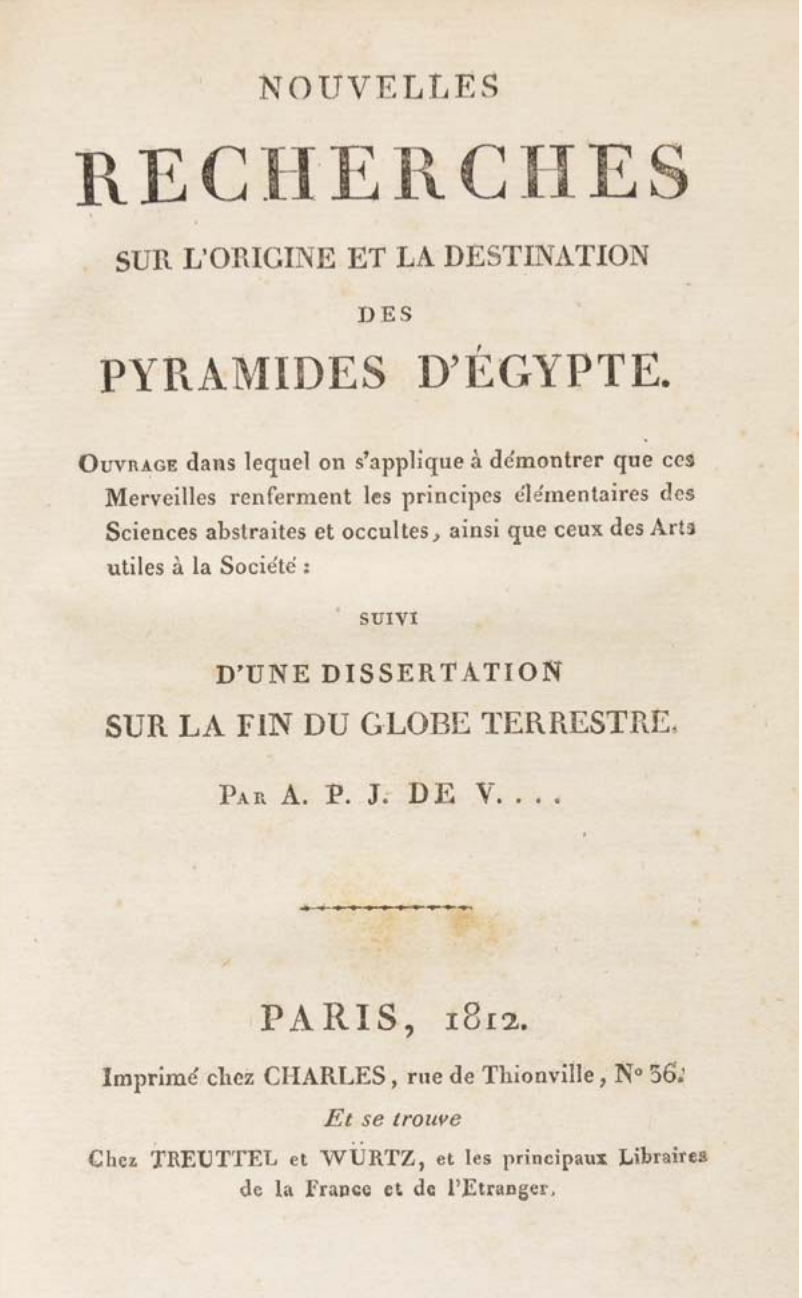

NOUVELLES

RECHERCHES

SUR L'ORIGINE ET LA DESTINATION

DES

PYRAMIDES D'ÉGYPTE.

Ouvrage dans lequel on s'applique à démontrer que ces Merveilles renferment les principes élémentaires des Sciences abstraites et occultes, ainsi que ceux des Arts utiles à la Société :

SUIVI

D'UNE DISSERTATION

SUR LA FIN DU GLOBE TERRESTRE.

Par A. P. J. DE V. . . .

PARIS, 1812.

Imprimé chez CHARLES, rue de Thionville, N° 36.

Et se trouve

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, et les principaux Libraires de la France et de l'Etranger.

de l'Opéra (1778-1780, 1799-1800). Il publia également des ouvrages philosophiques et fut membre de la Loge parisienne *Le Contrat social*. Il était le frère d'Adélaïde-Suzanne de Vismes, femme de lit de Marie-Antoinette, qui avait épousé le fermier général et théoricien de la musique Jean-Benjamin de La Borde, valet de chambre du roi.

BELLE RELIURE DE L'ÉPOQUE SIGNÉE DE JEAN-FRÉDÉRIC DOLL (étiquette sur le contreplat supérieur, gravée sur cuivre à son adresse parisienne du 16 rue Mazarine). Probablement apprenti chez Bozérian, il exerça à Paris d'environ 1796-1798 à environ 1830, et travailla notamment pour Napoléon Ier et la reine Marie-Amélie.

PROVENANCE : BIBLIOTHÈQUE LÉON GRUEL (vignette ex-libris sur le premier contreplat avec n° 564 manuscrit). « Grand collectionneur et fin connaisseur en matière de livres anciens, il possédait une des plus belles collections de reliures de Paris, allant des origines au XVIIIe siècle inclus » (Julien Fléty).

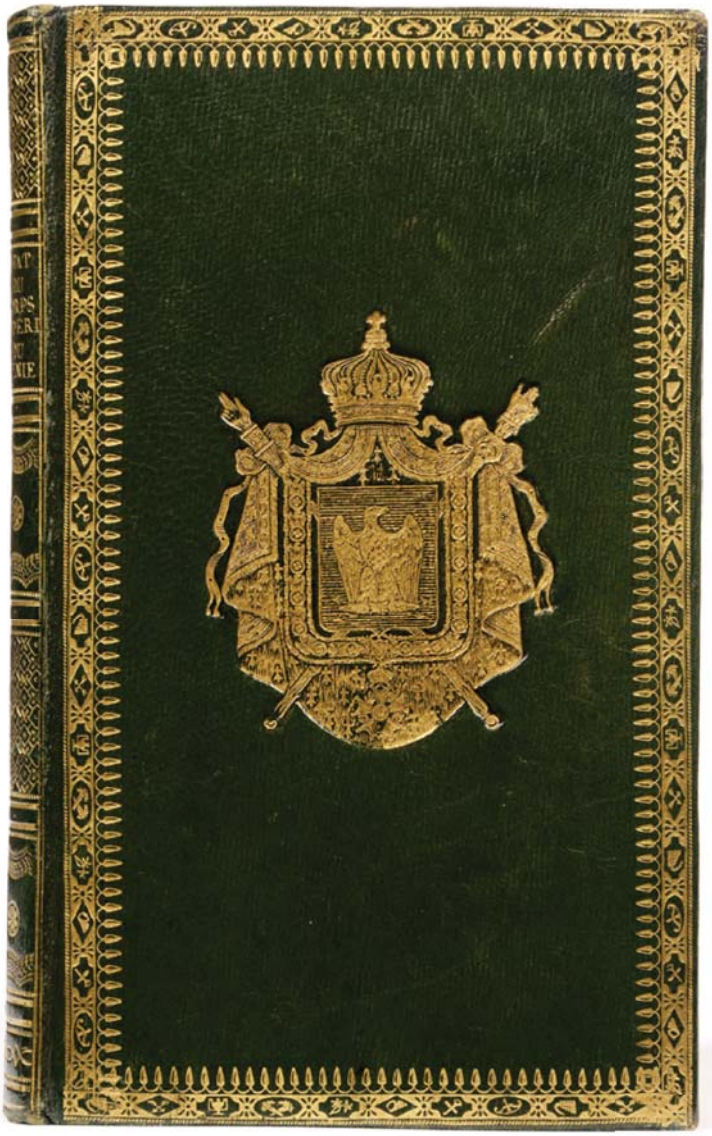

91 **ÉTAT DU CORPS IMPÉRIAL DU GÉNIE.** S.l.n.n., 1809. In-8, 53-(1 blanche) pp., maroquin à grain long vert, dos lisse orné de motifs géométriques et de fleurons dorés, fine dentelle lancéolée dorée encadrant les plats avec armoiries dorées au centre, coupes filetées, roulette intérieure dorée, doublures et gardes de tabis rose, tranches dorées (*reliure de l'époque*).
4.200/4.800 €

ÉDITION TIRÉE À PETIT NOMBRE SUR VÉLIN FORT.

État nominatif concernant les services ministériels (dont le comité des fortifications), l'état-major (depuis l'inspecteur général jusqu'aux élèves de l'École de Metz), et les officiers d'active (par corps, puis par grades), avec table générale alphabétique.

BEAU MAROQUIN ORNÉ DE L'ÉPOQUE AUX ARMES DE NAPOLÉON Ier (fer absent d'OHR).

Provenance : Georges Haumont (vignette ex-libris au recto de la deuxième garde supérieure).

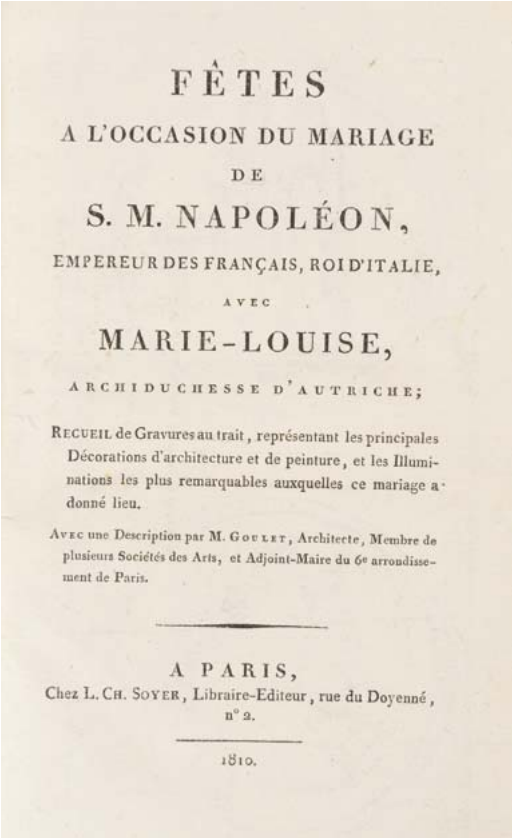

FÊTES

A L'OCCASION DU MARIAGE

DE

S. M. NAPOLÉON,

EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE,

AVEC

MARIE-LOUISE,

ARCHIDUCHESSE D'AUTRICHE;

RECUEIL de Gravures au trait, représentant les principales Décorations d'architecture et de peinture, et les Illuminations les plus remarquables auxquelles ce mariage a donné lieu.

AVEC une Description par M. GOULET, Architecte, Membre de plusieurs Sociétés des Arts, et Adjoint-Maire du 6e arrondissement de Paris.

A PARIS,

Chez L. CH. SOYER, Libraire-Editeur, rue du Doyenné, n° 2.

1810.

92 **MARIAGE DE NAPOLÉON Ier ET MARIE-LOUISE.** – GOULET (Nicolas). *Fêtes à l'occasion du mariage de S.M. Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, avec Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche.* À Paris, chez L. Ch. Soyer, 1810. In-8, 48 pp., demi-maroquin à grain long grenat à coins, plats de papier maroquiné à grain long rouge, tranches marbrées, coins un peu émoussés, frontispice taché, coupé et restauré, petite tache sur les pl. 30 et 31, quelques annotations au crayon (*reliure de l'époque*).
200/300 €

ÉDITION ORIGINALE. Récit circonstancié des cérémonies et réjouissances avec détails sur les monuments et ornements réalisés pour l'occasion par le peintre Pierre-Paul PRUDHON, ou les architectes Charles PERCIER, Pierre-François-Léonard FONTAINE, Jean-François-Thérèse CHALGRIN, Antoine-Jean-Baptiste RONDELET (Monglond, t. VIII, col. 650-653).

55 PLANCHES GRAVÉES SUR CUIVRE hors texte par Charles Normand (grand prix de Rome d'architecture en 1792) et son fils Louis-Marie, soit un frontispice et 54 planches numérotées dont une dépliante.

93 **MORISOT** (Madeleine Rose Joseph). *Tableaux détaillés des prix de tous les ouvrages de bâtiment* [...] ; à l'usage des architectes, des ingénieurs, des vérificateurs, des *toiseurs, des entrepreneurs, des propriétaires de maisons, et de tous ceux qui peuvent désirer faire bâtir.* À Paris, chez l'auteur, madame Ducam, an XIII–1805. In-8, 360-33-(1 blanche)-9-(1 blanche)-152-20-12 pp., maroquin grenat, dos lisse fileté et orné

d'étoiles et abeilles dorées, décor doré ornant les plats composé d'un semis d'étoiles et d'abeilles dans un encadrement de frise géométrique, avec armoiries dorées au centre premier du plat, et initiale « *N* » couronnée entourée d'une couronne de laurier au centre du second, coupes filetées, filet ondé sur les chasses, doublures et gardes de tabis bleu, tranches dorées, reliure un peu usagée avec dos terni (*reliure de l'époque*).
1.500/2.000 €

VOLUME CONSACRÉ AUX TRAVAUX DE PEINTURE ET DE SERRURERIE, le troisième seul d'un ouvrage qui comprend en tout 5 volumes de texte et 2 volumes de planches, d'après Quérard. Publié sur dix ans, de 1804 à 1814, et probablement débité en volumes séparés au fur et à mesure, il est très rarement rencontré complet, la BnF n'en possédant que les 4 premiers volumes de texte.

RELIURE RICHEMENT ORNÉE, AUX ARMOIRIES ET CHIFFRE DE NAPOLÉON Ier (OHR, pl. n° 2652, fer n° 11 en première variante, pour les armoiries, le chiffre couronné n'étant pas recensé).

*« L'IDÉE NAPOLÉONIENNE
N'EST POINT UNE IDÉE DE GUERRE, MAIS UNE IDÉE SOCIALE,
INDUSTRIELLE, COMMERCIALE, HUMANITAIRE... »*

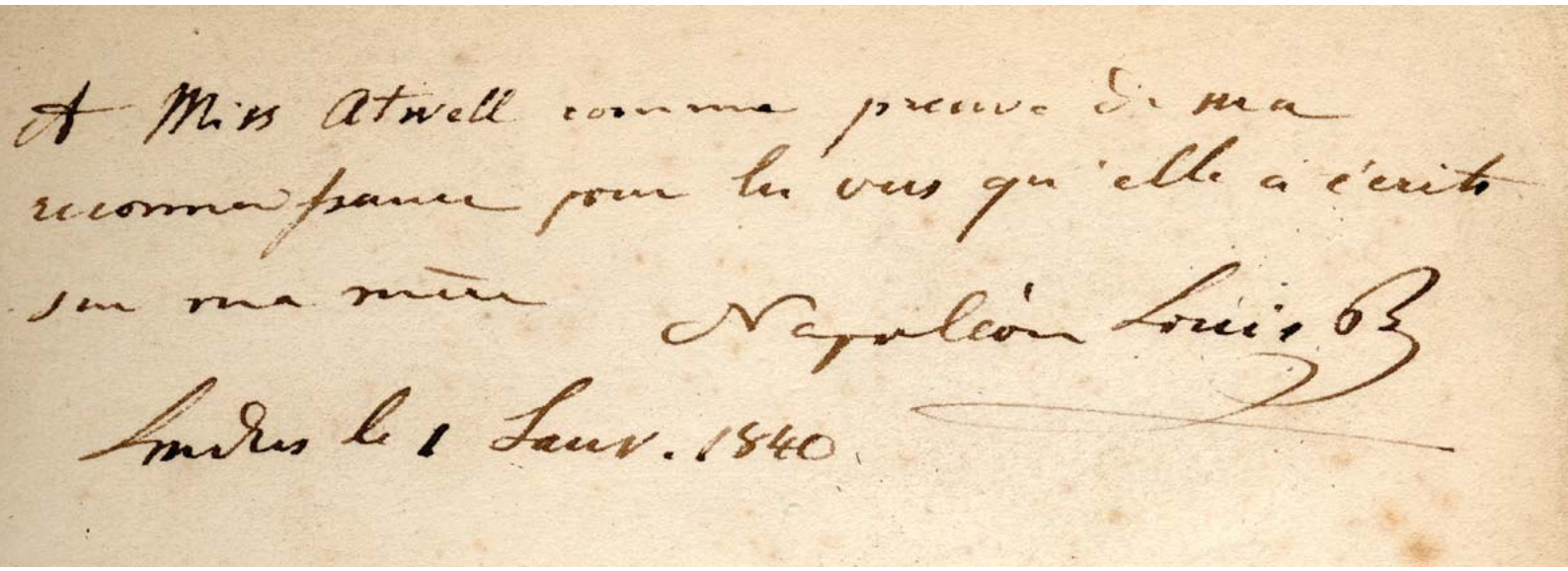
à Miss Atwell comme preuve de ma
reconnaissance pour les vers qu'elle a écrits
sur ma mère Napoléon Louis B.
Londres le 1 Janv. 1840

94 **NAPOLÉON III** (Louis-Napoléon Bonaparte, futur). *Des Idées napoléoniennes.* Londres, Henri Colburn, 1839. In-8, viii-229-(1 blanche) pp., veau tabac glacé, dos lisse fileté avec pièce de titre grenat, filet doré encadrant les plats ; dos refait, coupes frottées (*reliure anglaise de l'époque*).
4.000/4.500 €

ÉDITION ORIGINALE (Kircheisen, t. II, p. 11).

ENVOI AUTOGRAPHE SIGNÉ « à Miss *Atwell comme preuve de ma reconnaissance pour les vers qu'elle a écrits sur ma mère. Napoléon Louis B. Londres le 1. janv. 1840* »

JOINT, UN CAHIER MANUSCRIT DE LA DÉDICATAIRE, daté de 1891 (5 ff. in-8, en anglais), DANS LEQUEL ELLE RELATE LES CIRCONSTANCES DE L'ENVOI : amie du peintre irlandais Nicholas Joseph Crowley, elle eut l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises, à Londres, le prince Louis-Napoléon Bonaparte en exil alors qu'il prenait la pose pour un portrait. C'est à la suite de leurs conversations qu'elle composa les trois poèmes évoqués dans l'envoi, donnés en copie dans ce cahier.

PIERRE DE TOUCHE DU BONAPARTISME CONQUÉRANT, cet essai politique a été publié par le prince Louis-Napoléon Bonaparte tandis qu'il demeurait en exil à Londres après sa première tentative de coup d'État infructueux à Strasbourg. Alors que le bonapartisme, divers quoique principalement adopté par des libéraux, se mourait faute de chef, l'ambitieux prince Louis-Napoléon Bonaparte prit acte de la passivité du chef de famille Joseph Bonaparte, et releva personnellement le défi. Il agit avec intelligence et pragmatisme, modernisa le mouvement, et le lança à la conquête du pouvoir : « Dans l'ensemble, les idées du prétendant ne se différenci[ai]ent pas fondamentalement du premier bonapartisme : souveraineté « populaire » et système représentatif en la personne du chef, liberté bien comprise et autorité en sont toujours les pôles essentiels » (Thierry Lentz). Cependant, comme le souligne ensuite l'historien, le prince introduisit des aspects sociaux susceptibles de susciter l'adhésion des ouvriers, et n'oublia pas de flatter les populations rurales chez lesquelles la légende napoléonienne était la plus vivace. *Des Idées napoléoniennes* posent ainsi les bases de cette doctrine appelée à rencontrer le succès en 1848, quand le futur Napoléon III serait élu président de la République, prélude au relèvement de l'Empire.

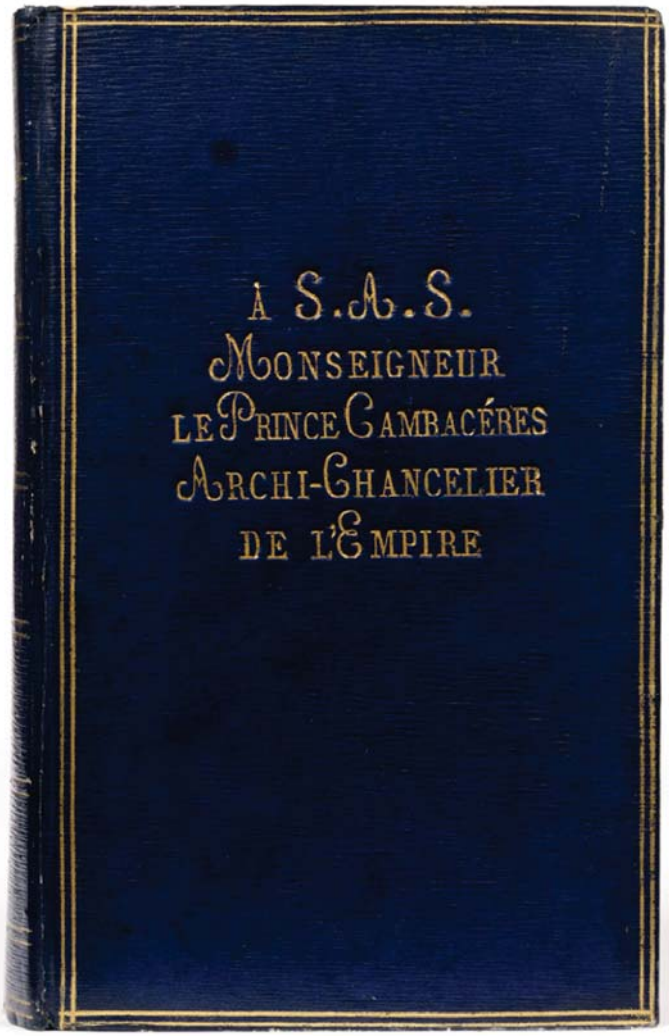

95 ***NOUVEAU GUIDE DES MAIRES, DES ADJOINTS ET DES COMMISSAIRES DE POLICE.*** À Paris, chez Léopold-Collin, 1808. In-8, 418 pp., bradel cartonné bleu maroquiné à grain long, dos fileté avec losange doré répété, double filet doré encadrant les plats, mention « à S.A.S. Monseigneur le Prince Cambacérès *Archi-Chancelier de l'Empire* » doré sur le plat supérieur et chiffre « *JC* » doré sur le plat inférieur, exemplaire à toutes marges, infime accroc à la coiffe inférieure (*reliure de l'époque*).
400/500 €

Troisième édition, « entièrement refondue et considérablement augmentée », de ce manuel pratique alphabétique peut-être attribuable à un certain Sonnois qui avait publié en 1800 un *Guide des maires et adjoints*. Il contient ici « 1° le texte ou l'analyse raisonnée, par lettres alphabétiques, des lois, décrets et règlemens relatifs à leurs fonctions, jusqu'au 1er avril 1808 ; 2° les modèles d'un grand nombre d'actes dont la rédaction leur est attribuée ; 3° et le texte ou l'extrait raisonné d'un grand nombre de décisions rendues par le ministère de l'Intérieur, des Finances et de la Justice, sur les devoirs et obligations des maires et des commissaires de police ».

RELIURE AUX NOMS ET CHIFFRE DE CAMBACÉRÈS (OHR, pl. n° 1374, fer n° 10 pour le monogramme, et fer n° 17 pour la titulature, ce second fer complété en tête de la lettre « à »).

96 **PETRONI** (Stefano Egidio). *La Napoleonide.* Parigi, dai torchi di P. Didot il magg. 1813. In-8, xxiv-550-(2) pp., impression en italien et en français, maroquin à grain long noir, dos à nerfs étroits filetés orné de fleurons dorés et à froid, plats ornés d'un décor doré à large encadrement de motifs orientaux à fond criblé entre deux complété à froid, avec fleurons d'angle, sarments de vigne en écoinçons et armoiries au centre, coupes ornées, encadrement intérieur du même cuir orné d'une roulette à motifs quadrilobés entre deux avec croix d'angles, doublures de moire beige orangé ornées d'un fin encadrement doré et à froid, gardes de la même moire, tranches dorées (*relié p. Doll.*).
7.500/8.500 €

ÉDITION EN PARTIE ORIGINALE dédiée à l'impératrice Marie-Louise, de cette suite poétique originellement sortie des presses de l'imprimerie française de Naples en 1809, qui subit par la suite des suppressions, ajouts et amendements en vue d'une édition bilingue commencée d'imprimer en 1811 mais demeurée inachevée. La présente édition de 1813 présente pour la première fois l'intégralité de la version remaniée du texte italien. Elle comprend en outre, imprimées en français, une introduction générale et des notes sur les médailles par l'écrivain Joseph Lavallée, également chef de division de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, et, en italien, des notes sur le texte par le docteur et homme de lettres Antonio Pitaro.

100 ODES POUR CÉLÉBRER LES GRANDES ÉTAPES DE LA VIE DE NAPOLÉON Ier : cette véritable Énéide ou *Henriade* moderne court de la prime jeunesse à Brienne jusqu'à la campagne de Pologne achevée par la paix de Tilsit.

101 MÉDAILLES GRAVÉES SUR CUIVRE AU TRAIT dans le texte, soit : une face au titre (portrait de l'empereur) et 100 en tête de chacune des odes, légendées sur la gravure en latin, et en dessous en typographie française et italienne. Elles ont été gravées par Tommaso Piroli d'après des dessins de Benoît Pécheux. Il semble que certains exemplaires, comme celui de la reine Hortense, comprennent également un portrait de Petroni. Il est à noter par ailleurs que ces gravures sont entièrement différentes de celles illustrant l'édition de 1809, et qu'elles ont commencé à être exécutées pour l'édition bilingue interrompue de 1811.

POÈTE, PHILOLOGUE ET PÉDAGOGUE, LE PÈRE STEFANO EGIDIO PETRONI (1770-1837) était originaire de la province de Pérouse, et, acquis aux idées nouvelles, fut favorable à l'action des Français en Italie. Il semble avoir ensuite tourné ses regards vers l'Angleterre, publiant en 1814 un poème sur la geste navale de la monarchie anglaise. Il publia également un dictionnaire italien, anglais, français, et des traductions italiennes de la Fontaine ou de Lesage.

EXEMPLAIRE AUX ARMES DE NAPOLÉON Ier (OHR, pl. n° 2652, fer n° 11 dans sa version légèrement réduite).

BELLE RELIURE DE L'ÉPOQUE SIGNÉE DE JEAN-FRÉDÉRIC DOLL (nom doré en queue de dos). Probablement apprenti chez Bozérian, il exerça à Paris d'environ 1796-1798 à environ 1830, et travailla notamment pour Napoléon Ier et la reine Marie-Amélie.

Provenance : vignette ex-libris armoriée au verso des deux premières gardes.

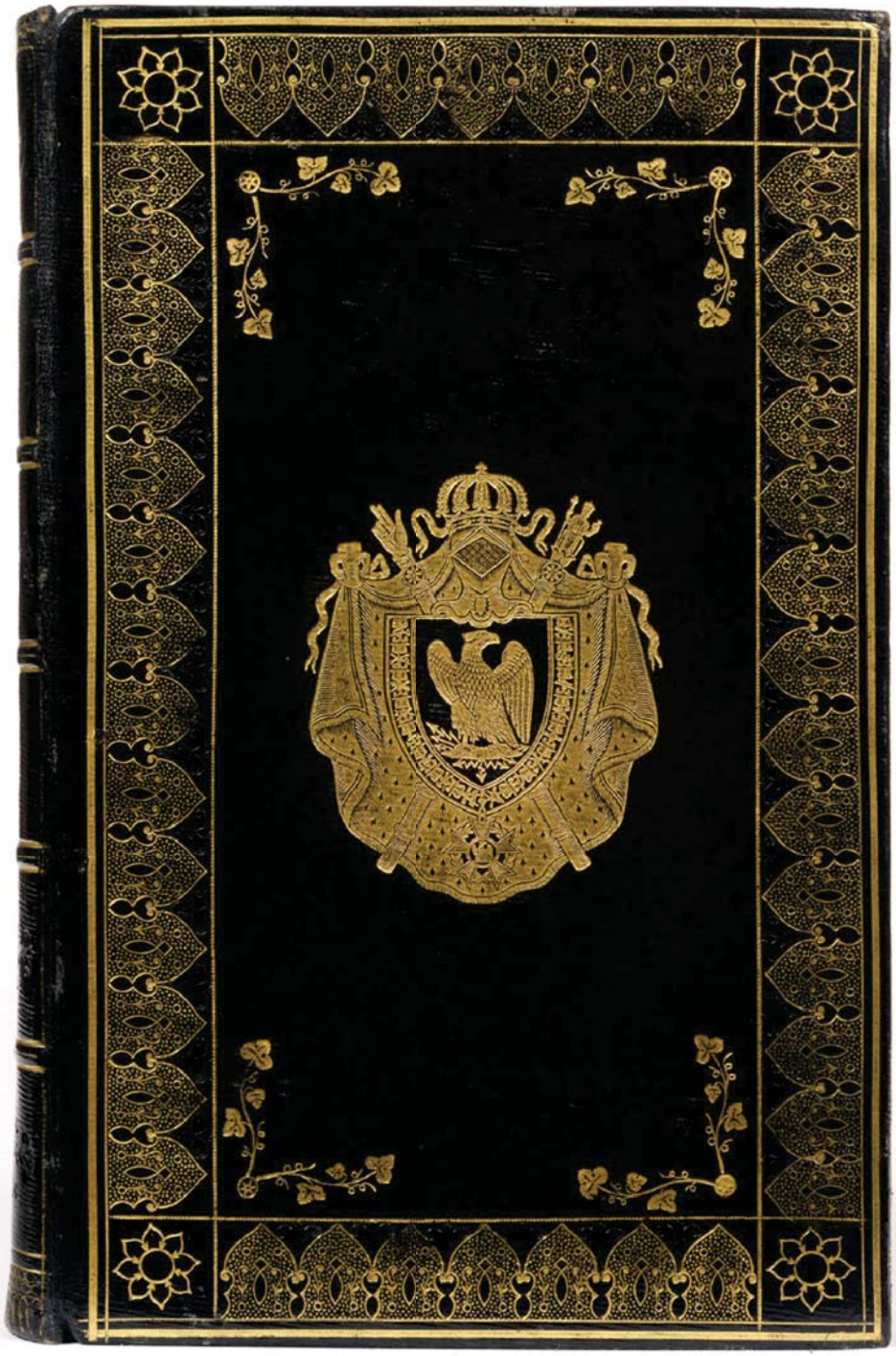

97 ***POSTES IMPÉRIALES.*** *État général des postes et relais de l'Empire français* [...] *pour l'an 1809.* À Paris, de l'Imprimerie impériale. 1809. In-8, 224 pp., maroquin à grain long grenat, dos lisse orné de filets, étoiles et abeilles dorées, fine frise dorée encadrant les plats avec armoiries dorées au centre, filet pointillé ornant les coupes, roulette intérieure dorée à palmettes, doublures et gardes de tabis bleu, tranches dorées, reliure un peu usagée avec 3 petits trous de vers au dos, petite notice imprimée de catalogue anglais collée au verso de la seconde garde supérieure ; manque la carte dépliante gravée (*reliure de l'époque*).
400/500 €

L'Empire français, alors fort étendu, comprenait aussi des départements en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas.

MAROQUIN AUX ARMES DE NAPOLÉON Ier (OHR, pl. n° 2652, fer n° 6).

« QUITTONS LES MAXIMES GIGANTESQUES, PHILOSOPHIQUES... :
LES ROIS SONT ÉTABLIS PAR LA PROVIDENCE
POUR ÊTRE LES PÈRES DE LA GRANDE FAMILLE... »

98 **[REGNAUD** (Pierre-Étienne)]. *Discours sur l'antique gouvernement de la monarchie française.* À Paris, chez tous les libraires, 1798. In-8, xxvii-(1)-335-(1 blanche) pp., veau fauve granité, dos à lisse cloisonné et fleuronné avec pièce de titre rouge, fine frise encadrant les plats, roulette dorée ornant coupes et chasses, tranches dorées ; étiquette autographe de l'auteur collée sur le plat supérieur pour avertir de garder cet exemplaire (*reliure de l'époque*).
4.000/5.000 €

ÉDITION ORIGINALE.

JOURNALISTE ROYALISTE, PIERRE-ÉTIENNE REGNAUD (1736-1820) mena d'abord une carrière d'avocat et de procureur du Parlement. De 1790 à 1792, il fut un contributeur régulier à la presse hostile au mouvement révolutionnaire, *Gazette de Paris*, *L'Ami du roi*, etc. Il se retira à la campagne sous la terreur, mais s'offrit par voie de presse pour la défense de Louis XVI et, n'ayant pas été retenu, publia courageusement sa plaidoirie.

il faut garder le vol. à cause
des notes manuscrites.
Je les avois faites pour une 2.e
Edition.
Elles sont fondues dans ma 2.e
Edition manuscrite en 2. vol.
Relié aux armes de France à la tête
De Sen. Vieillard des Primes, et à la fin

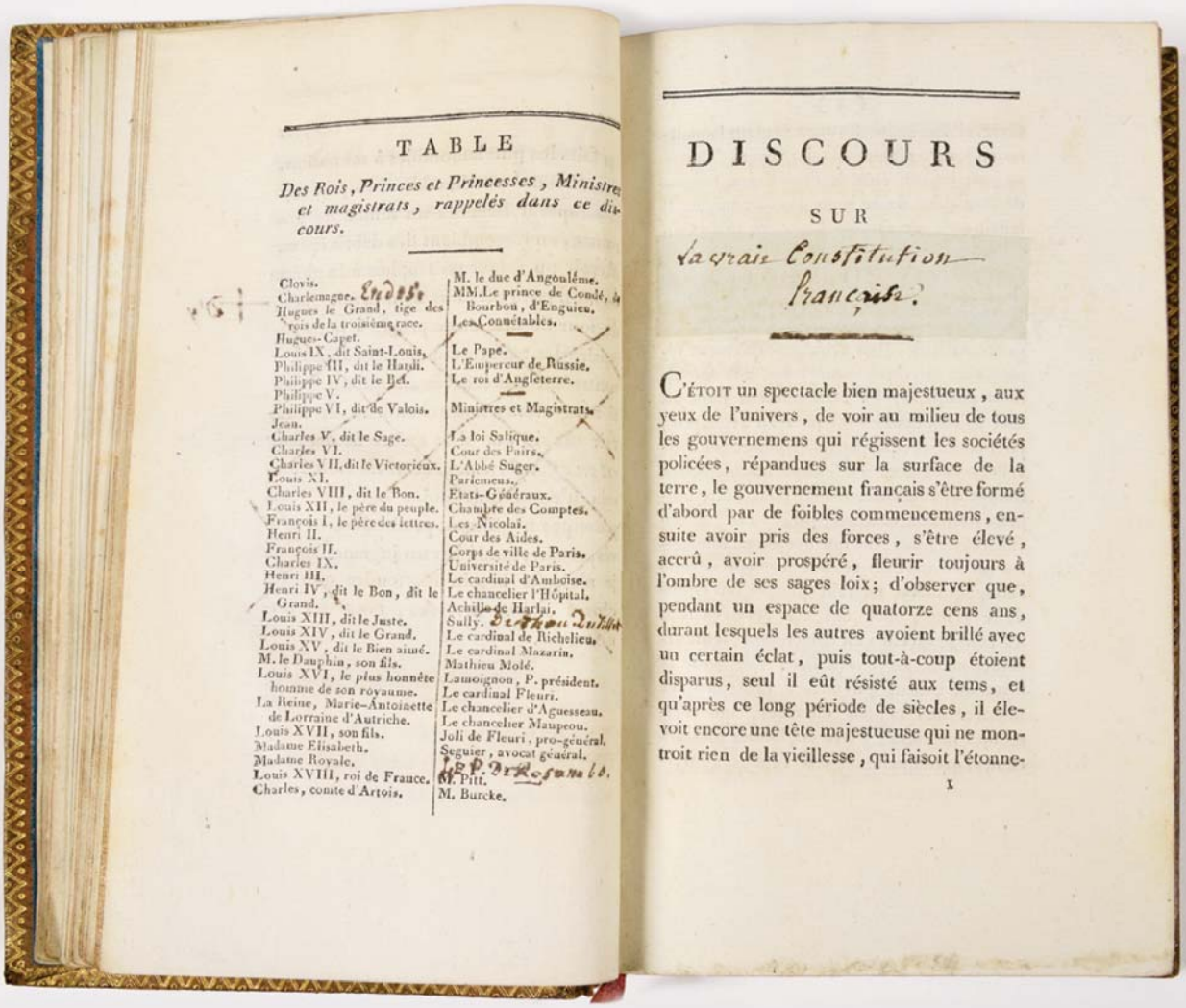

TABLE

Des Rois, Princes et Princesses, Ministres et magistrats, rappelés dans ce discours.

Clovis.
Charlemagne.
Hugues le Grand, tige des rois de la troisième race.
Hugues-Capet.
Louis IX, dit Saint-Louis.
Philippe III, dit le Hardi.
Philippe IV, dit le Bel.
Philippe V.
Philippe VI, dit de Valois.
Jean.
Charles V, dit le Sage.
Charles VI.
Charles VII, dit le Victorieux.
Louis XI.
Charles VIII, dit le Bon.
Louis XII, le père du peuple.
François I, le père des lettres.
Henri II.
François II.
Charles IX.
Henri III.
Henri IV, dit le Bon, dit le Grand.
Louis XIII, dit le Juste.
Louis XIV, dit le Grand.
Louis XV, dit le Bien aimé.
M. le Dauphin, son fils.
Louis XVI, le plus honnête homme de son royaume.
La Reine, Marie-Antoinette de Lorraine d'Autriche.
Louis XVII, son fils.
Madame Elisabeth.
Madame Royale.
Louis XVIII, roi de France.
Charles, comte d'Artois.

M. le duc d'Angoulême.
MM. Le prince de Condé, le Bourbon, d'Enguien.
Les Connétables.

Le Pape.
L'Empereur de Russie.
Le roi d'Angleterre.

Ministres et Magistrats.

La loi Salique.
Cour des Pairs.
L'Abbé Suger.
Parlemens.
Etats-Généraux.
Chambre des Comptes.
Les Nicolaï.
Cour des Aides.
Corps de ville de Paris.
Université de Paris.
Le cardinal d'Amboise.
Le chancelier l'Hôpital.
Achille de Harlai.
Sully.
Le cardinal de Richelieu.
Le cardinal Mazarin.
Mathieu Molé.
Lamoignon, P. président.
Le cardinal Fleuri.
Le chancelier d'Aguesseau.
Le chancelier Maupeou.
Joli de Fleuri, pro-général.
Seguier, avocat général.
M. Pitt.
M. Burcke.

DISCOURS

SUR

la vraie Constitution Française.

C'ÉTOIT un spectacle bien majestueux, aux yeux de l'univers, de voir au milieu de tous les gouvernemens qui régissent les sociétés policées, répandues sur la surface de la terre, le gouvernement français s'être formé d'abord par de foibles commencemens, ensuite avoir pris des forces, s'être élevé, accrû, avoir prospéré, fleurir toujours à l'ombre de ses sages loix; d'observer que, pendant un espace de quatorze cens ans, durant lesquels les autres avoient brillé avec un certain éclat, puis tout-à-coup étoient disparus, seul il eût résisté aux tems, et qu'après ce long période de siècles, il élevoit encore une tête majestueuse qui ne montroit rien de la vieillesse, qui faisoit l'étonne-

1

EXEMPLAIRE DE L'AUTEUR ABONDAMMENT CORRIGÉ ET AUGMENTÉ DE SA MAIN EN 1801, en vue d'une seconde édition qui ne vit jamais le jour. Une « *annonce de l'ouvrage en 1801* », autographe, sur une des premières gardes, justifie ce travail d'amendements par le fait que l'ouvrage avait été écrit sous le Directoire en 1796-1797.

Le volume comprend donc environ 160 feuillets et becquets autographes reliés ou montés en marge, et de nombreuses corrections dans le texte, sur presque toutes les pages, certaines renvoyant aux feuillets ajoutés. Plusieurs ajouts et corrections viennent en fait restituer le texte originel tronqué ou altéré dans l'édition originale, dont Pierre-Étienne Regnaud n'avait pu relire les épreuves en raison de l'emprisonnement des imprimeurs durant six mois au cours de l'impression (comme il en informe ici le lecteur dans un nouvel avertissement autographe).

De nombreux ajouts sont de bien plus d'importance, notamment ceux effectués dans les notes, celles-ci étant pour beaucoup de petits traités autonomes portant sur des questions particulières : les régences, les émigrés, le clergé, la noblesse, les constitutions des autres puissances européennes, notamment la Russie et l'Angleterre, etc.

Ainsi de la note n° 19 (ajouts autographes transcrits ci-après en italiques) : « C'est une idée de tems de troubles de croire que parce que des sujets obéissent à de légitimes souverains, ils soient pour cela des esclaves [...] L'obéissance à l'autorité légitime est une privation de la liberté, nécessaire à celui qui se met en société [...]. Quoique le souverain ne fût soumis à aucune puissance divine, dont les rois, dit Appian, sont les lieutenans sur terre, et les lois que le prince garantit et protège [... de sa main :] *La France* étoit *dans l'Europe le royaume où la puissance souveraine brilloit dans sa vraie majesté, en même tems qu'elle* étoit *tempérée par les lois... Ce n'est qu'un palliatif au sistème novateur de dire comme fait M. de MONTYON* [Antoine-Jean-Baptiste Robert Auget de Montyon, dans son *Examen de la Constitution de France de 1799, et comparaison avec la constitution monarchique de cet*

État, paru en 1800]... « *que là où finit l'intérest des des peuples, là finit la puissance des rois*», *qui en doute ? De plus grands législateurs qui lui avoient dit il y a longtems,* Salus populi suprema lex esto [soit, en latin : « Que le salut du peuple soit la loi suprême]. *C'est bien mieux dit... ce peu de paroles ne laisse point d'autres idées, celle si dangereuse de prétendre fixer des bornes. Qui les fixera, ces bornes pour le bien des peuples ? Écoutez LAFAYETTE, il n'en met d'autres que l'insurrection ; BAILLI vous dira qu'il faut aller enlever le roi de son château ; cette Assemblée de fous prétendra que le bien réside dans* les droits de l'Homme ; la vierge *TARGET voudra enfanter à la France une Constitution, & chacun de ces insensés fera consister le bien des peuples dans ses folles idées. Quittons les maximes gigantesques, philosophiques, les phrases entortillées & disons bonnement que les rois sont établis par la Providence pour être les pères de la grande famille...* »

Pierre-Étienne Regnaud a également ajouté une épître dédicatoire autographe signée, datée du 2 juillet 1798, « *au chef, rois, princes & princesses de la famille de Bourbon* » (en tête), et une citation de la « *lettre des Princes* » qu'il aurait reçue en 1800 pour le remercier et le féliciter de l'envoi de l'édition originale, avec mention de son anoblissement par Louis XVIII (sur une des dernières gardes).

valerie, qui a si long-tems électrisé les têtes, produit de si grandes actions, et qui, après avoir subsisté pendant plusieurs siècles, est venu disparoître, comme nous le verrons sous le règne de François Ier., et se renfermer dans une poignée de gentilshommes de tous les états de l'Europe, rassemblés sur un petit point de cette partie du globe, où ils ont fait des prodiges de valeur et de courage (3) ; eux seuls, comme ces anciennes vestales, ont entretenu ce noble feu d'ancienne chevalerie, qui ne s'est jamais entièrement perdu en France, et que nous voyons aujourd'hui reparoître dans sa plus grande force, avec autant de surprise que d'admiration.

.....Utcunquè ferent ea facta minòres,
Vincet honor.....

L'honneur est la vertu des monarchies; sans doute il devoit trouver par-tout un asile, mais repoussé par ses voisins, il a franchi les obstacles; il est allé se fixer dans des climats

chefs avoient leurs bannières pour les distinguer dans une si grande confusion. Chaque nation, au milieu de ces pays lointains, avoit son étendart. L'oriflamme, comme la nuée céleste, conduisoit dans ces sables brûlans, le généreux Français, et nous ne perdions jamais de vue la blancheur de nos lys. Le fier Anglais marchoit sous celui des léopards, *au cœur de lion*, et l'aigle de l'empire planoit majestueusement dans les airs. Les principaux chefs avoient ensuite leur bannière particulière ; ainsi s'élevoient, dans les combats, les aiglons des grands Montmorency ; ils appeloient, par leurs cris, la victoire ; *agna nos*, « reconnoissez-nous » ; ainsi se rallioit-on au pied de la tour des Godefroi de Bouillon. " Europe — A

Chaque famille a depuis conservé ses signes de distinction. Ils étoient sans doute assez honorables, pour être devenus en elles, une propriété ; on avoit assez confondu ces

" Europe désolée, France malheureuse ! c'est contre ... même que vous tournez aujourd'hui ces ... de victoire ; des victoires... il n'en est ... pour vous ; tout est perdu ! ces signes si redoutables, ne sont plus que des ... de mort ; comme les animaux féroces, ... dévorer les nôtres. "

Chaque ...

+ Telle la vertu abandonne l'Suisse, en quittant la terre, ses dernières traces empreintes dans le Cœur de l'homme de bien comme un dépôt sacré qu'elle lui confie. héritier du courage de sa mère, le grand Prince est digne d'

... rité qu'on voudroit ne plus laisser ... roître, que par bassesse ou jalousie. on ne

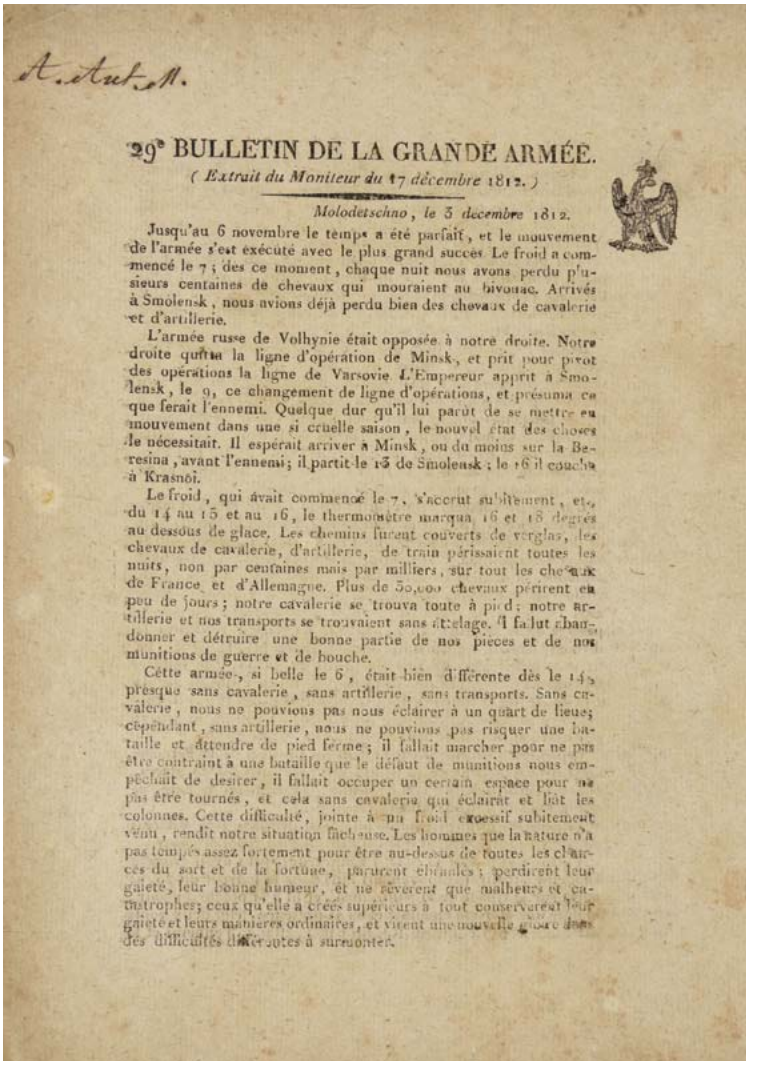

29e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

(*Extrait du Moniteur du 17 décembre 1812.*)

Molodetschno, le 3 décembre 1812.

Jusqu'au 6 novembre le temps a été parfait, et le mouvement de l'armée s'est exécuté avec le plus grand succès. Le froid a commencé le 7; dès ce moment, chaque nuit nous avons perdu plusieurs centaines de chevaux qui mouraient au bivouac. Arrivés à Smolensk, nous avions déjà perdu bien des chevaux de cavalerie et d'artillerie.

L'armée russe de Volhynie était opposée à notre droite. Notre droite quitta la ligne d'opération de Minsk, et prit pour pivot des opérations la ligne de Varsovie. L'Empereur apprit à Smolensk, le 9, ce changement de ligne d'opérations, et présuma ce que ferait l'ennemi. Quelque dur qu'il lui parût de se mettre en mouvement dans une si cruelle saison, le nouvel état des choses le nécessitait. Il espérait arriver à Minsk, ou du moins sur la Beresina, avant l'ennemi; il partit le 13 de Smolensk; le 16 il coucha à Krasnoï.

Le froid, qui avait commencé le 7, s'accrut subitement, et, du 14 au 15 et au 16, le thermomètre marqua 16 et 18 degrés au dessous de glace. Les chemins furent couverts de verglas, les chevaux de cavalerie, d'artillerie, de train périssaient toutes les nuits, non par centaines mais par milliers, sur tout les chevaux de France et d'Allemagne. Plus de 50,000 chevaux périrent en peu de jours; notre cavalerie se trouva toute à pied; notre artillerie et nos transports se trouvaient sans attelage. Il fallut abandonner et détruire une bonne partie de nos pièces et de nos munitions de guerre et de bouche.

Cette armée, si belle le 6, était bien différente dès le 14, presque sans cavalerie, sans artillerie, sans transports. Sans cavalerie, nous ne pouvions pas nous éclairer à un quart de lieue; cependant, sans artillerie, nous ne pouvions pas risquer une bataille et attendre de pied ferme; il fallait marcher pour ne pas être contraint à une bataille que le défaut de munitions nous empêchait de desirer, il fallait occuper un certain espace pour ne pas être tournés, et cela sans cavalerie qui éclairât et liât les colonnes. Cette difficulté, jointe à un froid excessif subitement venu, rendit notre situation fâcheuse. Les hommes que la nature n'a pas trempés assez fortement pour être au-dessus de toutes les charges du sort et de la fortune, parurent ébranlés; perdirent leur gaieté, leur bonne humeur, et ne rêvèrent que malheurs et catastrophes; ceux qu'elle a créés supérieurs à tout conservèrent leur gaieté et leurs manières ordinaires, et virent une nouvelle gloire dans des difficultés dignes toutes à surmonter.

99 **RUSSIE** (Campagne de). – *29e* Bulletin de la Grande Armée (extrait du Moniteur *du 17 décembre 1812)*. Paris, de l'imprimerie de Chaigneau aîné, [1812]. 4 pp. imprimées sur un bifeuillet in-4, deux petits manques angulaires ; estampille à l'aigle impériale apposée postérieurement en marge.
1.000/1.200 €

L'ULTIME BULLETIN DE LA CAMPAGNE DE RUSSIE, daté du 3 décembre 1812 à Molodetschno. Deux jours avant de quitter ce qui restait de la Grande Armée pour rentrer en France, Napoléon Ier décidait de narrer lui-même la déroute en cours, pour ne pas en laisser l'initiative à ses adversaires ou à la rumeur publique : quoique dans un style martial inentamé, il n'en cache rien : « Cette armée, si belle le 6 [novembre], était bien différente dès le 14, presque sans cavalerie, sans artillerie, sans transports ». Il relate la venue du froid, le départ de Smolensk, les différents combats, l'héroïque percée du maréchal Ney encerclé, le passage de la Bérézina, le harcèlement par les troupes cosaques, la désorganisation de l'armée malgré l'excellente tenue de la Garde, la formation de l'« escadron sacré », et justifie le choix de la route de Vilnius.

« ENSUITE L'EMPEREUR A PRIS LA COURONNE
ET L'A PLACÉE SUR SA TÊTE » (p. 180)

100 **SACRE ET COURONNEMENT DE NAPOLÉON Ier.** – DUSAULCHOY DE BERGEMONT (Jean-François-Nicolas). *Histoire du Couronnement, ou Relation des cérémonies religieuses, politiques et militaires, qui ont eu lieu pendant les jours mémorables consacrés à célébrer le Couronnement et le Sacre de Sa Majesté Impériale Napoléon Ier, empereur des Français.* À Paris, chez P. L. Dubray ; et à l'imprie Galletty, thermidor an 13 – 1805. In-8, (2)-4-xxvi-364-4-206 [mal chiffrées 1 à 204, 203 et 204] pp., maroquin à grain long vert, dos lisse cloisonné et orné de motifs dorés (abeilles, aigle impériale, main tenant une plume, croix de la Légion d'honneur, couronne impériale, couronne triomphale), encadrement de rinceaux végétaux dorés entre deux avec couronne triomphale aux angles, filet ondé doré ornant les plats, frise géométrique intérieure dorée, doublures et gardes de moire orange, tranches dorées (*rel. p. Lefebvre*).
3.000/3.500 €

ÉDITION ORIGINALE de cet ouvrage dédié à Joachim Murat, relatant par le menu les cérémonies, citant les allocutions, et décrivant en détail les lieux et leurs ornements. L'ouvrage est précédé d'un discours préliminaire par l'écrivain Joseph Lavallée, ancien officier alors chef de division à la grande-chancellerie de la Légion d'honneur, et suivi d'une « Liste nominative des fonctionnaires publics, militaires et gardes nationales, appelés à la Cérémonie du Sacre et du Couronnement de Leurs Majestés Impériales », établie par l'écrivain et officier Alexandre Coupé de Saint-Donat.

7 PORTRAITS GRAVÉS SUR CUIVRE HORS TEXTE, soit un d'après Eugène Isabey (Joachim Murat) et 6 d'après Auguste-Gaspard-Louis Desnoyers (Napoléon Ier, Joséphine, Pie VII, Louis Bonaparte, Joseph Bonaparte, et Eugène de Beauharnais).

SUPERBE EXEMPLAIRE EN MAROQUIN SIGNÉ DE PIERRE LEFEBVRE, neveu, collaborateur et successeur de Jean-Claude Bozérian. La roulette intérieure provient d'ailleurs du matériel de ce dernier.

Provenance : estampille ex-libris au chiffre « *LL* » au verso de la deuxième garde supérieure.

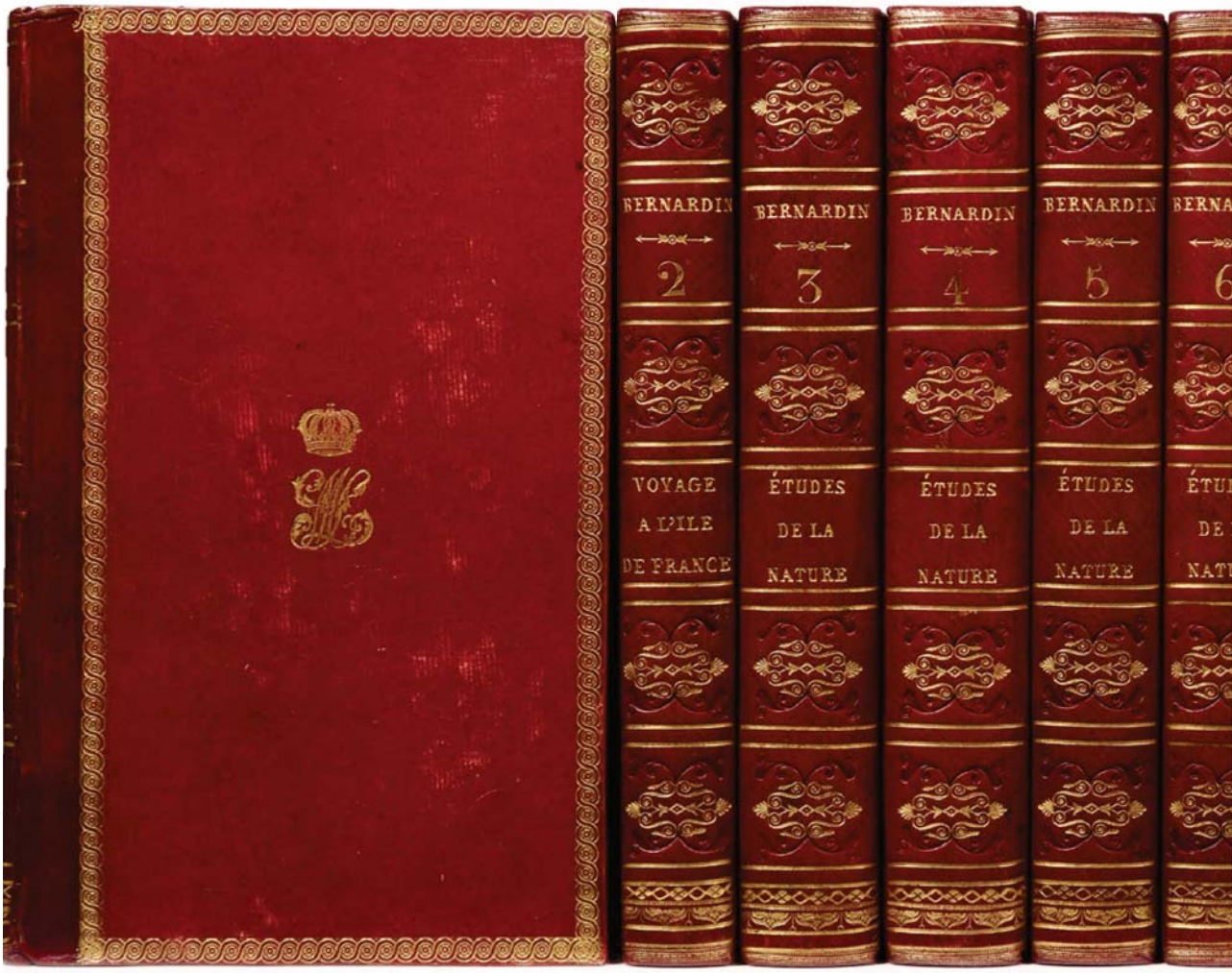

101 **SAINT-PIERRE** (Henri Bernardin de). Œuvres complètes. À Paris, chez Méquignon-Marvis, 1818. 12 volumes in-8, demi-maroquin rouge, dos lisses ornés de filets et fleurons dorés et à froid, plats cartonnés de papier rouge maroquiné à grain long encadrés d'une frise florale tressée dorée avec chiffre « *ML* » couronné au centre, tranches marbrées, quelques rousseurs, petites déchirures à de rares feuillets (*reliure de l'époque*).
8.000/10.000 €

I : (4)-v-(1 blanche)-271-(1 blanche)-251-(1) pp. – **II :** (4)-383-(1 blanche) pp. – **III :** (4)-(4)-xxiv-506-(2 dont la dernière blanche) pp. – **IV :** (4)-503-(1 blanche) pp. – **V :** (4)-458 pp. – **VI :** (4)-iv-393-(1) pp. – **VII :** (4)-474-(2 dont la dernière blanche) pp. – **VIII :** (4)-xlviii-382 pp. – **IX :** (4)-444 pp. – X : (4)-459-(1 blanche) pp. – XI : (4)-508-(2 dont la dernière blanche) pp. – XII : (6)-692-(2 dont la dernière blanche) pp. – 4 cartons avec feuillets à remplacer conservés en doublon : vol. I, f. f_6 ; vol. VII, ff. 12^6 et 16_2 placés après la p. 470 ; vol. IX, f. 20_5 placé après la p. 50. – 3 ff. mal placés : vol. III, f. 16_8 après le f. 17_8 et les 2 ff. d'avis de l'éditeur après la p. 502. – Le vol. III sans le f. d'avis aux souscripteurs.

PREMIÈRE ÉDITION COLLECTIVE, EN PARTIE ORIGINALE, établie par le secrétaire d'Henri Bernardin de Saint-Pierre, Louis-Aimé Martin.

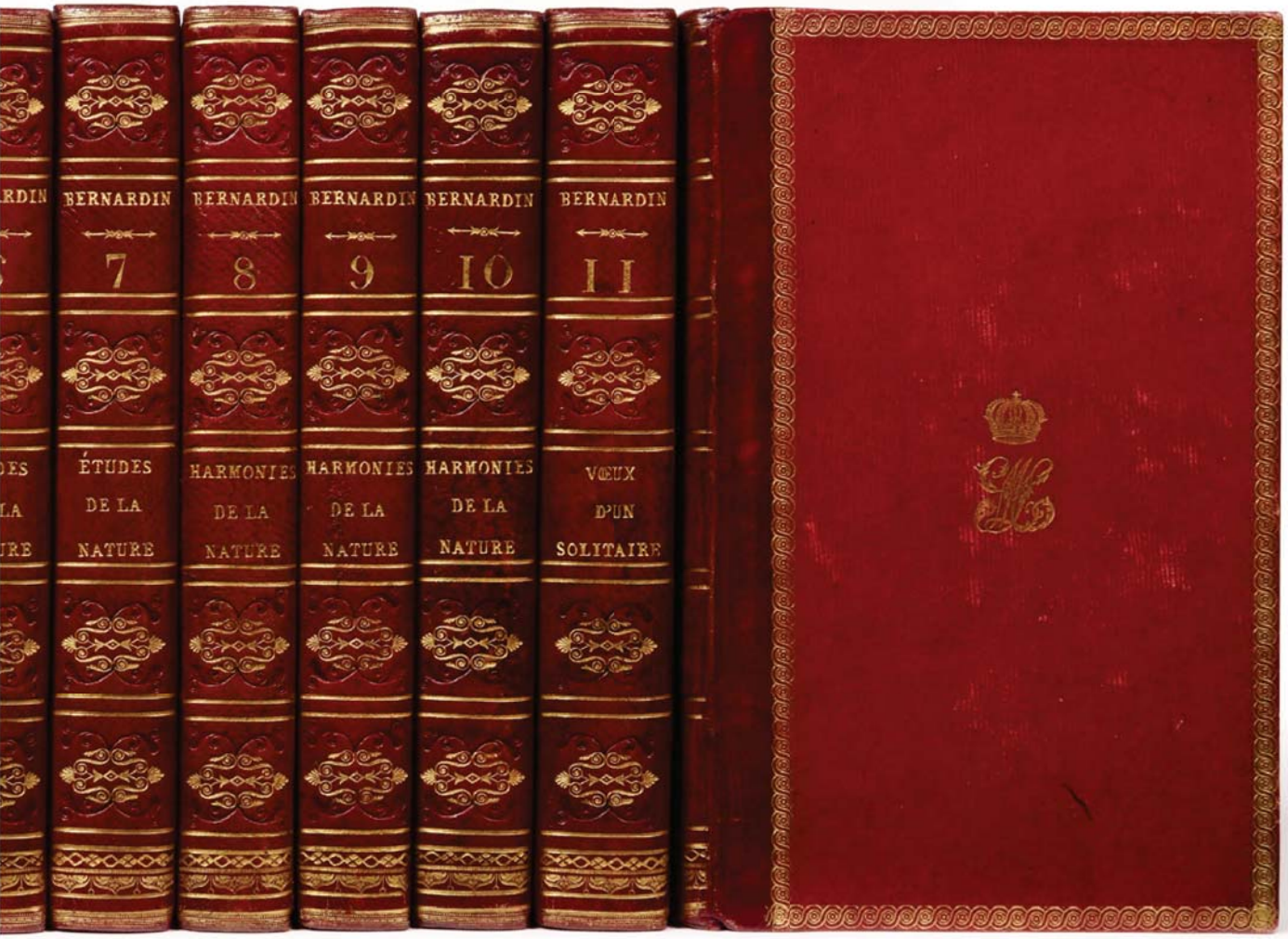

Elle comprend notamment *PAUL ET VIRGINIE*, *La Chaumière indienne* et les *OBSERVATIONS SUR LA RUSSIE*, écrites d'après ses souvenirs de voyage.

ILLUSTRATION GRAVÉE SUR CUIVRE HORS TEXTE : 28 planches dont une dépliante, par différents graveurs d'après les dessins d'artistes tels qu'Alexandre Desenne, Anne-Louis GIRODET, Jean-Baptiste ISABEY, Louis Lafitte, Jean-Michel MOREAU LE JEUNE, Pierre-Paul PRUDHON ou Joseph VERNET.

BELLE RELIURE EN DEMI-MAROQUIN AU CHIFFRE COURONNÉ DE MARIE-LOUISE (fer absent d'OHR).

Provenance : Léon de Liéven (ex-libris manuscrit sur une garde volante du vol. VI).

« LAMBESC... CHEF FÉROCE... ORDONNE À SA HORDE DE FAIRE FEU SUR CE PEUPLE QUE LA FRAYEUR SAISIT... »

102 **SERGENT-MARCEAU** (Antoine-François Sergent, dit). *Tableaux des révolutions de Paris, depuis le mois de juillet 1789.* Se vend à Paris, chez l'auteur (imprimé, sous la direction de M. Clousier, imprimeur du roi, par les Enfans-Auveugles, en leur maison d'institution), 1789. In-4, 16 pp., demi-maroquin à grain long grenat, dos lisse fileté et fleuronné, plats cartonnés de papier rouge encadrés d'une fine frise dorée (*reliure vers 1820*), volume placé sous étui bordé moderne.
10.000/12.000 €

ÉDITION ORIGINALE, tirée sur papier vélin fort d'Annonay. Première livraison, seule parue, dédiée à la Société de la Révolution de Londres. Ella été imprimée par l'imprimerie dirigée par Jacques-Gabriel Clousier et qui dépendait de l'Institution des enfants aveugles fondée par Valentin Haüy (dont Sergent-Marceau grava par ailleurs le portrait).

REPORTAGE ILLUSTRÉ CONSACRÉ À CHAUD AUX JOURNÉES INSURRECTIONNELLES DES 12 ET 13 JUILLET 1789.

TRÈS BELLE ILLUSTRATION GRAVÉE EN COULEURS, à l'eau-forte rehaussée d'aquatinte, soit 4 « tableaux » dont les 2 premiers en tirage avant la lettre : Le Royal-Allemand, commandé par le prince de Lambesc, charge la foule qui manifeste aux Tuileries contre le renvoi de Necker, le 12 juillet 1789. – Troupe d'émeutiers au soir de cette journée-là. – « Les Gardes Françaises repoussent un détachement de Royal Allemand commandé par le prince de Lambesc, rue basse du Rempart dans la nuit du dimanche 12 juillet 1789 » (légende gravée). – « Le duc du Châtelet voulant passer le bac devant les Invalides est poursuivi par le peuple, et sauvé de ses mains par des Gardes-Françaises, le lundi 13 juillet 1789 » (légende gravée).

OUVRAGE RARISSIME : la Bnf, comme le Musée Carnavalet, n'en possèdent que les 4 planches seules sans le texte imprimé, dans les mêmes états qu'ici.

ARTISTE GRAVEUR ET JACOBIN ENGAGÉ, ANTOINE-FRANÇOIS SERGENT (1751-847) étudia son art auprès d'Augustin de Saint-Aubin, et se fit une réputation pour ses estampes en couleurs. Quand survint la Révolution, il s'impliqua activement dans la vie politique, devint secrétaire de la Société des jacobins, et fut élu à la

Convention. Il s'y fit notamment remarquer pour son action au sein du Comité des arts et de l'instruction publique, faisant par exemple venir les chevaux de Marly au Tuileries, contribuant à fonder le Musée français, ou, lors d'une mission à Chartres, protégeant du vandalisme les sculptures de la cathédrale. Décrété d'arrestation après le coup d'État antijacobin de prairial, il s'exila un temps en Suisse. La même année, il épousa la sœur du général Marceau, qui pratiquait elle aussi la gravure, et il ajouta alors son nom célèbre au sien. Très hostile au régime issu du 18 brumaire, il connut encore l'exil de 1800 à 1811, ayant été expulsé de France après l'attentat de la rue Saint-Nicaise, et vécut chichement en Italie. Louis-Philippe Ier, qu'il avait connu au Club des jacobins, lui accorda une pension à partir de 1830.

EXEMPLAIRE DE L'AUTEUR ENRICHI DE 2 PIÈCES : le prospectus de l'ouvrage (imprimé sur 2 ff. in-4 de papier gris-bleu, relié en tête). – Une carte publicitaire gravée sur cuivre, « Sergent, Me imprimeur en taille-douce, du Bureau de la Guerre, & des fortifications, demeure rue St-Jacques au coin de celle du Plâtre. À Paris » (tirage sur un f. in-8 monté sur un autre f., in-4, également relié en tête). Sergent-Marceau a inscrit de sa main une notice autobiographique, vers 1819, sur une des gardes inférieures, dans laquelle il attribue au poids de ses responsabilités politiques l'interruption de la parution.

PRESTIGIEUSE PROVENANCE : baron Jérôme PICHON (d'après Cohen et Rahir, volume cependant absent du catalogue de la première vente aux enchères de ses livres en 1869). – Le célèbre égyptologue George Herbert, comte CARNARVON, qui découvrit la tombe de Toutankhamon (Londres, première partie de la vente aux enchères de ses livres, 1893, n° 52). – Louis Lebeuf de MONTGERMONT (Paris, première partie de la vente aux enchères de ses livres, 1911, n° 199). – Le libraire et bibliographe Édouard RAHIR (cuir ex-libris sur le contreplat supérieur, n° 916 du catalogue de la troisième partie de la vente aux enchères de ses livres, Paris, 1935).

Cohen et Seymour de Ricci, col. 952, exemplaire cité ; Portalis et Béraldi, t. III, p. 544 n° 15 ; inconnu à Quérard ; Tourneux, t. I, pp. 59-60, n° 289 et 290, avec mention erronée de 5 planches (car 2 des sujets cités n'en font qu'un), exemplaire cité.

LE SECOND EMPIRE, ÂGE D'OR DES AFFAIRES

103 **WESTOBY** (William Amos Scarborough). *Résumé de législation anglaise en matière civile et commerciale, à l'usage des étrangers.* Bruxelles, Auguste Decq, J. B. Tircher ; Paris, A. Durand ; Londres, Robert Baldock ; 1853. In-8, xvi [chiffrées de iii à xvi]-320 pp., chagrin rouge, dos à nerfs cloisonné et orné, encadrement doré et à froid de filets ou listels et rinceaux végétaux avec, au centre, un fer emblématique (couronne impériale, croix de la Légion d'honneur, etc.), roulette dorée ornant coupes et chasses, tranches dorées, plat supérieur détaché, coiffes un peu frottées (*reliure de l'époque*).
50/100 €

Intéressant ouvrage dans lequel cet avocat londonien, qui vécut plusieurs années à Paris, introduit son lecteur aux arcanes législatives anglaises en matière commerciale et financière.

104. **PROTEAU (Guillaume Marcellin).**
Lettre autographe signée (en copie) à Napoléon Ier. Rochefort, , 18 septembre 1809. 2 pp. in-folio (32,5 x 20,5 cm) sur une feuille double.
450/500 €

Supplique auprès de l'Empereur pour obtenir un poste.

Né à l'île de Groix (Morbihan) en 1772, Guillaume Marcellin Proteau entra dans la Marine en 1793. Lieutenant de vaisseau, il participa en 1797 à l'expédition d'Irlande. En 1803, il devint capitaine de vaisseau. Le 12 avril 1809, alors qu'il commandait la frégate l'Indienne, il fut attaqué par les Anglais à l'île d'Aix et mit le feu à son navire. Jugé pour cet acte, il fut condamné à trois mois d'arrêts simples dans sa chambre et perdit son emploi.

A l'issue de cette période, il écrivit la présente lettre à l'Empereur : « *Rendu à tous mes droits à l'honneur et à sa confiance, je lui offre pour de prochains services, l'épée qu'on m'a remis en hommage à ma conduite ferme et courageuse dans les journées du 11 au 16 avril en rade de l'île d'Aix […]. J'ose supplier très humblement Sa Majesté de permettre que confondu dans les rangs de sa grande armée j'y porte accidentellement mes services. J'y trouverai l'occasion d'effacer sous ses yeux jusqu'aux plus légères traces de prévention qui peuvent rester sur mon compte…* ».

Proteau ne retrouva un poste dans la Marine qu'en 1811. Puis il servit dans la Grande Armée et devint général de brigade en 1813. Mis en non-activité en 1816, il reprit du service dans l'armée de terre en 1818, jusqu'à sa retraite en 1834. Il mourut à Lorient en 1837. Cf. Six, Dictionnaire biographique des généraux & amiraux français de la Révolution et de l'Empire, t. II, pp. 333-334.

Document très lisible et bien conservé.

105. **[VAUDONCOURT (Frédéric-Guillaume)].**
Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre entre la France et la Russie, en 1812. Paris, Barrois l'ainé, 1817. 2 volumes in-4 de iv-358-(1) pp. & (2) ff.; veau raciné, dos lisse orné, pièces de titre et de tomaison de maroquin vert, roulette encadrant les plats, coupes filetées (reliure de l'époque).
2 800/3 000 €

Première édition, comprenant un volume de texte et un atlas de 15 cartes ou plans gravés.

L'auteur, le général de Vaudoncourt, participa à la campagne de Russie dans le 4° corps sous le commandement du prince Eugène. En1814, il publia une Relation impartiale du passage de la Bérézina par l'armée française en 1812, par un témoin occulaire.

Très bel exemplaire dans une élégante reliure de l'époque.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE À 16H

ORDRES DE CHEVALERIE ET DOCUMENTS
dont Ordre de la Légion d'honneur
Ordre du mérite du Royaume de Hollande,
Ordre de la Réunion
Ordre de l'Union

EVENTAIL, BOITES, TABATIERES ET OBJETS DE VITRINE

EQUIPEMENTS - CUIVRERIE

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE À 14H

ROYAUTES et REVOLUTION
Portraits des Grands Ducs Alexandre, futur Tsar Alexandre Ier, et Constantin, à cheval
devant un régiment d'infanterie, vers 1795
Carabine à silex autrichienne traditionnellement réputée avoir tué le Général MARCEAU.

HUILES SUR TOILE et GRAVURE
Combat naval sous le Premier Empire par GOETHALS,
ROUSSELOT, COURCELLE, MORIN, etc…
Portrait du maréchal de camp Baron GRESSOT

SOUVENIRS DU MARECHAL SUCHET, DUC d'ALBUFERA (1770-1826)
Médailles et cachets.

IMPORTANTS SOUVENIRS DU MARECHAL DAVOUT, DUC D'AUERSTAEDT, PRINCE D'ECKMÜHL (1770-1823)
Rare paire de bésicles, cachets et gourde de campagne du Maréchal

Ordres de chevalerie du maréchal Davout
Plaques des Ordres du Christ et de Saint Etienne de Hongrie par Biennais,
Plaques en canetille de l'Ordre de Saint Henri de Saxe,
Rarissime ensemble de grand de l'ordre du Virtuti Militari (Pologne)

Miniatures
Adèle et Joséphine DAVOUT, filles du Maréchal, par ISABEY.
Rare boîte aux portraits de Pauline Bonaparte et du général Leclerc par ISABEY et SAINT
Camée au profil de Jérôme Bonaparte par MORELLI.

Objets de vitrine provenant du maréchal Davout et de sa descendance
dont une exceptionnelle et rare boite ovale révolutionnaire en argent, ornée de six miniatures sous verre et une rare lunette par Rossel et Fils

ORFEVRERIE
Suite de petites cuillères au chiffre d'Eugène de Beauharnais.
Partie d'argenterie au monogramme de Joachim Murat.
Orfèvrerie par Martin Guillaume BIENNAIS

SOUVENIRS DE L'EMPIRE

dont une rare boîte en or ornée d'une miniature de Madame Mère par Guérin.
Grand portefeuille à soufflets de M. Louis François LEGRAND, secrétaire général des Postes impériales
Boîte de présent, don de l'Impératrice Joséphine à Madame de Rémusat.
Fragment de morceau de ruban de la Légion d'honneur ayant appartenu à l'Empereur Napoléon Ier

PORCELAINE

Tasse litron au portrait de M.Patocki, colonel de la garde nationale de Colmar sous l'Empire,
d'après Casimir Karpff.

LETTRES, DOCUMENTS et OUVRAGES

Lettre signée du Général BONAPARTE (1797)
Almanachs impériaux.

ENSEMBLE CASQUE ET CUIRASSE DU COLONEL DE CUIRASSIERS Jacques Charles DUBOIS

Epoque Premier Empire

COLLECTION de Monsieur B.
PORCELAINE

Sèvres, Deroche, Faber à Bruxelles

MINIATURES et TABLEAU

dont un Officier d'artillerie à cheval Premier Empire (Ecole de Gros)

ARMES BLANCHES,

Sabres d'officier d'époque Directoire, Consulat et Empire

COIFFURES DU PREMIER AU SECOND EMPIRE

dont Shapskas, casques et shakos d'époque Premier Empire, Restauration et Second Empire

EQUIPEMENTS

dont gibernes, cuirasses et légions d'honneur.

COLLECTION de M. X
SOUVENIRS, COIFFURES et ARMES

dont Shapskas, casques et shakos d'époque Premier Empire, Restauration et Second Empire
Armes à feu réglementaires.

ARMES A FEU et ARMES BLANCHES des XVIIIe et XIXe SIECLES

LE SECOND EMPIRE

Portrait par Ary Arnold SCHEFFER d'Emmanuel DAGUILHON-PUJOL
en uniforme de capitaine de l'artillerie à pied de la Garde impériale

Expert : Jean-Claude DEY

Expert honoraire prés la Cour d'Appel de Versailles
Ancien Assesseur près la Commission de Conciliation et d'Expertise Douanière
Membre du S.F.E.P.

Assisté d'Arnaud de GOUVION SAINT-CYR
8 bis Rue Schlumberger, 92430 MARNES LA COQUETTE
Tél: 01.47.41.65.31. - Fax: 01.47.41.17.67. - E-mail : jean-claude.dey@wanadoo.fr.
Site web : https://www.jeanclaudedey-expert.com

Ordres de chevalerie français et étrangers

106. **FRANCE**
ORDRE DE LA LEGION D'HONNEUR,
institué en 1802.
Etoile de chevalier du 3e type (Premier Empire).
Argent, centre en or et émail (éclats). Poinçon au faisceau de licteur (1809-1819). Ruban d'époque.
55 x 36 mm. Poids brut : 15 g.
T.B. à T.T.B.
600/800€

107. **ROYAUME DE HOLLANDE**
ORDRE ROYAL DU MERITE DE HOLLANDE
Etoile de chevalier, en vermeil, centre doré et émail (petits éclats et restaurations).
Ruban au modèle.
60 x 43 mm. Poids brut : 23 g.
T.B. Fabrication du milieu du XIXe siècle.
600/800€

108. **ORDRE ROYAL DU MERITE DE HOLLANDE**
ORDRE IMPERIAL DE LA REUNION
-Invitation à l'installation de l'ordre royal du mérite le 16 février 1807. Adressée au M. le Chevalier DESPRES, secrétaire des commandements de Sa Majesté la Reine Hortense. Signé de Maarten van der Goes (1751-1826)
-Extrait des minutes de la Secrétairerie d'état. Nomination du Colonel en second Hugues DODE, commandant les deux bataillons du 123e et 124e de ligne, chevalier de l'Ordre impérial de la Réunion. Fait au Quartier impérial d'Erfurt le 26 avril 1813. Signature du Duc de Cadore
B.E.
150/250€

109. **EMPIRE FRANÇAIS**
ORDRE DE L'UNION, institué en 1807
Plaque de grand-croix
En argent travaillé à pointe de diamant repercé. Centre en deux parties.
Revers à attache basculante frappée « *B07* » et deux crochets.
86 mm. Poids brut : 68 g.
T.T.B. Fabrication postérieure au Premier Empire.
600/800€

110. **FRANCE**
ORDRE DE LA REUNION, créé en 1811.
Etoile de chevalier
En or ciselé et émail (petits éclats). Ruban postérieur.
60 x 32 mm. Poids brut : 23 g.
T.B à T.T.B. Epoque Premier Empire.
3 000/4 000€

106

110

107

109

111. **FRANCE**
ORDRE DE LA LEGION D'HONNEUR.
Etoile de chevalier Second Empire.
Argent, émail, ruban.
Poids brut : 21g.
T.T.B.
100/150€

112. **FRANCE**
ORDRE DE LA LEGION D'HONNEUR
Etoile d'officier d'époque second empire.
Or et émail (infime éclats et cheveux).
Poinçon tête d'aigle et d'orfèvre Ouizille Lemoine.
60 x 38 mm.
Poids brut : 23 g.
Dans son écrin frappé de l'étoile d'officier à l'or.
T.T.B.
400/500€

113. **FRANCE**
MEDAILLE DE SAINTE HELENE
Deux médailles de Sainte-Hélène :
a- en bronze, avec ruban.
b- en bronze, sans ruban.
80/120€

114. **BRESIL**
ORDRE DE LA ROSE.
Plaque de l'ordre en argent, émail et or.
Dans son écrin au chiffre de l'Empereur Pedro II.
T.B.
300/400€

115. **HANOVRE**
MEDAILLE DE WATERLOO
En argent par Wyon (coups). Attribuée sur la tranche « *LIEUT GEORGE HALL ROYAL STAFF CORPS* »
Monté postérieurement à charnière.
Ruban postérieur au modèle.
34 mm. Poids brut : 36 g.
B.
150/200€

On y joint une petite broche argentée à la butte du Lion marquée « *WATERLOO* ». 25 mm.

116. **PAYS BAS**
MEDAILLE DES CAMPAGNES DE 1813 A 1815.
En argent. Ht: 3,5 cm.
T.T.B.
80/120€

117. **RUSSIE IMPERIALE**
ORDRE DE SAINT VLADIMIR
Croix de 4e classe classe à titre militaire.
En or et émail (petites restaurations).
Fragment de cravate au modèle. Poinçon kokochnik et 56, d'orfèvre sous l'émail.
38 x 33 mm. Poids brut ; 12 g.
T.T.B
2 000/2 500€

114

111

112

115

117

116

113

113

Éventail, boites, tabatieres et objets de vitrine

118. **Eventail à 27 brins et 2 branches** finement ciselées à décor, au centre, du chiffre « *A* » dans un écu encadré par deux médaillons à décor à jours de paysages animés enrichis de branches fleuries et d'oiseaux.
Travail chinois du XVIIIe siècle.
400/600€

119. *« L'Empereur Napoléon Ier et l'Impératrice Joséphine. »*
Boîte en écaille, orné sur le couvercle d'une miniature en grisaille représentant les souverains de profil, en grisaille, signé « *A. LIMART* », bordure églomisée à décor de feuilles de chêne.
Diam : 8 cm.
B.E. Deuxième partie du XIXe siècle.
300/400€

120. *« Le Premier Consul Bonaparte à cheval »*
Boîte en bois compressé laqué noir. Couvercle portant une fine miniature sur émail représentant Bonaparte à cheval d'après Carle Vernet.
Pourtour en or ciselé de frises de rinceaux feuillagés et de fleurettes, rehaussés de filet d'émail bleu (petits manques).
Intérieur garni d'or.
Poinçons de titre Paris Coq 3. 750 et de grosse garantie (1809-1819).
B.E. Epoque Ier Empire (fêle au couvercle, deux légères griffures sur la miniature).
2 000/3 000 €

Provenance : Ancienne collection du Musée du Palais princier de Monaco.

121

122

123

121. *« Translation des cendres de Napoléon 15 Décembre 1840 »*.
Tabatière rectangulaire en corne noire.
9,5 x 5,5 x Ht. : 1,8 cm.
150/200€

122. **Tabatière ronde en bois durci laqué.**
Couvercle orné d'un médaillon représentant *« l'Empereur Napoléon Ier »* en pied sur trophée d'armes.
Diam. : 9 cm.
B.E. XIXe siècle.
100/150€

123. **Tabatière ronde en bois durci.**
Couvercle orné sur le dessus de la couronne Vendôme *« Napol Imp. Ang. Monu… MDCCCV »*.
Diam. : 8,7 cm.
B.E.
150/200€

124. **Petite tabatière**
en pierre dure noire plaquée de malachite verte.
Ornée sur le couvercle d'un camée en ambre (3 x 2,4 cm)représentant l'Empereur Napoléon Ier sculpté en fort relief.
Cerclage du camée et monture de la boîte en or ciselé.
7 x 4,3 x Ht 2 cm.
B.E. XIXe siècle.
1 000/1 500€

Provenance : Bonhams, vente du 18 octobre 2005.

125. **Tabatière rectangulaire**
en bois compressé, décoré façon marbre, à coins rabattus et à doucine. Couvercle orné d'un médaillon en cuivre au portrait de « *Bonaparte* » avec inscription « *Consul à vie de la République Française* ».
12 x 5 x Ht. 3,8 cm.
B.E.
250/350€

126. **Tabatière recouverte d'écaille.**
Couvercle orné d'un fixé sous verre (accident) représentant l'Empereur Napoléon Ier à califourchon sur une chaise sur un champ de bataille.
XIXe siècle.
10,5 x 6 x Ht. : 2,5 cm.
150/250€

127

127. **Bonaparte 1er Consul de la République ;**
Médaille ronde en étain.
« *Bataille de Marengo le XXV Prairial An XIII* ».
Sous verre. Cerclage de laiton. Cade en ébène.
Diam. : 65 mm.
100/150€

128. **Deux médailles en argent :**
a- « *Napoléo. M.I. et R. Aug. Maria. Louisa I et R* ».
Médaille en argent aux profils, datée « *MDCCCX* ».
Diam.: 43 mm.
b- « *L'Empereur Napoléon Ier* », retour du Bellerophon.
Diam. : 40 mm.
40/50€

128

128

129. **Art populaire.**
« *LE 1er Consul à Marengo.* »
Grand panneau de chêne sculpté en demi ronde bosse à diffrentes patines.
52 x 88 cm.
A.B.E. (Traces d'insectes). XXe siècle.
300/500€

130. **L'Empereur Napoléon Ier, de profil.**
Silhouette en ivoire monogrammée « *AH* » dans un cadre en laiton ciselé.
Ht. : 72 mm.
200/300€

131. « *L'Empereur Napléon Ier* ».
Boite à pilules, ronde en ivoire. Couvercle orné d'une miniature sur ivoire représentant l'Empereur tête laurée.
Epoque Retour des Cendres.
Diam. : 60mm.
300/400€

132. **Gourde noix de coco sculptée,**
à deux boutons de suspente, décorée de trois réserves : l'Empereur Napoléon Ier, l'aigle et le tombeau.
Bec en corne.
250/350€

133. **Etui en ivoire sculpté à l'image de l'Empereur Napoléon Ier et de l'aigle.**
On y joint une pipe en écume à l'effigie de l'Empereur Napoléon Ier.
B.E.
200/250€

129

130

132

133

133

133

134

136

135

134. **MANUFACTURE DE DIHL**
Médaille ronde en cristal taillé avec représentation en cristalo-cérame de « *l'Empereur Napoléon Ier et de l'Impératrice Marie-Louise* » de profils, datée « *1810 DIHL fecit* ».
Diam. : 5,5 cm.
B.E. XIXe siècle.
300/400€

135. **Médaille ovale à suspendre en cristal taillé,**
avec représentation en cristalo-cérame par « *Paroy* » de « *l'Empereur Napoléon Ier* » et de « *l'Impératrice Joséphine* » en bustes de profil.
Fond taillé à pointes de diamant.
9 x 7 cm.
B.E.
500/600€

136. **Flacon à sels en cristal taillé à pointes de diamant,**
cristalo-cérame orné sur le devant des portraits de « *l'Empereur Napoléon Ier et de l'Impératrice Marie-Louise* » en bustes de profil. Au dos, « *le Roi de Rome* » en buste de profil.
Bouchon en argent.
XIXe siècle.
600/800€

137. **Deux tabatières :**
a- « *Retour de l'Ile d'Elbe* », rectangulaire, en corne.
10 x 5,5 cm.
b- « *Bonaparte à Toulon* ».
Chapeau de l'Empereur en corne.
4,8 x 8 cm.
150/250€

138. **Trois boites rondes :**
a- « *Napoléon Bonaparte, Empereur des français, et l'Impératrice Joséphine* ».
Boite ronde en carton ornée de gravure.
Diam. : 7,2 cm.
b- « *S. Exl A.H.E. Pfuel, lieutenant général* ».
Boite ronde en bois durci verni noir.
c- « *Vive la charte, serment de 1815* ».
Boite ronde en bois durci noirci.
150/250€

Historique :
PFUEL (1779-1866) était un général d'infanterie prussien, réformateur de l'armée, commandant de la ville de Cologne ainsi que des secteurs prussiens de Paris lors de l'occupation du territoire national, gouverneur du canton de Neuchâtel.

139. **Deux boites à prise :**
a- « *Ouverture du cercueil de l'Empereur à l'Ile de Sainte Hélène le 16 8bre 1840* ».
En corne, rectangulaire.
9,5 x 5,5 cm.
b- « *Veille d'Austerlitz* ».
Chapeau de l'Empereur en corne (traces d'insectes).
150/250€

139

131

138

138

137

138

139

137

141

140. **Série de dix figurines**
en demi ronde bosse représentant les différents régiments de hussards Premier Empire.
Présentés dans deux cadres.
Travail de Fabrice EISEBACH
On y joint un cavalier et un profil de Murat peint.
300/400€

141. **LEGION D'HONNEUR 1804**
Petit scenette en tôle et plomb patiné avec l'Empereur Napoléon 1er avec les dignitaires de l'Empire.
XIXe siècle
A.B.E (petits accidents)
H : 15 cm – L : 16.5 – P : 16.5 cm
100/150 €

Équipements - cuivrerie

142. Paire d'épaulettes de colonel de la Garde nationale.
En passementerie d'argent, à grosses franges. Doublure en drap bleu national.
Boutons au coq marqués « *REPUBLIQUE FRANCAISE* »
Dans sa boîte en carton.
B.E. IIe République.
150/250€

143. Coffret de giberne d'officier d'artillerie.
En bois recouvert de cuir, doublé au dos de velours bleu nuit.
Côtés, jonc guilloché, attaches et motifs de pattelette aux canons entrecroisés surmonté de la grenade en laiton doré et ciselé.
On y joint les garnitures de la banderole et l'attache de pattelette.
A.B.E. Epoque Second Empire
150/200€

144. Plaque de shako
modèle 1812 d'officier du 25e régiment de ligne, à l'aigle en laiton estampé doré au chiffre « *25* » rapporté.
300/400€

145. **Lot :**
-Hausse col d'officier Second Empire.
Avec ses boutons.
-Plaque de shako d'officier 85 de ligne (aigle couronné).
-Plaque de bonnet à poil 1er grenadier de la garde troupe
-Plaque 45e de ligne couronné.
(daté 1860)
A.B.E.
250/300€

146. **Trois plaques de shako Monarchie de Juillet.**
Une d'officier du 17e de ligne.
Une du 6 et une du 68 de ligne.
En laiton et laiton doré.
A.B.E.
200/300€

147. **Trois plaques :**
-Plaque du 18e de ligne. Monarchie de Juillet.
-Plaque du 10e de ligne modèle 1816
-Plaque du 12e de ligne modèle 1821.
A.B.E.
200/300€

148. **Lot :**
-Hausse col d'officier Second Empire. Avec ses boutons.
-Plaque de shako d'officier 8 de ligne (aigle non couronné).
-Plaque de shako officier 6 d eligne (Aigle couronné)
-Plaque 8e de ligne couronné.
A.B.E.
200/300€

149. **Présidence – Second Empire.**
a- plaque de shapska du 1er lancier en laiton estampé.
b- plaque de shako à l'aigle du 34è régiment de ligne.
c- plaque de shako à l'aigle sous couronne du 68è régiment de ligne.
d- hausse-col d'officier. Plateau en laiton à motif à l'aigle sous couronne en argent. Boutons.
B.E.
200/300€

150. **Trois plaques :**
- Une de fantaisie de bonnet à poil de grenadier type Second Empire.
- une du 42e régiment, modèle non couronné aux foudres.
- une du 4e régiment. Second Empire.
A.B.E.
150/200€

151. **LYAUTEY (Hubert). 1854-1934.**
Maréchal de France, figure du colonialisme.
Correspondance à Raymond Poincaré. *1912-1928.* 61 L.A.S., 174 pp. in-8 et 33 pp. in-4, en-tête en coin du général ou à son adresse à Thorey, une copie tapuscrite de lettre à Barthou (8 pp. in-4) ; joint une copie de télégramme.
2 000/3 000 €

Magnifique correspondance amicale et politique du général Lyautey, félicitant Poincaré au cours de sa carrière politique et académique, évoquant les liens étroits qui pouvaient unir les deux hommes ; de son côté et à maintes reprises, Lyautey fait part de ses observations et de ses doutes à propos de la colonisation du Nord de l'Afrique et du Maroc en particulier, notamment sur le statut du Protectorat, demandant conseils ou mettant en garde contre divers projets.
Novembre 1912, avec mention « personnelle ». *(…) Vous me témoignez votre surprise de la manière par laquelle j'ai paru m'associer aux idées de l'ex-sultan, regrettant qu'on ne s'est pas tenu à l'accord franco-allemand et qu'on lui ait imposé le traité de Protectorat. Vous me faites observer qu'au moment de mon départ pour le Maroc, je n'ai formulé aucune objection contre le principe du protectorat (…).* Il ne veut pas être en opposition au gouvernement et expose en détails ses vues en détails sur le sujet, n'hésitant pas à comparer le statut de l'Egypte vis-à-vis de l'Angleterre. 1913. Il annonce envoyer son secrétaire pour faire aboutir le projet sur l'emprunt ; *Au point de vue politique et militaire, je ne crois pas qu'elle puisse être plus satisfaisante (…). Je l'ai résumée dans une note qu'il vous remettra (…).* 1914. *(…) Vous avez bien voulu me dire que restiez « mon témoins » et j'ai retenu cette parole (…) Ayant la charge de si grands intérêts, je me sens en effet très isolé (…). Il fallait tout l'appui, la confiance, la sympathie auxquels j'étais accoutumé et dont j'ai grand besoin. Jamais encore, je n'ai senti notre œuvre marocaine se dessiner avec plus de netteté (…). Je me sens maitre de mon sujet, de mes outils, assuré du résultat (…). Je servirai à la France un Maroc déblayé (…). / Plus que jamais, alors que l'atmosphère politique et si chargée et la situation ministérielle si précaire, je vous regarde, toute question de dévouement personnelle mise à part, comme la « permanence » avec qui seul on peut causer sérieusement et avec suite (…).* 1920. A propos des Lorrains à Casablanca, sur la publication de ses *Lettres aux Tonkins*, plusieurs recommandations, nombreuses invitations lors de ses séjours en France, hommages à Mme Poincaré, etc. 1922. Mise en garde contre un projet de recrutement des indigènes musulmans : *(…) Je crois qu'on peut et doit aboutir ici à une formule spéciale, simple, adaptée et économique. Elle ne pourra être complètement précisée (…) que lorsque, ayant mis la main sur tout ce que j'appelle « le Maroc utile » nous aurons tous les éléments de la question. Mais pour Dieu ! Ne nous embarquons pas avant dans rien de définitif. Or, dès l'origine, dès avant 1914, j'ai eu ici constamment à réagir contre une tendance évidente des bureaux de la guerre, à vouloir mettre au plus tôt le Maroc « dans le moule ». J'affirme que c'est une erreur et que cela couterait inutilement très cher (…).* 1924. Se félicitant du succès d'une opération dans l'Ouergha « sans un coup de fusil », etc.
Joint 3 lettres de Pierre Lyautey.

152. Johann NIEDERMANN (1759-1833).

« Portrait d'un dignitaire polonais en habit civil portant les insignes des ordres polonais de Saint Stanislas et de l'Aigle blanc. »

Huile sur sa toile d'origine, marquée au dos *« Niedermann Pinxit W 1793 »*. (restaurée, retendue).
Cadre doré.
52 x 43 cm.
A.B.E.
4 000/6 000€

Œuvre en rapport :
Portrait de Karola WEGLINSKIE peint également en 1793 et conservé au Musée national de Varsovie.

Historique :
Notre homme qui porte un Kontusz vert et un zupan blanc, pourrait venir de Volhynie. Il porte une coupe traditionnelle polonaise.
Il pourrait s'agir d'un portrait commémoratif du Roi Jean III Sobieski, mort un siècle plus tôt (en 1696), qui présente une grande ressemblance avec notre sujet.

Biographie :
Johann Niedermann (1759-1833) était un peintre allemand de portraits et d'histoire.

Niedermann étudie à partir de 1780 à Graudenz, où il est influencé par les œuvres de Daniel Chodowiecki. De 1790 à 1794, il fut l'élève de Josef Mathias Grassi et un peintre indépendant à Varsovie.
Après la défaite de l'insurrection de Kosciuszko (dont notre sujet est surement un des membres), Niedermann émigre à Vienne en 1794, où il travaille comme portraitiste et peintre d'histoire. De 1816 à 1824, il expose ses œuvres à l'Académie des beaux-arts de Vienne.

153. Ecole russe de la fin du XVIIIe siècle.
« Portraits des Grands Ducs Alexandre, futur Tsar Alexandre Ier, et Constantin, à cheval devant un régiment d'infanterie, vers 1795 »
Pastel rectangulaire sur papier.
Sous verre. Cadre doré moderne.
B.E.
5 000/6 000€

Œuvre en rapport :
- Paul Ier, accompagné de ses fils Alexandre et Constantin, avec le comte Palatin de Hongrie, par Egor Botman. 1840. Musée de l'Ermitage (Saint Petersbourg).
- Portrait du Grand Duc Alexandre Pavlovich par Jean Baptiste Lampi. 1797. Musée d'état (Saint Petersbourg)
-Portrait du Grand Duc Constantin Pavlovich par Vladimir Borovikovsky. 1795. Musée national Tchouvache (Tcheboksary)

Historique :
Les deux jeunes hommes sont en uniforme à double boutonnage vert. Alexandre porte le col bleu. Les deux hommes portes les ordres de Saint André (cordon et plaque) et en sautoir l'ordre de Sainte Anne en diamants. Alexandre porte l'aiguillette (partiellement effacée)
L'harnachement et notamment le motif du poitrail porte l'Aigle bicéphale russe.

La mort du général Marceau

154. Carabine à silex autrichienne traditionnellement réputée avoir tué le Général MARCEAU.
Canon à pans, rayé, à point de mire (cran détaché et absent) et poinçon au tonnerre.
Numéroté « 2 » à la queue de culasse. Fût à embout postérieur.
Montée d'époque avec une platine signée « BOUVIER » (arquebusier lyonnais) et gravée de Diane chasseresse et de biches. Et chien gravé de rinceaux, à corps plats. Garnitures en laiton ciselé de motifs rocaille et de personnages et de gibiers.
Crosse en noyer sculpté, à joue en drapé, avec emplacement pour dioptre. Pièce de pouce en laiton. Baguette en bois à embout en laiton.
Tiroir de crosse avec billet à la plume ancien « Un chasseur tyolien tua le général Marceau à la retraite à 1200m de Altenkirchen avec cette arme arrachée par moi au meurtrier avant de le faire fusiller – 1796 – Ouir ….
Longueur : 105 cm.
Fin du XVIIIe siècle.
8 000/10 000€

Historique :
« Un houssard de Kaiser, cavalerie hongroise, se trouva en face du général et cherchait à le provoquer, à l'attirer sur lui, pendant que le chasseur du Loup l'ajustait. Le coup partit de derrière un arbre, à la droite de la route. La balle frise le capitaine Souhait, et atteint Marceau au bras gauche, qu'elle traverse; elle va pénétrer dans le corps, au dessus de la dernière côte. Sans prononcer un mot, il tourne son cheval, et se retire. Le houssard s'élance aussitôt après lui au galop ; Souhait se met entre eux deux, et blesse le soldat d'un coup de pistolet. Le cheval effrayé, emporte son cavalier qui était incliné sur son cou : Souhait le poursuivait, et le voyant se relever, il lui offre la vie, mais inutilement ; il se défend ; un coup de sabre le jette mort à bas de son cheval. Souhait, maître du cheval, le ramenait gravement à son général, dans le moment où deux autres houssards venaient au secours de leur camarade; mais les deux ordonnances de Marceau les mirent eu fuite. » Un de ces braves était le chasseur Martin, qui avait servi sous Marceau dans la légion germanique et ne l'avait jamais quitté. Le second était un cavalier du 17 régiment. On croit que l'un d'eux ayant aperçu le chasseur du loup, l'immola sur le champ : car le capitaine Souhait trouva, un an après, au pied de l'arbre, qu'il reconnut, une petite croix que quelques habitants avaient plantée sur le corps de ce soldat ; on découvrit même, en fouillant, quelques restes de ses habits. »

Œuvre en rapport :
Une autre carabine réputée ayant tuée le Général Marceau était exposée au Musée de Chartres à la fin du XIXe siècle.

« La carabine qui donna la mort au général Marceau fut prise comme trophée sur le soldat tyrolien qui en était armé; ce soldat tomba lui-même, à son tour, pour ne plus se relever. L'arme fut envoyée à la famille Marceau; elle passa dans les mains du sous-préfet de Châteaudun (M. Marceau); plus tard, dans celles de son fils, décédé capitaine de frégate. » D'après les descriptions faites à l'époque, cette arme ne semble pas avoir l'apparence d'une carabine autrichienne.

155. **Raymond Eugène GOETHALS (1804-1864)**
« Bataille navale entre trois navires anglais et un navire français sous le Premier Empire. »
Grande huile sur sa toile d'origine (petites restaurations) signée en bas à droite.
Important cadre doré à décor de rocaille
110 x 73 cm.
B.E.
3 000/4 000€

Goethals, peintre de marines et de paysages, exposa au Salon entre 1834 et 1839 puis de 1861 et 1864.

156. **[MANUSCRIT]**
[PRIGNY DE QUERIEUX (Mathieu-Anne-Louis de)].
Rapports sur le combat de Trafalgar & autres affaires maritimes. S.l., s.d., (1805), in-4, [7] ff. n. ch., couverts d'une écriture moyenne et lisible (environ 30 lignes par page), demi-toile modeste à coins et à lacets, dos lisse muet (reliure de l'époque). Importantes traces d'humidité intérieure.
2 000/2 200 €

Intéressant recueil de deux textes sur l'affaire de Trafalgar rédigés par le capitaine de frégate Prigny de Quérieux (1762-1829), chef d'état-major général de Villeneuve, puis nommé par le successeur de ce dernier commandant du vaisseau Le Héros, bloqué en rade de Cadix (cf. infra) : 1. Rapport sur la route de Cadix et le combat naval de l'armée combinée de France & d'Espagne aux ordres du vice-amiral Villeneuve. Il est explicitement signé de Prigny comme « *cy-devant adjudant commandant de l'armée navale*».
2. Le Capitaine de frégate ci-devant adjudant commandant de l'armée navale à monsieur l'amiral Rosily commandant en chef de la force navale à Cadix.

François-Etienne de ROSILY-MESROS (1748-1832) reçut le commandement de ce qui restait de la flotte combinée après Trafalgar, en remplacement de Villeneuve. Il réussit en dépit des difficultés à réunir quelques navires qu'il garda pendant deux ans devant Cadix, pendant que la Royal navy bloquait l'accès au port.
Tête-bêche, on trouvera un autre texte, rédigé de la même écriture: Sur la manière de commander un quart à la mer, par M. Baudin, lieutenant de vaisseau ([10] ff. n. ch.). Cette partie comprend aussi des Notes sur l'Isle de France en 1804 (ff. 6v - 8r) et des Observations sur le combat par Mr. Lucas, capitaine de vaisseau (ff. 8v - 10).

Jean-Jacques-Etienne LUCAS (1764-1819), promu capitaine de vaisseau de deuxième classe le 24 septembre 1803, avait pris le commandement du Redoutable le 31 décembre suivant, et rallia la flotte combinée de Villeneuve, participant aux affrontements du 21 octobre.
Cf. Quintin, pp. 247-249., 309-311.

Exceptionnel exemplaire au chiffre de Denis Decrès (1761-1820), Ministre de la Marine de 1801 à 1814.

157. [DECRÈS]
CESSART (Louis-Alexandre de).
Description des travaux hydrauliques de Louis Alexandre de Cessart, doyen des Inspecteurs généraux des Ponts et Chaussées (...). Ouvrage imprimé sur les manuscrits de l'auteur. Paris, E. Collin, Renouard, Bernard, Magimel, 1806-1808, 2 vol. in-4, [3] ff. n. ch. (faux-titre, titre, dédicace à l'Empereur), VII-316 et [4]-XVI-358 pp., avec un beau portrait-frontispice de l'auteurgravé par B. Roger d'après Bouché, un tableau dépliant et 67 très belles planches dépliantes gravées par Michel ou Collin, maroquin cerise, dos lissse ornés alternativement de semis de mouchetures dorées et d'ancres marines dans un encadrement losangé de pointillés et rameaux dorés, très large encadrement de double guirlande dorée sur les plats, l'une enserrée entre de doubles filets dorés, l'autre regardant le centre des plats avec petites ancres dorées en écoinçon, chiffre inséré dans un blason de duc au centre, guirlande dorée sur les coupes, tranches dorées, dentelle intérieure, gardes doublées de tabis vert **Empire (reliure de l'époque). Magnifique exemplaire.**
5 500/6 000 €

Unique édition de ce recueil tiré à petit nombre à l'initiative de Dubois d'Arnouville, et réservé aux souscripteurs. Il réunit les études et mémoires des principales réalisations du grand ingénieur que fut Cessart : I. Pont de Saumur. Pont et quai de Rouen. Port du Havre. Port du Tréport. Pont des Arts à Paris. - II. Port de Dieppe. Rade de Cherbourg.

Louis-Alexandre de CESSART (1719-1806) avait commencé sa carrière dans la Gendarmerie de la Maison du Roi, et il avait fait à ce titre les campagnes de 1743 à 1746, assistant au batailles de Fontenoy et de Raucoux. Mais, à l'issue de la Guerre de Succession d'Autriche, il se fit admettre en 1747 dans le corps des Ponts et Chaussées, où il devait s'illustrer jusquà sa mort. Il commença par être nommé ingénieur de la Généralité de Tours en 1751, et c'est dans ce poste qu'il construisit le Pont de Saumur en 1756. Puis il devint ingénieur en chef, d'abord à Alençon (1757), puis à Rouen (1776), où il établit une partie des quais, en même temps qu'il travaillait aux ports de Dieppe, du Tréport et du Havre. En 1781, il fut chargé de travailler au môle de Cherbourg. Promu ingénieur général en 1783, il demanda à être relevé de ses fonctions en 1791. Sa dernière réalisation fut cependant, à Paris, le célèbre Pont des Arts bâti en 1801.

Exceptionnel exemplaire au chiffre de Denis DECRES (1761-1820), ministre de la Marine de 1801 à 1814, Quoique ce D sommé de l'aigrette des ducs pût aussi convenir à Duroc, Grand Maréchal du Palais, la présence d'ancres marines dans la décoration fait pencher en faveur du marin de façon quasi certaine.
Très bel exemplaire de ce livre rare.

Huiles sur toile et gravures

158. **Lucien ROUSSELOT (1900-1992)**
« Dragon, et sapeur de dragon discutant. Premier Empire. »
Aquarelle et gouache signée et datée *« 82 »*
28 x 26 cm.
Encadré sous verre.
300/400€

159. **MUNERET (d'après).**
Ecole française du XIXe siècle.
« L'Empereur Napoléon Ier ».
Miniature ovale sur ivoire. Cerclage en laiton doré.
Sous verre. Cadre en bois noirci.
B.E. XIXe siècle.
400/600€

160. **Patrice COURCELLE (né en 1950).**
« Flamme de trompette de 2e régiment de chevau-légers de la Garde impériale. »
Aquarelle et gouache, signée en bas à droite.
33 x 25 cm.
B.E.
150/200€

161. **G. RAGUET.**
Ecole française.
« Campagne de Russie 1812. Le cuirassier blessé protégeant un enfant ».
Fusain rehaussé de craie signé en bas à gauche et daté *« 1877 »*.
53 x 67 cm.
Sous verre. Cadre doré. A.B.E.
200/300€

162. **MUNERET d'après.**
« L'Empereur Napoléon Ier en buste, portant les insignes de la Légion d'honneur et de la Couronne de fer. »
Gravure ovale.
16 x 11 cm.
Sous verre. Cadre doré surmonté de l'Aigle.
150/200€

163. **GROS, d'après. Albert BERENT.**
Ecole française.
« L'Empereur Napoléon Ier sur le champ de bataille d'Eylau. »
Grand dessin au fusain signé en bas à droite.
40 x 30 cm.
Cadre doré et laqué noir. Sous verre. A.B.E.
200/300€

164. **Edmond MORIN (1825-1882).**
« Défilé des troupes sur la place de la République, vers 1880 » .
Aquarelle signée et datée *« 82 »* en bas à droite.
Sous verre. Cadre en acajou.
53 x 38 cm.
400/600€

164bis. **Ecole française du XIXe siècle.**
« Portrait de Julie Clary, épouse de Joseph Bonaparte ».
Huile sur toile ovale (usures).
71 x 60 cm.
300/500€

Elle était la fille de François Clary (1725-1794), négociant à Marseille, et de Françoise Rose Somis (1737-1815). Le 1er août 1794, Julie Clary épouse Joseph Bonaparte, frère de Napoléon, à Cuges-les-Pins.

En 1806, Joseph Bonaparte est fait roi de Naples, Julie devient ainsi reine de Naples. Mais en 1808, Joachim Murat monte sur le trône de Naples en remplacement de Joseph qui est fait roi d'Espagne. À nouveau reine, Julie préfère cependant demeurer à Mortefontaine dans l'Oise.

165. Ecole française du XIXe siècle.
« Portrait du maréchal de camp Baron GRESSOT »
Toile marouflée sur panneau à vue ovale.
67 x 57
Cadre doré avec cartouche.
A.B.E.
1 500/2 000€

Le général porte en sautoir, les croix de commandeur de l'ordre de Saint-Henri de Saxe et du Mérite militaire de Maximilien Joseph de Bavière, ainsi que la Légion d'honneur.

Biographie :
François Fidèle GRESSOT (1770-1848)
Engagé volontaire comme cadet en 1785 dans le régiment stationné à Schönau, (Rhénanie-Palatinat) et républicain convaincu, François-Joseph Gressot est nommé lieutenant en 1792. Se portant affranchi auprès des armées du Rhin dès février 1793, il est promu capitaine en 1795, et aide de camp du général Schérer. Il commande ses troupes avec courage, en participant aux principales campagnes militaires menées par Napoléon Bonaparte en 1796. Décoré de la Légion d'honneur en 1804, il est élevé au titre de baron de l'Empire en 1808.
Après s'être courageusement conduit après la bataille de la Moskowa en 1812, il sera promu général de brigade, le 21 décembre 1812. Il est fait commandeur de la Légion d'honneur le 23 août 1814.
En 1816, il sera installé et placé dans un régiment de l'infanterie dans l'armée royale, comme inspecteur général et promu major général de la garde royale en 1823.

Souvenirs du Marechal Suchet, Duc d'Albufera (1770-1826)

Louis- Gabriel Suchet, Duc d'Albufera (1770-1826)
Il participe au siège de Toulon en 1793 en même temps que le futur général Bonaparte; avec ses hommes, il capture le général Anglais O'Hara, puis suit Napoléon en Italie en 1796. Affecté quelques temps plus tard à l'état-major de Brune puis de Masséna, il passe, à l'avènement de l'Empire, sous les ordres du maréchal Soult puis devient divisionnaire de Lannes. Il fait la première Campagne d'Autriche en 1805, puis celles de Prusse et Pologne.
En 1808, il part pour Espagne avec l'Empereur; désormais, son nom restera attaché à la guerre dans la péninsule. Après sa promotion au rang de maréchal d'Empire en 1811, il gouverne la Catalogne; la région est alors une des plus paisibles du pays. Mais la défaite de Joseph et Jourdan à Vitoria, le 21 juin 1813, face au Duc de Wellington, le force à quitter sa province. En 1814, il prête allégeance aux Bourbons puis se rallie à l'Empereur, lorsque celui-ci rentre de l'exil en mars 1815. Affecté en Savoie, il pénètre en Suisse et parvient à repousser les coalisés, mais la seconde abdication de l'Empereur l'empêche d'exploiter son avantage. Il se retire alors dans les environs de Marseille, où il meurt en 1826.

166. **Deux médailles en argent par Brenet :**
a) Avers : « *Portait de Bonaparte* » de profil et « *Brenet Denon Direxit* ».
Revers : « *A la Fortune Conservatrice* ».
b) Avers : « *J.J. Regis Cambacérés 2. Consu. De la Repe Franse. Né à Montpellier* ».
Revers : « *Juris Consulte Habile Législateur Président, il vécut loin des factions et quant il fût revêtu d'un grand pouvoir il ne l'employa qu'à faire le bien* ».
Diam. : 34 mm.
T.T.B.
1 000/1 500€

Présentées incrustées dans un cadre en citronnier verni, à vue double face. Encadrement : 82 x 102 mm.

167. ***« R.F. Suchet G^l de Divion Inspect^r G^l d'Infanterie ».***
Cachet rond à cire en bronze.
Diam. : 39 mm.
Au centre, faisceau de fusils sur faisceau de drapeaux avec un shako et un bonnet de grenadier de part et d'autre.
A.B.E. Epoque Consulat.
1 500/2 000€

Historique :
Après la paix de Lunéville le 9 février 1801, il est nommé inspecteur général d'infanterie le 24 juillet 1801, poste qu'il quittera pour commander une division du camp de Boulogne.

168. **Médaille en argent par Brenet.**
Avers : « *Portrait de Bonaparte* » de profil et « *Brenet Denon Direxit* ».
Revers : « *L'An 4 de Bonaparte* » et « *A la Fortune Conservatrice* ».
Diam. : 34 mm.
B.
600/800€

169. **Médaille en argent par Brenet.**
« Conquête de la Basse Egypte An VII ».
« Denon Dir. G. du Musée C.D. Arts ».
Diam. : 34 mm.
T.B.
600/800€

Importants souvenirs du Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d'Eckmühl (1770-1823)

Né à Annoux, (Yonne) le 10 mai 1770 dans une famille de modeste mais d'ancienne noblesse, le jeune Louis d'Avout perd son père alors qu'il n'a que 9 ans. Comme ses aïeux, il se lance dans le métier des armes et intègre l'École Royale militaire d'Auxerre puis, en 1785, l'École Royale militaire de Paris où vient de le précéder le jeune Napoléon Bonaparte. Il est ensuite affecté, le 2 février 1788, au régiment de Royal Champagne cavalerie comme sous-lieutenant. Très tôt influencé par les idées de la Révolution, il abandonne la particule de son nom et se fait remarquer par des prises de position qui lui valent quelques ennuis (il sera arrêté en 1790 puis en 1794). Promu lieutenant-colonel au 3e Bataillon des volontaires de l'Yonne en septembre 1791, il se distingue par plusieurs belles actions (prise de l'Hermitage de Peruwelz en octobre 1792, tentative d'interception du traître Dumouriez en avril 1793, opération de commando contre le moulin d'Esch en mars 1795). Général de Brigade en septembre 1794, il se lie d'amitié avec le Général Marceau puis, après la mort de celui-ci, avec le Général Desaix. C'est ce dernier qui le présente au Général Bonaparte le 22 mars 1798. Quelques semaines plus tard, Davout est donc de l'expédition d'Egypte où il a encore, plus d'une fois, l'occasion de se distinguer à la tête de sa brigade de cavalerie. Il revient en France le 6 mai 1800 avec Desaix, mais ne participe pas à la bataille de Marengo (14 juin) où son ami est tué en venant au secours du Premier Consul. Il ne rejoint l'Italie qu'au mois de juillet avec le grade de Général de Division . Son commandement de la cavalerie de l'Armée lui permet à nouveau quelques belles actions, notamment au passage du Mincio (25 décembre 1800). La paix de Lunéville ayant été signée, Davout est autorisé à rentrer à Paris. Il en profite pour se marier, le 9 novembre 1801, avec Aimée Leclerc, belle-soeur de Pauline Bonaparte. Par cette union, il intègre donc le cercle familial du Premier Consul et c'est doute pourquoi il est nommé, quelques jours plus tard, Commandant des grenadier à pieds de la garde des consuls. Le 11 août 1802, Davout et son épouse achètent un domaine et un château à Savigny-sur-Orge (l'actuel lycée Corot).

L'année suivante, le général Davout reçoit le commandement du camp de Bruges, base du 3e corps qui entrera bientôt dans la légende napoléonienne.

L'année 1804 est celle des honneurs. Le 19 mai, Davout est le plus jeune des promus au titre de maréchal de l'Empire. Il assiste bien entendu, le 2 décembre, aux cérémonies du sacre de l'Empereur.
Mais, en 1805, la guerre reprend. A la tête de son 3e corps, le maréchal Davout franchit le Rhin le 26 septembre, culbute les Autrichiens à Mariazell (8 novembre), fait son entrée dans Vienne le 14 novembre avant de participer activement, après une longue marche forcée, au triomphe d'Austerlitz le 2 décembre. L'Autriche est vaincue.

Alors que, le 14 octobre 1806, l'Empereur affronte à Iena l'avant-garde prussienne, le maréchal Davout et son seul 3e corps (28.000 hommes) vont, le même jour à Auerstaedt, combattre 75.000 Prussiens sous le commandement du duc de Brunswick. Les divisions Morand, Friant et Gudin résistent d'abord à la poussée ennemie avant de contre-attaquer et de bousculer leurs adversaires qui s'enfuient en déroute. Cet exploit vaut à Davout et à ses hommes d'être autorisés par l'Empereur à pénétrer les premiers dans Berlin (25 octobre 1806). La guerre continue toutefois contre les Russes. Davout participe à la meurtrière bataille d'Eylau, mais pas à la victoire de Friedland. Le 15 juillet 1807, il est nommé Gouverneur général du Grand Duché de Varsovie. C'est là qu'il apprend, le 6 avril 1808, qu'il a été fait duc d'Auerstaedt par l'Empereur.
Mais ce sont maintenant les Autrichiens qui reprennent les armes. Le 3e corps est à nouveau en première ligne. Grâce à son sens tactique, Davout est à l'origine de la victoire d'Eckmühl (22 avril 1809) et à la conclusion de celle de Wagram (6 juillet 1809). Sa valeur militaire est à nouveau mise à l'honneur par Napoléon qui le fait prince d'Eckmühl le 15 août 1809.

Davout, cette fois à la tête du 1er corps, traverse le Niémen le 24 juin 1812 pour la plus terrible des campagnes. Les Russes reculent continuellement devant l'impressionnante Grande armée. Après de sévères combats à Mohilev et Smolensk, la grande bataille a enfin lieu autour du petit village de Borodino (5 septembre 1812).

C'est un carnage. Davout est blessé puis son cheval est tué. Le champ de bataille reste aux troupes de l'Empereur mais, malgré de très lourdes pertes, l'armée russe a pu se replier en bon ordre. Si Napoléon parvient peu après à occuper Moscou, l'incendie de la ville et les frimas de l'hiver l'incitent à rebrousser chemin sans que le Tsar Alexandre ait cédé. La retraite s'effectue dans des conditions épouvantables. Le froid, la faim et les cosaques déciment les restes de la Grande armée. Davout est d'abord affecté à l'arrière-garde, mais l'Empereur lui reproche d'être trop lent et le remplace par le maréchal Ney. Il est vrai que le maréchal Berthier, qui le déteste, ne manque pas une occasion de dénigrer son collègue Davout. Le prince d'Eckmühl effectue une bonne partie du voyage retour à pieds, au milieu de ses hommes. Il franchit la Bérézina le 27 novembre et arrive à Smogorni le 5 décembre où Napoléon, malgré sa disgrâce prolongée, se montre amical avec lui.

A peine revenu de Russie, Davout se voit confier la mission de punir la rébellion de la ville d'Hambourg qui s'est soulevée contre l'autorité de l'Empire. Il arrive dans la ville le 31 mai 1813. Pendant une année entière, isolé de tout, sans aucune instruction, avec à peine 15.000 hommes, il va résister dans Hambourg aux armées russes de Bennigsen. Pour tenir, il organise la défense en expulsant des habitants, en saisissant l'or de la banque de Hambourg, en rasant des maisons et en maintenant une discipline de fer parmi les troupes d'occupation et à l'égard de la population. Cette résistance opiniâtre ne cessera que le 11 mai 1814 sur l'ordre du roi Louis XVIII, soit après que Napoléon eut abdiqué.
Rentré en France, Davout est accusé d'avoir rendu odieux le nom de Français à Hambourg et il doit se justifier en envoyant un mémoire au roi. Maintenu à l'écart par la monarchie restaurée, il sera le seul des maréchaux à ne pas avoir prêter serment au roi lorsque Napoléon reviendra de l'île d'Elbe.

Ayant rejoint l'Empereur aux Tuileries le 20 mars 1815, Davout accepte à contre coeur le ministère de la guerre. Pendant les cent jours, il va parvenir à reconstituer une armée, mais cela ne suffira pas à éviter la défaite de Waterloo (18 juin). Face à la progression des troupes coalisées, la commission de gouvernement, qui s'est constituée après la seconde abdication de l'Empereur, confie toute l'armée au maréchal Davout. Celui-ci avait espéré pouvoir remporter une victoire qui aurait permis de négocier avec l'ennemi dans des conditions plus favorables ; mais les intrigues de Fouché ont raison des dernières illusions du prince d'Eckmühl et il doit signer la capitulation de Paris le 3 juillet 1815.

Dépité, il se retire sur ses terres de Savigny, mais il sort de sa retraite le 5 décembre 1815 pour aller témoigner au procès du maréchal Ney en faveur de son ancien compagnon d'armes. Cet acte courageux lui vaut d'être exilé pendant six mois à Louviers et d'être privé de ses titres et traitements. Il ne pourra les récupérer qu'en août 1817 avec son bâton de maréchal.

Nommé Pair de France en mars 1819, il continue de défendre l'honneur de l'armée. Il devient maire de Savigny-sur-Orge le 13 mars 1822 mais, très affecté par la mort de sa fille Joséphine, comtesse Vigier, il décède à Paris le 1er juin 1823. Il est enterré au cimetière du Père-Lachaise. Souvent décrié de son vivant pour son caractère "difficile", il est aujourd'hui reconnu pour avoir été l'un des meilleurs maréchaux du Premier Empire.

Biographie de Laurent Sauerbach.

« Votre maréchal qui n'y voit pas d'ordinaire, y a vu double hier »

Napoléon Ier (Bataille d'Auerstaedt)

170. Etonnante et rare paire de bésicles du Maréchal DAVOUT.
En fer poli, à montures rondes et branches pliantes en deux parties se terminant en anneau.
B.E. Epoque Ier Empire (légère oxydation).
1 500/2 500€

Historique :
Davout était chauve et particulièrement myope. Il portait des bésicles *« à la façon d'un avoué de province »*, à montures d'argent ou d'acier, parfois d'or.

Cette pratique n'était pas courante :*« On avait à l'armée impériale l'incroyable manie de ne jamais se servir de lorgnons ni de besicles. »* Les cas d'officiers supérieurs portant des bésicles en campagne et en public sont effectivement rares.

On sait que cette myopie n'affectait evidemment en rien les talents militaires de Davout.

Provenance :
Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

171. Maréchal Louis Nicolas DAVOUT.

Belle et grande gourde de campagne du Maréchal Davout, en verre caparaçonné d'argent, à quatre anneaux de suspente. Bouchon à vis servant de gobelet. Corps gravé au chiffre « *L.D.* » dans un écu sommé d'un heaume, sur bâtons de maréchaux, orné d'abeilles, enrichi de la Légion d'honneur et de branches de laurier.
Poinçon de moyenne et petite garantie 1798-1809.
Poinçon d'orfèvre.
Ht 22 cm x 9 cm.
Poids brut : 710g.
Bon état d'usage. Epoque Ier Empire (1804-1808).
10 000/15 000€

Historique :
Cette gourde est à rapprocher de celle de l'Empereur Napoléon Ier, utilisée à la chasse et en campagne, et conservée au Musée Napoléon Ier au Château de Fontainebleau. Cette gourde attribuée à Biennais est très proche dans sa conception de la nôtre.
Les armes présentes sur notre gourde, le chiffre sur un écu au heaume, permet de la dater d'avant la création de la noblesse napoléonienne et de l'obtention du titre de Duc d'Auerstaedt, entre 1804 et 1808. Les traces d'utilisation importantes prouvent qu'elle suivit son propriétaire durant les campagnes de l'Empire.

172. **Maréchal Louis Nicolas DAVOUT.**
Rare cachet à cire rond, en bronze, au chiffre « *LD* » et en dessous « *9.1* » sur chiffre, amovible, maintenu par une barrette.
Poignée ronde en bois tourné.
Diam. : 37 mm.
T.B.E. Epoque Premier Empire.
1 000/1 500€

Provenance :
Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

173. **Maréchal Louis Nicolas DAVOUT.**
Cachet à cire rond au chiffre « *LD* » sur grand manteau et bâtons de Maréchal sous couronne. Poignée ronde en bois noirci tourné.
Diam. : 31 mm.
T.B.E. Epoque Premier Empire.
1 500/2 000€

Provenance :
Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

174. **Maréchal Louis Nicolas DAVOUT.**
Cachet à cire ovale en bronze.
« *Le maréchal Davout* », aux bâtons croisés ornés de branches de feuillages et « *Empire Français* » en dessous.
Manche en bois noirci tourné.
35 x 31 mm.
B.E. Epoque Premier Empire.
2 000/3 000€

Provenance :
Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

175. **Maréchal Louis Nicolas DAVOUT.**
ORDRE DE LA LEGION D'HONNEUR.
ORDRE DE LA COURONNE DE FER.
ORDRE DE SAINT HENRI DE SAXE.
ORDRE DE VIRTUTI MILITARI.
Rare barrette de redingote à quatre miniatures montées sur une plaque en or. Ruban tissé aux quatre ordres d'un seul tenant. Anneau coulissant en or.
42 x 12 mm.
Poids brut : 8g.
T.T.B.
5 000/6 000€

Provenance :
Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

176. **Maréchal Louis Nicolas DAVOUT.**
ORDRE DE LA COURONNE DE FER.
Insigne de chevalier dit de remplacement.
Argent, émail (légers éclats à l'écusson et à la couronne).
48 x 24 mm.
Poids brut: 16g.
T.B.
Ruban.
3 500/4 500€

Provenance :
Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

177. **Maréchal Louis Nicolas DAVOUT.**
EMPIRE FRANÇAIS - ROYAUME D'ITALIE.
ORDRE DE LA COURONNE DE FER.
Insigne de chevalier.
Argent, or.
Anneau cannelé.
Long et bon ruban à bouffette.
35 x 23 mm.
Poids brut : 9,2 g.
B. (manque la légende et l'émail).
3 500/4 500€

Provenance :
Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

178. **Maréchal Louis Nicolas Davout.**
AUTRICHE (Empire)
ORDRE DE SAINT ETIENNE DE HONGRIE
Plaque de grand croix, par Biennais.
Argent, or, émail, centre en trois parties.
Au revers, médaillon en cuir vert avec inscription à l'or « *Biennais orfèvre de l'Empereur et Roi à Paris* ».
Attache système Biennais à ressort en fer poli et deux crochets.
Poids brut : 53g. Diam. : 88 mm.
T.T.B.
12 000/15 000€

Historique :
Neuf grands croix ont été distribués à des français sont l'Empire dont celui du maréchal en 1810. La lettre patente autorisant le port de la décoration fut expédiée par Napoléon le 4 avril 1810.
On retrouvera le dessin original de la plaque réalisée par Biennais dans les collections de la bibliothèque Paul Marmottan.

Bibliographie :
Jean Tulard « *La Berline de Napoléon, le mystère du butin de Waterloo* », Albin Michel, 2012, p.242.

Provenance : Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

179. **Maréchal Louis Nicolas Davout.**
PORTUGAL (Royaume)
ORDRE DU CHRIST, créé en 1319.
Plaque de grand croix, par Biennais.
Argent, or, émail, centre en trois parties au revers.
Médaillon en cuir vert avec inscription à l'or « *Biennais orfèvre de S.M. le Roi de Hollande, rue Saint Honoré à Paris* ».
Bordé d'une frise de palmettes. Attache système Biennais à ressort en fer poli et deux crochets.
Pois brut : 45g.
Diam. : 84 mm.
T.T.B. (léger éclat au dessus du cœur sous la couronne).
Epoque Premier Empire.
7 000/8 000€

Le Maréchal Davout fut nommé le 8 mai 1805.

Historique :
Le maréchal porte une plaque de l'Ordre du Christ sur son portrait officiel par Gautherot (aujourd'hui disparu), copié par Marzocchi de Belluchi (voir p.97). L'uniforme de Davout conservé à l'Empéri et capturé en 1807 par les Russes porte la plaque de l'Ordre du Christ en canetille.

Provenance : Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

M
T

180. **Maréchal Louis Nicolas Davout.**
POLOGNE - GRAND DUCHE DE VARSOVIE CREE EN 1792.
ORDRE MILITAIRE DE VIRTUTI MILITARI.
Rarissime ensemble de grand-croix.
- Bijou en or et émail surmonté d'une couronne à jours à branches ciselées sur fond amati.
Revers gravé sur les branches « *S.A.R.P.* » (Stanislas Augustus Rex Poloniaé).
92 x 45 mm.
Poids : 44g.
T.T.B. (manque le centre du revers).
Avec son grand cordon complet en moire bleue bordé de raies noires.
- Plaque en argent. Centre en or et émail, en deux parties.
Revers garni de cuir vert. Attache type Biennais à épingle à ressort et deux crochets.
Diam. : 80 mm.
Poids brut : 37g.
T.T.B. (infimes éclats sur la couronne de laurier).
100 000/120 000€

Historique :
Honneur parfaitement exceptionnel, la grand croix de l'ordre du Virtuti Militari ne fut a priori que remis deux fois sous le 1er Empire, la 1ere fois au Prince Poniatowsky (qui venait de rétablir l'ordre) et une seconde fois à Davout le 22 mars 1809 au début de la campagne d'Autriche, pour les services importants rendus en Pologne en 1807 et 1808.
Le Maréchal porte la plaque de l'ordre sur la lithographie le représentant en habit de cour, par Delpech.

Bibliographie :
Jean Tulard « *La Berline de Napoléon, le mystère du butin de Waterloo* », Albin Michel, 2012.

MILI
VIR
TUTI
TARI
MILI
VIR
TUTI
TARI

181. **Maréchal Louis Nicolas Davout.**
SAXE (Royaume).
ORDRE MILITAIRE DE SAINT HENRI, créé en 1736.
Plaque de grand-croix en vermeil et émail.
Légende à l'or « *Virtuti in Bello* ».
Attache à épingle basculante.
Poids brut : 42g. Diam. : 72 mm.
T.T.B. Fabrication allemande.
6 000/8 000€

Grand-croix de l'ordre militaire de Saint-Henri le 16 avril 1808.

Provenance : Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

182. **Maréchal Louis Nicolas Davout.**
SAXE (Royaume).
ORDRE MILITAIRE DE SAINT HENRI, créé en 1736.
Plaque d'habit de grand-croix brodée de fils or. Centre en soie brodé sur fond argenté. Revers garni de papier d'origine ivoire.
Diam. : 9,8 cm.
T.T.B.
6 000/8 000€

Grand-croix de l'ordre militaire de Saint-Henri le 16 avril 1808.

Provenance : Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

183. **Maréchal Louis Nicolas Davout.**
SAXE (Royaume).
ORDRE MILITAIRE DE SAINT HENRI, créé en 1736.
Grande plaque d'habit de grand-croix brodée de fils, paillettes et lamé or. Centre en soie à fond jaune, légende or sur fond bleu brodée en fils. Revers garni de papier ivoire d'origine.
Diam. : 11,8 cm.
T.T.B.
7 000/8 000€

Grand-croix de l'ordre militaire de Saint-Henri le 16 avril 1808.

Provenance : Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

184. **Maréchal Louis Nicolas Davout.**
SAXE (Royaume).
ORDRE MILITAIRE DE SAINT HENRI, créé en 1736.
Grande plaque d'habit de grand-croix brodée de paillettes, fils et lamé or. Centre en soie à fond bleu ciel, légende sur fond bleu. Revers en papier d'origine gris.
Diam. : 11,8 cm.
T.B. (ce modèle a été porté et décousu).
7 000/8 000€

Grand-croix de l'ordre militaire de Saint-Henri le 16 avril 1808.

Provenance : Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

Revers

184

183

182

181

185. **SUEDE (Royaume)**
ORDRE DE L'ETOILE POLAIRE.
-Croix de chevalier.
Or, émail (petits éclats et cheveux). Ruban.
-Miniature de la croix de chevalier.
Or, émail, ruban.
21 x 10 mm et 56 x 44 mm.
Poids pour les deux: 16g.
Avec un papier de provenance.
« Ordre de l'Etoile Polaire envoyé par le roi de Suède à mon fils au moment de son mariage ».
T.B.
500/600€

Cette décoration fut donné par le Roi de Suède à un des descendants du Maréchal.

186. **BARRE, d'après.**
« MASSENA, Maréchal de France, Prince d'Essling. »
Médaillon à suspendre en cristalocérame.
Rond à contour taillé.
Avers : Masséna Maréchal de France, Prince d'Essling.
Revers : *« Rivoli – Zurich – Gênes –Essling – 1818 »*.
B.E.
800/1 000€

MINIATURES PROVENANT DU MARECHAL DAVOUT ET DE SA DESCENDANCE

187. **GIGOLA, attribué à.**
Ecole du début du XIXe siècle.
« Joseph Bonaparte, Roi d'Espagne »
Miniature ovale sur ivoire (tâches en bordure) le représentant un buste, de face en uniforme, portant la Toison d'Or et les rubans de la Légion d'honneur et l'Ordre Royal des Deux Siciles. Cerclé de laiton doré et ciselé.
Cadre en bois noir.
Diam. 46 x 34 mm.
2 000/3 000€

Provenance : Descendance du Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

188. **Ecole anglaise du début du XIXe siècle.**
« Portrait présumé de Jérôme BONAPARTE en officier de marine. »
Médaillon de cou ovale.
Miniature ovale sur ivoire en buste de ¾.
Cerclée d'or. Avec au dos une mèche de cheveux en forme d'arbre enrichie de fils dorés et liés par une ceinture de perles fines.
B.E. Ht. 83 x 62 mm. Poids brut : 47g.
2 000/3 000€

On notera une ressemblance entre notre miniature et le portrait inachevé de Jérôme Bonaparte en officier de marine date 1804 et conservé en main privée.

Provenance : Descendance du Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

189. **Jean Baptiste ISABEY (1767-1855).**
« Portrait de Joséphine Davout, fille du Maréchal. »
Miniature ovale sur ivoire, signée à droite « *Isabey 1811* » ; au revers, « *le « J »* de Joséphine Davout, enrichi de branches de feuillage.
Fin travail en cheveux.
Dans un médaillon de cou ovale en or, orné d'un ruban.
Diam. 36 x 28 mm.
Poids : 14g.
B.E.
4 000/6 000€

Provenance : Descendance du Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

Biographie :
Joséphine Antoinette DAVOUT (1805-1821), fille du maréchal, mariée le 5 août 1820 avec Achille Pierre Comte VIGIER. Sa mort en couches fut une épreuve dont le Maréchal ne se remit jamais.

190. **Jean Baptiste ISABEY (1767-1855).**
« Portrait d'Adèle Davout, fille du Maréchal, en buste de face »
Miniature ovale sur ivoire signée et datée « *1811* » sur le côté droit, garni au dos de cheveux blonds.
Dans un médaillon de cou en or.
Diam. : 34 x 27 mm. Poids : 18,6g.
B.E.
4 000/6 000€

On sait qu'Isabey réalisa également le portrait de Napoléon Davout (Ancienne collection David WEIL), également en 1811.

Biographie :
Napoléone Adèle DAVOUT (1807-1885), fille du maréchal, mariée le 14 mars 1827 avec Etienne de CAMBACÉRÈS

Provenance : Descendance du Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

191. **Curieux médaillon de cou à cadenas et sa clé en or,**
contenant une miniature ovale représentant une femme de qualité en buste de face, monogrammé au revers en cheveux « *CK* » ; de face, le médaillon s'ouvre en deux parties. Il est maintenu fermé en haut par un minuscule cadenas à clé en partie basse. Une chainette à laquelle est suspendue à la clé.
Poids : 7 g.
36 x 23 mm.
B.E. Fin du XVIIIe siècle.
1 500/2 000€

Provenance : Descendance du Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

189

190

191

192. NERI. Ecole italienne du XIXe siècle.
« Portrait d'une jeune femme de qualité au chignon, de profil. »
Camée coquillage sur agate. Médaillon de cou ovale en laiton doré.
B.E. Début du XIXe siècle.
2 000/3 000€

Il pourrait s'agir de Pauline Bonaparte, qui fut la belle sœur du Maréchal DAVOUT, par son mariage avec le général LECLERC

Provenance : Descendance du Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

193. Nicolas MORELLI (1771-1838).
Ecole Italienne.
« Le Roi Jérôme Bonaparte de profil ».
Broche en or et émail présentant un camé ovale en agate à deux tons, signé sous le cou *« Morelli »*.
45 x 30 mm. Poids : 16g.
B.E. Début du XIXe siècle.
6 000/8 000€

Biographie :
Nicola Morelli (1771-1838). Artiste romain membre de l'Académie de Saint Luc et de la Congrégation des virtuoses au Panthéon, Nicola Morelli est un des graveurs de camée les plus fameux de son époque. *« Parmi les plus célèbres lithoglyphes ou graveurs en pierres dures, qui exercent aujourd'hui leur art en Italie, on estime principalement M. Nicolas MORELLI, il vient d'exécuter deux très-beaux camées, l'un pour M. de DEMIDOF (…). M. Morelli a exécuté, pour l'auguste mère de Sa Majesté l'Empereur Napoléon, un collier composé de dix pierres qui offrent les portraits des princes de la famille impériale. »*

Provenance : Descendance du Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

194. **Tabatière rectangulaire en corne,**
garnie à l'intérieur d'écaille. Monture en or poinçonné présentant sur le dessus deux miniatures ovales sous verre, cerclées d'or ciselé et d'émail bleu ciel, présentant le général Leclerc par Jean Baptiste ISABEY et Pauline Bonaparte par Daniel SAINT.
A l'intérieur un billet écrit à la plume « *Le général Leclerc et Mme Leclerc née Pauline Bonaparte devenue Princesse Borghèse* ».
Poinçon de titre Paris 750 et de moyenne garantie 1798-1809. Poinçon d'orfèvre.
93 x 55 x Ht 20 mm.
B.E. (traces d'insectes, miniatures tachées en bordure).
Epoque Consulat.
10 000/15 000€

Historique :
Napoléon fait épouser à Pauline en 1797 Charles Victoire Emmanuel Leclerc, l'un des meilleurs généraux de la République. Les jeunes sœurs de Charles Leclerc épouseront, l'une, le futur maréchal Davout et l'autre, le général de division Louis Friant.
Le mariage est célébré à Milan le 14 juin 1797. L'année suivante, en avril, ils ont un fils prénommé Dermide Louis Napoléon.
Accompagnant Leclerc à Saint Domingue, elle s'occupe de son mari qui avait contracté la fièvre jaune. Charles Leclerc meurt le 1er novembre 1802. Le désespoir de Pauline est spectaculaire, elle se coupe les cheveux et les place dans son cercueil. Elle fait mettre le cœur de son époux dans une urne et rapatrie en France la dépouille funèbre pour l'enterrer dans le parc de leur château à Montgobert.

Provenance : Descendance du Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl, beau frère du Général Leclerc.

Objets de vitrine provenant du Marechal Davout et de sa descendance

195. ***« Souvenir ».***
Etui carnet de bal en ivoire et or, orné sur les faces de deux miniatures en grisaille représentant des jeunes femmes assises.
Sur le couvercle à charnière, deux cartouches à jours, « *Souvenir* » et « *Amitié* ».
Il contient quatre fines plaques d'ivoire pour annotations.
Toutes garnitures en or découpé et travaillé à jours, à décor de fleurs, feuillages, paniers fleuris, rubans et liens.
Fin du XVIIIe siècle. (fèles, accident à la charnière, manque la garniture supérieure du couvercle et le crayon).
1 500/1800€

Provenance : Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

196. **Etui nécessaire en pomponne,**
à huit pans, ornée de feuillages et de branches de fleurs. Ouverture par bouton.
Elle présente à l'intérieur : deux fines plaques d'ivoire pour notes (une accidentée), un crayon, une brucelle, une alène, un cure oreille, un flacon à sels (manque un élément).
Ht. : 82 x 50 mm.
B.E. Epoque Directoire. Traces d'usage.
2 500/3 000€

Provenance : Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

197. **Fine boîte à cure dents oblongue, de gilet.**
En or ciselé, guilloché et rainuré. Bordée d'une frise de palmes.
Gravée à l'intérieur du couvercle du chiffre « *FC* ».
Poids : 28g.
Poinçon « *SN* ».
B.E. Vers 1800.
1 000/1 500€

Provenance : Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

198. **Léopold Davout, 3e duc d'Auerstaedt et son épouse Alice.**
Médaillon de cou en or, orné sur le dessus d'un fer à cheval aux clous de rubis, roses et émeraudes.
Il contient à l'intérieur les portraits en photographie du duc et de la duchesse.
Pois : 22g.
31 x 25 mm.
A.B.E. Vers 1860-1880.
600/800€

Provenance : Descendance du Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

199. **Bel étui en agate jaspée brun,**
oblong, rainuré sur les arrêtes, à couvercle à charnière.
Monture à trois cerclages en or jaune.
Ouverture par bouton poussoir orné d'un petit diamant taillé à facettes.
T.B.E. Fin du XVIIIe siècle.
Long. : 11,7 cm. Diamètre haut. : 28 mm.
Diamètre bas : 22 mm.
3 000/3 500€

Provenance : Descendance du Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

195

196

197

198

199

200. Boite ronde en ivoire bordée de corne.
Intérieur garni d'écaille.
Couvercle et fond ornés de fins dessins de paysages champêtres animés (moulins, lavandières et scènes de pêche).
B.E. Ecole flamande, vers 1780. (trois fêles sur le pourtour inférieur).
Diam. : 83 mm.
1 400/1 600€

Provenance : Descendance du Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

201. Belle et fine boîte ronde à pilules.
En argent et vermeil guilloché, finement et joliment ornée sur le dessus d'émaux représentant une mandoline, deux pigeons et des brandes de roses. Pourtour d'argent ciselé enrichi d 'une suite de roses alternées de feuillages et de pensées.
Diam. : 94 mm. Poids brut : 103 g.
T.B.E. De grande qualité. Fin du XVIIIe siècle.
1 500/2 000€

Provenance : Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

202. Ravissante boite ovale à pilules
En argent et vermeil, ciselé de frises de guirlandes et de feuillages. Ornée sur le dessus d'une miniature sur émail représentant une femme de qualité et un angelot. Sur le pourtour et le fond, des cartouches émaillés d'émaux bleus translucides encadrés d'un filet d'émail blanc.
62 x 52 x Ht. : 32 mm.
B.E. (quelques manques à l 'émail blanc). Epoque Louis XVI.
2 500/3 500€

Provenance : Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

203. Petit coffret rectangulaire
sur quatre boules en lapis-lazuli. Monture en métal doré ciselé de trois frises.
29 mm. Hauteur sur pied : 33 mm.
B.E. (manque la boule d'un pied). Fin du XVIIIe siècle.
500/600€

Provenance : Descendance du Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

204. Petit carnet de poche en maroquin noir,
garni à l'intérieur de moire violette, orné sur le plat d'une miniature fixée sous verre représentant un chien assis aboyant à côté d'un chapeau au bord d'une mer mouvementée.
Encadrement et quatre garnitures à palmettes en plaqué or.
Inscrit sur la 1ère page à la plume « *Ce carnet peint par la princesse d'Essling pour M. D. de Loÿs, ma marraine, m'a été légué par elle à sa mort 1880* ».
400/600€

Provenance : Descendance du Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

205. Magnifique étui rond à messages.
En vermeil et laiton doré, entièrement, joliment et finement recouvert d'émail sur fond bleu, à décor de quatre cartouches champêtres agrémentés de bateaux, rinceaux, damier et fleurettes. Poinçon de contrôle « *ET* »
Diam. : 20 mm. Long : 127 mm.
T.B.E. Angleterre. Fin du XVIIIe siècle.
1 500/2 000€

Provenance : Descendance du Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

200

201

203

202

204

205

206. Lunette face à main à suspendre,
pliante, en or, à ouverture à ressort par bouton, montée sur axe.
Ornée sur le dessus d'un couvercle en lapis lazuli orné de fleurs de lys incrustées de diamants, à ouverture par bouton.
Il découvre une petite montre à cadran émaillé blanc et chiffres arabes, avec inscription gravée « *Rossel et Fils Succrs de J.F. Bautte et Cie à Genève* ».
Dans son écrin en bois, recouvert de chagrin, garni à l'intérieur de soie et de velours ivoire, avec clé à petit manche en ivoire et petite clé en or.
B.E.
8 000/12 000€

Provenance : Descendance du Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

Biographie :
Jean-François Bautte (1772-1837)
Fondateur, à Genève, de la fabrique la plus complète de l'époque (300 ouvriers) : fabrication de mouvements, boîtes de montres, cadrans, bijoux, automates et boîtes à musique. Comptant parmi sa clientèle les têtes couronnées d'Europe, ce « *self-made man* » ouvre une succursale à Paris ainsi qu'un comptoir de vente à Florence, et commerce également avec la Turquie, l'Inde et la Chine.
Parmi les premiers fabricants de montres extra-plates.
Son fils Jacques Bautte (1806-1885) et son gendre Jean-Samuel Rossel (1799-1881) assureront la continuité de l'entreprise, relayés par Jacques Rossel (1824-1896), son petit-fils.

207. Exceptionnelle et rare boite ovale révolutionnaire
en argent, ornée de six miniatures sous verre : « *Prise de la Bastille, les Droits de l'Homme, Enrôlement des Volontaires, Trophée au bonnet phrygien, l'Assaut des Tuileries.* »
A l'intérieur, un compartiment à couvercle peint d'un trophée au faisceau de licteur marqué « *La Loi* ».
75 x 53 x Ht. : 29 mm. Poids brut : 95 g.
B.E. Epoque révolutionnaire.
8 000/10 000€

Provenance : Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d' Eckmühl.

208. **ROI JOACHIM MURAT**

Partie de service en argent composé de :
- Neuf fourchettes, modèle à filets. Longueur : 21 cm. Poids net total : 810 g
- Neuf cuillères à soupe, modèle à filets. Longueur : 21 cm. Poids net total : 760 g
- Une cuillère à café. Longueur : 12,5 cm. Poids net : 18 g

Manches gravés du chiffre « *JM* » sous couronne royale.
Poinçons de grosse garantie et de titre 950 pour Paris (1809-1819). Poinçon de l'orfèvre LORILLON.
- Sur trois fourchettes et trois cuillères au modèle, poinçons de moyenne garantie Paris et de titre 950 (1798-1809). Poinçon de l'orfèvre Jean Antoine HERVIER « *Le Couvert* » (1799-1819)

B.E. Epoque Premier Empire.
18 000/20 000€

On y joint trois cuillères et trois fourchettes au modèle, à manches gravés, de fabrication de la fin du XIXe siècle. Poinçon à la Minerve et « R & Cie » (Ravinet).

Biographies :
Pierre Benoit LORILLON (1757-Actif jusqu'en 1822). Orfèvrerie : Le Couvert. 181 rue Saint Martin. Insculptation : reçu Maître pour Paris le 26 avril 1788. Pierre-Benoît Lorillon travaillait pour le compte de Martin-Guillaume Biennais. Il était spécialisé dans la fabrication de cuillères.

209. BIENNAIS

Fort ensemble de 20 couteaux de table.
Manches en argent (fortes usures) à décor de tête d'hermès, palmettes et du monogramme « *MJT* » sous couronne du Saint Empire romain germanique.
Cinq des couteaux portent des lames « *AU SINGE VIOLET* », une marquée « *N & P* »
Poinçons ilisible sauf le poinçon de moyenne garantie (1818-1839).
Poids brut total 1596 g.
Lg : 25 cm.
A.B.E. Epoque Restauration
6 000/8 000€

Pièces en rapport :
On retrouve dans plusieurs ventes ce monogramme sous couronne germanique ou russe sur de l'orfèvrerie de Biennais, malheureusement non identifié à ce jour.

210. PRINCE EUGENE DE BEAUHARNAIS, VICE ROI D'ITALIE

Suite de six petites cuillères en vermeil au chiffre d'Eugène sous couronne.
Epoque Ier Empire.
Poids net total : 152 g.
AB.E. (traces d'usage).
Epoque Premier Empire.
1 500/2 500€

Caroline Murat

211. **Bassin ovale**
en vermeil ciselé d'une frise de feuilles d'eau en bordure.
28 x 18 cm.
Poids net : 641 g.
Poinçons de l'association des orfèvres (1793), de titre coq 1 allongé tête à droite (1798-1809), poinçon de moyenne garantie (1809-1819), et poinçon d'orfèvre de Biennais.
B.E. Epoque Premier Empire – Restauration.
1 500/2 000€

212. **Petite aiguière en vermeil,**
à versant souligné d'une frise perlée. Corps et embase enroichi de frises de feuilles d'eau et gravé du chiffre « *C* ».
Hanse à extrémités feuillagés dont une finissant en palmette.
Poinçon d'import à la tête d'egyptienne et poinçons de titre étrangers, poinçon d'orfèvre probablement italien « *GUADAGA* »
Ht : 25 cm. Poids net : 646 g.
B.E.
1 000/1 500€

Le chiffre « *C* » ici non couronné peut être rapproché du chiffre de Caroline Murat.

213. **Drageoir couvert en argent,**
à deux anses à pans ornées de têtes casquées.
Couvercle à prise papillon. Corps formé à jours d'angelots chevauchant et de couronnes de laurier. Bol en verre.
Sur piédouche et socle reposant sur quatre pieds griffes.
Poinçon de moyenne garantie (1809-1819) et de petite recense (1817).
Poinçon d'orfèvre de J.A. BEREL *« La Grosserie »* 24 rue des fossés St Bernard.
Dimensions : 20 x 21 cm
Poids total : 933 g. Poids brut : 610 g.
B.E. Epoque Restauration.
600/800€

214. **Salière et poivrière en argent.**
Ceintures ciselées de palmes sur trois pieds sphinges ailés. Récipients en verre bleu bordé d'argent poinçonné.
B.E. Epoque Ier Empire. (verres postérieurs).
Ht. :7,5 cm.
Poids brut : 70g.
200/300€

215. **Cuillère en argent ciselé,**
à manche surmonté de l'Empereur Napoléon Ier en pied, les bras croisés ; gravée, ciselée d'aigles, d'abeilles et de branchages.
Dans un écrin en maroquin bordeaux orné d'abeilles au petit fer. Fermant par deux crochets.
XIXe siècle.
200/300€

216. **Cachet à cire en argent au chiffre « *CT* ».**
Manche à décor de frises feuillagées et de frises de cygne, ouvrant pour le rangement des bâtons de cire.
Poinçon tête de Minerve et d'orfèvre S & F à la roue.
Dans son écrin garni de peau recouvert de papier façon maroquin.
Ht : 14 cm.
Poids brut : 61 g.
B.E.
500/600€

Deux assiettes du service égyptien commandé par Josephine de Beauharnais

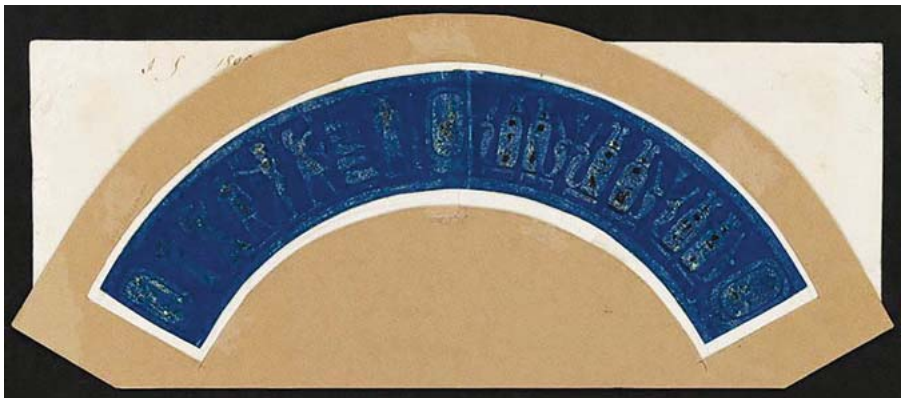

Fig. 3. Alexandre Théodore Brongniart Père, projet de bordure pour le service égyptien, archives Sèvres, Cité de la Céramique, ressources documentaires, 2011.3.1911 ; Section D.S.5.1805.N°[6]

217. SÈVRES

Assiette en porcelaine du service Egyptien commandé par Joséphine de Beauharnais à décor en camaïeu bistre au centre d'hommes réunis sous des voûtes, la scène légendée au revers en violet : *Quartier général dans les tombeaux près de Nagadi*, l'aile décorée en or de dieux égyptiens de profil sur fond bleu.
Signée dans la scène : Swebach.
Marquée : M Imp.le de Sèvres 1812, VD en rouge pour Vandé, 10.a en vert et 16 7 b en or.
La peinture par Jacques-François-Joseph Swebach, la dorure par Pierre-Jean-Baptsite Vandé (actif à Sèvres entre 1779 et 1824).
Epoque Empire, 1812.
D. 23,5 cm.
40 000 / 60 000 €

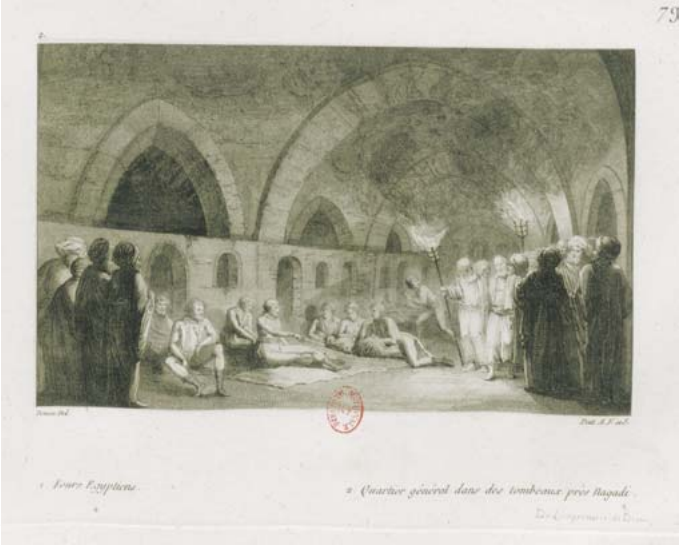

Dominique Vivant-Denon, *Voyage dans la Basse et la Haute Egypte pendant les campagnes du général Bonaparte en 1798-1799, « Quartier général dans les tombeaux près de Nagadi »*, 1802, pl. 79

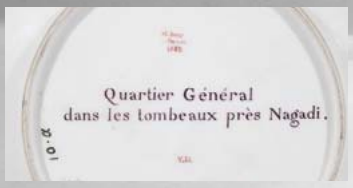
Quartier Général
dans les tombeaux près Nagadi.

218. **SÈVRES**

Assiette en porcelaine du service Egyptien commandé par Joséphine de Beauharnais à décor en camaïeu bistre au centre d'une vue de ruines dans un paysage, la vue légendée au revers en violet : *Autre vue de l'Isle de Philoé de l'Ouest à l'Est*, l'aile décorée en or de serpents, hiéroglyphes et de figures de Sekhmet portant une tablette.
Signée dans la scène : Swebach.
Marquée : de Sèvres 1811 en rouge, les termes M Imp.le effacés et 28.j.v en vert.
La peinture par Jacques-François-Joseph Swebach
Epoque Empire, 1811.
D. 23,5 cm.
40 000 / 60 000 €

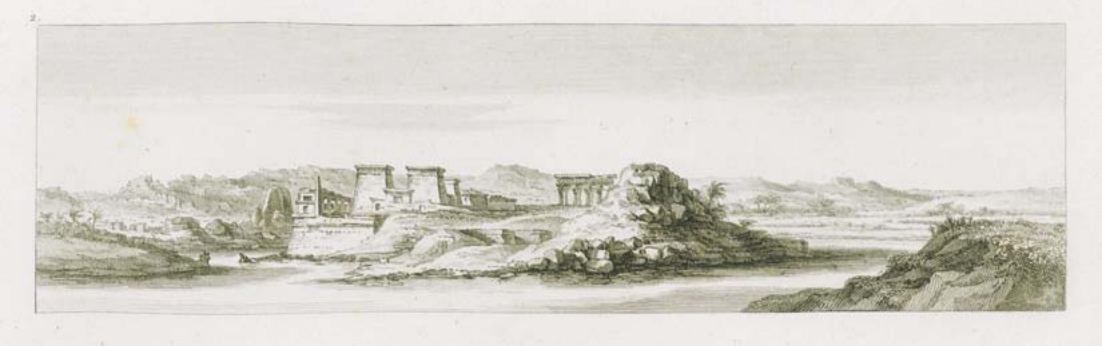

Fig. 2
Dominique Vivant-Denon, *Voyage dans la Basse et la Haute Egypte pendant les campagnes du général Bonaparte en 1798-1799, « autre vue de l'Isle de Philoé de l'Ouest à l'Est »,* 1802, pl. 71

Le service Egyptien, l'un des services de la manufacture de Sèvres créé sous l'Empire le plus grandiose et le plus innovant, est le fruit d'une collaboration remarquable de plusieurs hommes, mêlant politique, art et science.
La création de ce service est une idée et décision du directeur de la manufacture de Sèvres, Alexandre Brongniart en 1804 à la suite de la publication en 1802 par Dominique Vivant-Denon du *Voyage dans la Basse et la Haute Egypte pendant les campagnes du général Bonaparte en 1798-1799.*
Le baron Denon avait conjugué sous l'Ancien Régime une carrière de diplomate en qualité de gentilhomme d'ambassade, notamment à la Cour de Catherine II et à Naples, et celle d'*artiste voyageur, muni de l'attirail complet du dessinateur*. A Naples entre 1776 et 1785, il collabore avec l'Abbé de Saint-Non à la publication du *Voyage pittoresque ou description des royaumes de Naples et de Sicile* et publie en 1788 son propre *Voyage en Sicile*. En 1785, Vivant Denon noue ses premiers liens avec la manufacture de Sèvres lorsqu'il écrit au comte d'Angivilliers, directeur des Bâtiments du Roi en charge de la manufacture de porcelaine, pour l'informer qu'il possède *une collection de vases étrusques fort considérable, et peut-être la plus complète qui existe pour les formes.* D'Angivilliers fait l'acquisition pour Sèvres de la collection Denon, comprenant 520 pièces étrusques, grandes sources d'inspiration pour la manufacture. Protégé par le peintre Louis David, Vivant Denon traverse la révolution sans dommage. La campagne d'Egypte commencée en mai 1798 est une expédition militaire mais doublée d'une expédition scientifique. Vivant Denon parvient à figurer parmi les plus de 150 savants, mathématiciens, chimistes, physiciens, géologues, botanistes, ingénieurs, historiens et artistes embarqués depuis Toulon. Au cours de cette campagne, Vivant Denon exécute un grand nombre de dessins de paysages, monuments, ruines, hiéroglyphes, divinités, ornements, chapiteaux, scènes militaires mais également scènes de la vie quotidienne (*la fête dans le Harem, le marchand de macaroni, les fours égyptiens* …). Dominique Vivant Denon relate les conditions difficiles : « *dessins que j'ai fait le plus souvent sur mon genou, ou debout, ou même à cheval : je n'ai jamais pu en terminer un seul à ma volonté, puisque pendant toute une année je n'ai trouvé une seule table assez bien dressée pour y poser une règle* » .
Ses dessins et ses descriptions de l'Egypte sont publiés en deux volumes par Didot en 1802 sous le titre *Voyage dans la Basse et la Haute Egypte pendant les campagnes du général Bonaparte en 1798-1799.*

Le premier service égyptien est commencé en 1804. En Messidor An XIII (juin 1805), vingt-six assiettes sont déjà terminées. Alexandre Brongniart confie le soin de la peinture en camaïeu sépia des soixante-douze assiettes à Jacques-François Swebach. Les assiettes sont décrites *fond bleu bleu hieroglyphes en or Dessus le fond, sujets en gris gratté au milieu des assiettes représentant des vues d'Egypte*. Les hiéroglyphes et frises d'ornements peints en or sont également empruntés à l'ouvrage de Denon. Ils sont dessinés par le père d'Alexandre Brongniart, l'architecte Théodore Brongniart. Deux projets de bordures pour le service égyptien sont conservés aux archives de la manufacture de Sèvres.
Le premier service est achevé en 1806 et entre au magasin de vente le 31 décembre 1806 mais le surtout retarde sa livraison. Brongniart écrit en juin 1806 : « Le service égyptien peut être regardé comme terminé. Le surtout seul l'empêchera d'être exposé ».
Ce premier service égyptien est livré le 2 octobre 1808 au Palais des Tuileries pour le compte de l'Empereur puis offert par Napoléon 1er au Tsar Alexandre 1er pour sceller le grand succès diplomatique que constituait la signature des accords de Tilsit du 7 juillet 1807. Dès septembre 1807, le Grand Maréchal du Palais, Duroc, demandait à la manufacture de Sèvres si le service égyptien était prêt pour l'envoyer au Tsar avec le service Olympique. La liste de la composition du service en octobre 1808 mentionne la présence de 72 assiettes plates, 1 assiette représentant le planisphère, 4 sucriers à têtes Egyptiennes, 2 confituriers, 4 seaux à glaces, 4 corbeilles pour les fruits, 12 compotiers ronds, 4 figures Egyptiennes pour

autre vue de l'Isle de Philoé
de l'Ouest à l'Est .

fruits (Arch. MNS Cité de la Céramique, registre Vbb2, f° 88). Ce premier service Egyptien est aujourd'hui très majoritairement conservé au musée de Kuskovo à Moscou, quelques pièces également conservées au musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg.

Le 7 janvier 1810, trois semaines après leur divorce, Napoléon écrit à Joséphine : « *J'ai ordonné que l'on te fasse un très beau service de porcelaine. L'on prendra tes ordres pour qu'il soit très beau* ». Disposant d'un crédit de 30.000 francs, Joséphine commande aussitôt la réédition du service égyptien offert au Tsar. Après une concertation à la Malmaison en janvier 1810 entre Brongniart et Deschamps, secrétaire des commandements de Joséphine, une liste de la composition du futur service est définie, devant comporter 72 assiettes, 12 assiettes à monter, 12 compotiers, 2 sucriers, 2 confituriers, 2 seaux à glaces, 4 corbeilles, 4 figures égyptiennes avec vasques, le Surtout complet pour un prix total de 34.780 francs. Le service est commencé en avril 1810. Comme pour le premier service égyptien, toutes les assiettes sont peintes par Swebach. Il débute la peinture des assiettes à partir de janvier 1811 jusqu'en avril-mai 1812, réalisant parfois jusqu'à douze assiettes par mois et recevant 50 francs par assiette. L'assiette montrant l'*Autre vue de l'Isle de Philae de l'Ouest à l'Est* est réalisée en octobre 1811 et l'assiette décorée du *Quartier Général dans des tombeaux près de Nagadi* en janvier 1812 (Arch. MNS Cité de la Céramique, registre Vj 18 et Vj 19).
Toutes les légendes en violet au revers des assiettes sont écrites par le doreur Legrand.

Le service comprendra finalement 76 assiettes.

Le service égyptien est livré à la Malmaison par six hommes le 1er avril 1812. Malgré l'intérêt et l'impatience que Joséphine avait manifestés pendant la fabrication du service, « *après un plus mûr examen* », elle le juge « *trop sévère* », le renvoie à la manufacture de Sèvres indiquant à Brongniart « *qu'Elle désiroit en avoir un autre dont Elle donnerait les dessins* ». Elle conserve toutefois le cabaret égyptien livré en octobre 1811 qui comprenait dix-huit tasses à thé forme étrusque Denon, un sucrier égyptien trépied, une théière étrusque Denon, une jatte égyptienne, un pot à crème tréflé, un pot à lait étrusque à bec et un pot à sucre cannelé. La théière et neuf tasses et soucoupes de ce cabaret sont aujourd'hui conservées à la Fondation Napoléon (voir Bernard Chevallier, catalogue de l'exposition, *Trésors de la Fondation Napoléon*, 2005, n° 80, p. 100-101), le pot à sucre cannelé vendu en 2012 à Paris (PIASA, 30 mai 2012, lot 162).

Le second service égyptien est conservé six ans à la manufacture de Sèvres avant que le Roi Louis XVIII ne l'offre au duc de Wellington en mars 1818.
Le vainqueur de Napoléon à Waterloo, grand soutien du retour des Bourbon sur le trône en 1814, est installé à Paris en qualité d'ambassadeur de Grande Bretagne et commandant des forces armées britanniques en France.
Au cours d'un diner à l'ambassade britannique à Paris en mars 1818, une conversation sur les mérites de la porcelaine tendre et de la porcelaine dure est sans doute à l'origine du cadeau royal : le souverain français offre le service au duc de Wellington le 21 mars 1818 précédé de cette lettre: « *A Paris le 20 mars 1818, J'ai appris, my dear lord, qu'il y a quelques jours, à diner chez vous, vous avez témoigné préférer l'ancienne porcelaine à la nouvelle. Permettez-moi d'appeler de ce jugement et, pour vous mettre à porter de décider si j'ai raison, je vous prie d'accepter quelques assiettes, qui peut-être vous sembleront en état de soutenir la parallèle. Je suis encouragé dans cette démarche par un vieux proverbe que je vais tâcher de rendre dans votre langue : « Do little gifts – keep friendship alive* ».
Je saisis avec plaisir cette occasion pour vous renouveler, my dear lord, les assurances de mon amitié et de tous mes autres sentimens pour vous.
Louis ».
Le service fut longtemps conservé à Stratfield Saye avant de rejoindre Apsley House, résidence londonienne du duc de Wellington. Resté dans les collections des ducs de Wellington jusqu'en 1979, le Victoria and Albert Museum en fit alors l'acquisition.

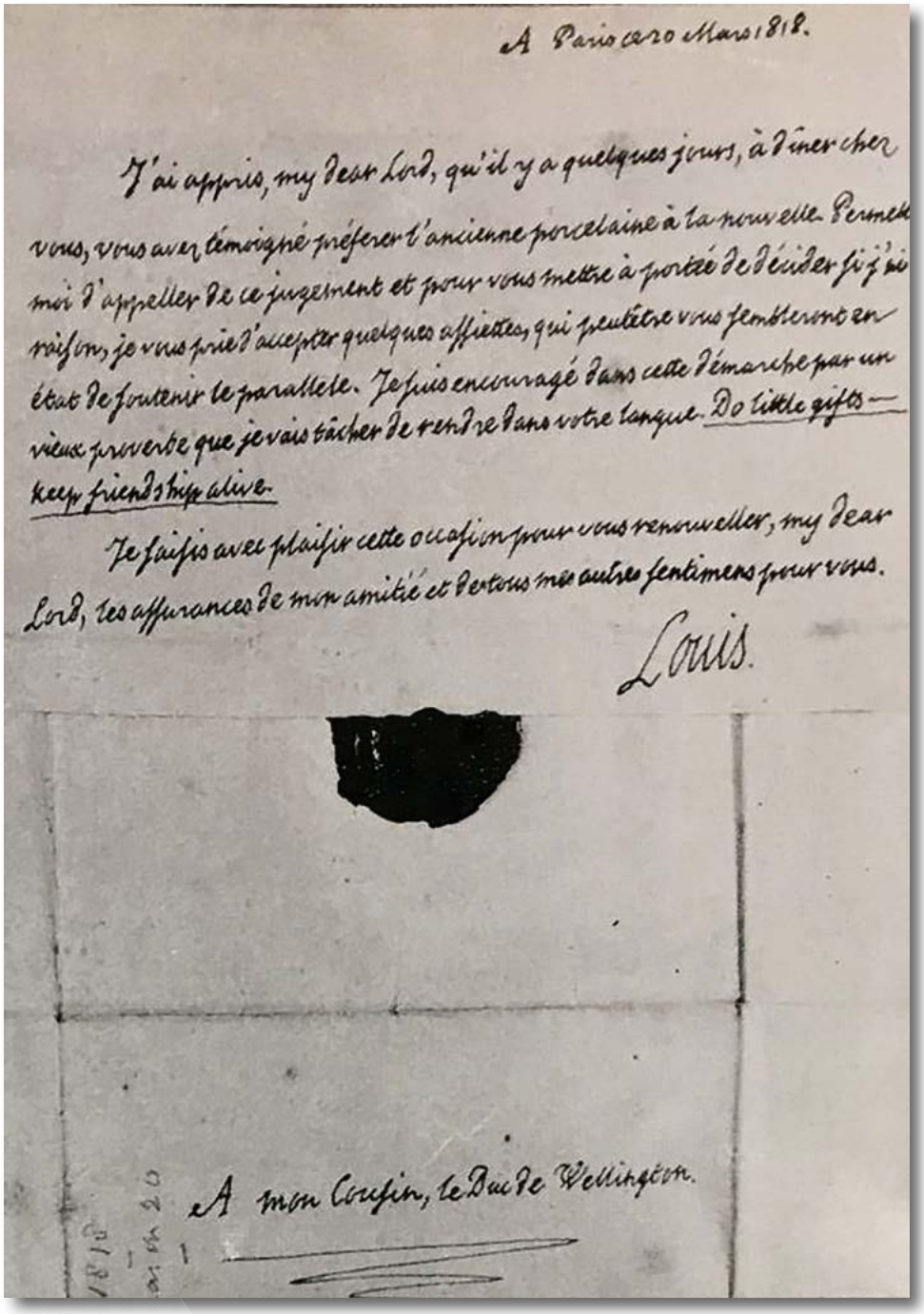

A Paris ce 20 Mars 1818.

J'ai appris, my dear Lord, qu'il y a quelques jours, à dîner chez vous, vous avez témoigné préférer l'ancienne porcelaine à la nouvelle. Permettez moi d'appeller de ce jugement et pour vous mettre à portée de décider si j'ai raison, je vous prie d'accepter quelques assiettes, qui peut être vous feront en état de soutenir le parallele. Je suis encouragé dans cette démarche par un vieux proverbe que je vais tâcher de rendre dans votre langue. Do little gifts — keep friendship alive.

Je saisis avec plaisir cette occasion pour vous renouveller, my dear Lord, les assurances de mon amitié et de tous mes autres sentimens pour vous.

Louis.

A mon Cousin, le Duc de Wellington.

Lettre de Louis XVIII au Duc de Wellington, 20 mars 1818, collection du duc de Wellington à Stratfield Saye.

D'une composition très analogue à celle du premier service, le service choisi par l'Impératrice Joséphine comportait également douze assiettes à monter décorées au centre d'un scarabée d'après les planches de Vivant-Denon. Ces douze assiettes sont toutes encore ensemble avec le service du duc de Wellington. Une assiette à monter décorée d'un scarabée datée de 1804, associée au premier service égyptien, a récemment été vendue par l'étude Osenat (vente Fontainebleau 9 décembre 2018, lot 96).

Le servie de Joséphine contenait soixante-seize assiettes. Soixante-six assiettes furent offertes par Louis XVIII au duc de Wellington. Les archives de la manufacture de Sèvres ne précisent pas la destination des dix assiettes restantes. L'une d'entre elle, décorée de la *Bataille du 2 avril 1799*, appartenant à l'ancien fond de la manufacture, a rejoint les collections du musée de Sèvres en 1835. Une autre, datée de 1811, décorée du *Dyvan militaire*, est entrée au musée de Sèvres en 1989.
Deux autres assiettes du service égyptien choisi par Joséphine sont passées en vente publique au XXème siècle, vente de la collection Brouwet, 27-28 mai 1935, n° 72 puis étude Tajan, 16 octobre 1997, n° 83D, l'une décorée de *Ruine d'un des temples de l'Isle Elephantine*, l'autre d'un *jeune enfant amené devant le Général Desaix*.

Jacques François Joseph Swebach (1769-1823), fils et élève du peintre Louis Swebach Desfontaines, débute sa carrière en 1783 en exposant au Salon de la Correspondance, se spécialisant rapidement comme peintre et graveur de chevaux et scènes de bataille. Il entre en 1802 à la manufacture de Sèvres comme *peintre de batailles, de scène de genre et de paysage*, participant à la réalisation des services les plus prestigieux comme le *service particulier de l'Empereur*, les deux *services Egyptiens*, les deux *services Encyclopédiques* ou encore le *service des vues diverses*.
En 1814, Swebach est appelé en Russie par le Tsar Alexandre 1er, sans doute séduit par sa peinture sur le service égyptien que Napoléon lui offrait en 1808. Swebach est alors nommé premier peintre et directeur de la manufacture Impériale de porcelaine de Saint-Pétersbourg où il travaille jusqu'en 1820.

Fig. Louis Léopold Boilly *Portrait de Jacques François Joseph Swebach*, Lille, Palais des Beaux-Arts.

Bibliographie

Serge Grandjean, "Le cabaret égyptien de l'Impératrice Joséphine", *La Revue du Louvre*, avril 1985, n° 2, pp. 124 et s.
Joan Wilson, « Little Gifts Keep Friendship Alive, an Historic Sèvres dessert Service", *Apollo,* juillet 1975, pp. 50-60.
Charles Truman, *The Sevres Egyptian Service 1818-1812*, Londres, 1982.
Tamara Préaud et Pierre Arozzoli-Clémentel, « Le service égyptien offert par Napoléon 1er au Tsar Alexandre 1er de Russie en 1808 », *Versailles et les Tables royales en Europe,* catalogue d'exposition, 3 novembre 1993 – 27 février 1994, pp. 236, 358-364.
Pierre Verlet, *Les Grands Services de Sèvres*, 1951, pp. 46-48.
Pierre Arizzoli-Clémentel, « Les surtout impériaux en porcelaine de Sèves, 1804-1814 », *Keramik-Freunde der Schweiz, Mitteilingsblat,* n° 88, mai 1976, p. 17 et s.
Nathalie Kazakévitch, « Porcelaine de Sèvres, le service égyptien en Russie », *Sèvres, Revue de la société des amis du musée national de Céramique,* n° 4, 1995, pp. 24-29.

219. **Antoine GROS, d'après**
« Les Pestiférés de Jaffa »
Gravure
XIXe siècle
Sous-verre, beau cadre en bois laqué à semi d'étoiles
Total: 95 x 114 cm
1 000/1 200 €

Napoléon debout au milieu de malades et de soldats, donne des ordres à un général de son armée, la scène se passe sous des arcades entourant une cour de caravansérail, à travers une arche on aperçoit la ville sur une colline sur laquelle flotte le drapeau français. Gravure d'après le célèbre tableau d'Antoine Gros, conservé au Louvre, commémorant la visite de Napoléon dans le caravansérail de Jaffa où la peste s'était déclarée, le 11 mars 1799 après le siège de la ville.

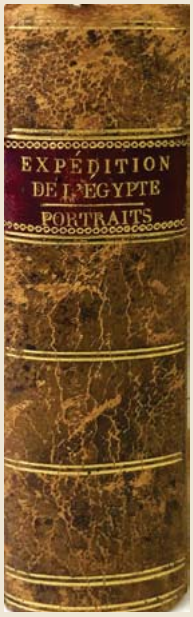

220. **EXPEDITION D'EGYPTE**
« Portraits »
Rare recueil des portraits des militaires et scientifiques de la campagne d'Egypte : Général Bonaparte – Kleber- Cafarelli – Andreossy – Shulkousky –Bossart – Ravier – Breton – Clément – Daumartin – Cecile- Lenoir -….
Gravures -montées sur onglets.
Début du XIXe siècle
600/800 €

221. **Antoine-Jean GROS dit le baron GROS**
(Paris, 1771 - 1835)
« Étude de groupe pour Les Pestiférés de Jaffa »
1804
Huile sur toile
Au revers, sur le châssis, une étiquette d'exposition Bernheim-Jeune (*Gros-Géricault-Delacroix janvier-mars 1954*) et cachet de cire rouge *PD* [Pierre Dubaut]
Cachet de douane sur la toile au revers
Au revers du cadre, deux étiquettes : *Kunsthalle Basel / N° 1849* [timbré, en haut à gauche au crayon *91*] ; *H. Pottier emballeur / 14 rue Gaillon*, [à l'encre] *Exposition de Bâle / Mr Lipchitz* [au crayon] *N° 103*
65 x 81,3 cm
80 000/120 000 €

Provenance
· Collection du sculpteur Jacques Lipchitz (1891-1973) en 1937.
· Collection Pierre-Olivier Dubaut (1886-1968), Paris, peintre animalier et commissaire de plusieurs expositions consacrées à Théodore Géricault entre 1924 et 1964.

Expositions
1937, Bâle, Kunsthalle, *Künstlerkopien*, no 91 (comme Théodore Géricault).
1954, Paris, Galerie Bernheim-Jeune, *Gros, Géricault, Delacroix* (comme Géricault, hors catalogue).

Ce tableau d'Antoine-Jean Gros est une redécouverte importante qui enrichit un corpus n'ayant jamais été véritablement répertorié à ce jour. Les toiles du peintre officiel aujourd'hui exposées au musée du Louvre et au château de Versailles, les vastes scènes historiques et les grands portraits réalisés au service du régime napoléonien, sont célèbres et reconnues comme des chefs-d'oeuvre de l'art français. Cependant, la connaissance de ses esquisses et de ses études, comme de ses travaux pour des particuliers, demeure encore lacunaire et imprécise. Au XIXe siècle, nombre de portraits et d'études indiscutables ont échappé à l'attention de Jean-Baptiste Delestre et de Justin Tripier-Lefranc, ses biographes pourtant exemplairement consciencieux.
Cette redécouverte est d'autant plus importante qu'elle se rattache au tableau majeur du peintre communément intitulé *Les Pestiférés de Jaffa* (Paris, musée du Louvre, *ill. 1*), qui en 1804 établit la réputation de l'ancien élève de David auprès du pouvoir et du public. Le vif succès remporté par ce tableau permit à Dominique Vivant Denon de convaincre Napoléon de financer un ambitieux programme de commandes artistiques retraçant les moments les plus glorieux de l'épopée impériale.

Depuis la note fameuse de Walter Friedlaender sur « Napoléon as *Roi Thaumaturge* »[1] on reconnaît dans l'invention du groupe principal du tableau de Gros une allusion au rite médiéval du toucher des écrouelles par les rois de France, opération qui actait leur statut sacré. Quant à l'extrême désolation et aux manifestations de désespoir qui entourent cette mise en scène, ces motifs paraissent renvoyer aux passages les plus sombres de Dante. Les soins et la nourriture que les malades reçoivent ne compensent pas cette impression que Bonaparte et son entourage sont descendus en Enfer. L'évocation de l'univers lointain, de la vue de la citadelle de Jaffa à l'architecture de l'hôpital, de la diversité des types humains aux costumes et aux accessoires des Ottomans, impressionna fortement les contemporains par sa vraisemblance. De même, la flamboyante gamme de couleurs employées par Gros, que le public venait de découvrir devant le portrait du *Général Bonaparte à Arcole* (1796, Château de Versailles) exposé en 1801 et son esquisse primée la même année lors du concours pour la *Bataille de Nazareth* (1801, musée de Nantes), fut reçue comme un choc. Lors de son séjour en Italie au milieu des années 1790, Gros avait été plus attiré par les Rubens dans les églises et les palais de Gênes que par les tableaux de Raphaël que son ancien maître David lui conseillait d'étudier. On le sait, son portrait enlevé de Bonaparte ainsi que les *Pestiférés de Jaffa* ont ouvert une voie nouvelle dans l'histoire de la peinture française que les artistes romantiques par la suite ont empruntée.

Depuis le milieu du XXe siècle, cette *Étude de groupe* a surtout retenu l'attention des spécialistes de Théodore Géricault, sur lequel se portait un intérêt scientifique et commercial dont Gros ne bénéficiait pas. Germain Bazin la reproduit et lui consacre une notice dans son catalogue raisonné paru en 1987, mais il ignore sa localisation, laissant supposer qu'il ne l'a probablement pas vue. Il indique que le tableau avait été présenté hors catalogue sous le nom de Géricault à l'exposition *Gros, Géricault, Delacroix* organisée chez Bernheim-Jeune de janvier à mars 1954. Une étiquette collée au châssis le confirme, ainsi que la reproduction publiée par Louis Aragon en marge de son article « Géricault et Delacroix, ou le réel et l'imaginaire », dans *Les Lettres françaises* du 21 janvier 1954. Bazin le signale comme d'un *auteur inconnu*. Déjà, en 1976 et en 1979, Philippe Grunchec était resté prudent, sans se prononcer sur l'attribution. Après ces brèves mentions qui ne commentent pas le style du tableau, il est demeuré largement ignoré. Notons que l'inventaire après décès de Géricault liste à trois reprises une copie d'après Gros, sans autre précision, ainsi que « trois grands tableaux dont deux copies d'après monsieur Gros par un élève de monsieur Géricault »[2]. Il est certain que les dimensions du tableau, avec des figures environ un tiers nature, ne correspondent pas aux copies réalisées par Géricault qui sont de petit format. Quant à le considérer comme une copie d'étude par un élève, le pinceau sûr et la liberté prise par rapport au grand tableau de Gros rendent cette éventualité difficile à envisager.

Cette *Étude de groupe*, abordée jusqu'à présent du point de vue de sa conformité à l'art de Géricault, mérite un regard plus attentif quant à la relation qu'elle entretient avec la version définitive des *Pestiférés de Jaffa*. Plusieurs détails incitent à penser qu'il ne s'agit pas d'une copie du groupe réunissant le pestiféré nu et le médecin turc qui tente de le soigner, mais plutôt d'une étude poussée pour sa mise en place dans la composition. La facture, dépourvue de la moindre suggestion d'une application destinée à reproduire fidèlement un modèle, plaide en faveur de l'insertion du tableau dans le processus d'élaboration du grand format par Gros.

« *Je tiens de M. Gros que son tableau de la Peste de Jaffa fut ébauché en 21 jours d'après ses études dessinées ou peintes, le laissant ensuite retourné 3 mois dans son atelier pour le perdre de vue pendant cet espace de temps afin de mieux juger (en le revoyant) les corrections à faire ; […]. Jaffa fut terminé en 42 jours.* »

Ce témoignage d'un élève de Gros, Pierre-Roch Vigneron, date de 1849 et bien que tardif, il est exprimé avec sincérité[3]. Il faut rappeler les quelques étapes dans l'élaboration des *Pestiférés de Jaffa*, avant son envoi en septembre 1804 au Salon où il suscita une admiration générale. Une première version de la composition est connue par un dessin au crayon appartenant au Louvre et un tableau conservé au New Orléans Museum of Art. Par ses dimensions (72 x 92 cm) cette toile est à la fois une esquisse et une ébauche de *modello* que le peintre avait probablement l'intention de terminer. La composition, qui montre le général Bonaparte avec un pestiféré mort dans ses bras, aurait déplu à celui qui venait de prendre le titre d' « empereur des Français » et cherchait à se forger une nouvelle image publique, moins fougueuse qu'à l'époque de ses campagnes militaires. Gros reprit la composition en donnant une hauteur toute royale à l'action réconfortante, voire salvatrice de Bonaparte retenue sur le tableau final.

Outre la transformation significative de l'action principale et de l'architecture du lieu, une modification majeure fut le rajout d'un groupe en bas à droite, avec un homme agenouillé, arrivé à la limite de ses forces, qu'un médecin ottoman concentré sur sa tâche s'efforce de soulager. La réunion de ces deux figures produit un contraste saisissant. À gauche se déploie la chair morbide d'un corps musculeux mais épuisé, qui ne tient plus debout. Un homme placé derrière lui, dont la jambe vient s'intercaler entre les deux autres figures, le soutient par les aisselles, les mains enveloppées dans son habit rouge afin de ne pas entrer directement en contact avec la peau infectée. À droite, le médecin au visage tanné, insensible à la peste malgré son âge avancé, porte un costume formé par une éclatante superposition de tissus et de broderies rouge, vert, jaune, bleu et blanc.

Le groupe du pestiféré et du médecin apparaît pour la première fois dans le tableau conservé au château de Chantilly (signé, 91 x 119 cm) qui, en dépit du silence des premiers biographes de Gros à son sujet, doit être considéré comme le *modello* achevé, préparatoire à la traduction de la composition sur la toile monumentale. L'antériorité de sa réalisation est confirmée par les nombreuses variantes d'avec la composition finale et les maniérismes du peintre qui sont atténués dans la version finale (des figures un peu crispées qui se déhanchent ou inclinent la tête)[4]. La figure du pestiféré agenouillé sur le *modello* de Chantilly, à la différence des autres personnages qui paraissent définitivement campés, est encore indécise : son corps est singulièrement désarticulé, avec des jambes monstrueusement longues et le bras gauche qui disparaît derrière la tête du médecin. Ces approximations, dues probablement à une exécution rapide, sont quelque peu rectifiées sur la grande toile : la disposition des jambes trouve plus de vraisemblance et le bras gauche du malade est en évidence étendu au-dessus du médecin. Malgré ces ajustements, lors du Salon la critique trouva cette figure de pestiféré disproportionnée, beaucoup trop grande par rapport aux autres, une indication qu'elle posa au peintre un problème particulier.

La présente étude du pestiféré et du médecin témoigne d'une recherche pour mieux échafauder le rajout du groupe à la conception initiale. L'évolution de quelques détails est révélatrice. Sur le *modello* de Chantilly, le sol est recouvert de brins de paille désordonnés, tandis que sur la toile du Louvre, il s'agit d'une une natte végétale tressée, qui sur cette *Étude* intermédiaire est encore seulement suggérée. De même, sur le *modello* de Chantilly le talon de la figure placée juste derrière le pestiféré donne l'impression de toucher sa cuisse, un télescopage visuel que Gros élimina ensuite afin de clarifier les positions des figures. Dans l'*Étude du groupe*, il introduit un retrait important, avant de le réduire sur la toile définitive. Les images aux rayons infrarouges témoignent de repentirs en particulier lors de la mise en place du bras gauche du pestiféré, indication que le peintre eut du mal à trouver la disposition définitive. Sans doute à cause de ces reprises, la couche picturale à cet endroit du tableau apparaît comme frottée. Le costume du médecin est peint avec plus de souplesse que sur la grande toile, à l'instar de la manière dont l'écharpe brodée dessine la courbe du dos au lieu de finalement tomber droit. En raison de l'absence d'un enjeu pour sa réputation et de l'échelle réduite qui lui est plus confortable, le tableau se caractérise par une aisance et des audaces dans l'exécution parfois plus affirmées que dans la traduction monumentale de la composition.

Le bel état de conservation de cette toile explique que l'intensité des couleurs et la vivacité du pinceau soient susceptibles de surprendre. Cela correspond pourtant à la façon de peindre de Gros, telle qu'elle est décrite par son biographe Delestre : « *Gros établissait d'abord le ton local en sa lumière et, par opposition, l'ombre de la forme ; non pas avec des tons insignifiants, comme un frottis de bitume ou de toute autre teinte de convention, mais avec la teinte juste, portée à une valeur telle que, la toile étant couverte, cette teinte franchement posée, ne perdit rien de sa force. Il passait de l'un à l'autre de ces extrêmes, en appliquant successivement des demi-teintes intermédiaires juxtaposées*[5] ». La transparence que

Gros affectionne souvent se reconnaît dans le traitement très spontané de la natte tissée et les motifs et franges de l'écharpe du médecin. Des rehauts avec du blanc et du rouge purs et denses ponctuent le costume de ce dernier, comme on peut le voir dans le portrait de *Bonaparte à Arcole*. Le corps du pestiféré est plus travaillé, traité avec beaucoup de nuances, proche en cela de sa reprise définitive. Donc, en 1804 Gros se montre tiraillé entre deux manières de peindre : une manière franche qui résonne avec l'imaginaire napoléonien et la manière plus fondue et raffinée adoptée pour ses portraits classicisants et ses miniatures, proche de celle qui assurait alors les succès mondains de François Gérard et Anne-Louis Girodet, ses anciens condisciples de l'atelier de David.

Gros conçut cette oeuvre avec une grande justesse pour mettre en relief les des deux figures principales. Autour de celles-ci, les coups de pinceau sont nettement plus larges et témoignent d'une approche synthétique des formes, probablement ce qui jadis a permis d'envisager une attribution à Géricault. Ce traitement sommaire des drapés sur le pourtour du fragment a pu avoir pour but de faire de cette toile une oeuvre autonome, même si les deux figures debout à l'arrière au centre sont tronquées. Depuis la fin des années 1790, les jeunes peintres avaient pris l'habitude de travailler leurs académies pour en faire des sujets historiques à part entière. Ils voulaient ainsi s'affranchir du régime des études et s'afficher comme peintres d'histoire. Devant cette toile, entreprise comme une étude aboutie, on soupçonne chez Gros une telle ambition. Les figures, de la gauche vers la droite, semblent surgir de l'obscurité.

Comme l'a fort bien souligné David O'Brien, le génie politique du peintre fut de présenter la peste comme une fatalité qui échappe au champ d'action des hommes et les dédouane. Formé aux sujets historiques dans l'atelier de David, Gros sublime l'effet de la présence de Bonaparte sur ses soldats et introduit une lueur d'espoir dans la tragédie. Mais un élan de sensibilité plus spontané et, partant, plus moderne marqué par l'universalisme des idéaux de 1789, inspire son évocation de l'humanité qui soude deux étrangers, le soldat français agonisant et le médecin ottoman qui veut le ramener à la vie.

Philippe Bordes

Bibliographie de l'oeuvre :

- Louis ARAGON, « *Géricault et Delacroix, ou le réel et l'imaginaire* », *Les Lettres françaises*, n° 500, 21 janvier 1954, p. 10 (reproduit).
- Philippe GRUNCHEC, « *L'inventaire posthume de Théodore Géricault (1791-1824)* », *Bulletin de la société de l'histoire de l'art français*, année 1976 (1978), p. 399.
- Philippe GRUNCHEC, *Tout l'oeuvre peint de Géricault*, Paris, 1978, p. 134, cat. A56.
- Germain BAZIN, *Théodore Géricault. Étude critique, documents et catalogue raisonné*, Paris, 1987, II, p. 303, 458 cat. 387. Ill. 1.
- Antoine-Jean Gros. *Bonaparte visitant les pestiférés de Jaffa (11 mars 1799)*. 1804. Huile sur toile. 523 x 715 cm. Paris, musée du Louvre, inv. 5064.

---

1 Walter Friedlaender, « Napoleon as *Roi Thaumaturge* », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 14, 1940-1941, p. 139-141.
2 Michel Le Pesant, « Documents inédits sur Géricault », *Revue de l'art*, 1976, no 31, p. 81.
3 Lettre à Jean-Baptiste Delestre citée par Philippe Néagu, « Un témoignage inédit du peintre R. P. Vigneron sur le Baron Gros », *Bulletin de la société de l'histoire de l'art français*, année 1978 (1980), p. 246.
4 L'uniformité de traitement du dessin d'ensemble de la collection Prat (Alexander Fyjis-Walker, « A recently discovered drawing by Antoine-Jean-Gros », *Burlington Magazine*, septembre 1985, p. 621-622) indique un croquis d'après la composition définitive, comme Pierre Rosenberg le spéculait déjà en 1990 dans le catalogue de la collection (*Masterful Studies. Three Centuries of Drawings from the Prat Collection*, p. 174, n° 70).
5 Cité par O'Brien, p. 113.

222. MOMIGNY (Jérôme-Joseph de).
Le Nouveau solfège avec accompagnement de piano, dans lequel le phrasé est réduit en principes ; à l'usage de la Maison Impériale Napoléon, établie au château d'Ecouen pour l'éducation des filles des membres de la Légion d'honneur. Dédié à son excellence Monseigneur le Comte de Lacépède, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, Président du Sénat, &c., &c. Paris, au magasin de musique de l'auteur, s.d., (1808), in-4, [2] ff. n. ch. (titre gravé aux armes impériales, dédicace), III-122 pp., un f. n. ch. de table, musique notée, maroquin vieux-rouge à grains longs, dos lisse orné de filets guirlandes et symboles napoléoniens (couronnes impériales et aigles), double encadrement de double filet doré et guirlandes florales sur les plats, chaînette dorée sur les coupes, tranches dorées, dentelle intérieure, gardes doublées de tabis azur (reliure de l'époque).
Légère tâche noire aux coins inférieurs des plats, quelques rousseurs et légère usure d'usage mais néanmoins bel exemplaire.
1 500/2 000 €

Unique édition de cet ouvrage rare, qui semble n'avoir été tiré qu'à quelques dizaines d'exemplaires destinés à Ecouen.

Joseph de MOMIGNY (1762-1842), théoricien musical et organiste, s'était installé à Paris en 1800 pour y fonder une maison d'édition musicale, qui publiait notamment ses propres compositions (romances, sonates, oeuvres lyriques), mais sa grande passion était la théorie de l'harmonie. Songeant à une réforme de la gamme, il développa une conception originale de la formation des tonalités, s'opposant aux théories de Rameau, et contenue dans les trois volumes de son Cours complet d'harmonie et de composition (1803-1806). Devant le peu de succès de ses conceptions très en avance sur son époque (l'anticipation de la levée sur le frappé est typique du jazz), il imagina de les transcrire dans les principes d'apprentissage du solfège, et il rédigea ce manuel en espérant que ses principes seraient adoptés par un établissement public qui les diffusât plus largement ; il fixa son choix sur la maison d'Ecouen pour l'éducation des jeunes filles de la Légion d'Honneur, et parvint à convaincre Lacépède. Il obtint également d'avoir la haute main sur la formation des futures maîtresses de musique, mais le projet avorta, et suscita une grande amertume chez son concepteur. D'ailleurs, il finit sa vie aux petites maisons de Charenton.
Absent de Monglond (qui cite les autres titres de l'auteur). Au CCF, exemplaires seulement à la BnF et à Saint-Denis pour la Légion d'Honneur.
Précieux exemplaire aux armes de l'Empereur (OHR 2652-7) poussées au centre des plats, vraisemblablement en ex-dono. L'ouvrage appartint ensuite à la bibliothèque de Digard de Cuissart (ex-libris).

Precieux et bel exemplaire du dedicataire, l'archichancelier Jean-Jacques-Regis de Cambacérès (1753-1824)

223. **[CAMBACÉRÈS]**
SCHLÖZER (Christian von).
Introduction à la science de la statistique ; suivie d'un coup-d'oeil général sur l'étude entière de la politique, sur sa marche et ses divisions, d'après l'allemand (...) ; avec un discours préliminaire, des additions et des remarques, dédié à S.A.S. Mgr Cambacérès, archichancelier de l'Empire, par Denis-François Donnant (...). Paris, Imprimerie Impériale, an XIII - 1805, in-8, [4]-X-248-[1] pp., chevrette cerise, dos lisse orné de filets et petits fleurons dorés, encadrement de triple guirlande dorée sur les plats, chiffre doré poussé sur les plats, pointillé doré sur les coupes, tranches dorées, dentelle intérieure, gardes doublées de tabis bleu (reliure de l'époque).
2 500/3 000 €

Un des premiers ouvrages de statistique.
Fils du célèbre orientaliste August Ludwig von Schlözer, Christian von Schlözer (1774-1831) enseigna les sciences politiques à Bonn et Moscou. Le traducteur, Denis-François Donnant (né en 1769), dut émigrer en 1790 probablement pour refus de serment et vécut comme interprète de français aux Etats-Unis. Rentré en France en 1798, il se livra à des traductions d'ouvrages rédigés en anglais et en allemand. Ce travail de Schlözer semble avoir aiguisé son intérêt pour la statistique, discipline alors naissante, puisqu'il donna en plus, cette fois-ci de son propre fonds, une Théorie élémentaire de la statistique, cette même année 1805. Ce fut l'un des premiers exposés de cette science en langue française. Il prit ensuite part à la fondation de la Société de statistique.
Précieux et bel exemplaire du dédicataire, l'archichancelier Jean-Jacques-Régis de Cambacérès (1753-1824), relié à son chiffre
O.H.R, 1374-3.

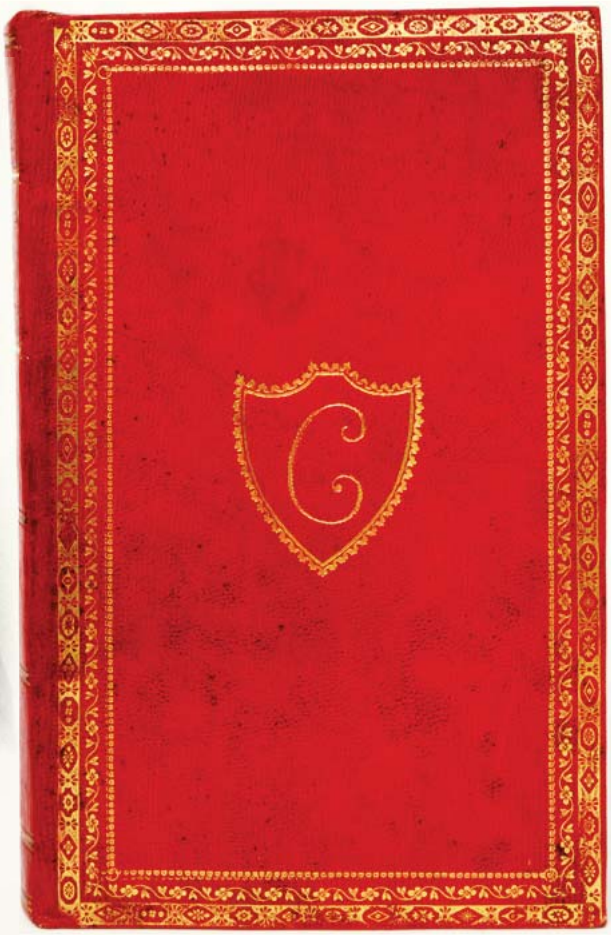

Souvenirs du Premier Empire

224. **Souvenir de la famille Zellier puis Stainforth puis descendants.**
a- Coquille Saint Jacques en pierre sculptée portant une étiquette au dos « *cet ornement provenant de la chambre à coucher (de la cheminée) où Napoléon est mort sur l'Ile de Sainte Hélène par le capitaine Henri Zellier* ».
b- Pied de roy en laiton gravé signée « *Butterfield* ».
c- une petite balance dite « *Pesons* ». Fléau en fer, plateaux en cuivre.
Dans sa boite en bois, avec table des mesures, fermant par deux crochets.
B.E.
On y joint un livre sur la généalogie et un historique de la famille.
1 500/2 500€

Rare boîte en or au portrait de Madame Mère

225. Jean Urbain GUERIN (1760-1836).

Boite à dragées rectangulaire en or, finement ciselée de feuilles et fleurettes stylisées, ornée sur le dessus d'une miniature ovale signée en bas à droite, représentant Madame Mère, Laetitia Bonaparte née Ramolino, Mère de l'Empereur Napoléon Ier, en buste, portant un diadème à trois rangs de perles et un collier en suite, habillée d'une robe rouge agrémentée de dentelle.

Poinçon d'orfèvre Nicolas Huguet, poinçon au coq 1789-1809, poinçon de grosse garantie Paris (1809-1819) tête de lion dans un cercle.

Miniature signée en bas à droite « *Guérin* »

Long. : 8,5 cm. Larg. 5,3 cm. Ht.: 1,8 cm. Poids: 144g.

Dans son écrin en maroquin rouge gainé de soie ivoire, fermeture par deux crochets.

Ecrin : 6,4 x 9,7 cm.

15 000/20 000€

Provenance :

Descendance Laetitia Ramolino.

Cette boite aurait été offerte par Mme Mère à sa cousine Germaine Angèle Ramolino.

Biographie :

Nicolas Huguet, orfèvre, maître en 1787. Il est ensuite régulièrement inscrit jusqu'en 1793 quai de l'Horloge. En 1806, il est référencé au quai des Orfèvres jusqu'en 1816. Une tabatière de Huguet portant le portrait de Napoléon Ier serait référencée dans les collections du musée du Louvre

226. Trousse de vétérinaire,
prix de l'école vétérinaire d'Alfort, attribuée à M. BASTIEN.
21 x 15 cm.
En maroquin rouge marqué au fer « *A Mr BASTIEN ELEVE MILITAIRES DE L'ECOLE IMPERIALE VETERE D'ALFORT Ire CLASSE 2e PRIX AN 9* »
Doublé de velours cramoisi galonné d'or, elle contient un compartiment à soufflets et
dix accessoires, ciseaux, scalpels, quatre à manches ivoire et une pince frappée « *COURANJOU RUE DES BALANCES 23* ».
Fermoir en argent.
A.B.E. Epoque Consulat, vers 1800-1801.
800/1 000€

Il pourrait s'agir de M.Laurent BASTIEN (1782-1848), vétérinaire en 1er aux chasseurs à cheval de la Garde impériale de 1806 à 1814.

227. Le Général d'Hautefeuille.
Portefeuille à soufflets à six séparations et un rabat, en maroquin vert, décoré au petit fer à l'or de frises de feuilles et de fleurettes.
Avec inscription sur le devant « *Mr le général d'Hautefeuille* ».
Serrure en forme d'urne en argent, à clé triangulaire.
B.E. Epoque Restauration – Monarchie de Juillet.
43 x 28,5 cm.
600/800€

Biographie :
Eugène Louis Texier, comte d'Hautefeuille (1779-1846)
Entré au service en 1808, il fait la campagne d'Espagne, et en 1809, celle d'Allemagne. Il retourne en Espagne en 1810 et fait la campagne de Russie en 1812.

À la Première Restauration, il est chargé de réorganiser le 3e régiment de chevau-légers lanciers le 20 avril 1814, devient chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur. Il passe ensuite au 2e régiment de lanciers le 30 novembre 1814. Durant les Cent-Jours il se rend à Gand où s'était exilé le roi Louis XVIII. À la Seconde Restauration, il devient colonel des dragons du Calvados (1er de l'arme) en 1815. Passé au corps d'état-major en 1819, il est promu commandeur de la Légion d'honneur en 1821. En 1822, il est nommé colonel du 7e régiment de dragons avec lequel il fait la campagne d'Espagne de 1823, ce qui lui vaut d'être promu maréchal de camp.
En 1830, il reprend du service et le nouveau gouvernement lui confie le commandement du département du Calvados. Il vit ensuite retiré du service dans sa maison de plaisance à Sèvres. Il y meurt en 1846.

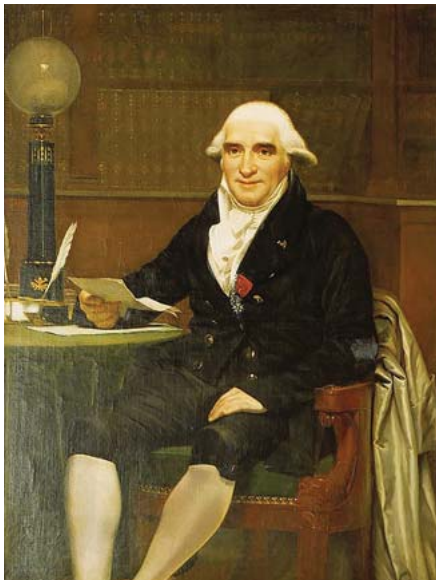

228. **Grand portefeuille à soufflets de M. Louis François LEGRAND, Secrétaire général des Postes impériales.**
En maroquin rouge décoré au petit fer sur les plats et le rabat de frises de feuilles de vigne à l'or.
Premier plat marqué à l'or « *LE SECRETAIRE GENERAL DES POSTES IMPERIALES* ». Fermoir, entrée de serrure à cinq points et coins de renforts en laiton argenté. Soufflets à compartiments doublé de toile à rabat en maroquin rouge.
32 x 53 cm.
A.B.E. (Usures d'usage, manque la clé, restaurations au soufflet).
Epoque Premier Empire.
4 000/5 000€

Biographie :
Louis François LEGRAND (1752-1841)
Ancien agent de la Ferme des Postes, il est secrétaire général des Postes le 28 juillet 1791, mis à la retraite en 1816. C'est lui qui aux côtés de Lavalette dirige le service des Postes. En poste sous quatre gouvernements successifs, il fut notamment le promoteur de l'Instruction Générale de 1792, document d'exploitation à l'usage des directeurs des bureaux de poste

229. **Petit portefeuille**
En maroquin rouge, à filets de renfort, ornements de fleurettes et fermoir ciselé de feuillages et d'une urne monogrammée « *AD* », en or ciselé. Poinçon tête de coq tête à gauche fermée.
Ouvert il présente deux compartiments à soufflets doublés de soie ivoire.
13 x 9,5 cm.
B.E. Epoque Premier Empire.
500/600€

Don de l'Imperatrice Joséphine à Madame de Remusat

230. Boîte de présent en serpentine vert foncé, à pans coupés, ornée sur le couvercle d'une miniature ovale sur émail représentant l'Impératrice Joséphine (fèle restauré en bas à droite) et signée Elisa FAURE. Encadrement en or orné de petits diamants taillés en roses, surmontant un motif feuillagé et surmonté de la couronne impériale orné de roses en suite et de grenats et pierres vertes. Onglet feuillagé décoré en suite.
Intérieur en or gravé dans le couvercle « *L'Impératrice Joséphine à Madame de Rémusat Dame du Palais* ». Porte une signature « *MARGUERITE, JOAILLIER DE LA COURONNE RUE St HONORE 177.* »
Poinçon de contrôle « *ET* »
9 x 5 x Ht 2,2 cm.
Miniature : 60 x 40 mm.
A.B.E. Epoque Premier Empire.
5 000/6 000€

Biographie :
Fille de l'intendant Charles Gravier de Vergennes, directeur des vingtièmes, et d'Adélaïde de Bastard-La Fitte, elle est la petite-fille de l'ambassadeur Jean Gravier de Vergennes qui fut ambassadeur de France en Suisse et la petite-nièce de Charles de Vergennes qui fut un grand ministre de Louis XVI.
Son père et son grand-père sont guillotinés le 24 juillet 1794 peu avant la chute de Robespierre.
Avec sa mère et sa sœur, elle se réfugie à Saint-Gatien-des-Bois sous la protection du comte Auguste de Rémusat, un ami de sa famille. Le 9 février 1796 à Saint-Gatien-des-Bois, elle épouse à 16 ans le comte de Rémusat qui en a 34, veuf qui d'un premier mariage, a déjà une fille.
La famille vit alors dans un certain dénuement mais trouve un certain soutien auprès d'une ancienne compagne d'emprisonnement Joséphine de Beauharnais. Celle-ci épouse bientôt le général Bonaparte qui en 1799 devient premier consul puis en 1804 empereur des Français.
Sous l'Empire, Claire de Rémusat est attachée à l'impératrice Joséphine comme dame du palais. La sympathie que lui accorde la souveraine permet à son mari d'être nommé premier chambellan de l'empereur puis Grand-maître de la garde-robe puis en 1807 Surintendant des théâtres impériaux.
À la chute de l'empire, son mari se rallie à Louis XVIII. Il perd néanmoins ses fonctions mais est nommé préfet de la Haute-Garonne où il fait montre de sentiments ultra-royalistes puis en 1817, préfet du Nord.
Claire de Rémusat meurt à Paris en 1821 à l'âge de 41 ans. Sa dépouille repose au Cimetière du Père-Lachaise (26e division).

231. **TURPIN DE CRISSE, attribué à.**
« Les Romances de la Reine Hortense »
13,5 x 18,5 cm.
Rare recueil des romances entièrement rédigée et illustrée à l'encre brune et lavis de 12 partitions et de onze dessins originaux.
7,5 x 10,5 cm.
Reliure en carton façon maroquin losangé, intérieur doublé de soie bleu ciel.
Les plats à coins garnis de garnitures en acier poli brillant découpé et ajouré. Manque une plaque d'attribution sur le premier plat.
Dans son cartonnage en carton façon maroquin marqué au petit fer « *Romances* » (accident à la languette de fermeture).
B.E. Début du XIXe siècle.
6 000/8 000€

Historique :
Ces « *Romances* » écrites par Hortense et dessinées par Turpin de Crissé ont fait l'objet d'éditions, qui servaient de présents offerts par Hortense lors d'étrennes ou de dons.
La célèbre auteur témoignera :
« Je les faisais facilement. « *Partant pour la Syrie* » fut faite à la Malmaison lorsque ma mère jouait au tric-trac. Elle eut du succès et fut chantée pendant la guerre de 1809, comme « *La Sentinelle* » l'avait été pendant la guerre d'Espagne. Depuis, à chaque campagne, on venait me prier d'en donner une, ce que je faisais toujours avec peine, car je n'aimais pas passer pour un auteur, réputation trop brillante pour mon faible talent »
(Mémoires de la Reine Hortense)

On ne connaît pas l'historique de notre exemplaire, toutefois quelques rares exemplaires furent exécutés par Turpin de Crissé, Isabey ou la Reine Hortense elle même

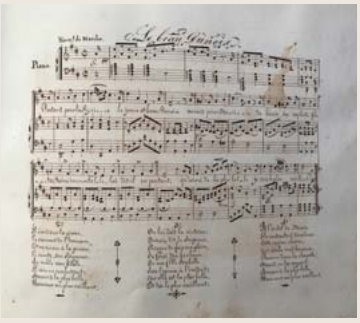

232. Charlotte-Napoléone BONAPARTE
(Paris, 31 octobre 1802 – Sarzana (Italie), 3 mars 1839)
« Près des chutes de la Passaic à Patterson »
Lavis, signé et situé en bas à gauche et au centre, sur papier gauffré.
22.5 x 26 cm (avec cadre)
Sous-verre, cadre doré d'époque Empire
400/500 €

Charlotte-Napoléone Bonaparte est une princesse de l'Empire français.Fille cadette de Joseph Bonaparte et de Julie Clary. Elle eut une sœur, Zénaïde, d'un an son aînée. Sa tante maternelle Désirée Clary était l'épouse de Jean-Baptiste Bernadotte qui devint prince héritier (1811) puis roi de Suède (en 1818).
Nièce de Napoléon Ier, elle est une princesse impériale dotée du prédicat d'altesse impériale (1804). Napoléon Ier ayant octroyé la couronne espagnole au père de Charlotte, la fillette fut infante d'Espagne de 1808 à 1813 date à laquelle son père fut chassé d'Espagne par les troupes anglaises et la résistance populaire.
Artiste de talent et élève de Jacques-Louis David lors de son séjour à Bruxelles, Charlotte constitua au fil de sa vie une série d'albums où se succèdent des aquarelles et autres dessins qui saisissent les paysages que traversa cette voyageuse en exil après la chute de l'Empire.
Elle épousa, le 23 juillet 1826, le prince Napoléon Louis Bonaparte, son cousin germain (fils de Louis Bonaparte et de Hortense de Beauharnais. Affilié à la Charbonnerie italienne, le jeune homme mourut en 1831 dans la clandestinité, soit en combattant les armées papales et autrichiennes, soit d'une épidémie de rougeole. Leur union était restée stérile.
Après la mort de son mari, on lui prête plusieurs aventures. Enceinte, en 1838, elle décide de regagner la France mais meurt en couches sur le chemin du retour à Sarzana, sur la côte ligure. Son tombeau se trouve dans l'église Santa Croce de Florence, à côté de celui de Julie Clary Bonaparte, sa mère.

233. Attribué à Michelangelo MAESTRI
(actif à Rome, mort vers 1812)
« Cupidon tirant son char »
Gouache
35 x 48 cm (à vue)
2 000 / 3 000 €

234. **Ecole française du début du XIXe siècle.**
« Portrait présumé de l'acteur François Joseph Talma. »
Huile sur toile.
47 x 60 cm. Cadre doré.
800/1 200 €

Biographie :
François Joseph Talma, Tragédien français (Paris 1763-Paris 1826).
Il joua à la Comédie-Française de 1787 à 1791 et de 1799 à 1824. Acteur favori de Napoléon Ier, il apporta à ses créations le souci de la vérité historique et du réalisme ; il repensa la diction pour la rendre moins déclamatoire. Il fit paraître un livre de Réflexions sur Lekain et l'art théâtral.

235. **Jacques- Louis DAVID (1748-1825), d'après**
« Portrait de Jeune femme à la robe blanche sous l'Empire »
Huile sur toile réentoilée signé à droite
« *L.David* »
73 x 60 cm
Cadre en bois et stuc doré
2 000/3 000 €

236. **Jacques Louis DAVID,** d'après. E.L.
Ecole française du XIXe siècle.
« Scène mythologique »
Grande huile sur toile signée en bas à droite *E.L.*
1851.
117 x 150 cm.
(Accidents)
1 500/2 000 €

237. **Ecole Française du début du XIXe siècle**
« Portrait d'un empereur romain à la manière d'une fresque pompéienne »
Huile sur toile réentoilée.
46 x 38 cm
800/1 200 €

238. **François GERARD, dit Baron GERARD (1770-1837)**
« Hercule protecteur des arts »
Mine de plomb, plume et encre noire, signé en bas à droite « *Gérard* » et une daté « *1785* »
Encadrement en bois doré
25,4 x 36,2 cm.
Insolé, mouillures, petites tâches
4 000/6 000€

Provenance :
Galerie Prouté, 1979, n°63

239. **Horace VERNET, d'après**
J.J. WOLFF, graveur.
« Bataille d'Esling ou la mort du duc de Montebello »
Important gravure sous-verre.
Cadre en bois et stuc doré
65 x 79 cm
Total: 82 x 94 cm
XIXe siècle
800/1 200 €

La « *Bataille d'Esling ou la mort du duc de Montebello* » est conservé Château de Fontainebleau.

240. **Paul DELAROCHE, d'après.**
Ecole française de la fin du XIXe siècle.
« L'Empereur Napoléon Ier dans son cabinet de travail. »
Huile sur toile marouflée sur panneau.
36 x 31 cm.
Cadre doré à décor de rocaille.
B.E.
600/800€

Provenance : Vente Sotheby's n°818, lot 127.

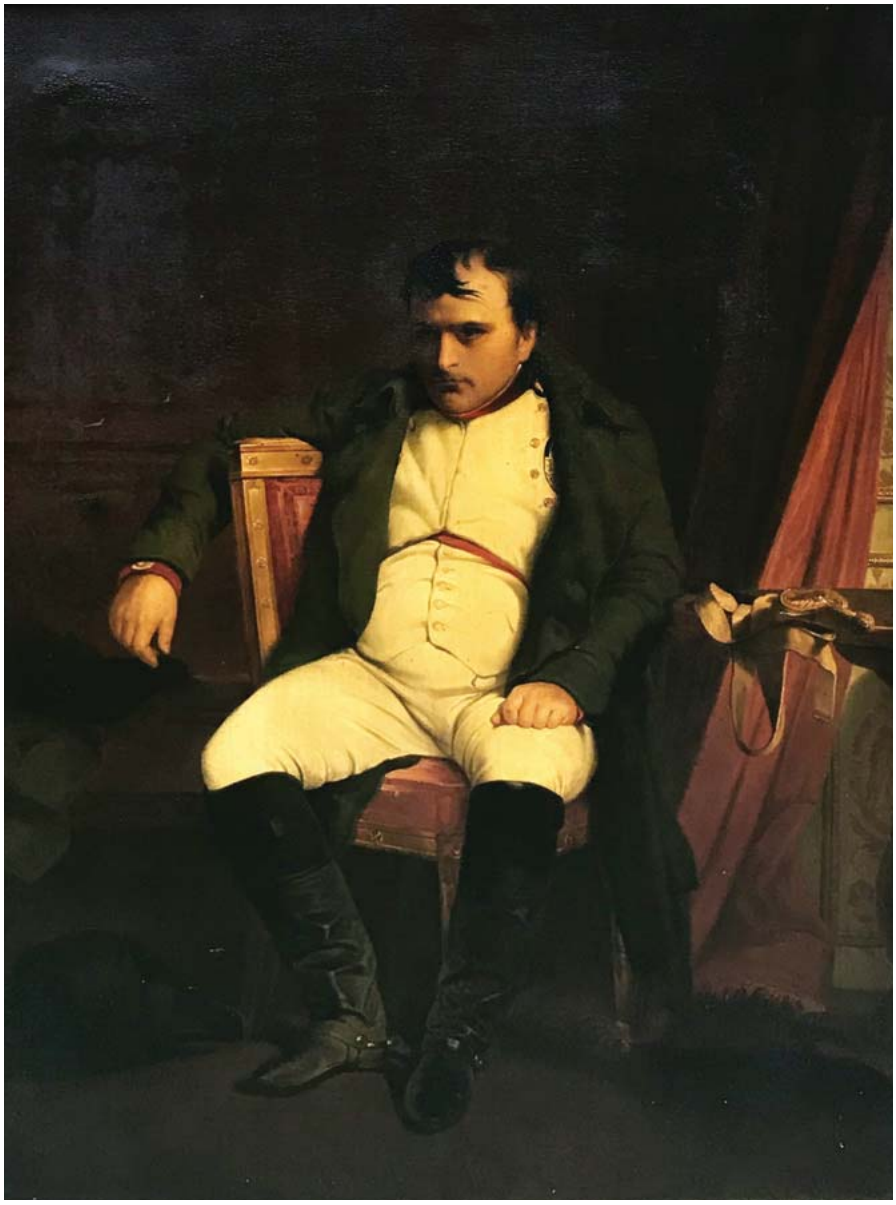

241. **Paul DELAROCHE (1797 - 1856), d'après**
École française du XIXe siècle
« Napoléon 1er à Fontainebleau le 31 mars 1814».
Huile sur toile. Cadre en bois doré.
91 x 72,5 cm. (restaurations)
3 000/4 000 €

Biographie:
Paul DELAROCHE, né Hippolyte De La Roche, le 17 juillet 1797 à Paris où il est mort le 4 novembre 1856, est un peintre français. Il est le fils d'un expert en tableaux et fut élève de Louis Étienne Watelet puis de Antoine - Jean Gros. Il débute sa carrière lors du salon de 1822 mais il ne sera véritablement remarqué qu'au Salon de 1824 ou il expose Saint Vincent de Paul prêchant pour les enfants trouvés et Jeanne d'Arc dans sa prison. Il est admis en 1832 à l'Institut et nommé, peu après, professeur à l'École des Beaux-Arts. Il enseigne jusqu'en 1843, date à laquelle un bizutage tragique, qui causa la mort d'un élève, le contraint à fermer son atelier. À partir de 1837, il cesse d'exposer, mais n'en continue pas moins à travailler sans relâche: il termine en 1841, après quatre années d'assiduité, l'Hémicycle de l'École des Beaux-Arts, admirable peinture, qui rassemble les plus grands artistes de toutes les époques (on y compte 75 figures). Les oeuvres de Paul Delaroche connurent une large diffusion au XIXe siècle grâce à la reproduction, gravée ou photographique, à laquelle s'adaptait parfaitement son art, soucieux de l'exactitude historique du décor et du costume.

242. **Louis Leopold BOILLY (1761-1845)**

« Portrait de Marie Joseph Baron de Gazan (1785-1849), en uniforme de lieutenant colonel d'infanterie. »

Huile sur sa toile d'origine (petites restaurations ne touchant pas au sujet).
22 x 16 cm.
Cadre doré à palmettes.
B.E. 1815.
2 000/3 000€

Biographie :
Marie-Joseph GAZAN (1785-1849)
Entré en 1804 à l'école spéciale de Fontainebleau, il servit dans les armées napoléoniennes comme sous-lieutenant puis capitaine, en Autriche (1805), en Prusse (1806), en Pologne 1807, en Espagne (1808-1812), en Allemagne (1813). Il fut blessé cinq fois, à Eylau, Talavera, Chiclana, Dresde, et sa conduite en Espagne comme ensuite à la bataille de Leipzig lui valurent la croix de membre puis d'officier de la légion d'Honneur. À la Restauration, il obtint la lieutenance des îles Sainte-Marguerite, puis fut employé à l'état-major de la place de Paris (1821). Il fut alors fait colonel, et élevé au rang de baron (1824). Sous la monarchie de Juillet, promu maréchal de camp (général de brigade, 1835) puis lieutenant-général (général de division, 1845), il commanda notamment à Ancône (1835-1839) et fut mis à la tête de la direction du personnel et des opérations militaires au ministère de la Guerre (1845-1848).

243. Fragment de morceau de ruban de la Légion d'honneur
ayant appartenu à Sa Majesté l'Empereur Napoléon Ier et « *donné à Junot Duc d'Abrantès qui m'a fait l'immense faveur et honneurs de me les remettre. Montbart 29 may 1811 Richard Cousturier Humbert*
Fragment d'écharpe avec deux attaches boutonnières. »
Présenté avec un billet de provenance ancien à la plume.
Encadré sous verre.
1 000/1 500€

Historique :
Le 19 janvier 1811, une balle frappe Junot en plein visage à Rio Major. Il revient alors en convalescence. Montbart dans la Côte d'Or est le lieu du domicile de son père. C'est là où le Général mettra fin à ses jours deux ans plus tard (1813).

On retrouve un Richard COUSTURIER (marié à une dame Humbert), né en 1775, maître de forges à Voulaines (Côte d'Or)

RARE PRÉSENT DE L'IMPERATRICE JOSEPHINE À ALEXANDRE LENOIR

244. **Daniel SAINT, attribué à.**
« L'impératrice Joséphine. »
Miniature ovale sur ivoire représentant l'Impératrice de ¾ de profil, portant la couronne et un collier de perles fines.
Au revers, plaque en nacre avec inscription *"Don de L'Impce Josephine 1808 à Alexe Lenoir."*
Monté en broche avec chaine de sécurité.
5,3 x 4 cm.
B.E. Epoque Ier Empire.
6 000/8 000 €

Biographie :
Alexandre Lenoir
Archéologue français (Paris 1761-Paris 1839).
D'abord peintre, il eut l'idée, sous la Révolution, de rassembler à Paris les monuments que la suppression des couvents exposait à la destruction. Le dépôt organisé par lui aux Petits-Augustins fut érigé en musée des Monuments français en 1796. Il restaura divers tombeaux royaux de Saint-Denis.
Il sera le conservateur du musée des Petits Augustins se consacrera encore à de nombreux sauvetages, dont celui de l'église de l'abbaye de Cluny, de la cathédrale de Cambrai ou des façades des châteaux d'Anet et de Gaillon.
Soutenu dans son action sous l'Empire (il conseillera notamment l'impératrice Joséphine dans ses travaux d'embellissement à Malmaison), Alexandre Lenoir sera le premier à jouer un rôle de tout premier plan dans la remise au goût du jour de l'art médiéval. Lenoir avait la protection de Joséphine et lui avait composé un « Épître dédicatoire à Sa Majesté l'impératrice et reine »
Lenoir fit un tableau du partage des objets d'art et antiquités de la Malmaison lors du décès de l'Impératrice.

L'IMPÉRATRICE MARIE-LOUISE

245. Grand verre en cristal taillé sur pied,
orné sur le devant des profils superposés de *« l'Empereur Napoléon Ier, l'Impératrice Marie-Louise et du Roi de Rome »*.
Pied rond taillé à pans.
Ht. : 15 cm.
B.E. XIXe siècle.
300/400€

246. Joseph FRANQUE (1774-1833), d'après
« L'Impératrice Marie-Louise veillant sur le sommeil du roi de Rome, 1811 »
Grande miniature
Sous-verre, cadre en laiton doré surmonté d'une couronne impériale.
18 x 13 cm
400/600 €

Œuvre en rapport :
Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon

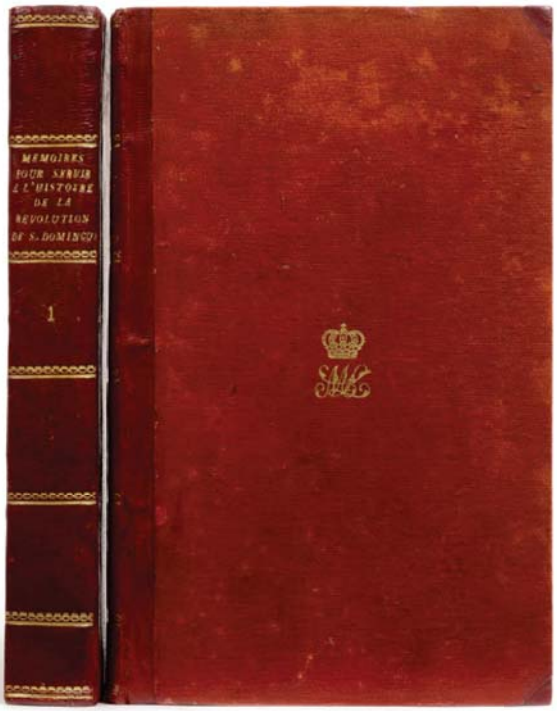

247. LACROIX (François Joseph Pamphile de).
Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue. Paris, Pillet ainé, 1819. 2 volumes in-8 de XV, 416 pp. - (2) ff., 350 pp., (1) f. ; demi-maroquin rouge à grains longs à coins, dos lisses ornés, chiffre au centre des plats, non rogné (reliure de l'époque).
600/800€

Édition originale, illustrée d'une grande carte dépliante coloriée de Saint-Domingue dressée par Lapie, d'un plan gravé représentant le « Siège de la Crête à Pierrot par l'armée française » et d'un tableau replié.

Le présent ouvrage apporte des renseignements justes et précis sur les affaires de cette île et sur les véritables causes qui ont fait perdre cette colonie à la France.

Exemplaire de l'impératrice Marie-Louise, relié à son chiffre doré sur les plats.
Bel exemplaire à toutes marges, très bien conservé malgré.

248. Alexandre MEJAUD, d'après.
Ecole française de la fin du XIXe siècle.
« Marie Louise apportant le Roi de Rome à Napoléon pendant son repas. »
Grande miniature sur ivoire (fêles restaurés)
20 x 13 cm. Cadre en laiton.
A.B.E.
800/1 000€

249. TREU DE BALE, d'après
Le Roi de Rome
Buste en laiton sur socle plaqué de loupe au chiffre « N » dans une couronne de laurier.
Ht : 28 cm.
Première partie du XIXe siècle.
800/1 000€

Mgr Duvoisin, évêque de Nantes, aumonier de l'Imperatrice Marie-Louise

250. **Jean-Baptiste-Joseph DE BAY Père (1779-1863), d'après**
Buste de Monseigneur Duvoisin, évêque de Nantes, aumônier de l'impératrice Marie-Louise, portant les insignes de l'ordre de la Réunion.
Rare plâtre patiné bronze signé et daté au dos « DEBAY 1813 » et titré sur le côté gauche :
« JB. DUVOISIN, EVEQUES DE NANTES, BARON DE L'EMPIRE – CONSEILLER D'ETAT »
Hauteur : 60 cm - Largeur : 39 cm
B.E. (petits égrenures)
1ere moitié du XIXe siècle
3 000/3 200 €

Biographies :
Jean-Baptiste DUVOISIN, né le 19 octobre 1744 à Langres et décédé le 9 juillet 1813, est un dignitaire français de l'Église catholique, évêque du diocèse de Nantes de 1802 jusqu'à son décès. Jean-Baptiste Duvoisin est reçu premier de sa licence en Sorbonne et se voit peu après confier une chaire de théologie dans cette même école, puis il est choisi pour grand vicaire par l'évêque de Laon. Il est exilé en 1792 comme prêtre réfractaire, rentre France après le Concordat de 1801, et ne tarde pas à attirer l'attention de Napoléon Ier qui le nomme évêque de Nantes le 5 juillet 1802 et lui accorde toute sa confiance : il est un des quatre évêques chargés de résider près de Pie VII pendant son séjour à Savone et à Fontainebleau, puis devient Confesseur de l'Impératrice Marie-Louise.

Jean Baptiste Joseph DE BAY, dit Jean Baptiste Joseph DE BAY père ou Jean Baptiste Joseph De Bay l'Ancien, (1779-1863), est un sculpteur flamand, puis belge, actif à Paris. Il est le père du sculpteur Jean-Baptiste Joseph Debay (1802-1862), dit Debay fils, et du sculpteur et peintre Auguste-Hyacinthe Debay (1804-1865).
Élève du sculpteur Antoine-Denis Chaudet, Jean Baptiste Joseph De Bay réalise des statues de personnages historiques ainsi qu'un certain nombre de bustes. Plusieurs de ses œuvres sont exposées au château de Versailles, au musée du Louvre à Paris, au musée des beaux-arts de Nantes, au musée des beaux-arts d'Angers et au musée des beaux-arts de Bordeaux. Il sculpte les dix statues du palais de la Bourse de Nantes, la statue d'Argus endormi au son de la flûte par Mercure au musée des beaux-arts de Nantes, la statue de Périclès du jardin des Tuileries à Paris, le Monument à Louis XIV à Montpellier en collaboration avec Auguste-Jean-Marie Carbonneaux, les statues en marbre de Charles-Martel à Versailles et de Colbert au palais du Luxembourg à Paris.

251. **Jacques-Augustin-Catherine PAJOU**
(Paris 1766- Paris 1828)
« Portrait d'Anne-Ernestine Panckoucke, son pinceau à la main réalisant une composition florale »
Huile sur toile signé et daté à gauche vers le centre « *Pajou. 1819* »
81x 65 cm
Très beau cadre en bois et stuc doré.
18 000 / 20 000 €

Historique :
Vente Paris, 30 mai 1941 (Me Ader), n° 137, présenté sous le titre « *Portrait d'une artiste* » adjugé 1200 fr.

Bibliographie :
Philippe Nusbaumer, Jacques-Augustin-Catherine Pajou, Le Pecq, 1997 ? P. 103, fig.53.

Œuvres en rapport :
Odile CHEVALIER mentionne dans une vente Panckoucke des 22 et 23 mars 1841, un portrait (miniature ?) par Isabey, localisation inconnue et un portrait peint par Deveria, localisation inconnue, ce dernier portrait la représente « *couché sur un canapé er relavant d'une longue maladie* ».

Jacques-Augustin-Catherine PAJOU est un peintre français né à Paris le 27 août 1766 et mort en son domicile 20, rue Saint-Dominique le 28 novembre 1828.
Fils du sculpteur Augustin Pajou, Jacques Pajou. En 1784, il est élève de l'Académie royale de peinture et de sculpture ; il tente à quatre reprises de remporter le Prix de Rome de peinture, en vain. Une lettre de Girodet à François Gérard éclaire sur ces échecs : « Pourquoi donc Pajou s'est-il encore retiré ayant des espérances ? » (ce qui sous-entend que Pajou n'aurait pas participé aux épreuves finales sans que les raisons soient connues).
En 1792, l'artiste s'engage pour défendre la patrie dans la Compagnie des arts de Paris aux côtés du capitaine Jacques Lemercier (sculpteur), du sous-lieutenant Jean-Baptiste Francesqui (sculpteur, connu sous le nom de Franceschi-Delonne), du sous-officier Louis-François Lejeune (peintre), mais aussi du futur économiste Jean-Baptiste Say. Aux armées, près de Sedan, il correspond avec son ami François Gérard. Ces lettres, publiées une deuxième fois en 1997, témoignent de la mentalité d'un conscrit, flambant d'enthousiasme au début, puis las de ces campagnes : « *Il faudra bien rester ici parce que je ne veux pas me déshonorer aux yeux de mes concitoyens, si toutefois mon physique peut supporter les maux que nous allons souffrir...* »
Démobilisé, il participe à la création de la Commune générale des arts, institution remplaçant l'Académie royale de peinture et de sculpture, il en sera un des secrétaires sous la présidence du peintre Joseph-Marie Vien. Le 17 juillet 1795, il se marie avec Marie-Marguerite Thibault (1764-1827) ; son ami François Gérard est son témoin. Sous l'Empire, il reçoit la commande du portrait du Maréchal Berthier, toujours conservé à Versailles, et il réalise en 1812 un tableau représentant la *Clémence de Napoléon envers Mademoiselle de Saint-Simon*, pour cette évocation d'un acte politique envers les royalistes français en Espagne, Pajou reçoit la médaille d'or. En 1811, à l'instigation de François-Guillaume Ménageot qui connaissait la situation précaire du sculpteur David d'Angers, Jacques Pajou écrit une lettre au maire d'Angers en demandant une aide matérielle pour cet Angevin. L'aide est accordée et elle est considérée comme essentielle pour la réussite professionnelle du sculpteur.
En 1814, il peint trois tableaux qui célèbrent le retour des Bourbons : *Tête d'étude représentant la Paix avec les attributs de l'Abondance*, *Composition allégorique sur la régénération opérée en France par le retour du souverain légitime*, *Le Retour de Louis XVIII, tableau allégorique*. Cette dernière œuvre est exposée au Salon de 1814. En 1823, il démissionne de l'association *Les Enfants d'Apollon* en raison de son état de santé ; il est en effet « cruellement tourmenté depuis une année par un tremblement continuel »[9].
Il meurt en 1828 et est inhumé au cimetière du Père-Lachaise. Son fils Augustin-Désiré Pajou est lui aussi peintre.

PANKOUCKE

252. Paul DELAROCHE (1797-1856), atelier de
Ecole française du XIXe siècle.
« Napoléon Ier à Fontainebleau le 31 mars 1814 ».
Huile sur toile.
Cadre en bois doré.
200 x 152 cm.
15 000/20 000 €

Le tableau que nous présentons est une copie de grande qualité, exécuté dans l'atelier de Paul Delaroche, sans doute aux environs de 1850, d'après la célébrissime peinture de 1846 actuellement conservée au musée de l'Armée à Paris. On connait, outre l'exemplaire du musée de l'Armée, deux autres tableaux de la main de Paul Delaroche, conservés pour l'un dans les collections royales de la Reine d'Angleterre, et pour l'autre, dans le Museum der Bildenden Künste de Leipzig.

Provenance :
Collection John C. Henderson à new York avant 1860.
Collection particulière de monsieur X. (Australie).
Exposition : Australie, Melbourne, *Treasures of Napoléon*, juillet à septembre 1999.

Bibliographie :
- Collectif, Paul Delaroche. *Un peintre dans l'Histoire*, RMN, 1999.
- Ziff Norman, Paul Delaroche. *A study in nineteenth century french history painting*, New York & Londres, Garland Publishing Inc., 1977.
- Marie-Nicoles Bouillet & Alexis Chassang, *Dictionnaire universel d'Histoire et de géographie*, Paris, 1878. 37. Billet d'invitation aux funérailles de Lord Nelson

253. Ensemble de papiers peints Style Empire

Comprenant :
- Dix éléments sur fond framboise dont - une assiette du service à dessert dit « *à fond rouge, papillon et fleurs* » en porcelaine de Sèvres, livré pour le palais de Fontainebleau en 1809.
- une assiette d'un service à dessert en porcelaine de Sèvres sous Louis-Philippe représentant la Fontaine circulaire en 1842
– Une assiette d'un autre service à dessert en porcelaine de Sèvres représentant la Porte Dorée au château de Fontainebleau. Deux cartons pour tapisserie de Beauvais dont un - avec une couronne de laurier et un aigle impérial au centre. 19,5 x 24,5 cm
- Frise représentant la déesse Cérès sur son char sur fond turquoise, bordure à godrons, palmettes et décor simulant du bronze doré. 20 x 272 cm
- Frise à décor polychrome et en grisaille sur fond turquoise représentant Bacchus enfant, rythmé par des coquilles retenant des draperies. 25 x 228 cm
- Plusieurs fragments : décor de palmes simulant du bronze doré sur fond noir et de N surmontés d'une couronne, bordures de godrons, d'autre séries de palmes en bandes sur fond noir et les unes sur les autres.
105,5 x 3,02 ; 105,5 x 1, 75 ; 105,5 x 4, 77; 105,5 x 1, 71 ; 105,5 x 85 cm
(déchirures)
- Frises de guirlandes de feuilles et couronnes de laurier sur fond bleu …
- Série à décor polychrome représentant Napoléon entouré des maréchaux : Caulaincourt, Lannes, Murat et Ney sur deux registres. H : 112 cm
(quelques déchirures)
- Et panoramique à décor polychrome représentant le retour des cendres de L'empereur :
(accidents, pliures, manques, taché par l'eau). H : 98 - L : 45 cm
700 / 1 000 €

Provenance : Vente Christie's New York 19 mai 1998: n°170

Thème souvent illustré par la gravure, en particulier par la fabrique Pellerin à Epinal et la lithographie comme celles réalisées par Victor Adam.
En 1840 le roi Louis-Philippe obtient de l'Angleterre l'accord pour le rapatriement des cendres de l'Empereur Napoléon Ier conservées à Sainte-Hélène. Le 12 mai 1840 le comte de Rémusat annonce la décision du roi à la chambre des députés, ces derniers accueillent la nouvelle avec surprise et joie. Le prince de Joinville, un des fils de Louis-Philippe: embarque sur la frégate « *La Belle Poule* » avec l'abbé Coquereau, pour ramener les cendres. Le voyage dure environ quatre mois de juillet à novembre 1840 et appareille à Cherbourg. Le cercueil est emporté ensuite sur « *la Dorade* » qui le mène jusqu'à Courbevoie le 14 décembre 1840. L'inhumation aux Invalides se déroule le 15 décembre 1840. Durant tout le parcours le convoi est accueilli par la foule. La décoration du parcours est réalisée par les architectes Louis Visconti, Henri Labrouste et Guillaume Abel Blouet. Le char funèbre mené par seize chevaux couverts de draperies de velours noir bordé d'argent, « *apparaissait comme une énorme pyramide d'or d'une hauteur de onze mètres dont la plateforme rectangulaire reposait sur quatre roues pleines semblables à celles des chars antiques. Un socle de deux mètres de haut décoré de guirlandes en relief supportait un piédestal de six mètres de long orné à l'avant de deux génies soutenant triomphalement la couronne de Charlemagne. L'arrière était décoré d'un bouquet de drapeaux gigantesques qui traînaient jusqu'à terre tandis que les côtés du piédestal disparaissaient sous les plis d'un extraordinaire tissu de verre. Au-dessus, quatorze cariatides dorées portaient un cénotaphe d'ébène voilé de crêpe violet* »[1].

[1] « *Napoléon, le retour des cendres (1840-1990)* », exposition au Musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau, 30 mai- 1 octobre 1990 et Courbevoie Musée Roybet-Fould 10 octobre-16 décembre 1990.

Porcelaines - céramiques

254. **Jean Jacques dit Casimir KARPFF, d'après. GIRARD.**
« Jean Pierre Andreoli PATOCKI, membre du conseil municipal de la Ville de Colmar »
Tasse litron en porcelaine blanche à décor de filets dorés, orné sur le corps d'un portrait en grisaille. Anse dorée.
Ht : 60 mm. Diamètre : 60 mm.
Marquée sur le dessous *« Girard p.xit. D'après Casimir Karpff. »*
B.E. Début du XIXe siècle.
600/800€

Biographie :
GIRARD fut un peintre versaillais avec lequel Karpff travailla pour peindre ses œuvres sur porcelaine.

Jean Pierre Andreoli PATOCKI (né en 1756) fut colonel de la Garde nationale de Colmar à partir de 1804 ainsi qu'un notable dans différentes institutions communales, départementales et cantonales. Chevalier de la Légion d'honneur en 1814.

Bibliographie :
« Jean Jacques Karpff : Visez au sublime », catalogue de l'Exposition au Musée Unterlinden. On retrouve le portrait en pied de Potocki, dont le détail du visage est repris sur notre tasse ainsi que le portrait de son épouse.

255. **Sèvres**

Deux assiettes en porcelaine dure provenant du service d'entrée fond bleu pâle cygne en or, à décor en or au centre d'une rosace cernée de six palmettes et sur l'aile en or rehaussé de brun de cygnes autour d'une fontaine dans trois réserves rectangulaires à fond vert et encadrées de palmettes or sur fond bleu pâle orné de masque en or dans des losanges à fond vert flanqués de deux tiges fleuries, le bord souligné de deux rangs de perles en pourpre et de filets or.
Marquée : M. Imp^le^ de Sevres ^ en rouge.
Epoque Empire, an XIII, 1804-1805.
Diam. 23,5 cm.
Petites usures de dorure reprises sur le bord.
3 000/5 000 €

Provenance :
Livré le 15 brumaire an XIV (6 novembre 1805) par ordre de l'Impératrice Joséphine à son Altesse Impériale la princesse Borghèse, Pauline Bonaparte, soeur de Napoléon. Le service dont la décoration est décrite fond bleu pâle cygnes et têtes en or rehaussés en brun sur fond bronze entre au magasin de vente de la manufacture de Sèvres le 1er vendémiaire an XIV (23 septembre 1805). Il est livré le 15 brumaire an XIV (6 novembre 1805) par ordre de l'Impératrice Joséphine à son Altesse Impériale la princesse Borghèse, Pauline Bonaparte, soeur de Napoléon. Il se divisait en un service d'entrée de 132 pièces comprenant 72 assiettes plates à 55 francs chacune et un service de dessert de 108 pièces composé également de 72 assiettes plates au prix de 70 francs chacune, différence justifiée par la présence d'un portrait façon camée au centre de ces dernières. Un supplément de 76 pièces est livré le 29 septembre 1806 comprenant 48 assiettes plates pour compléter le service d'entrée. 1 - 1 Archives, Cité de la céramique, Sèvres et Limoges, Vbb2, f° 15 et 59. Deux assiettes et une tasse du service de la princesse Pauline Borghèse sont illustrées dans *Napoléon Ier et Sèvres, L'art de la porcelaine au service de l'Empire*, ouvrage collectif sous la direction de Camille Le Prince, Paris, 2016, p. 260

« COOK, JASON, DRAKE »

256. **Sèvres**
Tasse litron Fragonard et soucoupe en porcelaine à fond or à décor façon camée d'attributs de marine et les noms de trois explorateurs : COOK, JASON, DRAKE dans des médaillons sur des ancres brunies à l'effet, le bord de la tasse décoré en platine d'écailles imbriquées, la soucoupe décorée de proues et étoiles, rosace et cordage.
Marquées : LL entrelacés, Sèvres 22, FB 22 en brun.
Epoque Louis XVIII, 1822.
H. 11,4 cm, D. 15,5 cm.
(Un petit éclat restauré.)
2 000/2 500 €

257. **Sèvres**
Assiette à potage en porcelaine à décor polychrome de semis de fleurettes autour d'une rosace en or au centre, et sur l'aile de guirlandes de fleurs et feuillage suspendues à une frise de laurier en or.
Marquée : LL entrelacé, Sèvres 21 et fleur de lis, C.D. en noir
Epoque Louis XVIII, 1821.
D. 23,2 cm.
150/200 €

Cette assiette provient probablement d'un service nommé dans les archives de la manufacture de Sèvres *Service fleurettes et papillons colorés* dont les assiettes unies sont décorées au centre d'un papillon. Il entre au magasin de vente en août 1822 (Arch. MNS., Vv1, folio 183). Il est ensuite divisé : une première partie livrée pour le palais de Compiègne en 1824, la deuxième partie offerte à Monsieur Roux de La Rochelle en 1834.

258. **Sèvres**
Assiette à potage en porcelaine à décor d'une rosace en or au centre, l'aile à fond bleu décoré en or de motifs vermiculés et guirlandes de feuilles de lierre.
Marquée : S.62 en vert et N couronné doré à Sèvres 63 en rouge.
Epoque Napoléon III, 1863.
D. 23,5 cm.
150/200 €

259. **Sèvres**
Assiette en porcelaine à décor en or au centre d'un croissant et d'une étoile sur fond brun dans un cadre fleuri, l'aile décorée de trois bouquets de fleurs dans des réserves à fond brun cernées de rinceaux rocaille or sur un fond rose orné de fleurettes.
Marquée : S.54 barré d'un trait de meule.
Epoque Napoléon III, la décoration peut être effectuée en dehors de la manufacture.
D. 24 cm.
300/400 €

260. **Sèvres**
Assiette en porcelaine à décor polychrome au centre d'une femme drapée à l'antique nourrissant un amour, l'aile décorée de rosaces, palmettes et fleurons en pourpre sur fond mauve.
Marquée : Sèvres //. Pour l'An 11 (1802-1803)
Epoque Consulat, 1802-1803.
D. 23,3 cm.
3 500/4 000 €

261. **PARIS**
Pot à eau couvert et son bassin en porcelaine à décor polychrome de bouquets de fleurs et roses dans des compartiments.
Fin du XVIIIe siècle.
H. 21 cm.
L. 29 cm.
Choc au fond du bassin et restauration sur le bord supérieur du pot à eau.
200/300 €

Provenance : une étiquette manuscrite porte la mention :
Aiguière et cuvette en porcelaine de vieux Paris offerte par Caroline Bonaparte, épouse de mon arrière-grand-oncle, Joachim Murat, Roi de Naples et des 2 Siciles à Rosalie Bonafous-Murat, ma grand' tante, épouse du Baron Lafon de Caïx, Député, Préfet du Tarn, décédé le 17 novembre 1853 à Caïx. Ces objets (…) m'ont été transmis par la barone Henri Lardenois, petite-fille sans postérité de Rosalie Bonafous-Murat.

262. **SEVRES (genre de)**
Deux assiettes à décor en camaïeu sépia de scènes de bataille au centre et sur l'aile de figures égyptiennes en or sur fond bleu.
Marque apocryphe de Sèvres.
D. 24 cm.
L'une accidentée.
200/300 €

Service des offices du Roi Louis-Philippe au château de Fontainebleau

263. **Paire d'assiettes en porcelaine de Sèvres**
au chiffre du Roi, bleu.
Marques bleues « *SEVRES 1844* » et rouges du Château de Fontainebleau. Marques en creux.
Diam : 24 cm.
B.E. Epoque Monarchie de Juillet.
200/250€

264. Deux almanachs impériaux du Second Empire :
- « *Almanach impérial pour l'année 1870* »
1305 pages. Tranches dorées
Veuve Berger Levrault & Fils, Strasbourg, 1870.
Reliure en maroquin rouge, dos à nerfs, décoré à l'or et frappé sur le premier plat du chiffre « *E.R.* ».
- « *Almanach impérial pour l'année 1868* »
1256 pages. Tranches dorées
Veuve Berger Levrault & Fils, Strasbourg, 1870.
Reliure en toilée verte façon maroquin, dos à nerfs décoré à l'or de l'aigle impériale
B.E. (Petites rousseurs).
200/300€

265. Deux almanachs impériaux du Premier Empire :
- « *Almanach impérial pour l'année 1806* »
848 pages.
Testu, Imprimeur de Sa Majesté, Paris, 1806
Reliure en veau décoré sur le dos au petit fer de l'Aigle impériale, avec étiquette de titre en cuir (accidents au dos).
- « *Almanach impérial pour l'année 1810* »
914 pages.
Testu et Cie, Imprimeurs de Sa Majesté, Paris, 1810
Reliure en veau décoré au petit fer de frises torsadées sur les plats et de motifs géométriques sur le dos, avec étiquette de titre en cuir orangé.
A.B.E. Epoque Premier Empire
400/500€

266. Quatre almanachs impériaux du Premier Empire :
- « *Almanach impérial pour l'année 1810* »
910 pages. Testu & Cie, Imprimeurs de Sa Majesté, Paris, 1810
Reliure en veau décoré sur le dos au petit fer de l'Aigle impériale, avec étiquette de titre en cuir.
- « *Almanach impérial pour l'année 1811* »
964 pages. Tranches dorées. Testu & Cie, Imprimeurs de Sa Majesté, Paris, 1811
Reliure en veau décoré sur le dos au petit fer de l'Aigle impériale, avec étiquette de titre en cuir.
- « *Almanach impérial pour l'année 1812* »
976 pages. Testu, Imprimeur de Sa Majesté, Paris, 1812
Reliure en veau décoré sur le dos au petit fer de l'Aigle impériale, avec étiquette de titre en cuir.
- « *Almanach impérial pour l'année 1813* »
978 pages. Testu & Cie, Imprimeurs de Sa Majesté, Paris, 1813
Reliure demi veau décoré sur le dos avec étiquette de titre en cuir.
Ex libris Bibliothèque de M de Mareste
A.B.E (usures).
600/800€

267. **[BOURBON-CONDÉ (Louis-Henri-Joseph de) & FEUCHÈRES (Sophie Dawes, baronne de)].**

Lettres et documents concernant l'instruction sur la mort du prince de Bourbon-Condé, les intérêts de la baronne de Feuchères et de sa famille.

1830-1832.

1 500/2 000 €

Lettres autographes signées et documents de formats divers.

Exceptionnel ensemble d'une centaine de lettres et documents ayant appartenus à Maître Guichard, avocat à Paris. Il témoigne de son activité au service de Sophie Dawes, baronne de Feuchères, et de sa famille.
Datés, pour la plupart, entre 1830 et 1832, ces documents ne semblent pas avoir été connus de Pierre Cornut-Gentille. La majorité des lettres est adressée à Maître Guichard, avocat de Sophie Dawes ; certaines ont été envoyées à Sophie Dawes qui les a transmises à son avocat. Ces documents concernent trois sujets principaux :

L'instruction sur la mort du dernier prince de Bourbon-Condé et le procès qui s'ensuivit.
- 26 lettres permettant de suivre les différentes étapes de l'instruction, notamment celles de M. Gouffé, avoué à Pontoise.
- 15 lettres et notes manuscrites non datés. Les nombreuses notes, de la main de Maître Guichard, consignent les déclarations faites par les témoins lors de l'instruction.
- 1 brochure calomniant Sophie Dawes.

Les intérêts de Sophie Dawes à la suite du legs du prince de Bourbon-Condé.
Une quarantaine de lettres et documents :

Les intérêts de James Dawes, baron de Flassans, neveu de Sophie Dawes.
20 lettres et documents.

Bibliographie : CORNUT-GENTILLE, Pierre. *La baronne de Feuchères 1790-1840 : la mort mystérieuse du duc de Bourbon*. Paris : Perrin, 2000

268. **Belle licence de commerce**
aux grandes impériales autorisant le navire hollandais « *Hoffnung* » à commercer pour les marchandises stipulées.
Fait aux Tuileries le 9 janvier 1810.
Importante signature de l'Empereur Napoléon (« *Nap* »), de Maret, Duc de Bassano, et du Ministre de l'Intérieur Bachasson de Montalivet.
Cachet sec aux grandes Armes impériales. Visé par le préfet de de la Charente inférieure.
48 x 33 cm.
B.E. Epoque Premier Empire.
1 000/1 500€

CORPS DES VÉTÉRANS-VOLONTAIRES,
GARDES D'HONNEUR DU SÉNAT.

EXTRAIT DES ARCHIVES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Historique :
Il pourrait s'agir du « *Die Gute Hoffnung* », navire neutre, muni d'une licence (qui serait alors celle que nous présentons), et capturé par un corsaire français « *Le Sédiman* » en 1812. Cette capture donnera lieu une jurisprudence maritime en 1818 : « *Le corsaire, qui capture en mer un navire sans motifs légitimes, doit être condamné à des dommages-intérêts.* »

269. **22e bulletin de la Grande Armée.**
Affiche donnant l'ordre de réimpression du préfet Defermon (Hautes Alpes).
Fait chez J. Allier à Gap (1812).
37 x 24 cm.
80/100€

270. **CORPS DES VETERANS VOLONTAIRES**
Ensemble de trois documents relatifs au Capitaine FONTAINE :
- Extrait des archives du conseil d'administration sur le service des vétérans. Entête aux grandes armes impériales « *CORPS DES VETERANS VOLONTAIRES – GARDES d'HONNEUR DU SENAT* »
Cachet à l'encre du bataillon. Fait à Paris le 12 avril 1807.
- Certificat de bonne conduite du corps des vétérans volontaires –gardes d'honneur du Sénat conservateur, au nom de Louis FONTAINE, capitaine de la 5e compagnie. Fait le 2 juin 1807. Signé des officiers du corps. Entête à l'Aigle impériale.
- Congé militaire du 10 e régiment de dragons. Fait le 18 juillet 1793. Entête aux grandes armes royales biffées, remplacées pour un dessin de la Republique au crayon. Cachet de cire du régiment.
B.E.
150/250€

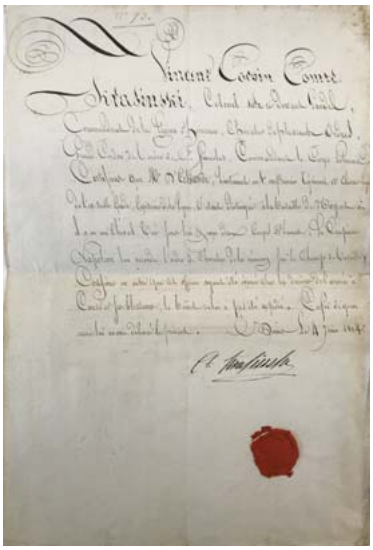

271. **LANCIERS POLONAIS DE LA GARDE**
Attestation de Wincenty KRASINSKI, colonel du 1er régiment de lanciers de l'ex-garde, en faveur
du lieutenant d'ECHANDI du 1er régiment de lanciers de la Garde, pour sa conduite à la bataille de Nogent où l'Empereur lui accorde l'insigne de chevalier de l'ordre de la Réunion sur le champ de bataille. Blessé et envoyé à l'arrière, le brevet ne lui a pas été expédié.
Fait le 4 juin 1814.
Beau cachet de cire rouge à ses armes.
B.E.
150/200€

Mobilier provenant des Chateaux de Fontainebleau, Versailles, Trianon et Saint-Cloud

272. Fauteuil
à dossier renversé en bois relaqué blanc mouluré et sculpté de palmettes, la ceinture cintrée, il repose sur des pieds antérieurs balustres et des pieds postérieurs arqués. Estampillé, Jacob D. rue Meslée.
Époque Consulat.
2 500 / 3 000 €

Jacob D. rue Meslée, estampille utilisée de 1803 et 1813.
L'emplacement de ce fauteuil ne semble pas connu avant 1815.
MRCV correspond à la marque de propriété apposée sous Louis XVIII. Ce fauteuil est déplacé de Versailles à Fontainebleau, le double F et le N°22399 correspondent à une entrée le 8 mai 1863 pour le service des Ecuries du château, vraisemblablement pour l'appartement et les services du Grand Veneur sous Napoléon III. Le siège est alors couvert en velours vert gaufré et décrit comme « *fauteuil à crosse* ».
Il est vendu en 1881, lors des ventes publiques du Domaine.

273. **Rare fauteuil**

en bois partiellement laqué vert et doré, les accoudoirs à enroulement supportés par des colonnes, la ceinture légèrement cintrée, repose sur des pieds antérieurs en balustre et des pieds postérieurs arqués. Estampille peu lisible de: « *JACOB D. RUE MESLEE* », ainsi qu'une étiquette à l'encre portant une inscription peu lisible: « *Grand Salon appt de St Cloud*»
Garniture de tissu rouge aux motifs néoclassiques
Epoque Empire. (Petites restaurations, usures).
H: 91,5-L: 59-P: 50,5 cm
7 000/8 000 €

On y joint une copie de la lettre du conservateur en chef du château de Versailles retraçant l'historique de ce fauteuil.

Historique de ce fauteuil :
« ***Grand Salon appt. de St Cloud*** », vraisemblablement livré pour le Premier Consul au château de Saint Cloud vers 1804-1805.
Il porte les numéros d'inventaire au pochoir à l'encre noire, peu lisibles:
V : pour **Versailles** : **n° 6986** (en 1840 dans les appartements de la Reine marie Amélie, aile des Ministres sud), **n° V52666** et **n° 4434** (en 1855, logement de Sieur Verdier, cour des Princes, pavillon d'Orléans).
Sortit le 3 mai 1966, puis vraisemblablement vente des domaines.
PT : pour **Petit Trianon** et le numéro 137 qui pourrait correspondre à la suite n° 39 3 1345. « *Quatre fauteuils bois peint, pieds balustre, dossiers carrés, couverts en velours d'Utrecht jaune, clous dorés* ». (Inventaire de 1833).

Provenance :
Collection particulière puis vente 2014.
Collection du Château de Saint Projet dit Château de la Reine Margot.

274. **CHATEAU DE FONTAINEBLEAU**

Suite de cinq fauteuils

en bois naturel mouluré et sculpté de palmettes, les accotoirs supportés par une balustre, la ceinture cintrée, ils reposent sur des pieds en double balustre. Portent la marque au fer *FO*N et trois fleurs de lys surmontées d'une couronne, au pochoir en rouge *F16105, 193 F 6969, F12687, F 15801, 277 F 9561* et en noir le n° d'inventaire *F 2331, F 15046, F9640, F14539, F 17781, F 16391, 193 F 6969* et la marque double F du château de Fontainebleau sous le second Empire et l'un en noir effacé *F2990*.

Epoque Empire

H : 93 - L : 60 - P : 49 cm

2 000/3 000 €

Une paire de fauteuils identiques relaqués a été vendue à Londres le 6 juin 2006 sous le n°216.

275. **CHATEAU DE FONTAINEBLEAU**

Fauteuil à dossier carré,

en hêtre naturel mouluré et sculpté de rosaces, les accotoirs supportés par des colonnes baguées, la ceinture cintrée, il repose sur des pieds antérieurs balustre et des pieds postérieurs arqués. Estampillé Florian, porte au pochoir en noir le n° d'inventaire *2329* et la marque double *F* du château de Fontainebleau sous le second Empire.

Epoque Empire

H : 94,5 - L : 62,5 - P : 52 cm

800/1 200 €

Un fauteuil identique relaqué gris a figuré dans la vente à l'hôtel Drouot Richelieu le 17 mai 20 sous le n°218. D'après l'almanach du commerce, Florian est actif 65 rue de Charonne en 1811. Il livre des sièges en hêtre, la même année au Garde-Meuble impérial.

276. **Large fauteuil**

à dossier plat en bois mouluré relaqué vert et redoré, la ceinture cintrée, les montants antérieurs sculptés de griffons ailés dont les ailes supportent les accotoirs à manchette, ils sont terminés en jarret de bête et par des griffes, les pieds postérieurs arqués. Estampille peu lisible JACOB D : R MESLEE, et marqué inv ??et un n° à l'encre 9 ?91
Epoque Empire
H 101 - L 79 - P 59 cm
18 000 /20 000 €

Ce fauteuil présente la même architecture, avec des montants antérieurs et des pieds postérieurs identiques, qu'un fauteuil d'une série de quatre, par François-Honoré-Georges Jacob-Desmalter, qui se trouvaient dans la chambre de Joachim Murat, Grand-duc de Berg, au premier étage du palais de l'Elysée vers 1806 [1]
Ce siège peut être aussi rapproché du dessin de Charles Percier planche 6 du « *Recueil de Décorations Intérieures comprenant tout ce qui a rapport à l'ameublement* » [2]

L'estampille Jacob-D Rue Meslée est utilisée par François-Honoré- Georges Jacob- Desmalter de 1803 à 1813.

[1] Conservé au mobilier National et reproduit in Mobilier Français consulat empire, JP. Samoyault, Paris 2009, p.60 F. 88
[2] Fauteuil exécuté à Paris dans la maison du C. D****

Dessin de C. Percier

Collection de Madame M.

(N°277 à 290)

277. PARIS

Tasse à chocolat et sa soucoupe en porcelaine à décor en or et polychrome de corbeilles de rose, draperies, guirlandes de feuillage et attributs sur fond rouge mat.
Début du XIXe siècle.
H. 8 cm, D. 15,5 cm.
400/600 €

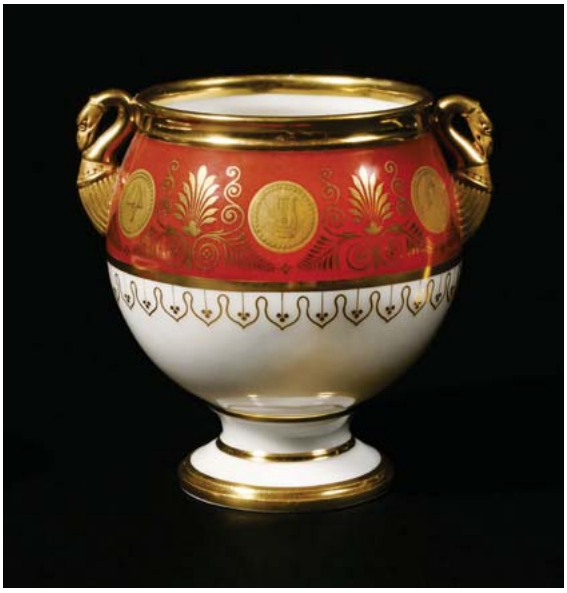

278. PARIS

Pot à sucre en porcelaine de forme ovoïde sur piédouche muni de deux anses en forme de cygne à fond or, décor en or de palmettes et d'attributs dans des médaillons sur fond rouge.
Marqué en or : Nast à Paris.
Manufacture de Nast.
Epoque Empire.
H. 12 cm.
Le couvercle manquant.
150/200 €

279. PARIS

Tasse de forme litron et sa soucoupe en porcelaine à décor en or de deux tons de figure antiques et attributs dans des réserves sur fond bleu encadrées de candélabres, sphinges et guirlandes de feuillages en blanc et vert sur fond or, l'intérieur de la tasse à fond or.
Marquées en or : Nast à Paris.
Manufacture de Nast.
Début du XIXe siècle, époque Consulat ou Empire.
H. 6 cm, D. 12,5 cm.
600/800 €

280. Deux candélabres formant pendants
en bronze patiné et doré représentant un homme et une femme drapés à l'antique tenant des vases surmontés de deux bras de lumière en forme de pavot
Ils reposent sur des bases cylindriques ornées de masque retenus par des draperies et un socle carré
Début du XIXe siècle
(un élément à refixer, usures bobèches rapportée)
H : 40,5 - L : 25 cm
1 500/2 500 €

281. Paire d'appliques
en bronze à patine verte et bronze doré, à trois branches de lumière supportées par des reptiles et retenues par un bras drapé, patère de forme ronde surmontée d'un aigle aux ailes déployées avec une guirlande de laurier à l'amortissement.
Style Empire
(montées à l'électricité)
H : 48 - L : 20,5 cm
800/1 200 €

282. Porte-parapluie
en tôle à fond rouge et décor polychrome de pécheurs sur fond de paysage dans ovale en réserve et un encadrement de filets dorés et de palmettes dorées avec au revers des trophées de musique.
Epoque Directoire-Consulat
(usures et manques)
H : 63,5 - D : 27,5 cm
400/600 €

283. **François MEURET (1800 -1887)**
Miniature
de forme rectangulaire représentant à un gentilhomme d'époque romantique appuyé sur une canne et portant une redingote noire à col de velours.
Signée: « *MEURET* » et datée 1836
Dans un cadre ajouré en bois doré et polychrome
H : 12 - L : 8,5 cm
500/800 €

284. **Miniature**
de forme ronde représentant un homme de qualité portant une redingote verte, au dos noté à l'encre collection Bichet Montargis.
Dans un cadre en bois noirci orné de palmette en laiton
Premier tiers du XIXe siècle
Miniature - D : 6 cm
120/150 €

285. **Miniature**
de forme ovale représentant une jeune fille avec une fourrure sur ses épaules
Epoque Romantique
Dans un cadre en loupe de thuya
H : 7,5 - L : 6 cm
H : 17 - L : 13 cm
100/150 €

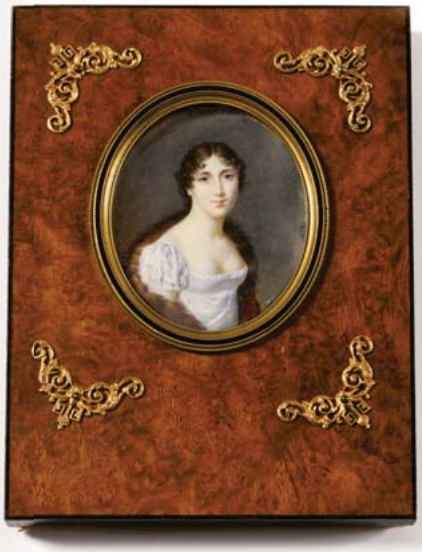

286. **Miniature**
de forme ovale représentant une jeune femme avec des fleurs dans les cheveux sur fond bleu. Dans un cadre en loupe de thuya
XIXe siècle
(restauration au cadre)
H : 6 - L : 5 cm
H : 10,5 - L : 9 cm
100/150 €

287. **Aimée THIBAULT (1780-1868)**
Grande miniature
de forme ovale représentant une jeune femme une broche à son corset avec des nœuds de ruban rose, portrait présumé de la Comtesse de Monbadon Evelyna dalbady? (morte en 1863).
Signée THIBAULT et datée 1838
(petits éclats à la peinture, petit accident au cadre)
Miniature H : 14 - L : 10 cm
400/600 €

Une des meilleures miniaturistes de la Restauration, issue de l'atelier de Jean-Baptiste AUGUSTIN. Elle compte dans ses commanditaires la Cour et l'aristocratie.

288. Somno
de forme trapèze en acajou et placage d'acajou. Il ouvre au revers à un tiroir et un rideau, les ceintures arquées, il repose sur des pieds griffes. Riche décor de bronze ciselé et doré
Style Empire
(restaurations, une étoile en bronze à refixer)
H : 79 - L : 47 cm
2 000/3 000 €

289. Nécessaire de voyage
dans un coffret rectangulaire en placage de loupe de thuya orné de laiton, argent, cristal, et acier, le couvercle démasque un miroir escamotable au revers. Il présente quatre flacons au couvercle gravé d'un chiffre, un cuir à rasoir, un blaireau, une brosse à dents…
Sur la platine est gravé: « *Donné par M.M A.S* ».
Poinçon 1er Coq Paris 1798-1809 et poinçon de grosse garantie, poinçon vraisemblablement de l'orfèvre Pierre LEPLAIN. Certains poinçons illisibles
Par Hébert Palais Royal, Galerie de Bois n°258 et Galerie de Pierre n°18, coté de la Rue de la Loi
Epoque Empire.
(certains accessoires rapportés, d'autres manquants)
H : 9 - L : 25 - l : 14 cm
1 000/1 200 €

Hébert Palais royal, Galerie de Pierre, coté de la Rue de la Loi, négociant en nécessaires et portefeuilles.

290. **Grand vase**
de forme ovoïde en albâtre sculptée de frises de perles, de feuilles d'acanthe, de trophées de musique dans un encadrement de pampres de vigne retenues par un ruban. Il repose sur une base ronde à piédouche ornée de rais de cœur et un contre socle carré.
Dans le goût néoclassique
(restaurations et quelques manques.)
H : 63,5 cm
400/600 €

Ensemble du Colonel de cuirassiers Jacques Charles Dubois

291. Rare ensemble d'officier supérieur de cuirassier (1813-1815)

- Casque d'officier général

Bombe à la Minerve en argent massif replané, poinçonnée à l'intérieur, au fond (poinçons de titre, de garantie et d'orfèvre).
Cimier en laiton en partie doré, à ailerons estampés de godrons, de feuilles d'acanthe et de filets torsadés.
Masque du cimier orné en haut d'une tête de Méduse et, en partie basse, d'une palmette (manque le motif à la cuirasse).
Il est recouvert d'une plaque estampée en relief à décor en suite de feuillages sur fond amati.
Marmouzet boule, en laiton (dédoré), décoré de coquilles, perles et serpents entrelacés; à douille décorée de feuilles d'eau et portant deux étoiles d'argent.
Houpette de marmouzet en crin noir.
Turban en carton fort et visière à jonc en laiton, recouverts de peau (postérieurement), (manque le cerclage de cuir sur l'arrière).
Jugulaires à écailles, (quelques unes remplacées), sur fond de cuir (postérieur), attaches de jugulaires et floches en passementerie de fils d'argent.
Rosaces en argent à fond amati surmontées de têtes de lion en laiton doré (manque une).
Crinière, (clairsemée), en crin noir.
Manque la coiffe intérieure.
Plumet actuel en plume blanche à olive ancienne en laiton doré.

- Cuirasse

Au modèle de la troupe, en tôle d'acier bordée de rivets en laiton, à deux épaulières d'officier maintenues par une tête de lion (manque une), en cuir de Russie, recouvertes de drap écarlate bordé d'un galon doré (traces d'insectes).
Les épaulières sont recouvertes chacune de trois gourmettes à anneaux entrelacés en laiton doré, agrafes en laiton découpé, finement ciselé de feuilles de chêne.
Tirant et ceinture en cuir de Russie recouvert de drap écarlate fraise bordé de galon blanc et doré moderne (trace de mites).
Boucle de ceinture en laiton à un ardillon (fixation par vis postérieure).

- Sabre d'officier de cavalerie lourde, (cuirassier), dit à garde de bataille.

Monture en laiton. Calotte à courte queue. Poignée en bois recouvert de basane (manque par endroit) d'époque Premier
Empire. Remonté avec une lame unie de troupe, cintrée, à dos plat, gravée « *Manufre du Klingenthal Coulaux freres*», à contre tranchant et pans creux, anciennement à l'époque.
Fourreau en tôle de fer, à deux grandes garnitures en laiton découpé gravé de frises de losanges, portant deux anneaux.
Longue bouterole en suite ornée d'une fleur, de feuilles de chêne et d'ailes de chauve souris.
A.B.E. Epoque Premier Empire.
30 000/35 000€

Cet ensemble a été en partie restauré et, malgré ses « *rides*», reste très rare à ce jour.
La cuirasse et le sabre étant d'un modèle plutôt simple, destiné à servir à la bataille et non au défilé, doivent par conséquent être considérés au regard de leur historique et de leur appartenance comme ayant pu notamment servir à la bataille de la
Berezina.
On y joint une copie de sa nomination:
Au Palais des Tuileries, le 7 février 1813
Pour reconnaître la conduite distinguée qu'a tenue le colonel Dubois et le 7e régiment de cuirassiers a la bataille de la Bérézina en chargeant seul un carré de 7.000 Russes et leur faisant mettre bas les armes, nous avons décrété et décrétons ce qui suit:
Art. 1er.
Le colonel Dubois est nommé général de brigade.
Art. 2.
Notre ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret.
Signé: Napoléon

Napoléon,
Art. 1.
Art. 2.
Napoléon.

Biographie et historique :
Jacques Charles Dubois Reux (Pont-l'Evêque), 27 novembre 1762 Sens, 14 janvier 1847. Frère cadet de Charles François Dubois-Thainville, chargé d'affaire de la République Française et commissaire-géneral des relations commerciales à Alger. Fils d'aubergiste, enrôlé volontaire au Régiment Colonel Général des Dragons (futur 5ème de l'arme) le 3 mars 1781, il devient brigadier dans la compagnie de la compagnie de Laurencin en 1784 et occupe le poste de maître de manège. Ayant obtenu un poste de fonctionnaire à la Régie des aydes, il obtient son congé absolu en mars 1789, alors que son frère qui l'avait rejoint en 1784 se lance dans l'agitation parisienne et se fait un surnom dans la Révolution : « *Thainville*». Grâce de ressources que, Dubois se trouvant sans emploi du fait de la suppression des aydes, obtient en mars 1792, une sous-lieutenance au 16ème régiment de dragons (ci-devant « *Orléans*»). Son escadron, fait partie du corps expéditionnaire envoyé Saint-Domingue pour chasser les esclaves révoltés et imposer aux colons les réformes votées par l'Assemblée Législative. Rapidement promu lieutenant puis capitaine à titre provisoire (12 juin 1793) par décès pour cause de maladie des titulaires. Sous les tropiques, les haines entre colons, mulâtres et nègres sont exacerbées et sa première expérience est celle de la "sale guerre". Lors du terrible incendie du Cap, il est obligé, pour échapper aux flammes, de s'embarquer à bord de l'Escadre Mutinée qui trouve refuge dans la baie de Chesapeake.
Les consuls français de New-York et de Baltimore feront connaître au ministre des Relations Extérieures « *la conduite pleine de sagesse et de fermeté que le capitaine Dubois avait tenue pour rétablir l'ordre et la discipline parmi les troupes embarquées sur l'escadre…* »
Rentré en France à la fin de 1794, ce qui reste de l'escadron est employé en Vendée sous les ordres de Canclaux et de Hoche avant de rejoindre, fin 1795 le régiment à l'Armée du Nord. C'est l'époque de la grande famine et les dragons sont affectés à la protection des convois de grains et à la lutte contre les brigands. Envoyé en renfort à l'Armée de Sambre et Meuse en septembre 1796, il arrive trop tard pour être utile - Jourdan est en pleine retraite – mais pas trop tard pour recevoir une blessure suffisamment grave pour lui valoir six mois de convalescence. Après un passage à l'Armée du Rhin, au printemps 1798, le 16ème dragons est envoyé en Lombardie pour remplacer les troupes parties en Egypte. En novembre, sous Championnet, au Nord de Rome, il combat les napolitains qui se sont emparés de la ville éternelle. Il se distingue à Ostricoli le 9 janvier 1799 : « *Un bataillon napolitain posté dans un ravin nous causait beaucoup de mal par son feu et paraissait inabordable . Entraîné par son chef de brigade, suivi d'un autre capitaine, d'un sous lieutenant et d'un dragon du régiment il saute dans un ravin pour lui faire face. Démonté il continue de combattre à pied (ce qui est la vocation des dragons) fait une vingtaine de prisonniers qu'il emmène avec quelques hommes venus à la rescousse.* », puis à la Storta. Entré à Naples avec Championnet, et assiste à la création de la République Parthénopéenne. Le 16ème dragons est employé dans les Pouilles à exterminer, sous Duhesmes, les bandes de Fra- Daviolo, lorsque l'armée de Naples, a` présent commandée par Macdonald, est rappelée dans le Nord de l'Italie d'où les français ont été chassés par les autrichiens et le corps russe de Souvaroff. Il est durement éprouvé à la bataille de la Trebbia ou il perd son colonel. Sa brillante conduite à Novi où il protège la retraite le signale à l'attention de. Moreau qui demandera pour lui le grade de chef d'escadron. Ayant rejoint l'armée de Batavie (Augereau) le régiment participe à la campagne de l'automne 1800 en Allemagne et se trouve en mauvaise posture lorsque la victoire de Hoenlinden met fin aux hostilités…

En garnison en Belgique en 1802, Dubois épouse une demoiselle Charlotte de Heems fille d'un officier de l'Empire et appartenant par sa mère Madame de Robiano à la noblesse ultra-royaliste bruxelloise, rien moins que la filleule du duc Charles de Lorraine ! Elle faut dire que la belle se trouvait dans une situation intéressante. Mais sa principale préoccupation est d'obtenir le grade de chef d'escadron promis par Moreau, ce qui n'est pas alors la meilleure des recommandations ! Et puis la paix n'est ne favorise pas les promotions. Activement soutenu par son frère qui fait intervenir Talleyrand, et par sa belle-famille, lors de la visite de Bonaparte à Bruxelles il finit par être promu chef d'escadron au 3e régiment de dragons, le 3 octobre 1803. il est envoyé au camp de Boulogne. Le 15 aout 1804 il reçoit la Légion d'Honneur des mains du nouvel Empereur. En 1805 il fait la campagne d'Allemagne dans la division des dragons à pieds de Baraguey d'Hilliers qui ayant mécontenté l'Empereur est envoyé sur un théâtre d'opération secondaire – le Tyrol – se trouvant de ce fait « *privé d'Austerlitz*».
Cela n'empêche pas Dubois d'être nommé major au 5ème régiment de dragons (ci-devant Colonel Général où il a fait ses débuts . En l'absence du colonel blessé à Austerlitz, c'est lui qui commande le régiment en Prusse, puis en Pologne. S'il n'est pas à Iéna ni à Auerstaedt, il est de la poursuite légendaire et contribue à la capitulation de Hoenloe à Prentzlow. De de Varsovie il pourra écrire à son frère : « *Je ne te parlerai pas*

de cette étonnante campagne, ceux qui en sont les acteurs sont tous étonnés et le seraient bien d'avantage s'ils n'avaient pas Napoléon à leur tête». Le temps de conduire à Berlin les drapeaux pris à l'ennemi, la division de dragons de Baumont est envoyée en Pologne. Il fait tout la campagne de l'hiver 1806-1807. Parmi les premiers régiments à avoir pris pied sur la rive gauche du Bug il est constamment à l'avant-garde, notamment à Golymin sous les ordres de Rapp qui est blessé à la tête de la division. Les fastes de la Légion d'Honneur relatent ainsi ses faits d'armes : « *Le 4 février 1807, à la tête de la compagnie d'étite, il alla reconnaître une colonne d'infanterie russe qui filait dans un ravin, ayant atteint son arrière-garde, il la chargea avec vigueur, la culbuta et lui fit des prisonniers. L'audace et l'intrépidité dont il fit preuve dans cette rencontre excitèrent l'admiration de toute l'armée, et lui valurent les éloges flatteurs du prince Murat. Le 8 du même mois, à Eylau, il dégagea deux bataillons d'infanterie vivement pressés par une cavalerie très nombreuse, le major Dubois effectua sa retraite en bon ordre sous ce feu meurtrier e t ce malgré les cosaques qui le jusqu'à ce qu'il eut rejoint le gros de l'armée. Il courut les plus grands dangers dans cette affaire et eut un cheval tué sous lui par un boulet.* » Nommé colonel du 7e régiment de cuirassiers le 25 juin 1807 et baron de l'Empire le 17 mars 1808 avec une dotation de 4000 francs prise sur le département de Trasimène. En 1809, il est en Allemagne au sein de la division Espagne. Le 22 mai, entre Essling et Aspern, au prix de lourdes pertes, les cuirassiers parviennent à tenir les troupes de l'Archiduc Charles éloignée du Danube dont le pont est rompu. Le 6 juillet suivant, à Wagram, du côté de Neusidel, il est blessé d'un coup de feu à la hanche droite en chargeant un carré d'infanterie ennemie a la tète d'un peloton du 7ème de cuirassiers. Rentré en France après quatre années d'absence, vient le temps des récompenses et du repos. C'est à cette époque qu'il acquiert la cuirasse, le casque, et le sabre que nous connaissons. Pendant l'été 1811 le régiment est envoyé au camp d'Utrecht. Le 8 octobre, le corps d'Oudinot est passé en revue par Napoléon. Satisfait de la belle apparence du régiment, l'Empereur le fait Dubois officier de la Légion.d'Honneur. Le lendemain le 7ème cuirassiers ferme la marche lors de l'entrée de l'Empereur à Amsterdam. En 1812, faisant partie du 2e corps d'Oudinot. Chargé de protéger l'aile gauche de la grande armée et de fixer les troupes de Wittgenstein la division de Doumerc ne va pas à Moscou, c'est ce qui lui vaudra l'honneur, seule troupe encore en état de combattre, de protéger le passage de la Grande Armée à la Bérézina. Ayant traversé en premier la rivière, le 2e corps prends position sur la rive droite pour interdire à Tchichagoff d'attaquer la tête de pont. Ce sera pour le 7ème cuirassier et son colonel le jour de gloire. Amplifié par la propagande impériale, ce beau fait d'arme faisant de lui et de son régiment les sauveurs de la Grande Armée, lui valut une certaine célébrité. Malheureusement, très malade et déprimé le nouveau général agé de 50 ans et comptant 32 années de service effectif n'aspire plus qu'à rentrer en France pour s'y soigner. Il faudra qu'il attende le mois de juillet 1814, car l'Empereur qui connait sa compétence en matière de chevaux l'envoie à Hambourg pour accueillir la remonte et les recrues et en faire de beaux escadrons ! Enfermés dans la place sous les ordres du terrible Davout les français ne se rendront que lorsque l'on leur aura apporté la preuve du retour de Louis XVIII. Le dossier Dubois au Service Historique de la Défense garde la trace de ses nombreuses tentatives pour obtenir un emploi. En mars 1815, il propose son épée au roi « *pour arrêter l'usurpateur*». Peu rancunier, Napoléon lui confie une brigade. Et c'est à la tête des 1er et 4ème cuirassiers (division Wathier, corps de Milhaud) qu'il chargera à la bataille du Mont Saint-Jean, avec succès contre bataillon de Lunebourg au début de la bataille, puis à gauche de la Haie Sainte avec toute la cavalerie menée par Ney. Blessé à la fin de la journée il se réfugie dans un carré de la garde où il est pansé. Réfugié à Valenciennes où il soigne sa blessure il écrit au ministre de la guerre pour se solidariseous les officiers généraux ralliés à Napoléon, il se retire à Villeneuve du sort de l'armée. Frappé d'une mesure d'éloignement il se retire à Villeneuve- sur-Yonne, puis s'installe à Sens. Eté 1830, Louis Philippe décide d'honorer les gloires de l'Empire. A 68 ans, le héros de la Bérézina, tiré de sa retraite, est nommé commandant de la 2e subdivision de la 18e division militaire le 11 août, puis commandant de département de l'Yonne le 15 décembre. Il est en outre nommé Commandeur de la Légion d'Honneur le 20 avril 1831. Réadmis à la retraite le 1er mai 1832, celui qui, en novembre 1806, écrivait à son frère : « *Comme je commence à être vieux et que par conséquent que je suis plus dur à tuer qu'un autre, j'espère que je survivrai encore à cette nouvelle guerre…* » à encore quinze années à vivre. Il s'éteindra le 14 janvier 1847. Les troubles survenus à Sens à l'occasion du premier anniversaire de sa mort – bravant l'interdiction de la municipalité, le capitaine de la Garde Nationale, Dodet, avait fait rendre les honneurs sur sa tombe – sont considérés comme un des prémices de la Révolution de 1848. Son nom est inscrit au côté Nord-Est de l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Le casque, la cuirasse et le sabre ont été reproduits et identifiés dans la Sabretache de 1891. Ils avaient alors été communiqués par Edouard DETAILLE et reproduits en aquarelle. Les comparaisons des pièces montrent qu'il s'agit bien de notre ensemble.

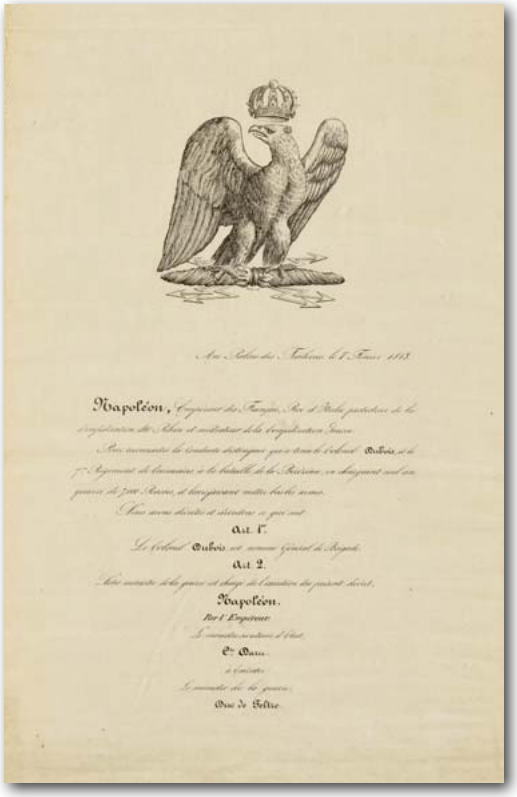
Napoléon,
Art. 1.
Art. 2.
Napoléon.

292. « *Bonaparte 1er Consul* ».
Buste en biscuit patiné bronze sur piédouche en porcelaine bleu marqué « *Sèvres* » au dos.
Ht. : 29 cm.
400/500€

293. « *Bonaparte 1er Consul* ».
Buste en biscuit sur piedouche bleu à liseré or.
Ht. : 26 cm.
B.E.
400/500€

294. Manufacture de sèvres.
« Le général Desaix ».
Buste en biscuit sur piédouche en porcelaine bleu à liseré or.
Cachet vert « *LS 86* ». Cachet rouge : « *FR 96* ».
Ht. : 42 cm.
Deux éclats à la base du piedouche.
1 200/1 500€

Desaix de Veygoux (Louis-Charles Antoine), officier général, né au château d'Ayat (Puy-de-Dôme), le 17 août 1768, de « *Gilbert-Antoine Desaix, seigneur de Veygoux, et de Amable de Beaufranchet* » ; entra au collège d'Effiat le 18 octobre 1776, fut nommé en 1784, sous-lieutenant au régiment de Bretagne-infanterie, devint aide de camp de Mathieu Dumas, le 24 novembre 1791 et ensuite aide de camp de Broglie le 1er juin 1792. Il fut chargé de la défense de Worms en 1793, devint adjudant général, chef de bataillon le 20 mai 1793, contribua à la prise des lignes de Haguenau, fut promu général de brigade, puis devint le 29 vendémaire an II, général de division provisoire, et fut suspendu par Bouchotte comme parent d'émigré. Le 4 prairial an II, il repoussa les autrichiens à Weistheim. Il fut confirmé dans son grade de général de division le 13 fructidor, s'empara de de Franckendal le 18 vendémiaire an III et devint le commandant de la tête du pont de Kehl, qu'il défendit vaillamment. Dans une sortie qu'il fit, il y fut légèrement blessé. Après la paix de Campo-Formio, Desaix fut nommé général en second de l'armée d'Angleterre et en prit le commandement en l'absence de Bonaparte. Desaix suivit ce dernier en Egypte, contribua à ses premiers succès et eut à combattre sans relâche Mourad-Bey. C'est Desaix qui, après le départ de Bonaparte, signa le traité d'El-Arich. De retour en France, il alla rejoindre le Premier Consul à l'armée d'Italie et obtint le commandement de deux divisions. Arrivé à Marengo par une marche forcée de dix lieues et malgré une artillerie qui jetait à la mort dans ses rangs, il se forma en colonnes par bataillon et tournant à droite, coupa entièrement l'aile gauche autrichienne. C'est dans ce moment décisif et glorieux que Desaix fut frappé d'une balle et expira le 25 prairial an VIII. Il avait sauvé la situation et on peut dire que le véritable vainqueur de Marengo fut Desaix.

295. **Paris**
Coupe sur piédouche et sa soucoupe en porcelaine à décor en vert et or de griffons et dauphins sur fond blanc marbré entre des rangs de perles en relief.
Marquées : flambeaux croisés en bleu, manufacture de Locré.
Epoque Empire.
H. 8 cm, D. 16,5 cm.
Une fêlure au centre de la coupe.
400/600 €

296. **Paris**
Tasse à piédouche et anse élevée et sa soucoupe en porcelaine à décor en or de guirlandes de fleurs et rinceaux feuillagés entre des rangs de perles sur fond rouge, l'intérieur de la tasse à fond or.
Epoque Empire.
H. 10 cm, D. 12,5 cm.
300/400 €

297. **Paris**
Tasse à piédouche et sa soucoupe en porcelaine à fond or à décor en grisaille dans des réserves sur fond pourpre d'un amour soldat, attributs militaires, vases et coupes, l'intérieur de la tasse à fond or.
Epoque Empire.
H. 9,5 cm, D. 15 cm.
Restauration au sommet de l'anse.
200/300 €

298. **Paris**
Tasse à piédouche et sa soucoupe en porcelaine à décor en noir et or de guirlandes de fleurs et feuillage et de bandes rayonnantes, l'anse terminée par une figure de femme ailée, l'intérieur de la tasse à fond or.
Epoque Empire.
H. 9 cm, D. 13 cm.
400/600 €

299. **Paris (Samson)**
Tasse et sa soucoupe en porcelaine en forme de cygne en biscuit, l'intérieur à fond or.
Marque apocryphe de Dagoty.
XIXe siècle.
H. 8 cm, L. 14,5 cm.
200/300 €

300. **Paris**
Tasse à piédouche à anse élevée et sa soucoupe en porcelaine à décor de cannelures en relief soulignées de filets or.
La soucoupe marquée : Deroche à Paris.
Premier tiers du XIXe siècle.
H. 10 cm, D. 13 cm.
150/200 €

301

301. **Nympenbourg**
Tasse de forme litron et sa soucoupe à décor en or sur fond brun d'amours et chiens poursuivant un cerf.
Marquées : Nymphenbourg et écu de Bavière en vert.
XIXe siècle.
H. 6,5 cm, D. 13,5 cm.
200/300 €

295
297
296
300
298
299

302. **Paris**
Jatte circulaire à piédouche en porcelaine à fond or à décor polychrome de paysages animés dans deux réserves.
Premier tiers du XIXe siècle.
H. 10 cm, D. 21,5 cm.
Usures d'or restaurées.
200/300 €

303. **Paris**
Ecuelle ronde couverte en porcelaine à décor polychrome de bergers dans quatre réserves sur fond or, l'intérieur décorée d'une rosace en or.
Premier tiers du XIXe siècle.
H. 14,5 cm, L. 19 cm.
400/600 €

304. **Paris**
Paire de bouquetières à prises d'anges, sur quatre pieds de lion
Porcelaine dorée, décorée de cartouches représentant des tableaux hollandais de scènes de cabarets.
Couvercles percés de six trous.
Ht. : 15 cm.
1 000/1 500 €

305. **Paris**
Tasse à piédouche et anse élevée et sa soucoupe en porcelaine à fond or et à décor polychrome d'un couple dans un paysage, l'intérieur de la tasse à fond or.
Premier tiers du XIXe siècle.
H. 10 cm, D. 13,5 cm.
300/500 €

306. **Paris**
Tasse cylindrique à anse élevée et sa soucoupe en porcelaine à fond or à décor polychrome d'un paysage animé, l'anse terminée par une tête de lion, décor en or bruni de figures antiques et brûle-parfum, l'intérieur de la tasse à fond or.
Premier tiers du XIXe siècle.
H. 12 cm, D. 15,5 cm.
Eclat et fêlure à la soucoupe.
300/500 €

307. **Sèvres**

Tasse conique à deux anses et sa soucoupe en porcelaine à décor polychrome de papillons dans des losanges à fond rouge et fleurs en rosace dans des médaillons à fond noir sur des galons à fond mauve.
Marquées : *M. Imp^le de Sèvres 7*.
Epoque Empire, année 1807.
H. 9,5 cm, D. 14,5 cm.
1 500/2 000 €

308. **FABER A BRUXELLES**

« Fait de bravoure du Capt Montléger en Egypte. »

Vase couvert en porcelaine à décor bleu, or et or bruni, à deux anses en têtes de griffons.
Corps bleu mat richement décoré sur un côté, à l'or mat et brillant d'un trophée d'armes (sabre, casque à cimier, toug et bouclier), sur l'autre peint du capitaine Montléger abattant au pistolet un mamelouk dans des ruines égyptiennes, rehaussé de frises de feuillages en or brillant et mat. Signé sous le socle « *F.FABER A BRUXELLES* »
Ht : 40 cm.
B.E. Epoque Empire.
1 200/1 500€

Historique :
Au combat de Syène, dans la Haute-Egypte, le capitaine Mont-léger fit un trait de bravoure qui mérite d'être rapporté. Se trouvant enveloppé par un groos de Mamelucks, ceux-ci le sommèrent de se rendre; il le refusa. L'un d'eux même lùi tira un coup de fusil, qui lui cassa un bras, et ils se mirent tous à crier: « *Il est pris, il est pris !* »
— Oh! que non, répondit Mont-Léger. » Au même instant, il tire un coup de pistolet à un mameluck qui voulait l'arrêter, le tue, se saisit de son cheval, monte dessus, et regagne le camp français.

Gabriel Gaspard Achille Adolphe Bernon de Montélégier
Fils d'un maréchal de camp émigré et arrière petit-fils de Pierre-François Choullat, Bernon entre au service dès l'âge de dix-sept ans comme simple soldat dans un régiment de hussards. Il fait la campagne d'Égypte en qualité de secrétaire de son compatriote le général Bon, ce qui ne l'empêche pas de faire des prodiges de valeur à Redisi et aux Pyramides. Son intrépidité sur les champs de bataille ne tarde pas à le faire remarquer. Il est nommé lieutenant en 1798 et capitaine en 1800. En 1810, il est colonel de dragons, aide de camp du maréchal duc de Dantzig et baron de l'Empire. Dans le même temps, il s'illustre en Estrémadure sous les ordres du maréchal Soult.
Promu général de brigade le 30 mai 1813, il commande pendant la campagne de Saxe la 1re brigade de dragons venus d'Espagne. Sa belle conduite lui vaut la croix de l'ordre du mérite militaire de Bavière. Le 8 janvier 1814, Napoléon le fait commandant de la Légion d'honneur et l'emploie dans les premières opérations de la campagne de France. Toutefois, blessé peu après à la bataille de Brienne, il est obligé de se retirer à Paris. Au mois d'avril, il a « *l'honneur* », d'après le Moniteur, d'être le premier officier général qui, après avoir arboré la cocarde blanche, se porte à Livry au devant de Monsieur, futur Charles X.
En récompense de cet empressement, Louis XVIII le nomme lieutenant-général et chevalier de Saint-Louis le 8 juillet 1814. Le duc de Berry le choisit également comme aide de camp. Le 20 mars 1815, il suit le roi à Gand. Employé ensuite dans la Garde royale, il obtient le commandement militaire de la Corse en 1823. Il meurt à Bastia le 2 novembre 1825, au milieu des préparatifs d'un bal et d'une fête destinés à célébrer la Saint-Charles. Malgré son court passage aux affaires de cette île, il laisse le souvenir d'un administrateur éclairé, aussi est-il sincèrement et unanimement regretté. Afin de lui rendre un solennel hommage, les autorités de Bastia décident que ses restes soient déposés dans la principale église de cette ville, en face de ceux du gouverneur Louis-Charles-René de Marbeuf, le plus aimé et le plus honoré de leurs gouverneurs.

Collection de Monsieur B.
Miniatures

309. Ecole française de la fin du XVIIIe siècle.
« Officier portant une redingote bleue à collet et revers écarlate brodés. »
Miniature ovale sur ivoire.
6 x 5 cm.
Cerclé de laiton, sous verre, avec annotations effacées au revers
A.B.E.
800/1 000€

310. Ecole française du début du XIXe siècle.
« Jean Philibert Auguste Garron de la Béviere (1778-1809), mort le 7 avril 1809 en Espagne, capitaine au 25e dragons. »
Miniature rectangulaire sur ivoire (petites traces d'humidité).
Cerclé de laiton, sous verre, cadre en bois.
6 x 4,5 cm.
A.B.E.
800/1 000€

Biographie :
Auguste Jean Emile GARRON de LA BEVIÈRE
Né le 8 juillet 1778 dans l'Ain. Décédé le 7 ou le 8 avril 1809.
Capitaine du 25e dragons

311. Ecole française du XIXe siècle.
« Maréchal de camp, grand croix de la Légion d'honneur, chevalier de Saint Louis. »
Miniature ovale sur ivoire (fèle).
Cerclé de laiton, sous verre. Cadre en bois.
7,5 x 6,2 cm.
A.B.E.
800/1 200€

312. Ecole française de la fin du XIXe siècle.
« Le Maréchal Ney portant la Légion d'honneur et la Couronne de fer. »
Miniature rectangulaire. Cerclé de laiton sous verre. Cadre en bois verni.
8 x 7 cm.
B.E.
200/300€

309

310

311

312

313. **Ecole française du début du XIXe siècle.**
Ecole de Gros.
« Officier d'artillerie à cheval, chevalier de la Légion d'honneur, dans une campagne italienne. Epoque Premier Empire. »
Huile sur toile (restaurations). Porte une signature « *GROS* »
66 x 81 cm ;
Cadre en bois doré avec cartouche.
A.B.E.
2 000/3 000€

Collection de Monsieur B.
Sabres (directoire – consulat- empire)

314. **Sabre d'officier supérieur de Cavalerie.**
Poignée en ébène quadrillé. Monture en laiton doré, ciselé et gravé. Calotte à courte jupe. Garde à une branche évidée et deux oreillons en navette, joliment ciselée de motifs floraux et de feuillages ; quillon courbe vers le bas. Belle lame courbe à dos plat, contre tranchant et pans creux, gravée, dorée et bleuie au tiers de feuillages, trophées d'armes et rinceaux feuillagés. Fourreau en laiton doré, orné de bouquets, feuilles d'eau, feuillages et rinceaux, à deux bracelets ciselés et deux anneaux en laiton.
B.E. Epoque Directoire/Ier Empire.
5 000/6 000€

315. **Sabre d'officier supérieur d'Etat Major de cavalerie légère.**
Poignée en bois quadrillé. Monture en laiton ciselé. Calotte à courte jupe ciselée de palmettes. Garde à une branche évidée et deux oreillons en navette, ornée de glaives enrichis de couronnes de laurier. Quillon en fleur. Lame courbe, à dos plat, contre tranchant et pans creux, gravée, dorée et bleuie au tiers. Fourreau en tôle de fer bleui (patiné) à deux larges bracelets, longue bouterolle et deux anneaux en laiton.
B.E. Epoque Consulat/Ier Empire.
3 000/3 500€

316. Beau sabre d'officier supérieur de Hussards.
Poignée recouverte de basane avec filigrane. Monture en laiton doré. Calotte à courte jupe découpée. Garde à une branche et deux oreillons en baguette ; quillon droit se terminant en bouton cannelé. Lame courbe en damas, à dos rond, contre tranchant, pans creux et gouttière, décorée au talon d'étoiles, lunes et trophée d'armes sur fond d'or.
Bon fourreau en laiton, ciselé gravé et orné en ronde bosse de hussards chargeant sur fond de camp, palmettes, fleurs, fuseaux enflammés et éclairs, à dos parsemé de fleurettes. Dard en fer.
B.E. (coupé à l'extrémité du fourreau, lame et dard avec traces d'oxydation par endroit).
Epoque Ier Empire.
4 000/6 000€

317. Sabre de cavalerie d'Officier de Dragon.
Poignée recouverte de basane avec filigrane en cuivre. Monture en laiton doré. Garde dite « *de bataille* », à branches et coquille ajourée. Belle et longue lame droite, à dos plat et double pans creux, marquée au talon « *Coulaux Frères* » et « *Manufacture de Klingenthal* » ; finement gravée, dorée et bleuie au tiers, à décor de trophées, d'armes, de faisceau de licteur, d'homme en armes, de drapeaux et feuillages. Fourreau en cuir à trois grandes garnitures en laiton découpé, décoré au trait. Anneau et dard en fer.
B.E. Epoque Consulat/Ier Empire.
4 000/6 000€

318. Sabre d'officier de Cavalerie Légère.
Monture en laiton doré dite « *à la chasseur* », à calotte à jupe longue. Garde à trois branches et deux oreillons en navette ciselée de fleurs, feuillages, rinceaux et losanges. Quillon courbe vers le bas, en goutte. Lame courbe à dos plat, contre tranchant et pans creux. Foureau en tole de fer patiné à garnitures en laiton doré, à deux larges bracelets ornés de mufles de lion en demi ronde bosse et une longue bouterolle joliment ciselée de bouquets feuillagés.
B.E. Epoque Ier Empire/Restauration.
3 000/4 000€

319. Sabre d'officier d'infanterie de la Garde des Consuls puis de la Garde Impériale.
Poignée en ébène quadrillé. Monture en laiton gravé. Pommeau à côtes de melon à jupe courte finement gravée. Garde à une branche et quillon évidé ; nœud de corps gravé. Belle lame courbe à dos plat, contre tranchant et pans creux, gravée, dorée et bleuie au tiers. Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton décorées au trait.
B.E. Epoque Consulat/Ier Empire.
2 500/3 500€

60

Collection de Monsieur B.
Coiffures du Premier au Second Empire

320. Shakspa de sous officier de lancier de la ligne ou de chasseurs à cheval.

Bandeau et visière avec trottoir à poux en cuir. Bandeau en cuir surpiqué en partie basse, bordé d'un galon en passementerie de fil d'argent, surmonté un galon de velours noir . Pavillon recouvert de drap vert, surpiqué, à soutache de fil d'argent. Coins de renfort, attaches de jugulaires en mufle de lion, jugulaire à anneaux et jonc en laiton argenté. Plaque rayonnante en laiton, à écu argenté portant un motif à l'Aigle en laiton ciselé.
Cocarde troupe en cuir peint tricolore (blanc, rouge, bleu).
Coiffe intérieure présente en mauvais état, en cuir et drap fin.
A.B.E. Epoque Premier Empire.
4 000/6 000€

321. Shako de lieutenant de chasseurs à cheval.
Fût en carton recouvert de feutre. Galon en passementerie argenté à motif « *cul de dé* ». Bourdalou en velours noir. Calotte et visière en cuir verni. Jugulaires à écailles doublées de velours et bossettes au cor en laiton argenté. Bouton grelot en laiton, avec ganse en torsade de fil d'argent. Pompon en torsade de fil doré. Cocarde d'officier brodée en fil argent, rouge et bleu. Coiffe intérieure en cuir avec restes de dents de loup.
Marqué à l'intérieur à la plume « *RODE Sous lieutenant* ».
B.E. Epoque Premier Empire.
3 000/4 000€

322. Shako troupe du 105e régiment de ligne.
Calotte et visière en cuir. Fût en feutre taupé. Bourdalou en cuir. Plaque modèle 1810 en laiton, au chiffre estampé « *105* ». Cocarde tricolore en cuir. Jugulaires à écailles et bossettes étoilées en laiton. Plumet carotte écarlate.
A.B.E. Epoque Ier Empire.
2 000/3 000€

323. Casque d'officier de dragons.
Cimier en laiton doré et ciselé orné sur le devant d'un masque de Méduse grimacante. Bombe en laiton. Bandeau en peau de Panthère. Rosaces en laiton doré, jugulaires à écailles
Bandeau et visière recouverts de peau de lépoard.
Coiffe intérieure en cuir et toile
Crinière avec tresse et houpette de marmouset en crin noir.
B.E. Belle reconstitution.
Cimier et lentille de marmouset anciens.
3 000/5 000€

324. Shako troupe du 51e régiment d'infanterie de ligne modèle 1812.
Fût en carton recouvert de drap noir. Calotte, bourdalou et visisière en cuir. Plaque à l'aigle au chiffre « *51* » découpé. Jugulaires à écailles et rosaces étoilées. Cocarde en cuir tricolore. Pompon boule écarlate.
E.M. En partie du Ier Empire, remontage ancien.
(Manque coiffe intérieure).
1 000/1 500€

325. Shako dit de colonel en second du 135e régiment de ligne.
Fût en carton recouvert de feutre taupé. Calotte en feutre et visière en cuir noir. Double galon doré. Bourdalou en velours noir. Plaque du modèle 1812 à l'aigle, au chiffre « *135* » à jours, jugulaires à écailles et bossettes à la grenade en laiton doré. Cocarde tricolore, ganse et boutons au chiffre « *135* » doré.
A.B.E. En partie du Ier Empire. (remontage composite, réparation, coiffe intérieure en grande partie manquante).
Avec un pompon en laine blanche postérieur.
3 000/5 000€

Ce shako a été étudié dans « Soldats de France n°4 (1942)

326. Shako d'officier d'artillerie modèle 1812.
Fût en feutre. Bourdalou en velours noir. Galon en passementerie de fil doré, et bandeau de velours noir.
Calotte en cuir. Visière en cuir gauffré de frises fleuries.
Plaque à l'aigle, à motifs rapportés de canons entrecroisés, jonc et jugulaires à écailles et bossettes à l'étoile.
Cocarde bordé d'officier (rouge, argent et bleu). Coiffe intérieure (postérieure) en maroquin noirci et toile cirée.
Pompon boule en laine blanche à olive brodée écarlate.
B.E. En partie d'époque Premier Empire.
4 000/6 000€

327. Plaque de shako du 4e régiment
en laiton estampé au chiffre « *4* ».
B.E. Epoque Ier Empire.
300/400€

328. Deux grands plumets de tambour-major :
a-en plumes écarlates. Long. : 40 cm.
b-en plumes tricolores. Longueur : 43 cm.
B.E. Epoque Restauration/Monarchie de Juillet.
800/1 200€

329. Plaque de shako modèle 1812
de la 12e Légion de la garde nationale, en métal blanc, à l'aigle et au chiffre « *12* » à jours.
B.E. Epoque Ier Empire.
300/400€

330. Chapska d' officier des Lanciers de France

Visière et bandeau en cuir verni. Pavillon recouvert de drap écarlate (petite restauration sur le pavillon), à galon à lézardes à trois rangs (celui du milieu argenté) et soutaches en passementerie dorée. Renforts de coins et attaches de jugulaires en mufle de lion en laiton argenté. Jugulaire à anneaux gourmette, jonc et plaque rayonnante aux grandes armes de France sur faisceau de lances en laiton (restes de dorure).

Cocarde d'officier brodée de fil d'argent, à cœur en fil blanc. Plumet saule en plume blanche à olive en laiton.

Cordon raquette en passementerie de fil argenté. Coiffe intérieure en cuir et toile enduite. Intérieur doublé de papier d'époque.

B.E. Epoque Restauration

3 000/4 000 €

331. Shako d'officier du 34e régiment de ligne modèle 1818.
Fût en carton recouvert de feutre taupé. Cocarde au lys sur fond rayonnant en métal blanc. Calotte et visière en cuir. Galon argent et bourdalou en velours noir. Plaque aux « *Armes de France* », encadrées de palmes, au chiffre « *134* » découpé. Jugulaires à écailles et bossettes étoilées en laiton doré. Coiffe intérieure en cuir. Double pompon écarlate.
B.E.
800/1 200€

332. Shako d'officier de la garde nationale modèle 1825 modifié 1831.
Fût en carton recouvert de feutre taupé. Calotte et visière en cuir. Galon argent et bourdalou en velours noir. Plaque au « *coq* » marquée au centre « *Liberté* », jugulaires à écailles et bossettes à la grenade en laiton doré. Cocarde tricolore en métal. Coiffe intérieure en cuir.
Double pompon vert et rouge.
A.B.E.
800/1 000€

333. Casque à chenille de trompette de la Garde nationale.
Bombe en cuivre argenté (coup réparé par soudure). Cimier à godrons, porte plumet, jugulaires à écailles doublé de drap avec cordonnets à glands en passementerie, bandeau à décor de palmes et chênes sous couronne, à la fleur de lys argentée et jonc en laiton. Bossettes à la fleur de lys argentée.
Crinière en crin blanc (démontée).
Restes de coiffe en cuir et fine toile. Avec plumet d'époque en plume blanche à olive en cuivre argenté.
E.M. Epoque Restauration.
1 500/2 500 €

334. Shako de chasseurs troupe 1831 de la garde nationale.
Calotte, bourdalou et visière en cuir. Fût en feutre taupé (ciré). Galon argenté. Plaque au coq et au cor. Jugulaires à écailles et bossettes au « *cor* » en laiton argenté. Cocarde tricolore. Coiffe intérieure en cuir. Double pompon lentille bleu et écarlate.
Epoque Louis-Philippe.
600/800€

335. Chapska de sous officier des lanciers d'Orléans.
Visière et bandeau en cuir verni. Pavillon recouvert de drap écarlate, à galon et soutaches en passementerie dorée. Renforts de coins, jugulaire à anneaux gourmette, attaches de jugulaires en mufle de lion et plaque rayonnante au coq sur faisceau de lances, et branches de laurier, en laiton.
Cocarde brodée rouge argent et bleu. Pompon boule jonquille. Coiffe intérieure en peau, à dents de loup.
B.E. Epoque Monarchie de Juillet (trois clous ajoutés pour la fixation de la plaque et le pavillon.
2 500/3 500 €

336. Casque d'officier de cuirassier modèle 1845.
Bombe en argent, poinçonnée à l'arrière. Cimier, marmouzet, porte-plumet, jonc, jugulaires à anneaux et rosaces rayonnantes en laiton doré. Bandeau en veau marin. Coiffe intérieure en cuir dorée en bordure au petit fer. Crinière en crin noir. Houpette en crin écarlate. Plumet écarlate sur olive en laiton argenté.
B.E. petites traces d'usure d'usage au bandeau.
Dans un coffret de transport d'époque en bois gainé à l'intérieur de peau. Avec étiquette (illisible).
4 000/6 000€

337. Casque de dragon modèle 1845 modifié en 1858.
Bombe en laiton (débosselée, réparée). Bandeau en léopard. Cimier à godrons. Marmouzet, jugulaires à anneaux, rosaces et porte plumet en laiton.
Crinière en crin noir.
Coiffe intérieure en cuir (postérieure).
A.B.E. Epoque Louis-Philippe/Second Empire.
1 500/2 000€

54
105

338. Shako fantaisie de musicien
de style Louis-Philippe. Calotte, bourdalou et visière en cuir. Fut recouvert en partie de velours richement brodé et de drap. Plaque de musicien Louis-Philippe et jugulaires à fausses écailles en laiton.
Coiffe intérieure en cuir.
400/500€

339. Shako de chef de musique
en carton recouvert de drap bleu.
Galon et chevrons argentés. Plaque de musicien aux « *Armes de France* » effacées. Jugulaires à fausses écailles à bossettes aux lyres en métal argenté. Coiffe intérieure en cuir.
Modèle fantaisie, avec galon postérieur et visière remplacée.
Composite. Vers 1820/1850.
400/500€

340. Casque de cuirassier modèle 1858.
Bombe en fer, matriculée. Bandeau en peau de veau marin. Cimier, marmouzet, jugulaires à anneaux et rosaces en laiton.
Coiffe intérieure en cuir.
Crinière en crin noir. Houpette de marmouzet en crin écarlate.
B.E. Epoque Second Empire
(manque la doublure de la nuquière).
800/1 200€

Collection de Monsieur B.
Équipements

341. **Sabretache de hussard du 9e régiment**
en cuir havane, à anneaux en laiton, recouvert de drap écarlate brodé de laine et de coton, galon jaune.
Reconstitution du Centenaire de la Révolution.
800/1 000€

342. **Giberne d'officier de cavalerie légère.**
Coffret en bois recouvert de cuir, surpiqué sur le dessus. Côtés ornés de visages d'hermès en bronze ciselé et doré. Jonc et motifs de pattelette à l'Aigle sur foudre, couronne impériale en bronze doré et ciselé. Attache de pattelette par bouton d'attache en cuir roulé. Banderole en cuir à garnitures, écusson à motif rapporté à l'aigle et mufle de lion porte épinglettes en bronze doré et ciselé.
B.E. Epoque Premier Empire.
4 000/5 000 €

Provenance : n°82, vente de la collection Blondieau du 4 mars 2009.

343. **Sabretache de bureau**
en cuir verni dans le goût du Second Empire. Motif à l'aigle au chiffre « *60* » à jours, sur canons croisés.
B.E.
100/150€

344. **Giberne d'officier de chasseurs à cheval.**
Coffret en bois recouvert de maroquin rouge. Côtés ornés de têtes de méduse grimaçantes, jonc et motif au cor en laiton argenté.
Banderole en maroquin rouge bordé d'un galon « *cul de dé* » en passementerie argentée à deux garnitures à décor de toiles d'araignée, motif au mufle de lion, et écusson à l'aigle.
B.E. Epoque Premier Empire.
4 000/5 000€

343

344

345. FRANCE

Ensemble de trois décorations :
-Etoile de chevalier de la Légion d'honneur du 3e type, en réduction. Argent, or et émail (éclats). Poinçon au faisceau de licteur. Ruban postérieur. 41x26 mm.
- Etoile de chevalier de la Légion d'honneur du Second Empire, en réduction. Argent, or et émail (éclats). Poinçon tête de sanglier. Avec un ruban à rosette. 49 x 31 mm.
-Médaille de Sainte-Hélène, en bronze doré. 51 x 31 mm.
T.B. à T.TB.
150/200 €

346. Giberne d'officier de la garde nationale à cheval modèle 1816.

Coffret en cuir noir. Côtés, jonc et fleur de lys en cuivre argenté. Banderole en cuir à garnitures débouche lumière et écusson à la fleur de lys en laiton argenté.
A.B.E. (Attache de patelette et flèche de banderole cassés).
500/600€

Provenance : Vicomte Louis de Vallemorey

347. Giberne d'officier de chasseurs à cheval, modèle 1872

Coffret en cuir noir doublé au dos de maroquin rouge. Cotes, jonc et motif rayonnant au cor. Banderole doublée de velours bleu. Garnitures, mufle de lion et écu au cor en laiton.
A.B.E. IIIe République.
400/500€

348. Beau basson russe ou serpent droit.
Corps en bois à trois clés, garnitures et tube en laiton.
Pavillon en tête de serpent à gueule ouverte en laiton polychrome à fond rouge, col vert.
Signé sur la bague du milieu « *Vve Sautermeister Muller à Lyon* ».
Long. : 103,5 cm.
B.E. Première moitié du XIXe siècle.
4 000/6 000€

349. Cuirasse de carabinier modèle 1825 Second Empire.
En tôle de fer recouverte de plaques de laiton. Rivets en laiton. Plastron avec plaque à l'aigle du Second Empire sur fond rayonnant en fer. Ceinture en cuir noir, (cassée), à boucle rouleau en laiton. Bretelle à double garnitures et agrafes en laiton. Tirants en cuir.
Plastron : « Manufre Rale de Châtellerault avril 1839 – 1 T – 2 L. n°696.
Dossière : « Manufre Rale de Klingenthal juin 1833 - 1 T – 2 L. n°961.
B.E.
800/1 200€

Collection de M. X

souvenirs, coiffures et armes

(n°350 à 370)

350. **GARDETTE Louis (XIXe-XXè).**
« L'Empereur Napoléon au bivouac accompagné de chasseur à cheval et ordonnance ».
Huile sur toile, signée en bas à gauche et datée *« 1904 »*. Cadre doré et sculpté.
55 x 38 cm.
1 200/1 500€

351. Shako de sous-officier du 56e régiment d'infanterie de ligne modèle 1810.
Fut en feutre. Calotte, bourdalou et visière gaufrée en cuir noir. Plaque modèle 1810 au chiffre estampé du « *56* ». Jugulaires à écailles et rosaces à l'étoile en laiton doré. Cocarde tricolore. Ganse de passementerie dorée. Bouton demi grelot. Pompon en fils argenté (manque la coiffe intérieure).
Epoque Ier Empire.
3 000/4 000€

352. Shako troupe modèle 1810.
Fut en feutre. Calotte et bourdalou à boucle de serrage en cuir. Visière en cuir à bordure feuillagée. Plaque modèle 1810 estampée au chiffre du 14e, jugulaires à écailles et rosaces à la grenade en laiton. Cocarde en cuir tricolore. Pompon écarlate (reste de coiffe en cuir intérieure).
A.B.E.
Epoque Ier Empire.
2 000/3 000€

353. Shako d'infanterie troupe du 6e régiment modèle 1806.
Fut en feutre. Calotte, visière et bourdalou avec boucle de serrage en cuir noir. Plaque à l'aigle au chiffre « *6* » découpé modèle 1806 et jugulaires à écailles en laiton. Coiffe intérieure en cuir et toile écrue (usure).
Cocarde tricolore en cuir. Plumet vert et écarlate.
A.B.E. Epoque Ier Empire.
3 000/4 000€

354. Shako de sous-officier d'infanterie du 5e régiment de ligne 1810.
Fut en fort papier recouvert de feutre en partie taupé. Calotte, bourdalou à boucle de serrage et visière gaufrée en cuir. Plaque modèle 1810 au chiffre rapporté. Jugulaire à écailles et rosaces étoilées en cuivre doré. Cocarde en tissu tricolore.
Reste de coiffe intérieure en cuir.
E.M. Epoque Ier Empire.
(accident au fût et restauration de trois écailles de jugulaire).
2 000/3 000€

355. Shako d'officier du 134e régiment d'infanterie de ligne.
Fut recouvert de feutre taupé. Calotte en cuir. Galon et bourdalou en velours noir (usure). Platine à l'aigle modèle 1812 au chiffre « *134* » rapporté. Jugulaires à écailles et bossettes étoilées en laiton doré. Cocarde argentée, ganse et bouton dorés à l'aigle. Pompon lentille écarlate au chiffre « *2* ». Coiffe intérieure en cuir (manque la soie).
B.E. Epoque Restauration. Plaque époque Empire.
(petits accidents à la visière).
Etiquette de « *Bossens, Chapelier à Lyon* ».
3 000/5 000€

Bossens Marchand chapelier à Lyon sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, rue de la Glacière.

356. Casque de garde du corps du Roi 1er modèle.
Bombe en cuir. Plaque, cimier, garnitures, bossettes et jugulaires à écailles en cuivre argenté. Crinière noire. Coiffe intérieure en cuir et soie.
A.B.E. Vers 1814. (coups, manque les glands d'attache, en partie désargentée).
3 000/4 000€

357. Shako d'officier du 48e de ligne modèle 1821.
Fut en carton recouvert de feutre taupé. Calotte et visière en cuir noir. Galon en passementerie doré . Bourdalou en velours noir. Plaque aux armes de France au chiffre *« 48 »*. Jugulaires à fausses écailles. Bossettes étoilées et jonc en laiton doré. Cocarde en métal argenté. Pompon en laine blanche. Coiffe intérieure en cuir (petit accident).
B.E. Epoque Restauration.
800/1 200€

358. Shapska de sous officier du 6ème lancier.
Bombe en cuir noir. Pavillon recouvert de drap bleu, soutache aurore. Galon en passementerie rouge. Plaque rayonnante au chiffre « *6* ». Jonc et attaches de jugulaire en laiton. Coiffe intérieure en cuir noire. Cordon raquette en fils dorés. Demi pompon en laine tricolore. Plumet saule en cuir rouge.
B.E. Epoque Second Empire.
600/800€

359. Shako d'officier de chasseur de la Garde Nationale.
Calotte et visière en cuir. Fut recouvert de feutre taupé. Galon en passementerie argent. Bourdalou en velours noir. Plaque au coq et au cor et jugulaires à fausses écailles en cuivre argenté et doré. Cocarde et pompon tricolore. Coiffe intérieure en cuir.
B.E. Epoque Monarchie de Juillet.
600/800€

360. Casque de dragon modèle 1858 troupe.
Bombe, cimier, jugulaires à anneaux et bossettes en laiton à décor repoussé. Bandeau en tissus tigré. Coiffe intérieure en cuir. Marmouset et queue de cheval en crin. Plumet écarlate sur olive en laiton. Bon matricule.
B.E.
600/800€

361. Casque d'officier de dragon modèle 1872.
Bombe nickelée. Bandeau, cimier et jugulaire en laiton doré. Coiffe intérieure en cuir décoré à l'or au petit fer. Crinière noire. Plumet écarlate sur douille en fils dorés.
B.E.
800/1 000€

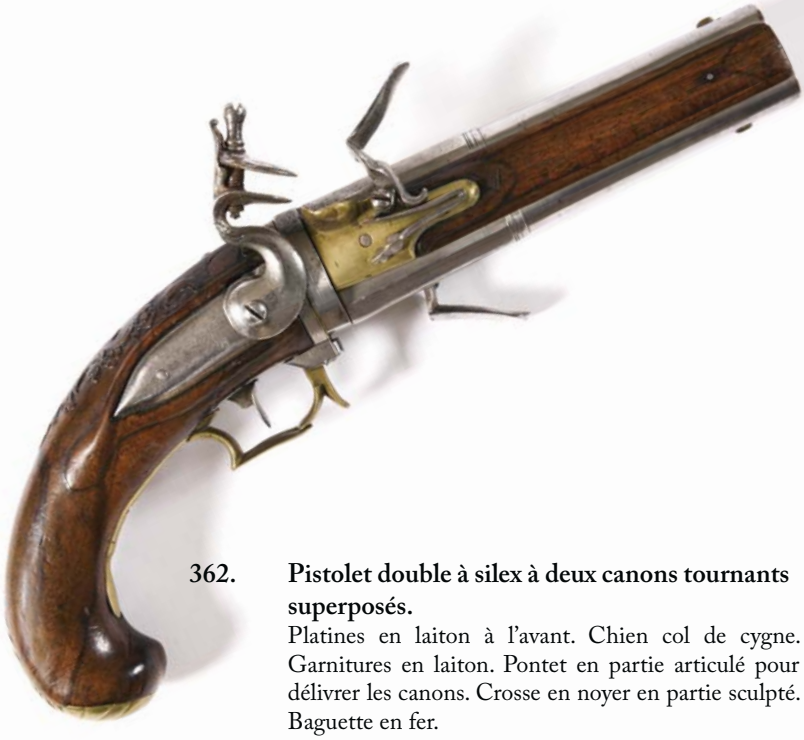

362. Pistolet double à silex à deux canons tournants superposés.
Platines en laiton à l'avant. Chien col de cygne. Garnitures en laiton. Pontet en partie articulé pour délivrer les canons. Crosse en noyer en partie sculpté. Baguette en fer.
A.B.E. (usure). Allemagne, vers 1750/1760.
800/1 200€

363. Pistolet d'arçon à silex modèle 1777.
Canon rond à méplats. Coffre en laiton uni. Crosse en noyer.
B.E. (manque crochet de ceinture et baguette, aucun poinçon, ni marquage).
400/600€

364. Paire de pistolets de demi-arçon d'époque révolutionnaire.
Canons ronds à méplat aux tonnerres. Platines et chiens à corps plats. Bassinets à pans. Garnitures en laiton. Crosses en noyer. Baguettes en fer.
A.B.E.
800/1 200€

365. Paire de pistolets d'arçon à silex.
Canons ronds à pans aux tonnerres, décorés, gravés avec reste d'or. Platines et chiens col de cygne à corps ronds . Bassinets en fer. Garnitures en fer découpé gravé. Baguettes en bois. Crosses en noyer en partie sculpté.
B.E. Epoque Louis XVI (quelques petits éclats).
1 200/1 500€

366

367

368

369

370

366. Pistolet à silex modèle An XIII.
Canon rond à méplat au tonnerre. Garnitures en laiton. Crosse en noyer. Baguette en fer.
Sans garantie.
300/400€

367. Pistolet d'arçon à silex modèle An XIII.
Canon rond, à pans, poinçonné au tonnerre. Platine gravée « *Manufre Imp de Charleville* » (reprise). Garnitures en laiton. Baguette en fer. Crosse en noyer.
B.E.
800/1 000€

368. Pistolet de gendarmerie à silex modèle modèle an IX.
Canon rond à pans au tonnerre, daté « *1816* ». Platine de la « *Manufacture Roy de Maubeuge* ». Garnitures et baguette en fer. Crosse en noyer.
B.E.
600/800€

369. Pistolet à silex d'officier Ier Empire.
Canon à pans, poinçonné, à âme lisse. Platine et chien col de cygne à corps plats. Garnitures en fer découpé. Crosse en noyer à quadrillage vannerie. Calotte à huit pans. Baguette en bois.
B.E.
800/1 200€

370. Pistolet à silex d'officier de la garde nationale.
Canon rond à méplat au tonnerre, poinçonné « *DT* ». Platine gravée « *Mre Royale de Versailles* ». Garnitures en laiton. Crosse en noyer. Baguette en fer.
Ces pistolets étaient dérivés des modèles de garde du corps du roi.
B.E.
1 000/1 500€

Armes blanches et à feu à divers

371. Paire de pistolets à silex britanniques type Tower.
Canons ronds. Platines signées « BRASHER» et chiens à corps plats. Garnitures en laiton. Crosses en noyer. Baguettes en fer. A.B.E Début du XIXe siècle.
On y joint une poire à poudre en corne.
800/1 200 €

372. Petit pistolet à silex de voyage.
Canon rond rainuré. Platine gravée et chien col de cygne uni, à corps plats. Bassinet en fer. Garnitures en fer découpé uni. Crosse en noyer.
B.E. Vers 1760-1780 (manque la baguette, chien réparé).
400/500€

373. Pistolet à silex ottoman.
Canon rond finement ciselé avec reste d'or au tonnerre. Platine et chien col de cygne ciselés et enrichis d'or. Garnitures en fer et argent, ciselées. Fine Monture en noyer sculpté.
A.B.E. (manque les deux oreilles du pommeau et léger manque de bois).
Avec une cartouchière de ceinture à seize emplacements dont trois avec chargettes en fer, en cuir brodé de fils de soie et d'argent.
B.E. Turquie Fin du XVIIIe siècle.
600/800€

374. Sabre d'abordage modèle AN IX.
Poignée et monture en fer peint en noir. Lame cintrée à dos plat et pans creux poinçonné de Marion et Bick (Klingenthal).
A.B.E. SF.
200/300 €

375. Sabre de tambour major.
Poignée en corne. Monture en laiton ciselé. Garde à chainette, deux quillons inversés et oreillons ornés de masques de grotesques. Lame courbe à dos plat, contre tranchant, gravée *« Manuf^{e} R^{le} du Klingenthal avril 1823 »*.
Fourreau en laiton à trois garnitures découpées à décor repoussé de trophées d'armes. Dard à jours.
B.E. Epoque Restauration.
600/800€

376. Epée d'officier de santé du royaume de Sardaigne.
Fusée à plaquettes de nacre rainurée. Lame à dos gravé de l'Aigle sarde et de trophées.
Fourreau en tôle de fer laquée noir à deux bracelets et bouterole en laiton (éclats).
Avec reste de dragonne et étiquette d'attribution moderne à M. Auguste FORESTIER (Armée sarde avant 1860).
A.B.E.
300/400€

377. Sabre d'officier d'infanterie étranger.
Poignée en bois noirci quadrillé.
Monture en laiton, garde à une branche et quillon droit. Lame cintrée de WEYERSBERG à pans creux. Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton.
A.B.E. Vers 1850.
200/300€

374
377
376
375

378. **Fusil de chasse à percussion, deux coups.**
Canons ronds rubans. Platines arrières et chiens ciselés en chiens, à corps plats. Garnitures en fer gravé de feuillages. Crosse en noyer sculpté d'une tête de vieillard et d'un bec de canard. Baguette en bois à embout laiton
A.B.E. Vers 1840.
200/300€

379. **Carabine à percussion un coup.**
Canon à pans. Platine et chien à corps plat. Garnitures en laiton découpé. Crosse à joue en noyer.
Baguette en bois à embout laiton.
Vers 1820.
300/400€

380. Claude BOUVET, d'après.
Ecole française du XIXe siècle.
« *L'Empereur Napoléon Ier en pied remettant une légion d'honneur au Camp de Boulogne.* »
Bas-relief en bronze signé sur la terrasse, fixé sur une plaque de marbre blanc, orné aux angles de rosaces en bronze doré.
88 x 47 cm.
B.E.
2 500/3 000 €

381. Aigle aux ailes déployées de parement
en demi-ronde de bosse, en fonte.
Début du XIXe siècle
32 x 28 cm
200/300 €

Provenance :
Proviendrait du château des Tuileries

382. PLAQUE DE CHEMINEE
en fonte représentant les Grandes armes Impériales
Epoque 1er empire
65 x 64 cm
1 200/1 500 €

Provenance :
Proviendrait du château des Tuileries

383. PLAQUE DE CHEMINEE
en fonte représentant Napoléon 1er à cheval
XIXe siècle
50 x 50 cm
600/800 €

384. Paire de lanternes
de forme hexagonale en tôle et laiton, elles ont été surmontées d'un aigle aux ailes déployées en bronze
Style Empire- Montées à l'électricité
(un aigle à refixer, manque deux verres amovibles)
H : 83 cm
200 / 300 €

385. Ecole Française de la fin du XIXe siècle
Sculpture
en bronze à patine verte représentant en réduction une statue équestre de Napoléon Ier
Signée **Defarge** sur la terrasse, base rectangulaire
H : 70,5 - L : 54 -P : 28, 5 cm
800 / 1 200 €

386. Mobilier de salon
comprenant une paire de fauteuils et une bergère à dossier renversé en acajou et placage d'acajou, les montants antérieurs en gaine, surmontés de têtes de femme coiffées de tresses, terminés par des griffes et des pieds postérieurs en sabre. Décor de griffons ailés affrontés, fleurons et palmettes en bronze doré en appliques.
Style Empire
FauteuiL : H : 91,5 - L : 60 -P : 49 cm
Bergère : H : 92 - L : 62 -P : 49 cm
600 / 900 €

387. Grande jardinière
de forme ronde en acajou et placage d'acajou ornée d'un riche décor de bronzes dorés tels que : deux anses latérales à feuilles d'acanthe retenues par des fleurons, trophées de musique en appliques, griffons ailés supportant des pieds en jarret terminés par des griffes. Intérieur amovible avec une partie en zinc avec deux poignées, aussi amovible
Style Empire
(fentes)
2 000 / 3 000 €

388. Bibliothèque
en acajou et placage d'acajou, les montants en gaine surmontés de têtes de femme et ornés de palmettes, volutes, couronnes de laurier et rosaces en bronze ciselé et doré, rythment quatre vantaux en partie grillagés. Elle est surmontée d'une corniche et repose sur plinthe avec des bronzes dorés en appliques
Style Empire
H : 196 - L : 247 - P : 51, 5 cm
1 500 / 2 500 €

389. Cartonnier
en acajou et placage d'acajou, il présente cinq cartons et ouvre à un vantail plein en façade démasquant un coffre-fort, il repose sur une plinthe. Riche décor de bronzes ciselé et dorés tels que : palmettes, couronnes de laurier, fleurons, chapiteaux à têtes d'aigle, profils de Bacchus. Dessus de marbre vert
Style Empire
(manque à un carton)
H : 142, 5 - L : 58 - P : 37 cm
500 / 800 €

390. **Suite de six chaises**
en acajou et placage d'acajou à ramages, le dossier cintré ajouré ornés d'un large bandeau vertical, les montants sculptés de feuilles de lotus, la ceinture droite, elles reposent sur des pieds antérieurs gaines terminés par des griffes de lion en bronze doré et des pieds postérieurs arqués
(petites restaurations, petites griffures)
H : 82 - L : 48 - P : 38, 5 cm
500 / 800 €

391. **Lampadaire**
en acajou et placage d'acajou, composé d'un fût en forme de colonne surmonté d'un chapiteau feuillagé en bronze doré et d'une base triangulaire avec trois femmes drapées à l'antique, agenouillées, en bronze patiné
Style Empire
(fentes, restaurations, petits manques)
H : 152 cm
300 / 500 €

392. Console
de forme rectangulaire en acajou et placage d'acajou à ramages et maillé, elle ouvre à trois tiroirs en ceinture, les montants arrondis soutenus par des bustes d'égyptienne en gaine en bois patiné et doré, elle présente deux étagères réunies par un fond de miroir, et repose sur une plinthe. Poignée de tirage à tête de cygne en bronze partiellement patiné ; dessus de marbre vert de mer
Style Empire
H : 102 - L : 142 - P : 47, 5 cm
1 000 / 1 500 €

393. Table de salle à manger
de forme rectangulaire en acajou et placage d'acajou, la ceinture bandeau, le plateau à pans coupés supporté par des pieds gaines surmontés d'une tête d'égyptienne en bronze doré et terminés par des griffes. Elle présente trois allonges en placage d'acajou. Marque au feu M.Rinck et tampon « *Groupe de l'Ébénisterie d'Art M.R, Union Nat^le^ Industries Françaises de L'Ameublement* »
Style Empire
(altération du vernis au plateau)
H : 102 - L : 142 - P : 47, 5 cm
L d'une allonge : 45 cm
1 200 /1 800 €

394. **Bureau plat**
de forme rectangulaire en acajou et placage d'acajou, il ouvre à trois tiroirs en ceinture, les pieds gaines surmontés de tête de femme couronnée, les entrées de serrures ornées de putti ailés tenant des guirlandes de laurier, des palmettes en applique, une frise de rais de cœur ceinturant le plateau et des pieds griffes en bronze ciselé et doré. Dessus de maroquin taché et décoloré
Style Empire
(petits soulèvements au plateau et mauvais état du maroquin)
H : 102 - L : 142 - P : 47, 5 cm
2 000 /3 000 €

395. **Sculpture**
en marbre blanc représentant l'Empereur romain Auguste harnaché de sa cuirasse d'après celle conservée au musée du Vatican
Travail Néoclassique
(restauration à un doigt)
H : 75, 5 cm - L : 21, 5 -P : 46, 5 cm
2 500 / 3 500 €

Considéré comme le premier empereur romain, Auguste (Augustus), nait sous le nom de Gaius Octavius Thurinus, le 23 septembre 63 av. J. -C. à Rome, d'abord appelé Octave puis devenu Octavien. Le Sénat et le peuple romain lui demande d'administrer l'immense Empire romain, il devient alors Auguste. Homme fascinant, audacieux tout en étant conservateur qui change le destin et la gestion de l'Empire romain. Son génie politique et social devient alors une référence, un modèle : peut-on considérer qu'il l'a été pour Musée du Vatican Napoléon Bonaparte ? Il porte le nom d'Imperator Caesar Divi Filius Augustus à sa mort le 19 août 14 apr.

396. Paire de meubles d'appui
en acajou et placage d'acajou, la caisse en acajou, ils ouvrent à deux portes en façade plaqués au revers d'acajou et présentent deux étagères intérieures. Ils reposent sur une plinthe. Dessus de marbre vert de mer
Marque au feu M. Rinck et tampon « *Groupe de l'Ébénisterie d'Art M.R, Union Nat^le Industries Françaises de L'Ameublement* »
Style Empire
H : 100, 5 - L : 147 - P : 52, 5 cm
7 000 / 10 000 €

397. **Bergère**
à dossier cintré en bois redoré, les accotoirs à manchette sculptés de feuilles de lotus reposent sur des montants antérieurs à tête de cygne terminés par des pieds griffes, les pieds postérieurs en sabre.
Style Empire
(éclats)
H : 93 - L : 70 -P : 60 cm
400 / 600 €

D'après le trône exécuté en 1804 par Jacob-Desmalter pour la salle du trône du palais de Saint Cloud et transféré au palais de Fontainebleau [1]

398. **Trône**

en acajou, placage d'acajou et bois doré, à large dossier médaillon, richement sculpté d'un important tore de laurier rythmé par des rubans transversaux de perles et de fleurons, la ceinture cintrée ornée de palmettes et de fleurons ; les accotoirs droits et à manchettes, supportés par des montants antérieurs à protomes détachés surmontés d'une boule étoilée.
Style Empire
H : 105 - L : 73 - P : 65 cm
8 000 / 12 000 €

Si le dessin initial du trône est réalisé par Charles Percier, il est repris postérieurement dans le recueil de « La Mésangère Meubles et Objets de goût 1796-1830 » pl 68 (reproduit ci-contre) avec quelques variantes.

1- Où il se trouve encore aujourd'hui

399. **ECRAN**
en acajou et placage d'acajou à toutes faces, les montants détachés en gaine surmontés de têtes d'Egyptienne et terminés par des pieds griffes en bronze doré. Il est surmonté d'un fronton triangulaire et repose sur des patins terminés par des roulettes.
Style Empire avec quelques éléments anciens
(Restaurations et petits accidents de placage)
H : 89 - L : 65 cm
300/400 €

400. **Paire de tabourets**
de forme carré en placage d'acajou, les ceintures droites, ils reposent sur des pieds gaines terminés par des griffes et des patins. Ils sont ornés d'un décor de bronzes ciselés et dorés tels que : étoiles et palmettes
Style Empire
(quelques usures à la dorure)
H : 45 L : 35,5 P : 35,5 cm
150 / 200 €

401. Lit de repos

en acajou et placage d'acajou à toutes faces, les chevets renversés terminés par des enroulements et richement sculptés d'un large tore de laurier rythmé par des rubans transversaux de perles en bois partiellement doré. Il présente un riche décor de bronzes ciselés et dorés tels que griffons ailés et volutes feuillagées d'acanthe sur les flasques ; fleurons, couronne d'olivier et fleurons sur le long pan avec au centre en applique un bas-relief représentant deux guerriers à l'antique adossés à une athénienne avec l'inscription *L.CH : PERLASCA-1912*, sur le bouclier de l'un des deux. Il repose sur des pieds en griffes de lion et des petits patins.
Style Empire
H : 76 - L : 209 -P : 100 cm
800 / 1 200 €

402. Guéridon

de forme ronde en acajou et placage d'acajou il est orné d'un riche décor de bronzes ciselés et dorés tels que : palmettes, fleurons, encadrements de frises de rais de cœur, ornant la ceinture bandeau et putti ailés surmontant les pieds gaines terminés par des griffes et réunis par une tablette. Dessus de marbre ste Anne et galerie de bronze ajourée
Style empire
(usures à la dorure des griffes)
H : 75 D : 60 cm
500 / 800 €

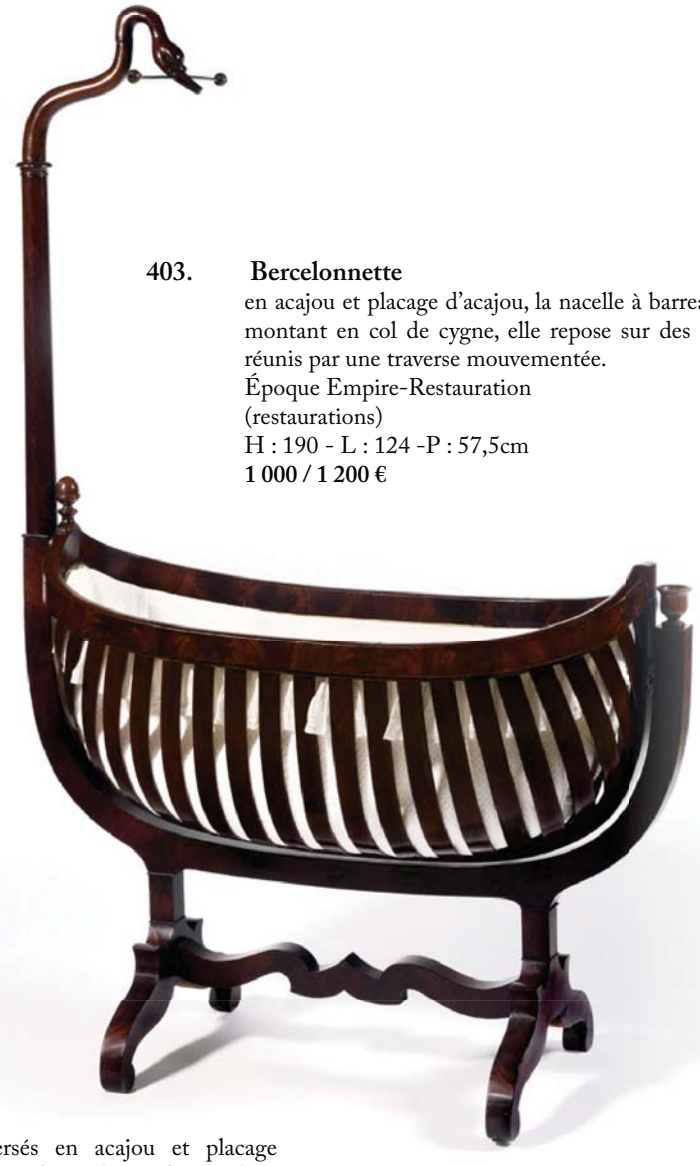

403. Bercelonnette
en acajou et placage d'acajou, la nacelle à barreaux, le montant en col de cygne, elle repose sur des patins réunis par une traverse mouvementée.
Époque Empire-Restauration
(restaurations)
H : 190 - L : 124 -P : 57,5cm
1 000 / 1 200 €

404. Méridienne
à chevets renversés en acajou et placage d'acajou, la ceinture droite, les pieds en volute
Époque Restauration
(petits accidents de placage, mangeüres)
H : 73 - L155, 5 -P : 59 cm
300 / 500 €

405. **MEUBLE D'APPUI**
de forme demi-lune en acajou et placage d'acajou à ramages, il ouvre à deux vantaux en façade découvrant deux tiroirs et deux portes latérales, rythmées par des montants en gaine surmontés de têtes de femme à l'antique sur leurs petits pieds en bronze patiné. Il présente deux tirettes latérales et repose sur des petits pieds gaines. Décoration de bronzes ciselés et dorés tels que les entrées de serrures à palmettes et volutes en applique.
Estampillé *CHAPUIS*.
Dessus de granit réparé.
Epoque Empire
(quelques fentes).
H: 101 - L: 168 - P: 66 cm
4 000/6 000 €

Bibliographie :
Ce meuble est reproduit dans l'ouvrage: l'Art et la Manière des Maitres Ebénistes Français au XVIIIe siècle, par Jean Nicolay, 1955, Le Prat Ed., p. 31 fig B.

Biographie :
CHAPUIS, ébéniste reçu maître en 1796 exécute des meubles principalement en acajou et toujours d'une facture soignée. Il a dans ses habitudes, celle d'estampiller plusieurs fois les meubles sortis de ses ateliers et dans des endroits les plus inattendus comme en atteste le meuble d'appui que nous présentons, signé plusieurs fois et dont estampille a été apposée sur la tranche d'un vantail.

406. **Petit guéridon**
à plateau circulaire en acajou et placage d'acajou, reposant sur un pied tripode terminé par des petites boules.
Ornementation de petites étoiles en bronze doré.
Hauteur : 75 – Larg : 65 cm
Début du XIXe siècle
TBE.
800/1 000 €

407. Paire de chaises

à dossier renversé en acajou et placage d'acajou à ramages, les montants terminés par des enroulements et un fleuron sont surmontés de têtes de cygne en bronze doré, la ceinture légèrement cintrée, elle repose sur des pieds antérieurs et postérieurs en sabre. Chaises et galettes estampillées P. BELLANGE.
Époque Empire-Restauration
H : 97 - L : 49 -P : 48 cm
(petites restaurations)
1 000 / 1 500 €

Pierre-Antoine Bellangé, ébéniste reçu maître en 1788

On retrouve cette adjonction de décor de col de cygne sur un lit dont on a perdu la trace mais reproduit dans la monographie [1] détaillée de Sylvain Cordier : *Bellangé Ebénistes, une histoire du goût au XIXe siècle*, dont bénéficie cet ébéniste et ses descendants. L'adaptation de ce détail témoigne de l'association entre l'ébéniste et le bronzier sollicité qui pour Pierre-Antoine Bellangé sera souvent Lucien-François Feuchère.

1- Sylvain Cordier, Bellangé Ebénistes, une histoire du goût au XIXe siècle, 2012 Mare & Martin ED : p. 420

408. **Paire de vases couverts**
en bronze doré ciselé de feuilles d'eau et de palmettes, les anses en forme de grecque retenues par des mufles de lion, ils reposent sur une base ronde et un socle quadrangulaire en marbre vert de mer orné de couronnes de laurier et de lampes antiques en appliques.
Style Empire
H : 42 cm
1 000 / 1 500 €

409. **Encrier de bureau rectangulaire**
en bronze doré ciselé de frises à quatre compartiments intérieurs. Couvercle en bronze patiné surmonté d'une élégante (manque un bras).
L'ensemble sur un socle en marbre blanc monté sur quatre pieds griffes en bronze.
XIXe siècle.
19 x 9,3 cm.
300/400€

410. Mobilier de salon

comprenant une suite de trois bergères et deux fauteuils, à dossier légèrement renversé en acajou et placage d'acajou, les accotoirs supportés par des bustes de femme ailée, la ceinture cintrée, ils repose sur des montants en gaine terminés par des pieds de cervidé et des pieds postérieurs arqués,
Première moitié du XIXe siècle
(légères variantes, restauration à un bout de pied)
FauteuiL : H 90 - L : 60 - P : 50 cm
Bergère : H : 95 - L : 64 - P : 50 cm
1 000 / 1 500 €

411. Paire de bougeoirs

en bronze redoré et patiné, le binet ciselé de quadrillage et d'une frise de laurier et de baies, est supporté par trois têtes de femme à l'antique, le fût à pans coupés terminé par leurs petits pieds. Ils reposent sur une base ronde
XIXe siècle
(léger choc à la base)
H : 30 cm
1 200 / 1500 €

Ces bougeoirs sont à rapprocher d'un dessin à la plume lavis, et aquarellé conservé au musée des Arts Décoratifs à Paris (CD 3855, fol.53, n°803)[1]
Le bronzier Claude Galle possède en août 1799 « une paire de flambeaux à trois têtes » estimée à 48 f.
Il livre des paires de flambeaux « aux trois têtes » en 1804 pour le Palais de Fontainebleau. En 1807 sont mentionnés dans le salon des aides de camp de l'Empereur: « deux paires de flambeaux en cuivre ciselé et doré à gaine ronde avec trois figures et leurs pieds, …27 cm [2]. En 1811, l'inventaire du palais de Compiègne décrit deux paires de flambeaux: « …à trois pieds et trois têtes…dans le deuxième salon du Roi de Rome[3]. »

1- Hans Ottomeyer et Peter Pröschel, Vergoldete Bronzen, Munich 1986 Vol I, p.326, fig. 5-1-7 2 2 2
2- Jean-Pierre Samoyault, Pendules et Bronzes d'Ameublement entrés sous le premier Empire, Musée National du château de Fontainebleau, Paris 1989, RMN Ed.
3 Marie-France Dupuy-Baylet, L'Heure, le Feu, la Lumière ; Dijon 2010, Faton Ed., p.77, n°31.

412. PAIRE DE FAUTEUILS

en acajou et plaquage d'acajou ornés de rosaces et guirlandes de laurier en laiton, à dossier droit ajouré sculpté d'une lyre à têtes de bélier, les supports d'accotoirs en lotus stylisé surmontant une palmette, reposant sur des pieds en sabre.
Garniture en soie jaune à motif de fleurs.
Début du XIXe siècle.
H: 94 cm, L: 59 cm Prof: 57 cm B.E.
2 500/3 000 €

Sculptures

413. Jules Edmond MASSON (1871-1932).
« L'Empereur Napoléon Ier » en pied, en marche.
Bronze à patine brune signé sur le socle.
Ht. : 34,5 cm.
800/1 200€

414. *« Napoléon Bonaparte 1er Consul, au passage des Alpes »*.
Sujet en biscuit.
Fin du XIXe siècle. (accident aux doigts).
200/300€

415. Ecole française du XIXe siècle.
« Le Général Bonaparte en Egypte »
Statuette en bronze, sur socle en marbre griotte orné d'un motif à l'Aigle dans une couronne de feuilles de laurier.
Ht : 32 cm.
B.E.
400/500€

416. L'Empereur Napoléon Ier en pied,
son chapeau sur un guéridon.
Sujet en pied, en laiton.
Ht : 28 cm. 13 x 13 cm.
XIXe siècle.
300/400€

417. Bonaparte 1er Consul.
Biscuit en buste sur piedouche (éclat).
Ht. : 26,5 cm.
Fin du XIXe siècle.
300/400€

418. SAXE, dans le goût
La maréchal Davout avec son bâton de Maréchal
Porcelaine 28, 5 cm
80/120 €

419. **SÈVRES, dans le goût de**
Buste en biscuit représentant le Général Bonaparte, les cheveux longs réunis en catogan, vêtu d'un uniforme orné de feuilles de laurier en léger relief, reposant sur un piédouche.
Socle en bois.
Modèle de Louis-Simon Boizot.
XIXe siècle.
H. 24 cm.
Hauteur avec socle : 32 cm
300/400 €

Ce buste du Général Bonaparte ou Bonaparte au catogan est créé par Louis Simon Boizot en Germinal an 6 (avril 1798).

420. **Le Premier Consul Bonaparte.**
Buste en laiton ciselé sur socle rectangulaire en marbre griotte enrichi d'une frise de feuilles d'eau.
Début du XIXe siècle.
Hauteur totale: 30 cm
Hauteur du buste: 17 cm
Base: 9.5 x 10 cm
1 500/2 000€

Œuvre en rapport :
Bustes de Bonaparte de Washington, lot 115 de la vente du Dimanche 09 Juin 2013

421. Antoine Denis CHAUDET (1763-1810), d'après
L'Empereur Napoléon Ier en buste en hermès.
Porte une signature sur le cote droit « *Canova fecit in Roma 1811* ».
Modèle officiel réalise sous l'empire, la plupart en Italie dans les carrières de Carrare. Napoléon 1er avait donné l'autorisation a ses sœurs, Elisa Grande duchesse de Toscane et Pauline Borghèse de produire en grands nombres ces bustes vers 1808-1810. Ceux-ci représentaient les membres de la famille impériale. Modèle de grande qualité. Marbre de Carrare. (Petit accident et restauration a l'oreille)
Première moitié du XIXe siècle
60 x 31 x 26 cm
3 000/5 000 €

422. Alphonse de Tombay (1843-1918)
d'après Charles Emile Marie Seurre (1798-1858),
Portrait en pied de Napoléon Bonaparte en caporal, portant une redingote
Terre cuite patinée, elle repose sur une base carrée. Signée, située à Liège et datée 1836
(accidents et restaurations)
H : 118 cm
2 000 / 3 000 €

Provenance: vraisemblablement ancienne collection des Ateliers Picot - Brocard

En1831, Louis-Philippe souhaite rallier les bonapartistes à son camp et organise un concours pour une sculpture de Napoléon, à placer au sommet de la colonne Vendôme. Commandée par le Ministère de l'Intérieur, le 17 juin 1831, pour la somme de 60 000 francs (avec les frais d'exécution et de pose). Le sculpteur Charles Emile SEURRE remporte le concours et la commande. La sculpture en pierre de Seurre a dû servir de modèle pour réaliser le bronze définitif de 4 mètres de haut, fondu par Crozatier. Cette sculpture monumentale de Napoléon en caporal est posée le 28 juillet 1833 sur la colonne en présence de Louis-Philippe.
Un exemplaire en pierre de cette même iconographie a figuré à l'exposition en avril 2009 à New York au Botanical Gardens Antiques Furniture Show.

Alphonse de Tombay, né à Liège le 9 novembre 1843, fils et petit-fils de sculpteurs liégeois, apprend le métier dans l'atelier paternel et rejoint l'Académie des Beaux-Arts de Liège où il bénéficie notamment des conseils de Prosper Drion. Il obtient comme son ami Léon Mignon une bourse de la Fondation Darchis en 1873 et séjourne (1874-1878) plusieurs mois à Rome.
Il exécute, à son retour à Liège, plusieurs commandes officielles dont un buste de Charles Rogier (1880) à Bruxelles qui aura beaucoup de succès. Il participe au chantier de décoration du palais provincial de Liège et livre six statues et trois bas-reliefs à sujets historiques. Il répond à de nombreuses commandes officielles à Bruxelles et devient professeur à l'Académie de Saint-Gilles, puis directeur en 1902 et meurt le 31 janvier 1918.
Cf : Pierre Boyries, Napoléon, haut essai d'iconographie sculptée1998, haut Burgus Ed., p, 132-133 haut

colonne Vendôme

423. Nicolas-Guy Antoine BRENET (1773-1846)

Important élément de la réduction de la colonne Vendôme en bronze patiné, signé et daté : « *Brenet à Paris 1831* ».
H : 28 cm - L : 26 cm - P : 26 cm
3 000/4 000 €

Historique:
En 1803, le Premier Consul ordonna l'érection d'une colonne « à la mémoire des braves du département ». Cette colonne devait être faite d'après le célèbre modèle antique de la colonne Trajan à Rome. Conçue par Lepère et Gondoin, la colonne Vendôme a été moulée par Crozatier à partir de 1200 canons provenant des armées russe et autrichienne. Une inscription latine a été gravée sur la base de la capitale se traduit par: « *Monument érigé à la gloire de la Grande Armée par Napoléon le Grand, commencé le 25 août 1806, terminé le 15 août 1810.* »
Composée d'une structure en pierre recouverte de 425 plaques de bronze, la colonne Vendôme serpente en spirale sur une frise de 280 mètres de bas-reliefs représentant les principaux épisodes de la campagne napoléonienne, du camp de Boulogne au retour de l'Empereur et sa Garde en 1806. D'une hauteur totale de 42 mètres (138 pieds), la colonne est surmontée d'une statue de l'empereur en costume romain commandée à Denis-Antoine Chaudet (1763-1810). Déboulonné par les Alliés en 1814, il fut remplacé par un drapeau de fleurs de lys pendant la Restauration, puis, sous la monarchie de juillet, par une statue de Charles-Émile-Marie Seurre (1795-1867) représentant Napoléon dans « Petit Caporal », aujourd'hui aux Invalides. Pendant le Second Empire, une copie de la statue de Chaudet de Dumont fut réinstallée à son sommet.
Il y a plusieurs réductions de la colonne Vendôme en bronze, dont l'une a été faite par Charles-Emile-Marie Seurre en 1835 et moulée par Soyer et Inger, conservée au château de Versailles (MV1520). D'une hauteur de 1,80 m, celle-ci fut commandée par Louis-Philippe en 1835 et acquise au prix de 7000 francs. Une deuxième version (178 cm de haut), réalisée par Nicolas-Guy-Antoine Brenet (1773-1846), médaillé de l'Empereur, se trouve au Musée national du château de Malmaison.

Œuvres en rapport :
Une colonne similaire a été vendue chez Sotheby's Paris, le 2 décembre 2003 (123 375 euros). D'autres colonnes de la même taille que le présent exemple ont été vendues Sotheby's New York, la Collection de Bill Blass, du 21 au 23 octobre 2003, le lot 180 (176 000) et Sotheby's Paris le 23 juin 2004 lot 126 (74 400 euros).

NEAPOLIO · IMP · AVG
GLORIAE · EXERCITVS · MAXIMI · DICAVIT

424. Rare ensemble de gravures sur l'historique de la place Vendôme

- La place de Louis le Grand, cette place fut commencée de bâtir en 1685 et la figure posée en 1699.
Gravure. A Paris chez St de fer avec privilège du Roi. XVIIIème siècle, 25 x 35 cm. Encadrée sous-verre.
Vue de la place Vendôme en 1789.
Gravure. XIXe. 28 x 37 cm. Encadrée sous-verre.
16 x 23.5 cm
Colonne de la Grande armée, place Vendôme rue de Castiglione.
Lithographie en couleur par Charpentier. XIXe 28 x 37 cm.
Encadrée sous-verre.
- Colonne de la place Vendôme ou colonne de la Grande Armée renversée par la Commune le 16 mai 1871.
Lithographie en couleur par Charpentier. XIXe. 28 x 37 cm. Encadrée sous-verre.
- The Column in the place Vendôme, Paris, destroyed by order of the commune.
Impression en noir et blanc. XIXe 32 x 24.5 cm, encadrée sous-verre.
- Vue de Paris, colonne de la place Vendôme.
Lithographie en noir et blanc publié par Chamouin.
XIXe 29 x 21cm.
Encadrée sous-verre.
- Place Vendôme.
Lithographie en couleur par Ledot éditeur rue de Rivoli.
XIXe 19 x 23 cm. Encadrée sous-verre.
- Die Napoleons – saule.
Lithographie en couleur par C. Reiss.
13x 16 cm.
Encadrée sous-verre.
600/800 €

425. IMPORTANT PAPIER PEINT

illustrant la colonne Vendôme en grisaille
Sous verre
199 x 57 cm
Fin XIX
600/800 €

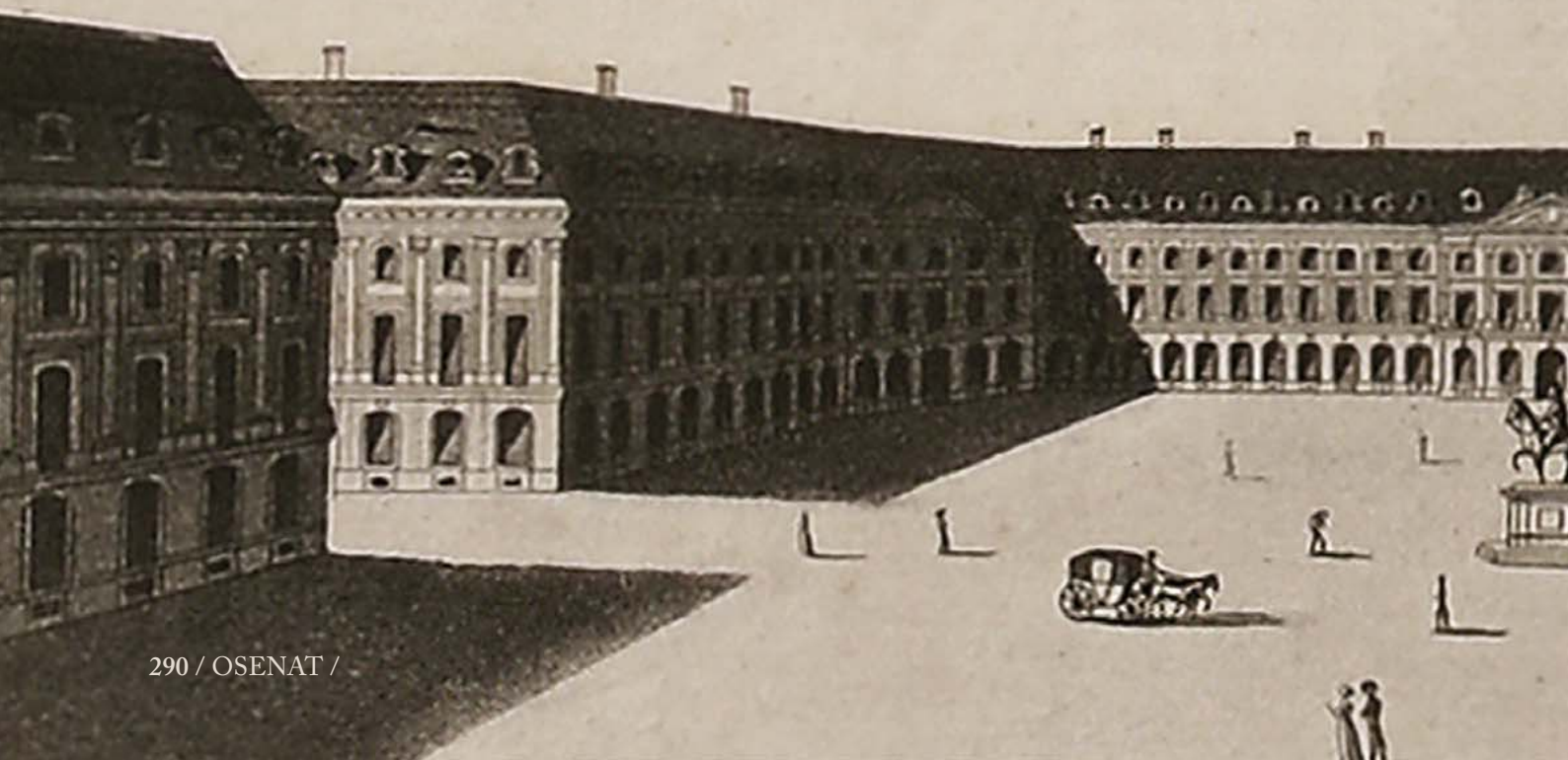

426. **Ary-Arnold SCHEFFER (1839-1873)**
« Portrait d'Emmanuel DAGUILHON-PUJOL en uniforme de capitaine de l'artillerie à pied de la Garde impériale, portant les insignes de la Légion d'honneur, de l'ordre du Médjidié (Empire ottoman) et la médaille de Crimée. »
Huile sur toile signée et datée 1859
113 x 68 cm.
2 000/3 000€

Exposition : Présenté au salon de 1859 sous le n°2704 *« Portrait de M le capitaine E.D. »*

Biographie :
Pierre Calixte Emmanuel Daguilhon-Pujol (1828-1912)
Emmanuel Daguilhon-Pujol, né à Lavaur le 26 janvier 1828, fait ses études secondaires à Toulouse et y prépare le concours d'entrée à l'Ecole Polytechnique où il a été admis deuxième d'une promotion de 122 élèves, le 1er novembre 1848. Admis 5ème sur 43 dans le corps des officiers de l'artillerie, il est nommé sous-lieutenant élève à l'école d'application de l'artillerie de Metz le 1er octobre 1850. Il en sort le 1er octobre 1852 lieutenant en second, et se trouve affecté le 11 décembre de la même année au 7ème régiment d'artillerie (1ère batterie), puis le 6 mars 1854 au 16ème régiment d'artillerie à cheval.
Promu lieutenant, il est affecté le 3 février 1855 au 14ème régiment d'artillerie à cheval et peu après, le 14 mars 1855, au régiment d'artillerie à pied de la Garde impériale, unité d'élite fort recherchée.
Durant la guerre de Crimée, il commande lors du siège de Sébastopol une batterie du régiment d'artillerie de la Garde impériale appartenant à la division du corps d'armée commandée par le général Regnault de Saint-Jean d'Angély. Revenu le 18 décembre 1855 comme commandant de batterie au régiment d'artillerie à pied de la Garde impériale, il est fait chevalier de la Légion d'honneur le 21 février 1856 pour sa très belle conduite en Crimée, puis reçoit le 11 août 1856 la décoration de 5ème classe de l'ordre turc de Medjidié, et promu le 13 mars 1857 au grade de capitaine en second. Du 6 juillet 1859 au 20 août 1859, il appartient à l'armée d'Italie mais à une période où les hostilités ont cessé. Le 1er avril 1860, il passe au régiment d'artillerie montée de la Garde impériale (5ème batterie).
Muté le 15 janvier 1862 au 17ème régiment d'artillerie à cheval, il est nommé capitaine en Premier le 12 août puis rattaché le 23 août à l'Etat major particulier de l'artillerie pour servir d'officier d'ordonnance au maréchal Niel, alors commandant le VI ème Corps d'Armée à Toulouse, qui avait repéré ses grandes qualités lors du siège de Sébastopol.
Marié à Seysses le 16 février 1862 avec la richement dotée Rose Gabrielle Prévost en présence du maréchal Niel, organisateur du mariage et témoin du marié. Député du Tarn, il vote la guerre contre la Prusse.
L'ancien député fait construire vers 1883, par l'architecte Lacassin, un hôtel particulier 16 rue Rivals à Toulouse qui abrite sa collection de pièces rares et de livres anciens manuscrits et imprimés constituée au fil des ans.
Décédé le 9 mai 1912 à Toulouse, sa collection est devenue propriété des Archives de France, dont une partie a été remise en 1959 à la bibliothèque municipale de Toulouse qui l'expose à l'Hôtel d'Assezat.

427. *« L'Empereur Napoléon III et l'Impératrice Eugénie »*.
Timbale en argent et vermeil finement gravée de trois réserves ornées de branches fleuries,dont celle du centre au chiffre *« N »* et *« E »*.
Poids brut : 117 g.
B.E. poinçonnée. Epoque Second Empire.
Ce type de timbale faisait partie des cadeaux que distribuait le couple impérial, notamment pour les baptêmes.
400/600€

428. **SERVICE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON III AUX TUILERIES**
10 assiettes plates en porcelaine blanche à filets et chiffre impérial N sous couronne dorés. Filet or sur les bords.
Marquées de S.56, 60, 61 et 64 et du N. 57, 64, et 65
Diam: 24 cm.
B.E (petites tâches dans la porcelaine et un fêle)
750/800 €

429. **SERVICE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON III AUX TUILERIES**
Une tasse à thé et sa sous-tasse du service des bals en porcelaine blanche à filets et chiffre impérial N sous couronne dorés.
Marques rouge de Sèvre 1780, Cachet bleu de réemploi sous Louis-Philippe, marque du château de Trianon
100/120 €

430. **SERVICE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON III AUX TUILERIES**
Un sucrier du service des bals, en porcelaine blanche à filets et chiffre impérial N sous couronne dorés.
Marques rouge de Sèvre S.53 et 55.
(Sans couvercle)
80/100 €

431. **Montre de poche à clé en argent, à coq.**
Cadran émaillé à chiffres arabes (éclats), orné du buste de « *l'Empereur* » sur socle au « *N* » sur faisceau de drapeaux.
A.B.E. Epoque Retour des cendres. (usure d'usage).
Poids brut : 83g.
Diam. : 58 mm.
600/800€

432. **Baromètre anéroïde**
incrusté dans un socle en marbre, sur quatre pieds ronds, en laiton, surmonté de l'aigle à l'envol en bronze ciselé.
B.E. Epoque Second Empire.
Ht. : 24,5 cm.
200/250€

433. **NAPOLEON III**
Grand recueil de gravures de l'Impératrice Eugénie et de l'Empereur Napoléon III. (envions 60 gravures) contenues dans une reliures aux Armes Impériales.
700/800 €

434. **Petit verre et bol**
en verre teinté bleu, provenant d'un service de toilette de l'Empereur Napoléon III.
Gravés sur le corps du chiffre « *N* » sous couronne impériale.
Verre : 73 x 60 mm.
Bol : 70 x 111 mm.
B.E. Epoque Second Empire.
400/500€

435. **SERVICE DES TUILERIES**
Carafe provenant du service de l'Empereur Napoléon III en cristal, à corps à pans, gravé du chiffre « N » sous couronne impériale doré.
Bouchon travaillé à facettes.
Ht: 31 cm (avec le bouchon). B.E.
Epoque Second Empire
300/400 €

436. **SERVICE DES TUILERIES**
Six verres à pied à liqueur du service de l'Empereur Napoléon III, n cristal, gravé du chiffre « N » sous couronne impériale doré.
Ht: 12 cm.
B.E.
Epoque Second Empire
500/600 €

437. Ecole française du XIXe siècle.
« Officier d'infanterie, vers 1830. »
Huile sur toile marouflée sur panneau.
22 x 17 cm.
Cadre doré.
A.B.E. Vers 1830.
100/150€

438. REINE MARIE AMELIE DU PORTUGAL NEE D'ORLEANS
Reine Marie Amélie du Portugal née d'Orléans Bragance Rare photographie avec dédicace « *A Madame Bévoil Souvenir affectueux de notre séjour en Algérie. Amélie* »
Sous verre, Cadre en bois doré surmonté d'une couronne royale.
Au dos une clef de chambellan de la famille Royale du Portugal.
300/500 €

439. **WINTERHALTER, d'après.**
« L'Empereur Napoléon III et l'Impératrice Eugénie »
Paire de gravures en noir et blanc, avec titres et grandes armes ajourés dans le le passepartout.
Encadrés sous verre.
95 x 70.
(Rousseurs).
400/600€

440. **A.Barre d'après**
« Portrait de la princesse Mathilde de profil »
Médaillon en cuivre repoussé, gravé « a.barre fit 1866 » sur fond de velours rouge (usures)
Diam: 19.5 cm Cadre: 41.5 x 41.5 cm
200/300€

441. Emilien NIEUWERKERKE, d'après.
« L'Impératrice Eugènie »
Buste en plâtre patiné bronze.
60 x 27 cm.
(Restaurations).
600/800€

Provenance :
Ce plâtre provient de Xavier UHLMANN, valet de pied du Prince impérial.

442. Auguste BARRE, d'après.
« L'Empereur Napoléon III »
Buste en plâtre patiné bronze, marqué sur le devant « NAPOLEON III » sur le côté « A.BARRE Fit 1852 ».
60 x 35 cm.
600/800€

Provenance :
Ce plâtre provient de Xavier UHLMANN, valet de pied du Prince impérial.

Biographie :
Xavier Uhlmann (1828-1904) entre aux Tuileries début 1857 en tant que valet de pied : d'abord huissier au cabinet de l'Empereur pendant quelques mois, il est ensuite attaché à la personne de l'héritier du trône, le Prince Impérial.
Promu valet de chambre, il devient en 1867 valet de chambre auprès de Napoléon III pendant un an avant d'être nommé valet de chambre personnel du Prince Impérial : jusqu'à la mort de ce dernier en 1879, il reste à son service comme premier valet ; compagnon d'exil en Angleterre, il est la seule personne que le prince accepte pour l'accompagner lors du (dernier) voyage jusqu'en Afrique du Sud. Il sera ensuite trésorier de l'Impératrice Eugénie et régisseur du domaine impérial de Farnborough Hill jusqu'à son propre décès.

NAPOLÉON III

443. **Rapport**
fait au nom de la commission du Sénat chargée d'examiner la proposition relative au rétablissement de l'empire. Sans lieu, , 1852. 54 x 78 cm, imprimé sur papier journal.
250/300 €

Affiche, imprimée sur 6 colonnes, donnant le texte du Sénatus-Consulte du 7 novembre 1852 amendant la constitution du 15 janvier 1852, rétablissant l'empire et nommant Napoléon III empereur.
Traces de pilures.

[Joint:]

- Dépêche télégraphique de Paris du 19 octobre 1852. 54 x 39 cm.
Elle annonce la convocation du Sénat pour qu'il change le type de gouvernement, de la république à l'empuire.

- Dépêche télégraphique de Paris, du 16 octobre [1852]. 54 x 39 cm.
Elle annonce que « le Prince-Président » est rentré aux Tuillerie au milieu des acclamations.

- Dépêche télégraphique de Paris, du 22 janvier [1853]. 56 x 43 cm.
Napoléon III y annonce son mariage, et il justifie le fait que sa fiancée ne soit pas de sang royal « j'ai préféré une femme que j'aime et que je respecte à une inconnue dont l'alliance eût des avantages mêlés de sacrifices».

444. **HUMBOLDT (Wilhelm von).**
Mémoire confidentiel présenté par le Baron d'Humbold [sic], ministre plénipotentiaire du Roi de Prusse. Manuscrit. [Vienne], [1815]. In-folio (39,3 x 25,8 cm) de 11 pp. sur 3 feuilles doubles.
700/800 €

Important mémoire évoquant les rapports entre la France et les puissances alliées.

Frère du célèbre naturaliste et voyageur Alexander von Humboldt, Wilhelm von Humboldt (1767-1835) était philosophe, linguiste, diplomate et homme d'Etat prussien. En 1810, il créa l'Université de Berlin qui porte aujourd'hui son nom. Ambassadeur de Prusse en Autriche, il participa, en 1814-1815, au Congrès de Vienne, qui décida des nouveaux contours de l'Europe après les guerres napoléoniennes.

Le présent manuscrit, ici en copie d'époque, a été écrit après le retour de Louis XVIII à Paris (8 juillet 1815). Il constitue une réponse au mémoire du comte Capo d'Istria (Ioannis Kapodistrias), membre de la délégation russe au Congrès de Vienne, qui préconisait le paiement par la France d'une forte indemnité de guerre en échange du maintien de son unité territoriale.

Document très lisible. Bords froissés avec qq. petites déchirures.

445. **Armée française.**
Paris, Arnauld de Vresse, [[vers 1860]]. Album dépliant (18 x 14 cm) ; percaline rouge, titre en lettres dorées sur le premier plat.
150/200 €

Suite complète de 24 lithographies coloriées et montées en accordéon montrant les uniformes de l'armée française.
Bon exemplaire. Gardes renouvellées et coupes renforcées.

446. **Guerre d'Italie 1859.**
Sans lieu, [1860]. Album (23 x 1805 cm environ); demi-percaline verte, dos lisse avec le titre en long (reliure moderne).
450/500 €

Grand panorama lithographié et colorié à l'époque, mesurant 3,40m environ, et retraçant les différentes phases de la guerre d'Italie, depuis le départ de Napoléon III, les batailles de Montebello, Turbigo, Magenta, Solférino et le défilé place Vendôme des troupes victorieuses.

447. **ADLER (A.).**
Ostéologie dentaire, ou traité des affections des dents, avec des modes curatifs. Courtrai, Charles Jaspin, 1865. In-8, chagrin rouge, dos à nerfs muet, roulette en encadrement et fleurons aux angles des plats, coupes et chasses ornées, tranches dorées (reliure de l'époque).
1 300/1 500 €

Rare brochure, dont aucun exemplaire ne semble figurer dans les collections publiques.
Exemplaire dédié à Napoléon III avec mention en lettres dorées sur le premier plat: « dédié à S. M. J. Napoléon III empereur des Français. Hommage de l'auteur».
Bel exemplaire.

448. **Georges-Louis HYON (né en 1840)**
Ecole française du XIXe siècle
« L'Empereur Napoléon III lors d'une revue au Camp de Chalons »
Huile sur toile, signée et titrée
Cadre doré.
79 X 97 cm
87 X 106 cm avec l'encadrement
3 500/4 000 €

État de conservation

SUP. (Superbe)
Pièces en parfait état, anciennes mais proches du neuf

T.B.E (très bon état)
Pièces avec légères marques du temps

B.E (bon état)
Pièces complètes, non oxydées, non repolies, avec légères traces d'usage

A.B.E (assez bon état)
Pièces complètes, avec traces d'usage, petit coups ou griffes

E.M (état moyen)
Pièces piquées et/ou mécaniques détériorées, pouvant être restaurées

M.E (mauvaise état) ou « dans l'état »

Pièces de fouille
Objets sortis de terre ou de l'eau, fortement détériorés, mais restant des témoins de l'histoire

Dans tous les cas, il faut également prêter attention aux commentaires écrits entre parenthèse après les états de conservation cités ci-dessus ou dans les descriptifs .

ASSOCIÉS

JEAN-PIERRE OSENAT

Commissaire-priseur
Président
+33 (0)1 80 81 90 12
jean-pierre@osenat.com

JEAN-CHRISTOPHE CHATAIGNIER

Directeur associé
Empire & Souvenirs Historiques
+33 (0)1 80 81 90 04
jc.chataignier@osenat.com

VERSAILLES

FLORIANE DAVID

Assistante de directeur de département
+33 (0)1 80 81 90 33
f.david@osenat.com

DAVID GELLY

Commissaire-Priseur
+33 (0)1 80 81 90 08
d.gelly@osenat.com

AUBIN LECLERCQ

Commissaire-Priseur
+33 (0)1 80 81 90 34
a.leclercq@osenat.com

AUTOMOBILES DE COLLECTION

STÉPHANE PAVOT

Directeur du département
+33 (0)1 80 81 90 59
s.pavot@osenat.com

ANNABELLE REBELO

Administration
Règlements vendeurs
+33 (0)1 80 81 90 58
a.rebelo@osenat.com

LOÏC MASCHI

Specialiste
+33 (0)1 80 81 90 10
l.maschi@osenat.com

VENTES COURANTES

FRANÇOIS ROUSSET

Responsable
+33 (0)1 80 81 90 18
lasalle@osenat.com

MICKAEL INIGO

Responsable de salle
+33 (0)1 80 81 90 19
lasalle@osenat.com

EMPIRE, MODE & ACCESSOIRES

MÉLANIE PETIT

Directrice du département
+33 (0)1 80 81 90 13
m.petit@osenat.com

XXÈME SIÈCLE

PEGGY BALLEY

Directrice du département
+33 (0)1 80 81 90 11
p.balley@osenat.com

XIXÈME SIÈCLE

CAROLINE CUNY

Directrice du département
+33 (0)1 80 81 90 15
c.cuny@osenat.com

MOA, VINS, ASIE

CÉDRIC LABORDE

Directeur du département
+33 (0)1 80 81 90 05
c.laborde@osenat.com

BIJOUX

EMMA LACOMBE

Directrice du département
+33 (0)1 80 81 90 07
e.lacombe@osenat.com

MONTRES

VINCENT BICHET

Directeur du département
+33 (0)1 80 81 90 20
montres@osenat.com

TABLEAUX MODERNES

ERIC PILLON

Commissaire-Priseur
+33 (0)1 39 02 40 40
e.pillon@osenat.com

ART RUSSE

MARIIA VIKHROVA

Assistante de département
+33 (0)- – – – – –
artrusse@osenat.com

ADMINISTRATION

ANNICK MARIAGE

Attachée de Direction
+33 (0)1 80 81 90 01
a.mariage@osenat.com

DANIÈLE MARECHAL

Responsable du service Comptabilité
+33 (0)1 80 81 90 02
compta@osenat.com

MARIE-CHRISTINE COMBET

Administration des ventes
Règlements
+33 (0)1 80 81 90 06
administration@osenat.com

PIERRE LORTHIOS

Retrait des achats, expéditions
+33 (0)1 80 81 90 14
expedition@osenat.com

FONTAINEBLEAU PARIS VERSAILLES

Osenat

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Conditions générales de vente

CONDITIONS ET INFORMATIONS DESTINÉES PRINCIPALEMENT AUX ACHETEURS

La vente est soumise à la législation française et aux conditions imprimées dans ce catalogue. Il est important que vous lisiez attentivement les pages qui suivent. Les pages qui suivent donnent également des informations utiles sur la manière d'acheter aux enchères. Notre équipe se tient à votre disposition pour vous renseigner et vous assister.

COMMISSION ACHETEUR

L'acheteur paiera au profit de Osenat, en sus du prix d'adjudication, une commission d'achat de 20,83 % HT (soit 25 % TTC) sur une tranche jusqu'à 500 000 euros et de 15 % HT (soit 18 % TTC) à partir de 500 000 euros. Interencheres Live : une commission acheteur supplémentaire de 3% H.T. (3,59% TTC) sera ajoutée à cette commission. Manuscrits : L'acheteur paiera au profit de Osenat , en sus du prix d'adjudication, une commission d'achat de 25 % HT (soit 30 % TTC).

TVA

Remboursement de la TVA en cas d'exportation en dehors de l'Union Européenne

Toute TVA facturée sera remboursée au personnes non résidentes de l'Union Européenne à condition qu'elles en fassent la demande écrite au service comptable dans un délai de 3 mois après la vente, et sur présentation de l'exemplaire 3 du document douanier d'exportation (DAU) sur lequel Osenat devra figurer comme expéditeur et l'acheteur comme destinataire. L'exportation doit intervenir dans les délais légaux et un maximum de 3 mois à compter de la date de la vente.

1. AVANT LA VENTE

Caractère indicatif des estimations

Les estimations faites avant la vente sont fournies à titre indicatif. Toute offre dans la fourchette de l'estimation basse et de l'estimation haute a des chances raisonnables de succès. Nous vous conseillons toutefois de nous consulter avant la vente car les estimations peuvent faire l'objet de modifications.

L'état des lots

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir un rapport détaillé sur l'état des lots. Tous les biens sont vendus tels quels dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents.

Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque lot avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque lot correspond à sa description. Le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif. Dans le cadre de l'exposition d'avant-vente, tout acheteur potentiel aura la possibilité d'inspecter préalablement à la vente chaque objet proposé à la vente afin de prendre connaissance de l'ensemble de ses caractéristiques, de sa taille ainsi que de ses éventuelles réparations ou restaurations.

Exposition avant la vente

L'exposition précédent la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée. Soucieuse de votre sécurité dans ses locaux, la Société Osenat s'efforce d'exposer les objets de la manière la plus sûre. Toute manipulation d'objet non supervisée par le personnel de la Société Osenat se fait à votre propre risque.

2. LES ENCHÈRES

Les enchères peuvent être portées en personne ou par téléphone ou par l'intermédiaire d'un tiers (les ordres étant dans ce dernier cas transmis par écrit ou par téléphone). Les enchères seront conduites en euros. Un convertisseur de devises sera visible pendant les enchères à titre purement indicatif, seul le prix en euros faisant foi.

Comment enchérir en personne

Pour enchérir en personne dans la salle, il est recommandé de se faire enregistrer et obtenir une raquette numérotée avant que la vente aux enchères ne commence. Vous devrez présenter une pièce d'identité et des références bancaires. La raquette est utilisée pour indiquer vos enchères à la personne habilitée à diriger la vente pendant la vente. Si vous voulez devenir l'acheteur d'un lot, assurez-vous que votre raquette est bien visible de la personne habilitée à diriger la vente et que c'est bien votre numéro qui est cité. S'il y a le moindre doute quant au prix ou quant à l'acheteur, attirez immédiatement l'attention de la personne habilitée à diriger la vente. Tous les lots vendus seront facturés au nom et à l'adresse figurant sur le bordereau d'enregistrement de la raquette, aucune modification ne pourra être faite. En cas de perte de votre raquette, merci d'en informer immédiatement l'un des clercs de la vente. A la fin de chaque session de vente, vous voudrez bien restituer votre raquette au guichet des enregistrements.

Mandat à un tiers enchérisseur

Si vous enchérissez dans la vente. vous le faites à titre personnel et nous pouvons vous tenir pour le seul responsable de cette enchère, à moins de nous avoir préalablement avertis que vous enchérissiez au nom et pour le compte d'une tierce personne en nous fournissant un mandat régulier que nous aurons enregistré.

Ordres d'achat

Si vous ne pouvez pas assister à la vente aux enchères, nous serons heureux d'exécuter des ordres d'achat donnés par écrit à votre nom. Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de ce catalogue. Ce service est gratuit et confidentiel. Les lots sont achetés au meilleur prix, en respectant les autres enchères et le prix de réserve. Dans le cas d'ordres identiques, le premier arrivé aura la préférence, indiquez toujours une " limite à ne pas dépasser ". Les offres illimitées et " d'achat à tout prix " ne seront pas acceptées.

Les ordres d'achat doivent être donnés en euro.

Les ordres écrits peuvent être :

- envoyés par e-mail à contact@osenat.com
- envoyés par télécopie au numéro suivant :
00 33 (0)1 64 22 38 94
- remis au personnel sur place
- envoyés par la poste aux bureaux de la Société Osenat

Vous pouvez également donner des ordres d'achat par téléphone. Ils doivent être confirmés avant la vente par lettre, par fax ou par e-mail (voir ci-dessus). Dans le souci d'assurer un service satisfaisant aux enchérisseurs, il vous est demandé de vous assurer que nous avons bien reçu vos ordres d'achat par écrit ou vos confirmations écrites d'ordres d'achat données par téléphone au moins 24 heures avant la vente.

Enchérir par téléphone

Si vous ne pouvez être présent à la vente aux enchères, vous pouvez enchérir directement par téléphone. Étant donné que le nombre de lignes téléphoniques est limité, il est nécessaire de prendre des dispositions 24 heures au moins avant la vente pour obtenir ce service dans la mesure des disponibilités techniques.

Nous vous recommandons également d'indiquer un ordre d'achat de sécurité que nous pourrons exécuter en votre nom au cas où nous serions dans l'impossibilité de vous joindre par téléphone. Des membres du personnel sont à votre disposition pour enchérir par téléphone pour votre compte en anglais.

3. LA VENTE

Conditions de vente

Comme indiqué ci-dessus, la vente aux enchères est régie par les règles figurant dans ce catalogue. Quiconque a l'intention d'enchérir doit lire attentivement ces conditions. Elles peuvent être modifiées par affichage dans la salle des ventes ou par des annonces faites par la personne habilitée à diriger la vente.

Accès aux lots pendant la vente

Par mesure de sécurité, l'accès aux lots pendant la vente sera interdit.

Déroulement de la vente

La personne habilitée à diriger la vente commencera et poursuivra les enchères au niveau qu'elle juge approprié et peut enchérir de manière successive ou enchérir en réponse à d'autres enchères, et ce au nom et pour le compte du vendeur, à concurrence du prix de réserve.

Les indications données par Osenat sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert.

L'absence d'indication d'une restauration, d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tous défaut présent, passé ou réparé. Inversement, la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

- L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix, en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement. Osenat se réserve le droit de ne délivrer le lot qu'après encaissement du chèque.

4. APRÈS LA VENTE

Résultats de la vente

Si vous voulez avoir des renseignements sur les résultats de vos ordres d'achat, veuillez s'il vous plait téléphoner :

Osenat - Tél. 00 33 (0)1 64 22 27 62
Fax 00 33 (0)1 64 22 38 94
ou sur internet : www.osenat.com

Paiement

Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente.

Le paiement peut être effectué :

- Par chèque en euro ;
- En espèces en euro dans les limites suivantes :
- 1 000 € pour les commerçants
- 1 000 € pour les particuliers français
- 15 000 € pour les particuliers n'ayant pas leur domicile fiscal en France, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- Par carte de crédit : Visa ou Mastercard
- Par virement en euro sur le compte :

Coordonnées bancaires :
HSBC FRANCE
Titulaire du compte
Osenat
9-11, RUE ROYALE
7730O FONTAINEBLEAU
Domiciliation : HSBC FR PARIS AUBER
Code banque : 30056
Code guichet : 00811
No compte : 08110133135
Clé RIB : 57

Identification internationale :
FR76 3005 6008 1108 1101 3313 557
SWIFT : CCFRFRPP
Siret : 442 614 384 00042
APE : 741AO
No TVA intracommunautaire : FR 76442614384

N'oubliez pas d'indiquer votre nom et le numéro de votre bordereau d'adjudication sur le formulaire de virement.

Enlèvement des achats

Enlèvement des achats – Frais de stockage

Les achats ne pourront être enlevés qu'après leur paiement.

Tous les lots pourront être retirés pendant ou après chaque vacation, sur présentation de l'autorisation de délivrance du service comptable de Osenat.

Nous recommandons vivement aux acheteurs de prendre livraison de leurs lots après la vente.

Des frais de stockage seront facturés par Osenat aux acheteurs n'ayant pas retiré leurs achats 15 jours après la vente, à raison de :

- 10 € par jour pour un meuble
- 5 € par jour pour un objet ou un tableau

Exportation des biens culturels.

Des certificats d'exportation pourront être nécessaires pour certains achats et, dans certains cas, une autorisation douanière pourra également être requise. L'Etat français a faculté de refuser d'accorder un certificat d'exportation au cas où le lot est réputé être un trésor national. Osenat n'assume aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat d'exportation pouvant être prises. Sont présentées ci-dessous, de manière non-exhaustive, les catégories d'oeuvres ou objets d'art accompagnés de leurs seuils de valeur respectifs au-dessus desquels un Certificat pour un bien culturel (dit **« Passeport»**) peut être requis pour que le lot puisse sortir du territoire français.

Le seuil indiqué entre parenthèses est celui requis pour une demande de sortie du territoire Européen, dans le cas où ce dernier diffère du premier seuil.

- Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports, ayant plus de 50 ans d'âge 150.000 €
- Meubles et objets d'ameublement, tapis, tapisseries, horlogerie, ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €
- Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge 30.000 €
- Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €
- Livres de plus de 100 ans d'âge 50.000 €
- Véhicules de plus de 75 ans d'âge 50.000 €
- Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Photographies, films et négatifs ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Cartes géographiques imprimées ayant plus de 100 ans d'âge 15.000 €
- Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (UE: quelle que soit la valeur) 1.500 €
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge provenant directement de fouilles[1]
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge ne provenant pas directement de fouilles 1.500 €
- Eléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d'âge) [1]
- Archives de plus de 50 ans d'âge (UE quelle soit la valeur) 300 €

[1] Pour ces catégories, la demande de certificat ne dépend pas de la valeur de l'objet, mais de sa nature.

Droit de préemption

L'Etat peut exercer sur toute vente publique d'œuvre d'art un droit de préemption sur les biens proposés à la vente, par déclaration du ministre chargé de la Culture aussitôt prononcée l'adjudication de l'objet mis en vente. L'Etat dispose d'un délai de 15 (quinze) jours à compter de la vente publique pour confirmer l'exercice de son droit de préemption. En cas de confirmation, l'Etat se subroge à l'adjudicataire.

Indications du catalogue

Les indications portées sur le catalogue sont établies par la Société Osenat Fontainebleau avec la diligence requise pour une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, sous réserve des rectifications affichées dans la salle de vente avant l'ouverture de la vacation ou de celles annoncées par la personne habilitée à diriger la vente en début de vacation et portées sur le procès-verbal de la vente.

Les indications seront établies compte tenu des informations données par le vendeur, des connaissances scientifiques, techniques et artistiques et de l'opinion généralement admise des experts et des spécialistes, existantes à la date à laquelle les dites indications sont établies.

Les informations recueillies sur les formulaires d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. Vous pouvez connaître et faire rectifier les données vous concernant, ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'opérateur de vente par courrier ou par email. L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15 rue Fressinet 75016 Paris.

General terms and conditions of sale

CONDITIONS AND INFORMATION PRINCIPALLY FOR BUYERS

All property is being offered under French Law and the conditions printed in this volume. It is important that you read the following pages carefully.
The following pages give you as well useful information on how to buy at auction. Our staff is at your disposal to assist you.

BUYER'S PREMIUM

The purchase price will be the sum of the final bid plus a buyer's premium of 20,83 % ex. taxes (25% incl. taxes) of the excess of the hammer price included until 500,000 Euros and 15 % ex. taxes (18% incl. taxes) of the excess of the hammer price included from 500,000 Euros. Manuscripts : The purchase price will be the sum of the final bid plus a buyer's premium of 25% ex. taxes (30% incl. taxes).

VAT RULES

Non-European buyers may have all VAT invoiced refunded to them if they request so in writing to the accounting department within delay of 3 months of the date of sale, and if they provide Osenat with the third sample of the customs documentation (DAU) stamped by customs. Osenat must appear as shipper on the export document and the buyer as the consignee. The exportation has to be done within the legal delays and a maximum of 3 months of the date of sale.

1 - BEFORE THE AUCTION

Pre-sale estimates

The pre-sale estimate are intended as a guide for prospective buyers. Any bid between the high and the low pre-sale estimates offers a fair chance of success. It is always advisable to consult us nearer the time of sales as estimates can be subject to revision.

Condition of lots

Solely as a convenance, we may provide condition reports. All the property is sold in the condition in which they were offered for sale with all their imperfections and defects.
No claim can be accepted for minor restoration or small damages.
It is the responsability of the prospective bidders to inspect each lot prior to the sale and to satisfy themselves that each lot corresponds with its description. Given that the re-lining, frames and finings constitute protective measures and not defects, they will not be noted. Any measurements provided are only approximate.
All prospective buyers shall have the opportunity to inspect each object for sale during the pre-sale exhibition in order to satisfy themselves as to characteristics, size as well as any necessary repairs or restoration.

Sale preview

Pre-auctions viewings are open to the public free of charge. Osenat is concerned for your safety while on our premises and we endeavour to display items safely so far as is reasonably practicable, Nevertheless, should you handle any items on view at our premises, you do so at you own risk.

2 - BIDDING IN THE SALE

Bids may be executed in person by paddle during the auction or by telephone, or by third person who vvill transmit the orders in writing or by telephone prior to the sale. The auctions will be conducted in euros. A currency converter wili be operated in the salesroom for your convenience but, as errors may occur, you should not rely upon it as substituts for bidding in euros.

Bidding in Person

To bid in person at the auction, you will need to register for and collect a numbered paddle before the auction begins. Proof of identity will be required.
If you wish to bid on a lot, please indicate clearly that you are bidding by raising you paddle and attracting the attention of the auctioneer. Should you be the successful buyers of any lot, please ensure that the auctioneer can see your paddle and that it is your number that is called out.
Should there be any doubts as to price or buyer, please draw the auctioneer's attention to it immediately.
We will invoice all lots sold to the name and address in which the paddle has been registered and invoices cannot be transferred to other names and addresses. In the event of loss of your paddle, please inform the sales clerk immediately.
At the end of the sale, please return your paddle to the registration desk.

Bidding as principal

If you make a bid at auction, you do as principal and we may held you personally and solely liable for that bid unless it has been previously agreed that you do so on behalf of an identified and acceptable third party and you have produced a valid power of attorney acceptable to us.

Absentee bids

If you cannot attend the auction, we will pleased to execute written bids on your behalf. A bidding form can be found at the back of this catalogue. This service is free and confidential. Lots will be bought as cheaply as is consistent with other bide and the reserves. In the event of identical bids, the earliest bid received will take precedence. Always indicate a " top limit " - the hammer price to which you would stop bidding if you vvere attending the auction yourself
" Buy " and unlimited bids will not be accepted.
Orders shall be made in euro.
Written orders may be
- sent by e-mail at contact@osenat.com
- sent by fax to the following number: 00 33 (0) 1 80 81 90 01
- hand delivered to staff on the premises
- sent by post to the offices of Osenat.
You may also bid by telephone. Telephone bids must be confirmed before the auction by letter, fax or e-mail. These as well as written bids must be received 24 hours before the auction so that we can guarantee satisfaction.

Bidding by telephone

If you cannot attend the auction, it is possible to bid on the telephone. As the number of telephone lines is limited, it is necessary to make arrangements for this service 24 hours before the sale.
We also suggest that you leave a covering bid which we can execute on your behalf in the event we are unable to reach you by telephone. Osenat Fontainebleau staff are available to execute bids for you in English.

3 - AT THE Auction

Conditions of sale

As indicated above, the auction is governed by the conditions printed in this catalogue. Anyone considering bidding in the auction should read them carefully. They may be amended by way of notices posted in the salesroom or by way of announcement made by the auctioneer.

Access to the lots during the sale

For security reasons, prospective bidders will not be able to view the lots whilst the auction is taking place.

Auctioning

The auctioneer may commence and advance the bidding at levels he considers appropriate and is entitled to place consecutive and responsive bids on behalf of the vendor until the reserve price is achieved.

Information provided by Osenat about restorations, accidents or incidents affecting the lots are only made to facilitate inspection by the prospective buyer and remain subject to his personal appreciation and that of his expert.
The absence of information provided about a restoration, an accident or any incident in the catalog, in the condition reports, on the tags or given orally, does not imply that the lot concerned is free of defect, past or repaired. On the opposite, the mention of a default does not imply the absence of any other one.
The successful bidder will only get the delivery of his purchase after payment of the full price. In the case where a simple check has been provided for payment, lots shall not be delivered before the check has been cashed.

4 - AFTER THE AUCTiON

Results

If you would like to know the result of any absentee bids which you may have instructed us to place on your behalf, please contact:
Osenat - Tél. 00 33 (0)1 64 22 27 62
Fax 00 33 (0)1 64 22 38 94
or: www.osenat.com

Payment

Payment is due immediatly after the sale and may be made by the following method:
- checks in euro
- cash within the following limits:
- 1.000 euros for trade clients
- 1.000 euros for French private clients
- 15.000 euros for foreign tax nationals (non trade)
- credit cards VISA and MASTERCARD
- Bank transfers should be made to :

HSBC FRANCE
Account holder :
Osenat
9-11, RUE ROYALE
7730O FONTAINEBLEAU
Domiciliation: HSBC FR PARIS AUBER
Code banque: 30056
Code guichet: 00811
No compte: 08110133135
Clé RIB: 57
International identification:
FR76 3005 6008 1108 1101 3313 557
SWIFT: CCFRFRPP
Siret: 442 614 384 00042
APE 741A0
No TVA intracommunautaire: FR 76442614384

Collection of Purchases – Storage fees

Purchases can only be collected after payment infull in cleared funds has been made to Osenat.
Purchased lots will become available only afterpayment infull has been made.
Storage fees will be charged by Osenat to purchasers who have not collected their items within 15 days from the sale as follows :
- 10 € per day for furniture
- 5 € per day for object or paintings

Export

Buyers should always check whether an export licence is required before exporting. It is the buyer's sole responsibility to obtain any relevant export or import licence. The denial of any licence or any delay in obtaining licences shall neither justify the rescission of any sale nor any delay in making full payment for the lot. Osenat can advise buyers on the detailed provisions of the export licensing regulations and will submitt any necessary export licence applications on request.
However, Osenat cannot ensure that a licence will be obtained. Local laws may prohibit of some property and/or may prohibit the resale of some property in the country of importation. As an illustration only, we set out below a selection of the categories of works or art, together with the value thresholds above for which a French **« certificat pour un bien culturel »** (also known as **« passport»**) may be required so that the lot can leave the French territory; the thresholds indicated in brakets is the one required for an export licence application outside the EU, when the latter differs from the national threshold.
- Pictures entirely made by hand on any support and of any material, of more than 50 years of age euros 150,000
- Furniture and objects, carpets, tapestries, clocks of more than 50 years of age euros 50,000
- Watercolors, gouaches and pastels of more than 50 years of age euros 30,000
- Original sculptures and copies of more than 50 years of age euros 50,000
- Books of more than 100 years of age euros 50,000
- Vehicules of more than 75 years of age euros 50,000
- Drawings of more than 50 years of age euros 15,000
- Prints, lithographs and posters of more than 50 years of age euros 15,000
- Photographs, films and negatives of more than 50 years of age euros 15,000
- Printed maps of more than 100 years of age euros 15,000
- Incunabula and manuscripts (EU whatever the value is) euros 1,500
- Archaeology pieces of more than 100 years of age, originating directly from excavations(1)
- Archaeology pieces of more than 100 years of age, not originating directly from excavations euros 1,500
- Parts of Historical, Religious or Architectural monuments of more than 100 years of age(1)
- Archives of more than 50 years of age (EU whatever the value is) euros 300

(1) Application for licence for these categories is subject to the nature of the item.

Preemption right

The French state retains a preemption right on certain works of art and archives which may be exercised during the auction. In case of confirmation of the preemption right within fifteen (15) days from the date of the sale, the French state shall be subrogated in the buyers position.

Catalogue descriptions

OsenatOsenat shall exercise such due care when making express statements in catalogue descriptions, as amended by any notices posted in the salesroom prior to the opening of the auction or by announcement made by the auctioneer at the beginning of the auction and noted in the minutes of the sales, as is consistent with its role of an auction house and in the light of the information provided to it by vendor, of the scientific, technical and artistic knowledge, and the generally accepted opinions of relevant experts, at the time any such express statement is made.

Photos : Michel Bury, Studio Sebert
Conception / réalisation : Osenat

Notes

Notes

FONTAINEBLEAU PARIS VERSAILLES

Osenat

L'Empire à Fontainebleau

ORDRE D'ACHAT

Samedi 7 & Dimanche 8 Décembre 2019

à 14h

OSENAT FONTAINEBLEAU

9-11, rue Royale - 77300 Fontainebleau
Tél. : +33 (0)1 64 22 27 62

OSENAT FONTAINEBLEAU
9-11, rue Royale - 77300 Fontainebleau
Tél. : +33 (0)1 64 22 27 62

www.osenat.com

Formulaire à retourner sur
contact@osenat.com

Dans le cadre de vos Conditions de Vente que je déclare connaître et accepter, veuillez enregistrer à mon nom les ordres d'achat ci-contre jusqu'aux montants des enchères indiquées.
Ces ordres d'achat seront exécutés au mieux de mes intérêts en fonction des autres enchères portées lors de la vente.
Merci de joindre au formulaire d'ordre d'achat un Relevé d'Identité Bancaire, une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport...) ou un extrait d'immatriculation au R. C. S.
Les lots sont vendus par application des Conditions de Vente imprimées au catalogue. Il est vivement recommandé aux enchérisseurs de se rendre à l'exposition publique organisée avant la vente afin d'examiner les lots soigneusement. A défaut, les enchérisseurs peuvent contacter le ou les experts de la vente afin d'obtenir de leur part des renseignements sur l'état physique des lots concernés.
Aucune réclamation quelconque à cet égard ne sera admise après l'adjudication.
Les ordres d'achats sont une facilité pour les clients. La Société Osenat Fontainebleau n'est pas responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.

Les informations recueillies sur les formulaires d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. Vous pouvez connaître et faire rectifier les données vous concernant, ou vous opposer pour motif légitime à leur traitement ultérieur, en adressant une demande écrite accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité à l'opérateur de vente par courrier ou par email. L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15 rue Freycinet 75016 Paris.

Nom

Adresse

Adresse e-mail

N° de téléphone **N° de télécopie**

N° de lot	Titre ou description	Enchère en € (hors frais de vente et hors TVA)
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€
		€

Signature	Date

Merci de joindre un relevé d'identité bancaire (RIB)

MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES ■ AUCTION HOUSE
9-11, RUE ROYALE 77300 FONTAINEBLEAU - TEL. +33 (0)1 64 22 27 62 ■ 66, AVENUE DE BRETEUIL 75007 PARIS
contact@osenat.com ■ www.osenat.com ■ Agrément 2002-135 ■ Commissaire-Priseur habilité : Jean-Pierre Osenat